ETS MATHIEU MACHEMIE
ACHAT VENTE LOCATION
Contactez-nous au 06 14 61 10 27
RACHAT MATÉRIELS AGRICOLES ET TRAVAUX PUBLICS
Tracteurs toutes marques et tous états - Tous matériels de fenaisons (round baller, presses, faucheuses)

La Vie Corrézienne

R 29426 - 4249 - euros 2,00 €

Vendredi 3 juillet 2026
n° 4249 - 82e année | 2 €
laviecorrezienne.fr



ESPAGNAC

La convivialité comme locomotive



Lire en pages 2-3

GRÉGORY PATAT PREND LES COMMANDES DU CA BRIVE



À l'occasion du retour du CAB à l'entraînement, Grégory Patat s'est entretenu avec la presse, mercredi 1er juillet. L'occasion, pour le tacticien gersois, de détailler son projet de jeu et de révéler ses ambitions pour cette quatrième saison du club en Pro D2.

Page 9

Votre JOURNAL EST FIER de son LABEL
Origine CORRÈZE





Un village - La convivialité comme locomotive



Concocté par le comité des fêtes le premier « jambon à la ficelle » se déroulera le 11 juillet.



La gare du tacot sera transformée en musée.

ESPAGNAC - Une église, un château, une gare du tacot, une chapelle... Espagnac, commune de 400 âmes située à 20 kilomètres de Tulle bénéficie d'un riche patrimoine bâti et naturel. Le village puise également sa renommée dans ses marchés villageois et son désormais célèbre jambon à la ficelle concocté par le dynamique comité des fêtes.

Chaque samedi de juillet et d'août, Espagnac s'anime au rythme des marchés villageois et de son célèbre jambon à la ficelle qui attire des centaines de gourmands à des kilomètres à la ronde. Comme eux, les hommes préhistoriques avaient fait de cette commune corrézienne, située au cœur du canton de Sainte-Fortunade, à 20 km de Tulle, un lieu idéal pour profiter de la douceur estivale avant de repartir en Dordogne. Une présence précoce qui fait d'Espagnac l'un des plus anciens foyers d'occupation humaine de la Corrèze. « Pour preuve, une statue en ivoire œuvre de Cro-Magnon a été retrouvée le long de La Valouze. Un peu plus tard, des traces d'occupation celtes sur le plateau de Nouillane étaient mises au jour », rapporte Denis Roume le président Spaniaco, association locale spécialisée dans la recherche historique.

Un village au rayonnement naturel

Si Cro-Magnon était simplement de passage à Espagnac, Spaniacus, un haut gradé de l'armée romaine, a fait de la commune son fief dès l'an 0 et lui a même donné son nom actuel. « Sous l'occupation gallo-romaine, le site connaît une activité notable autour d'une importante villa située au Puy de la Vialle et surtout grâce à l'exploitation de filons d'or entraînant une grosse activité marchande », poursuit le passionné d'histoire. Un rayonnement qui s'accentue au haut Moyen Âge. Espagnac devient une cité franque avec une paroisse attestée dès le VI[e] siècle qui en fait l'une des plus ancienne de la région. « La découverte d'un vaste cimetière de sarcophages et l'existence d'un atelier monétaire mérovingien découvert sur la colline d'Emborie, dont quatre triens d'or sont désormais connus, témoignent de ce rayonnement précoce », poursuit le président.

Une église, un château, une chapelle, un four et une gare du tacot

Un cimetière sur lequel fut édifiée au VI[e] siècle l'église Saint Gervais et Saint Portais d'Espagnac, du nom de deux frères martyrs morts à Milan au premier siècle. L'édifie à clocher mur comporte divers éléments romans et gothiques résultants de plusieurs phases de construction. À l'intérieur, on découvre des fresques remarquables. En levant la tête, le plafond fait apparaître des traces d'une voûte étoilée. Le sol, surélevé au fil des siècles, recouvre de nombreuses sépultures dont celles de la famille du Puy de Val et du Mourigal, seigneuries locales, dont le château éponyme constitue l'un des joyaux d'Espagnac. Bâti sur un mamelon à un emplacement stratégique au croisement de deux voies communication et protégé par l'Avalouze et le Salabert cet édifice remonterait au XV[e] siècle.

Un musée sur l'histoire de la gare du Tacot

Une église, un château, mais également une chapelle qui complète le patrimoine bâti de la commune. Située sur les hauteurs d'Espagnac, la chapelle de Nirige daterait d'avant 900 mais fut détruite en 1115 puis restaurée en 1709 et dédiée à Saint Jean-Baptiste, à Notre Dame de la Pitiè et à Sainte Marguerite. En 1893, elle est dévastée tout comme le hameau par un incendie allumé par des enfants. L'édifice a bénéficié d'une nouvelle restauration conduite par la mairie et l'association Spaniaco. Des travaux récompensés lors du *Concours des Rubans du Patrimoine* en 2007. Mentionnons également la présence d'un four banal construit dans le village d'Enoilhac. Restauré en 2010, le bâtiment recouvert en lauze a été remis en chauffe en 2025 à l'occasion des journées du patrimoine.
Les passionnés de patrimoine feront à coup sûr une halte à la gare du tacot implantée à la sortie du village. Située sur la ligne Tulle-Ussel, Espagnac était desservie au cours du XX[e] siècle par le tramway de la Corrèze. Un temps en concur-



Marie-Christine Faure, maire d'Espagnac.



Aux étangs de Taysse des Maisons flottent sur l'eau - © Malika Turin Corrèze tourisme



Une randonnée de plus de 13 km permet de remonter l'histoire du tacot.



La restauration de la Chapelle de Nirige a été récompensée par les Rubans du patrimoine.



Le château du Puy de Val a été bâti au XVe siècle sur un mamelon.

rence avec la voisine Saint-Paul, située à 1,5 km pour abriter la gare, Espagnac aurait été choisie par l'ingénieur en chef grâce aux beaux yeux d'une certaine Rosalie habitante d'Espagnac. De là serait née une hostilité entre les deux communes. Une légende reprise par Gilbert Cannes dans le livre consacré au transcorrézien.
Si le transcorrézien ne circule plus dans la campagne espagnacoise depuis 1959, la gare est toujours debout. À l'extérieur, un wagon positionné sur quelques mètres de rail et la citerne qui permettait de ravitailler le train témoignent de ce glorieux passé. Un passé qui va ressurgir de terre grâce à la municipalité qui souhaite transformer les lieux en un musée. « Sur place, le public pourra découvrir le matériel ferroviaire, des documents d'époques, des photographies », annonce la maire Marie-Christine Faure qui espère ouvrir cet espace dans les prochaines années.

Un parcours de géocaching sur les traces du tacot

En attendant, les passionnés d'histoire et de randonnée peuvent emprunter le circuit du tacot. Long de 11,5 km, tracé au départ de la gare, il permet de découvrir les vestiges du tacot mais aussi le patrimoine local et la vallée de la Saint-Bonnette. Le tacot support également d'un parcours de géocaching à réaliser à vélo ou à pied. En quête de Ziclou, le Poï'z des cyclistes, vous partez pour une aventure à vélo pleine de découvertes sur les traces de l'ancien train à vapeur. Les plus courageux s'aligneront sur les 20 km arpentant « Les hauts d'Espagnac ». « Par ailleurs, le village est idéalement placé sur le circuit des Trois Corrèze reliant Tulle à Clergoux. De nombreux autres circuits sont à découvrir en rejoignant l'association Rando Doustre basée à Espagnac qui vous emmènera à la découverte de ce pays de plateau, de collines et de vallons parsemés de nombreux étangs », lance l'édile.

Des maisons sur l'eau aux étangs de Taysse

À l'arrivée, une pause fraîcheur s'impose aux étangs de Taysse qui accueillent les touristes pour des séjours dans des maisons sur l'eau, des lodges, ou encore des tentes tipi. Les plus pressés feront une halte dans l'auberge du tacot, la bien nommée, stationnée au cœur de ce bourg rural de plus de 23 hectares qui abrite 400 âmes dont de nombreux agriculteurs. « Cette commune à la campagne située à 20 minutes de Tulle et dotée d'une école et d'une maison France Services séduits de jeunes couples », se félicite l'édile qui peut compter sur une armée de jeunes retraités investis dans les nombreuses associations locales faisant d'Espagnac une commune dynamique reconnue pour sa convivialité.

Thibaut FAUVERGUE

Un visage - Au Châteauret, on cultive l'amour pour la Corrèze et le cyclisme

ESPAGNAC - Tombés amoureux de la Corrèze en 2007, Samantha et James Parry ont décidé de partager leur passion pour le Pays vert et le cyclisme aux hôtes du monde entier en proposant des séjours vélo. En selle…



Après trois ans de travaux, James et Samantha ont pu ouvrir leurs chambres d'hôtes.

Le hasard fait parfois bien la chose. Bien décidée à fuir, le temps d'un week-end, la frénésie de la vie londonienne, la famille Parry s'est mise en quête d'un gîte pour passer un séjour à côté de Poitiers. « Finalement nous avons atterri, un peu plus loin…, en Haute-Corrèze, à Margerides », sourit Samantha Parry.
Un atterrissage approximatif synonyme de décollage vers une nouvelle vie pour Samantha, James et leurs deux enfants qui ont trouvé là l'occasion de tout plaquer. « Dès notre arrivée nous sommes tombés sous le charme de la Corrèze, de ses grands espaces, de ses paysages, de sa quiétude et surtout de ses routes pittoresques, terrain de jeu idéal pour la pratique du cyclisme, la passion de mon mari. Rien à voir avec notre style de vie en Angleterre rythmé par les embouteillages. De retour au Royaume-Uni nous avons démissionné de nos emplois d'architecte d'intérieur et d'analyste financier, vendu notre maison et nous nous sommes mis en quête d'une propriété en Corrèze afin d'y développer une offre touristique pour faire partager au monde entier notre amour pour notre département de cœur et le cyclisme. Ainsi est né le projet *Corrèze cycling* », retrace Samantha.



Des cyclistes du monde entier mettent le cap sur Espagnac.

Trois ans de travaux

C'est à Espagnac, un village authentique et idéalement situé à proximité de l'autoroute A89 et des gorges de la Dordogne et au bord de routes pittoresques que le couple a trouvé son paradis corrézien. Un ancien corps de ferme implanté au Chateauret que le couple a restauré avec goût. « Nous sommes autodidactes. Sur les conseils d'artisans locaux, James s'est transformé tour à tour en maçon, en couvreur pour restaurer et agrandir la bâtisse », explique la maîtresse de maison. Après trois ans de minutieux travaux, le couple inaugurait le domaine de deux hectares implanté à la campagne et équipé d'une piscine, d'un étang et de terrasses en bois. « Côté hébergements la bâtisse est divisée en deux parties. L'une nous est réservée et l'autre abrite cinq chambres d'hôtes et une grange avec plafond cathédrale et poutres apparentes d'origine », vante Samantha.

La Corrèze terrain de jeu idéal pour pratiquer le cyclisme

Un camp de base idéal à la pratique du cyclisme. « La Corrèze est un terrain de jeu idéal pour les passionnés de vélo. Il y en a pour tous les goûts et tous les mollets. Entre les circuits escarpés tracés dans les gorges de la Dordogne, sur le plateau de Millevaches ou les itinéraires plus tranquilles au bord des lacs des rivières et des forêts, le catalogue est dense », promet James Parry qui accompagne ses hôtes sur chacune des sorties agrémentées à chaque fois de pauses gourmandes dégustées dans des cafés ou restaurants partenaires. De retour au Châteauret, les cyclistes profitent des bons petits plats concoctés par la maîtresse de maison qui cuisine des produits locaux dont certains issus du potager familial.
Une offre qui séduit chaque année des dizaines de cyclistes ou de simples voyageurs venus des îles britanniques, d'Australie, de Nouvelle Zélande, d'Afrique du Sud. « Nous pouvons compter sur une clientèle d'habitués dont certains reviennent chaque année. Cette saison, les réservations débutent timidement à cause de la hausse du prix du carburant mais nous misons sur l'étape 100 % Corrèze pour redresser la barre », positive Samantha qui a fait d'Espagnac et de la France son nouveau port d'attache. « Même si mes racines sont outre manche. je me sens d'ici », confie l'Espagnacoise qui a demandé et obtenu la nationalité française et est investie au conseil municipal.

Thibaut FAUVERGUE

James et Samantha Parry le Châteauret 19150 Espagnac ; info@correzecycling.com ; 05.55.27.13.01.

Feux de forêt - Quatre-vingt-dix communes corréziennes classées en zone à risque

CORRÈZE - En matière d'incendie, mieux vaut prévenir que guérir. Pour ce faire, le préfet à classer 90 communes corréziennes « massifs à risque feux de forêts ». Dès lors le débroussaillage y est obligatoire et le préfet peut en interdire l'accès.

Demain, si le préfet le décide, il ne sera plus possible de se promener dans la forêt de Chasteaux, de Palazinges, de Turenne, d'Aubazine, de Sainte-Féréole, de Saint-Geniez-ô-Merle. Ces six communes comme 84 autres ont été classées par le préfet « massifs à risque feux de forêt ».
Un dispositif déjà en place depuis de nombreuses années dans les départements de l'Aude, des Alpes-Maritimes, du Vaucluse, du Var, des Landes ou encore de l'Hérault qui doit permettre de prévenir les incendies dans les massifs corréziens particulièrement exposés.



En cas de risque incendie élevé, l'accès à certains massifs corréziens pourra être interdit.

Obligation de débroussaillage

« En interdisant l'accès à ces zones on limite naturellement le risque feux de forêt. Et si incendie il y a, le travail des pompiers est facilité par l'absence du public », justifie le préfet qui peut désormais, en fonction du risque incendie et des forces de secours disponibles, décider d'interdire, par voie d'arrêté, l'accès à tel ou tel massif. « En cas de non-respect de ces consignes, les contrevenants s'exposeront à des amendes », prévient le représentant de l'état.
Une potentielle interdiction qui se conjugue à une obligation, pour les propriétaires concernés de débroussailler, dès l'automne, leur terrain. « Dans un premier temps nous ferons preuve de pédagogie, nous organiserons des ateliers de formation avant de mettre en place des amendes et d'offrir la possibilité aux maires de se substituer aux propriétaires qui ne rempliraient pas leurs obligations ».
Engagé sur le front des incendies, le préfet de la Corrèze a pris, dès le 16 juin, un arrêté pour réglementer l'usage du feu. Un nouveau cadre qui se veut plus lisible et organisé autour de deux périodes. La première, « période verte » court du 1er octobre au 14 février. Grâce à des conditions plus favorables, les usages du feu restent encadrés mais les conditions sont assouplies. Par exemple, il est possible de procéder, dans certaines conditions, au brûlage de déchets verts autres que ménager, d'utiliser des appareils de cuisson mobiles en dehors de l'enclos de l'habitation. Du 15 février au 30 septembre, le département passe en orange, période de vigilance renforcée. Dès lors, les restrictions sur le brûlage des végétaux et les feux en plein air s'appliquent avec davantage de rigueur. « En cas de risque incendie élevé, je peux placer le département en période rouge. Tous les usages du feu sont interdits, y compris les feux d'artifice », complète le Vincent Berton.

La prudence est de mise

Autant d'outils qui, espérons, permettront à la Corrèze d'être épargnée par les incendies. Après un printemps relativement calme, le département, malgré des conditions météo défavorables, n'a à ce jour pas connu d'incendie majeur – hormis un feu survenu sur une parcelle agricole. La prudence reste donc de mise. « Malgré les orages du week-end, la végétation est en état de sécheresse avancé ce qui est propice aux départs de feux », prévient le colonel des pompiers Guillaume Jean avant de rappeler tout un chacun à la prudence. « 90 % des incendies sont d'origines humaines et se déroulent dans 80 % à moins de 50 mètres d'une habitation ou d'une voirie. »

Thibaut FAUVERGUE

Retrouvez l'arrêté sur l'usage du feu sur le www.correze.gouv.fr.



Sécheresse - Premières opérations de citernage en Corrèze

CORRÈZE - À peine le mois de juillet entamé, la situation s'est tendue sur le plan de la sécheresse obligeant les autorités à mener des opérations de citernage en Xaintrie où un château d'eau a ainsi dû être réalimenté pour garantir l'approvisionnement en eau des foyers concernés. Sur les autres secteurs de la Corrèze les mesures de restrictions de l'usage de l'eau sont renforcées.

De l'eau qui arrive par camion. C'est le scénario qui s'est joué en milieu de semaine du côté de Sexcles où un château d'eau a ainsi dû être réalimenté pour garantir l'approvisionnement en eau des foyers concernés. Une situation qu'a déjà connue la Xaintrie blanche, mais jamais aussi tôt dans la saison. « Les secteurs d'Egletons et du plateau bortois sont eux aussi en tension », complète le préfet de la Corrèze.
En cause, une sécheresse exceptionnellement précoce qui se caractérise par un temps sec et très chaud qui sévit depuis plusieurs jours. « Les débits des cours d'eau poursuivent leur baisse, l'humidité des sols atteint des niveaux records bas, et le remplissage des ressources souterraines est très déficitaire. Météo-France prévoit des températures élevées ces prochains jours. Des orages pourraient survenir, néanmoins le cumul de précipitations estimé demeure très incertain », explique Vincent Berton.

Les mesures de restrictions gagnent du terrain

Une situation qui a incité le préfet à renforcer les mesures de restriction d'eau en Corrèze. Concrètement, les cinq zones, « Vienne amont », « Vézère cristalline amont », « Elle », « Logne » et « Dordogne karstique » passent en « alerte renforcée ». « Corrèze amont », « Corrèze aval », « Dordogne des grands barrages amont » et « Dordogne des grands barrages aval rive gauche » sont placées en « alerte ». Maintien de la vigilance pour « Vézère cristalline aval rive droite » et « Vézère cristalline aval rive gauche » ; maintien au niveau d'alerte de la zone « Couze » ; activation du plan de vigilance sur les deux zones « rivière Vézère » et « Auvézère ». Dès lors, les usagers des zones « Vienne amont », « Vézère cristalline amont », « Elle », « Logne », « Dordogne karstique », « Corrèze amont », « Corrèze aval », « Dordogne des grands barrages amont », « Dordogne des grands barrages aval rive gauche » et « Couze » doivent réduire leurs prélèvements en eau.
Ainsi, pour les zones passant en alerte renforcée, pour les particuliers : seul l'arrosage des jardins potagers reste autorisé à partir de 20h et jusque 8h, ainsi que deux nuits par semaine aux mêmes horaires.



Pour assurer l'accès à l'eau potable des opérations de citernage ont été menées en Xaintrie (photo d'illustration).

L'arrosage des arbres et arbustes de moins de 3 ans (l'arrosage des pelouses et massifs est interdit), le remplissage des piscines est interdit (sauf simple remise à niveau), le nettoyage des façades, toitures […] est interdit (sauf s'il est lié à des travaux)… Les prélèvements nécessaires à l'abreuvement des animaux ne sont pas concernés par les restrictions, ni les prélèvements pour l'irrigation effectués dans des retenues de stockage déconnectées du milieu hydrographique naturel. Autant de restrictions qui sont disponibles sur le site vigieau.gouv.fr et seront accessibles dès mardi 30 juin en saisissant une adresse postale ou en autorisant sa géolocalisation.

Canicule - Le système de soin en tension



Une nouvelle vague de chaleur est annoncée la semaine prochaine – © JR

CORRÈZE - Après l'épisode caniculaire qui a touché la région, l'ARS Nouvelle Aquitaine dresse, dans un communiqué, un premier bilan qui sera prochainement affiné. Un pic de 8 372 appels au SAMU a été enregistré le jeudi 25 juin, soit une hausse de 56 % par rapport à 2025. Le pic de passage aux urgences, pour un motif lié à la chaleur, a été enregistré le 25 juin avec 226 passages.

Comme dans beaucoup d'autres régions, la canicule prolongée en Nouvelle-Aquitaine a mis sous tension le système de soins, sans toutefois de signalement de situation critique, grâce à la mobilisation des établissements et des soignants. Afin de suivre au plus près l'évolution de la situation et de soutenir l'ensemble des acteurs de la région, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a activé sa cellule régionale d'appui au pilotage sanitaire (CRAPS) depuis le 24 juin. Celle-ci se réunit en continu et appuie en direct, via les délégations départementales de l'ARS, les établissements de l'ensemble de la région, en étroite coopération avec les préfectures et les différents niveaux de collectivités territoriales.

Le point de situation

Le suivi régulier de la situation des établissements fait apparaître au niveau régional un pic de 8 372 appels au SAMU qui a été enregistré le jeudi 25 juin, soit une hausse de 56 % par rapport à la même période en 2025 ; 31 828 passages aux urgences sur les 7 derniers jours, quasi stable par rapport à la même période de 2025, dont 1 021 pour pathologies liées à la chaleur (3,2 % des passages aux urgences, en baisse depuis le 25 juin 2026) qui entraînent davantage d'hospitalisations. Le pic de passage aux urgences, pour un motif lié à la chaleur, a été enregistré le 25 juin avec 226 passages. Les personnes âgées en provenance de leur domicile sont les principales touchées. À l'échelle de la région, depuis le début de l'épisode, le nombre maximal de plans blancs activés a atteint 21 établissements, tandis que le pic des plans bleus s'est élevé à 1 365 activations (sur 1 900 ESMS). La plupart de ces établissements sanitaires comme médico-sociaux restent très mobilisés malgré la baisse récente des températures.
Concernant les chiffres liés aux décès dus à la canicule : si une première estimation nationale par Santé publique France (SpF) de la surmortalité liée à cet épisode caniculaire a pu être diffusée, il n'est pas possible, à ce stade, pour l'ARS de décliner ces données à l'échelle départementale ou régionale. L'attribution des décès à un épisode de chaleur nécessite des analyses approfondies ainsi que le recueil et la consolidation de l'ensemble des données des certificats de décès. Les résultats seront disponibles une fois ces travaux finalisés.
Conformément aux annonces ministérielles, l'ARS se tiendra prête à répondre aux demandes de financement des établissements sanitaires et médico-sociaux qui ont dû s'équiper en urgence de petits matériels pour faire face à la canicule, dès que les procédures auront été précisées. Les établissements qui ne l'ont pas encore fait sont invités à procéder aux achats sans délai, afin d'anticiper une éventuelle prochaine vague de chaleur extrême.

Nouvelle épisode caniculaire en vue : adoptez les bons gestes

Une nouvelle période de canicule est annoncée : il est important de continuer à adopter les bons réflexes pour se protéger et protéger ses proches.

Retrouvez des conseils pratiques, des gestes et astuces pour mieux vivre avec la chaleur sur le site Vivre avec la chaleur de Santé publique France.

En bref

Des pompiers corréziens en renfort dans l'Hérault

Afin de prêter main forte aux pompiers héraultais en lutte contre des incendies qui ravagent depuis mercredi le département, neuf pompiers corréziens et trois véhicules ont pris mercredi soir la direction du sud.

Grand prix du patrimoine et du tourisme local : votez Collonges !

La Fondation du patrimoine et Airbnb ont annoncé l'ouverture du vote au public de la 3e édition du Grand prix du patrimoine et tourisme local. Douze projets de restauration et de valorisation sont en lice, parmi lesquels l'église Saint-Pierre de Collonges-la-Rouge et ses 300 000 visiteurs annuels. Pour Michel Charlot, maire de Collonges-la-Rouge : « L'église de Collonges est un véritable phare pour le tourisme en Limousin et en vallée de la Dordogne. Un caractère d'urgence absolue s'est récemment déclaré dans ce chœur de l'église. Les parements de voûte s'effritent et tombent sur le sol. Pour lancer de grands travaux de restauration avec tous les passionnés de notre patrimoine, nous comptons sur vous pour cliquer et faire cliquer en notre faveur pour gagner ce prix ».
Le grand public est invité à voter en ligne jusqu'au 28 juin inclus. Les trois sites qui auront obtenu le plus de voix seront dévoilés début juillet et recevront un 1er prix de 150 000 €, un 2e prix de 125 000 € et un 3e prix de 100 000 €.
Pour voter, il suffit de se rendre sur le site de la Fondation du patrimoine : https://www.fondation-patrimoine.org/campagnes/grand-prix-patrimoine-tourisme-local-2026.

Chaleur - Les brumisateurs indésirables à l'hôpital de Tulle ?

TULLE - Coup de chaud sur le troisième étage de site du Chandou où les patients en soins de suite et de réadaptation gériatrique et une partie du personnel ont vu rouge en apprenant que la direction avait supprimé des brumisateurs prétextant que ce n'était pas à l'hôpital de fournir ce matériel. Une situation ubuesque dénoncée par une partie de l'équipe.

Comme dans de nombreux hôpitaux, les résidents hospitalisés dans le service de soins de suite et de réadaptation gériatrique du Chandou à Tulle ont dû rivaliser d'ingéniosité pour faire face à la canicule de la semaine dernière qui n'a pas épargné la préfecture corrézienne. Malgré les ventilateurs récemment installés dans les chambres du troisième et dernier étage de l'établissement, qui abrite le service de soins de suite et de réadaptation destinée majoritairement aux seniors, la température a allègrement dépassé les 30°C. Alors, quand le personnel a distribué quelques brumisateurs aux patients, une vague de fraîcheur s'est répandue sur le service.

Un bien-être pour le patient

« Conjuguée à la ventilation, ces brumisateurs permettent de se rafraîchir et ainsi de lutter contre la déshydratation tout en prodiguant du bien-être aux patients », analyse Pierre Chausson, médecin au sein du service.
Afin de doter l'ensemble des patients et d'atténuer ainsi les effets de la chaleur sur leur organisme, le docteur a donc commandé, avec l'aval de la direction, des bombonnes supplémentaires. « Deux jours après la distribution du matériel, alors que la canicule atteignait son pic, la direction a décidé de supprimer les brumisateurs prétextant que ce n'était pas à l'établissement de fournir ce matériel », s'insurge le praticien. Incompréhension du personnel mais également des résidents qui se sont vus retirer les fameux sprays. Dès lors, il appartiendra aux familles de fournir ces brumisateurs.

La direction réagit

Contacté, le cadre du service nous a confié ne pas être au courant de cette pratique. C'est donc la direction qui a pris la parole. « Les brumisateurs sont mis à disposition des équipes soignantes qui les utilisent aussi souvent que nécessaire afin de garantir une prise en soin adaptée. Ils sont conservés au réfrigérateur afin de renforcer leur effet rafraichissant. Par ailleurs, les familles qui le souhaitent peuvent mettre un brumisateur à la disposition de leur proche hospitalisé. De plus, notre établissement a déployé plusieurs mesures de prévention face aux fortes chaleurs : des pièces rafraichies sont à disposition des patients qui le souhaitent, chaque chambre est équipée d'un ventilateur, en complément des autres dispositions prévues dans le cadre du plan canicule. Nous tenons à rappeler que la sécurité, le confort et le bien-être des patients demeurent notre priorité ».



La direction a décidé de supprimer les brumisateurs un temps mis à disposition des résidents du Chandou – Photo générée par l'intelligence artificielle.

Thibaut FAUVERGUE



Gare de Tulle - Nouvelle menace de fermeture pour le guichet SNCF

TULLE - Afin de s'opposer à la nouvelle menace qui plane sur le guichet de la gare SNCF de Tulle, le maire de la ville préfectorale, Laurent Melin, entouré d'élus communautaires et du président du Département, Pascal Coste, a lancé ce jeudi 25 juin, un appel à la mobilisation.

Placé sur la voie de garage par la SNCF en décembre dernier, le créneau d'ouverture du guichet de la gare de Tulle avait finalement été maintenu ouvert le samedi matin, à titre expérimental, grâce à la mobilisation du maire de Tulle, Bernard Combes, et de syndicats de cheminots.

Une décision autoritaire, paradoxale

Un sursis de courte durée, puisque quelques semaines après son élection à la tête de la préfecture corrézienne, Laurent Melin recevait un courrier signé des représentants de la SNCF l'informant que cette expérimentation prendrait fin le 30 juin, et que le rideau serait baissé définitivement le samedi. Une fermeture qui sonnerait comme une triste première dans une préfecture.
« Une décision autoritaire », inacceptable pour l'édile qui s'est opposé à cette fermeture et a pris dès le 24 juin une motion, votée à l'unanimité par le conseil municipal pour dénoncer cette attaque faite aux territoires ruraux et rappeler son « attachement à la présence humaine au sein de la gare de Tulle et au maintien d'un service public ferroviaire de proximité ».



Bien décidés de ne pas rester à quai, les élus sont mobilisés contre la fermeture du guichet de la gare de Tulle le samedi.

Une nécessaire présence humaine

Dès le lendemain, Laurent Melin, écharpe tricolore en bandoulière, entouré de quatre maires de Tulle agglo et de Pascal Coste, dénonçait haut et fort devant la presse locale son attachement à un service humain. Si un automate permet aux voyageurs d'obtenir un titre de transport, il ne répond pas, selon les élus, au besoin concret d'information et d'accompagnement de certains, quand d'autres, peu familiers des outils numériques, renoncent finalement à utiliser ce moyen de transport. « Cette nécessaire présence humaine participe également à la qualité de l'accueil des voyageurs et à l'attractivité de notre territoire », insiste Laurent Melin.

Une décision politique selon Pascal Coste

Une décision qualifiée d'anormale par Francis Deveix, maire de Saint-Martial-de-Gimel : « Il s'agit là d'un nouveau bâton mis dans les roues de courageux utilisateurs du train. La perte de ce service accentue l'isolement de nos aînés, peu à l'aise avec les outils numériques ». À l'unisson, les élus présents pointent un choix paradoxal qui va à l'encontre de la volonté de tous de développer les mobilités douces et durables.
« Cette fermeture serait d'autant plus incompréhensible que la gare est appelée à renforcer son rôle de pôle de services publics, avec l'installation prochaine des agents de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), confortant ainsi sa vocation de lieu d'accueil et de proximité au service des habitants », argumente l'édile de Tulle, quand Alain Penot voit dans cette fermeture une menace pour l'emploi et donc pour l'attractivité de Tulle.
Présent sur place, Pascal Coste voit dans cette fermeture une décision politique : « Ce qui était possible il y a six mois pour Bernard Combes, ne le serait plus pour Laurent Melin ? C'est inadmissible. Plus globalement, à l'heure où l'on enregistre une augmentation de la fréquentation des TER, il faut tout mettre en œuvre pour accueillir de manière complémentaire tous les profils d'usagers. Ce guichet y contribue ».

> *« Nous continuerons à nous battre*

Pour Laurent Melin, tout est donc justifié pour demander le maintien de l'ouverture du guichet le samedi. « Nous avons obtenu une prolongation de l'expérimentation. Mais ce n'est pas satisfaisant. Il faut garder ce service de manière pérenne. J'invite donc les usagers à se rendre massivement au guichet le samedi matin ».

Thibaut FAUVERGUE

En bref

Un billet jumelé pour cet été Canoë & Jardins

Cette année, *les Jardins de Colette* et la base sports loisirs Vézère proposent un billet jumelé qui combine une descente en canoë de 8 km sur la Vézère et une entrée aux *Jardins de Colette*. Une offre unique pour découvrir deux pépites locales, situées sur des communes proches, en une seule réservation et à un tarif avantageux : 23€ pour les adultes et 18€ pour les enfants (de 6 à 18 ans). Deux expériences locales familiales ! Le billet *Canoë & Jardins* comprend une descente en canoë de 8 km entre Le Saillant et Saint-Viance, pour découvrir ce que cache la Vézère entre ces deux villages. Un accès aux *Jardins de Colette,* un écrin de verdure inspiré par l'univers de l'écrivaine, ouvert jusqu'au 1er novembre. Les activités peuvent être réalisées le même jour ou à des dates différentes, selon vos envies. Pour cela, réservez en ligne votre billet jumelé sur le site de la base sports loisirs Vézère : base-vezere.com ou des *Jardins de Colette* : lesjardinsdecolette.com. Contactez la réception avant votre venue au 05.55.84.73.54 pour réserver votre bateau et connaitre les conditions de navigation (météo, niveau d'eau). Présentez votre réservation à l'accueil de la base et des Jardins le jour où vous avez choisi de faire les activités : les équipes sur place vous remettront une contremarque. Juin & Septembre : du mardi au dimanche de 10h à 18h/ Juillet & Août : tous les jours de 10h à 19h/Octobre : du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook LA VIE CORRÉZIENNE

Urbanisme - L'aire de covoiturage de Cana à Ussac voit plus grand

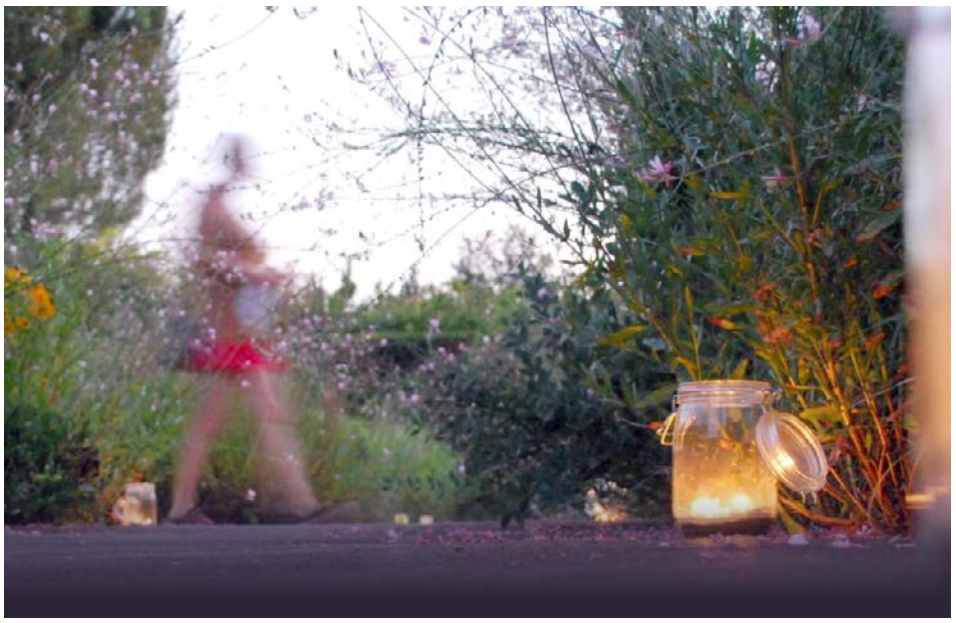
Connue pour être l'une des aires de covoiturage les plus utilisées en Corrèze, l'aire de Cana, à Ussac, a été confortée avec la création de 48 places supplémentaires en complément des 41 places existantes. Mise en service ce lundi 29 juin, cette extension vient renforcer le maillage en aire de covoiturage de la Corrèze et s'inscrit dans le programme *Corrèze Transition Écologique* du Département.
L'extension de l'aire de Cana a consisté en l'aménagement d'un espace à l'arrière de l'aire existante, en proximité immédiate de la RD901 et des autoroutes A20 et A89. La circulation sur l'extension se fera en sens unique et une importance a été apportée à la végétalisation de la nouvelle zone avec la conservation des arbres existants et la plantation d'arbres supplémentaires. Ces travaux, réalisés par l'entreprise NGE Routes, ont débuté courant mai pour un montant total de 120 000 euros.
Avec cet agrandissement, 672 places sont désormais disponibles pour les usagers dans les vingt-quatre aires que comporte la Corrèze.



Près de sept cents places sont disponibles en Corrèze.

Évènement - Les Jardins de Colette replongent dans les Années folles

VARETZ - Cet été, les Jardins de Colette invitent les visiteurs à remonter le temps jusqu'aux années 1920. Entre enquête grandeur nature, ambiance rétro et concerts en plein air, ces nocturnes promettent une immersion unique dans l'univers de l'écrivaine, à l'époque où elle séjournait au château de Castel-Novel.



Les volontaires sont invités à se déguiser.

Les Jardins de Colette proposent cet été – les 22 et 29 juillet et les 5 et 12 août – plusieurs soirées immersives placées sous le signe des Années folles. L'occasion de franchir les portes du parc et de plonger dans l'atmosphère des années 1920, lorsque Colette vivait au château de Castel-Novel. Pour parfaire l'expérience, les visiteurs sont invités à revêtir leurs plus belles tenues d'époque avant de profiter des animations et des concerts programmés tout au long de la soirée.

Un Cluedo géant avec la Gaillard Académie

« Bienvenue en 1923. Vous êtes invités dans les jardins de la célèbre écrivaine Colette pour une fête de fiançailles très attendue lorsqu'un corps est soudainement retrouvé sans vie. Le problème ? Personne ne le connaît sous la même identité. Qui a pu l'assassiner ? Avec quelle arme ? Mais surtout, qui est-il ? À vous d'enquêter dans les jardins à la rencontre des suspects et des indices laissés sur place. Nous avons besoin de vous, la fête attendra ! »
Cette enquête grandeur nature, d'une durée d'environ 1h30, mêlera énigmes et mystères à résoudre. Les créneaux de départ sont proposés de 18h30 à 20h30, dernière entrée. Les Jardins de Colette resteront ouverts jusqu'à 23h.

Les visiteurs qui le souhaitent pourront également profiter de l'ambiance des Années folles et des concerts sans participer à l'enquête, en bénéficiant du tarif « animations ».

Une programmation musicale chaque mercredi

Les concerts se dérouleront de 20h à 21h30 :
- **22 juillet : La Bavarde (jazz et chansons françaises)**
- **29 juillet : Spike Up (afro-pop, soul et jazz)**
- **5 août : Karima et Olivier (pop et jazz métissés)**
- **12 août : Sweetie Swing (swing et jazz)**

Pour une immersion complète, les organisateurs conseillent aux participants de se munir d'une lampe de poche et, pourquoi pas, de venir costumés dans l'esprit des années 1920. Le salon de thé restera ouvert durant les soirées et proposera boissons, glaces et autres gourmandises. Il sera également possible de pique-niquer sur place.

Réservation obligatoire au 05.55.86.75.35. Tarifs (Cluedo de 1h30 et concert inclus) : adulte : 22 € ; tarif réduit : 20 € ; tarif partenaire : 19 € ; enfant de 3 à 17 ans : 12,50 € ; enfant de moins de 3 ans : gratuit ; famille nombreuse (2 adultes et 3 enfants payants) : 69 €.

Varetz - La commanderie de Mons s'ouvre au public



Jusqu'en 2023, la commanderie n'était ouvert à aucune visite.

La commanderie de Mons, à Varetz, fut occupée par les Templiers du XII^e au début du XIV^e siècle, puis par les chevaliers Hospitaliers de l'Ordre de Malte jusqu'à la Révolution. Vendu comme bien national à la Révolution, le domaine est devenu propriété privée et a appartenu à plusieurs familles successives. Il n'était, jusqu'en 2023, ouvert à aucune visite.
Découvrir ces lieux constitue donc une opportunité inédite, rendue possible grâce aux autorisations accordées par la propriétaire. L'occasion se présente donc les samedis 4, 18 et 25 juillet, ainsi que les samedis 1er, 8, 15 et 29 août à 11h. Pour une visite commentée d'environ 1h30.
L'accueil se tient dans le parc de la commanderie. La visite propose une introduction à l'histoire des ordres religieux militaires (Templiers et Hospitaliers), un récit autour de la fontaine miraculeuse, ainsi qu'une présentation de l'organisation d'une commanderie, de sa façade et de ses blasons, et une évocation des parties aujourd'hui disparues. La visite se poursuit à l'intérieur : grande cheminée, chambre du commandeur, caves. Un descriptif des pierres gravées et blasonnées complète la découverte, accompagné de l'iconographie propre aux ordres militaires.

Réservation obligatoire contre encaissement à l'accueil de l'office de tourisme ou sur brive-tourisme.com. Quinze personnes maximum. Pas de vente sur place. Renseignements : 05.55.24.08.80.

Balades Secrètes - Pour découvrir en profondeur les communes du département



Près de cent cinquante randonneurs se retrouvent sur les sentiers des Balades Secrètes – © Malika Turin - Corrèze Tourisme

Jeudi 25 juin dernier, la présentation de la 18e saison des Balades Secrètes en Corrèze s'est tenue à Moustier-Ventadour, commune qui accueillera l'une des étapes de cette nouvelle saison le lundi 17 août. Cette étape se réalisera autour du thème : « Sur les traces des troubadours ».
Depuis sa création, les Balades Secrètes invitent tout public, que ce soit des Corréziens, touristes, amateurs de randonnées ou débutant, à porter un nouveau regard sur les communes du département. Entre patrimoine, paysages, anecdotes locales, animations et convivialité, chaque balade propose une immersion originale dans l'histoire et l'identité des territoires corréziens.
Après une saison 2025 marquée par une belle fréquentation – 150 participants par balade en moyenne –, le Département reconduit ce format cette année. Le principe reste le même : des circuits accessibles, de 7 à 9 kilomètres, encadrés et pensés pour un public familial, touristique ou simplement curieux de découvrir la Corrèze autrement. Chaque commune participante propose une ou plusieurs animations en lien avec son patrimoine culturel, historique, naturel ou local.
Ces haltes thématiques donnent tout leur sens au nom des Balades Secrètes : il ne s'agit donc pas seulement de marcher, mais de découvrir ce que les villages corréziens ont de plus singulier à raconter. La convivialité demeure également au cœur du dispositif, avec un accueil café, un ravitaillement à mi-parcours et un moment de partage à l'arrivée, valorisant notamment les produits locaux et l'esprit Origine Corrèze.
Les inscriptions se font sur place, le jour de chaque balade, auprès de Profession Sport Limousin, de 8h15 à 8h45. Le départ sera donné à 9h. La participation est de 3 € par personne - gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.
Les organisateurs se réservent la possibilité d'annuler ou de modifier une balade en cas de conditions météorologiques défavorables ou pour tout motif de sécurité. Renseignements : www.correze.fr/balades-secretes.

Équipement conseillé : chaussures adaptées, eau, protection solaire, en-cas.

DOUZE RENDEZ-VOUS SONT FIXÉS

- **Samedi 11 juillet à Saint-Sylvain.**
- **Vendredi 17 juillet à Chabrignac.**
- **Dimanche 19 juillet à Lagraulière.**
- **Mardi 21 juillet à Queyssac-les-Vignes.**
- **Vendredi 24 juillet à Mercoeur.**
- **Mardi 28 juillet à Goulles.**
- **Mercredi 5 août à Sornac.**
- **Lundi 10 août à Soursac.**
- **Mercredi 12 août à Valiergues.**
- **Lundi 17 août à Moustier-Ventadour.**
- **Jeudi 20 août à Voutezac.**
- **Mardi 25 août à Affieux.**

Sortie - Au contact de la nature



Des petit amoureux de la nature.

À l'occasion de l'exposition « Nature » et en pleine saison des naissances, la fédération départementale des chasseurs de la Corrèze propose une sortie découverte : « Naissance des grands mammifères », consacrée aux jeunes grands mammifères de nos forêts et campagnes, samedi 4 juillet de 14h à 16h à Sédières.
Cette balade immersive sera l'occasion d'observer la nature de près, de mieux comprendre le comportement de ces espèces emblématiques et d'en apprendre davantage sur la richesse de la biodiversité corrézienne.

Gratuit. Renseignements : 05.44.41.90.70.

Animation - Un été grandeur nature au domaine de Sédières



Le château de Sédières, un écrin de nature préservée.

Jusqu'au 30 septembre, le château de Sédières invite le public à vivre une saison estivale placée sous le signe de la nature, de la culture et des émotions partagées. Dans cet écrin préservé où se mêlent forêts, étangs et patrimoine Renaissance, la nature devient le véritable fil conducteur de la programmation. Une exposition proposée à la fois en intérieur et en extérieur marquera cette saison. Elle est intitulée *Nature* et propose une immersion artistique et sensorielle autour du vivant dans le château avec les artistes Kendra Haste et Pierre-Luc Poujol. Dans le parc, en collaboration avec l'association *Egletons Photo Nature*, la faune corrézienne est mise à l'honneur à travers les regards de photographes naturalistes. Tout au long de l'été, le domaine vibrera également au rythme d'apéro-concerts, spectacles jeune public, animations, balades nature et activités de pleine nature : randonnée, VTT, Terra Aventura, tyrolienne, tir à l'arc… sans oublier les pauses gourmandes et les moments de détente dans un cadre exceptionnel. Pensée pour tous les publics, cette programmation invite chacun à ralentir, explorer et se reconnecter à l'essentiel, le temps d'un été à Sédières.

Plus de renseignements : 05.44.41.90.70 - www.correze.fr/domaine_sedieres.



Culture - Les sapeurs-pompiers corréziens sous le feu des projecteurs

TULLE - Vendredi 26 juin, le vernissage de l'exposition « Sapeurs-pompiers de la Corrèze » a été réalisé aux archives départementales de la Corrèze en la présence de Philippe Lescure, conseiller départemental délégué à la culture, de Laurent Darthou, président du conseil d'administration du Sdis, et de plusieurs chefs de centres d'incendie et de secours.



L'exposition retrace l'évolution des « soldats du feu ».

En Corrèze, terre de reliefs, de forêts et de vallées, terre de hameaux et de routes parfois lointaines, l'urgence n'a jamais été une abstraction. Ici, la solidarité s'est longtemps organisée en proximité : dans les villages, on s'alarmait au tocsin, on formait des chaînes humaines armées de seaux d'eau, on luttait avec les moyens du bord contre les incendies qui, en quelques instants, pouvaient tout ravager. C'est cette mémoire collective, faite d'efforts partagés et de courage discret, que l'exposition *Sapeurs-pompiers de la Corrèze*, aux archives départementales de la Corrèze jusqu'au 31 décembre, vient raviver.
L'histoire des sapeurs-pompiers corréziens est riche et complexe, structurée par des générations d'engagement, d'altruisme et de sacrifice, mais aussi par une lente montée en compétences, une organisation progressivement consolidée, et des progrès techniques décisifs qu'il s'agisse des pompes à bras à la fin du XVIII[e] siècle ou des motopompes modernes généralisées au XX[e] siècle.
Des premières formes de secours organisées dans les campagnes, au Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de la Corrèze tel que nous le connaissons aujourd'hui, l'institution n'a jamais cessé d'évoluer, de se renforcer et de s'adapter aux besoins de la population.
Bien au-delà de leur lutte originelle contre les flammes, les « soldats du feu » ont vu leur champ d'action considérablement s'élargir.
Volontaires ou professionnels, ces héros des temps modernes bravant les dangers au péril de leur vie sont devenus des interlocuteurs et des intervenants incontournables, qualifiés pour gérer de très nombreuses situations de crise et d'urgence de notre quotidien : secours aux personnes, accidents corporels ou de la route, risques naturels, chimiques ou électriques, etc.
À travers cette exposition, les archives et le Département de la Corrèze ont souhaité rendre hommage à celles et ceux qui répondent présents chaque fois que survient l'urgence.

Entrée libre et gratuite. Du 24 juin au 31 décembre. Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi : 8h30-17h ; le vendredi : 8h30-16h30.

Prix littéraires - Les jurys connaissent leur programme de lecture estivale

Les sélections des Prix des lecteurs de la Ville de Brive et Tu l'as lu ? – Crédit Agricole Centre France sont désormais connues. Les différents jurys ont désormais tout l'été pour lire les livres sélectionnés, afin de déterminer les lauréats à la rentrée.
Les lauréats de ces deux grands prix, remis à Brive, sont choisis par un jury de lecteurs : jury jeunes (collégiens et lycéens) pour le Prix Tu l'as lu ? et jury adulte, inscrit à la médiathèque, pour le Prix des lecteurs de la Ville de Brive.
Côté prix des lecteurs de la Ville de Brive qui récompense une nouvelle voix de la littérature, des premiers romans rejoignent naturellement la sélection dans des genres aussi variés que le fantastique, l'épistolaire ou le récit de vie. Quant aux thèmes, ils sont très variés et croisent le survivalisme, l'amour, le féminisme ou la quête de soi.
L'éventail est tout aussi large côté jeunesse et s'étend de la romance au roman gothique, en passant par l'aventure, l'anticipation, la fantasy et le thriller psychologique. L'intelligence artificielle est sans surprise au cœur de nombreux ouvrages, de même que le harcèlement scolaire et la santé mentale mais les thématiques croisent également l'histoire avec la montée du fascisme ou la botanique avec le pouvoir des plantes.
Les lauréats de ces prix seront connus à la rentrée et invités à Brive dans le cadre de la 44[e] Foire du livre de Brive.

La sélection Prix des lecteurs de la Ville de Brive

- Audrey Alwett – *Sainte Emmerderesse* – Héloïse d'Ormesson
- Hugo Boris – *Regarde-moi tomber, mon amour* – L'Iconoclaste
- Fabrice Colin – *Sept jours* – Calmann Lévy
- Geneviève Damas – *Trace* – Grasset
- Mathilde Desaché – *Le sigisbée* – Finitude
- Antonin Feurté – *Lâcher les chiens* - Paulsen
- Simonetta Greggio – *Le souffle de la forêt : sur les traces de Simona Kossak* – Arthaud
- Christopher Laquieze – *La rosa perdida* – JC Lattès
- Charlotte Montserrat – *Le livre de Sève* – Le Tripode
- Antonin Varenne – *Le fils de l'aigle* – Gallimard



Les membres du jury ont tout l'été pour lire les livres sélectionnés – © Ville de Brive

Prix Tu l'as lu ?

Chez les 12/14 ans :
- Alice Doublier - *Le secret de l'herboriste* – Slalom
- Jean-Philippe Blondel - *Les périphériques* – Gallimard jeunesse
- Mary Orchard - *Metamorphosis* – Casterman
- Jean-Michel Payet - *L'aventure étonnante (et même franchement époustouflante) d'Adélaïde Barbencieux en Chine* – L'École des loisirs
- Eve Renard - *Tes mots sur les murs* - Rageot
- Maxime Girardeau – *Tout ce que tu n'as pas dit* – Milan jeunesse

Chez les 15/17 ans :
- Gaël Aymon - *Soleils fantômes* – Nathan jeunesse
- Rachel Corenblit - *Troisième chance* – Nathan jeunesse
- Maëlle Desard - *Infiltrée dans la Cupidon Squad : quand l'amour tire à flèche réelle* – Rageot
- Clémence Forest - *La maison aux roses immortelles* – Flammarion jeunesse
- Mathilde de Lagausie - *Walter Cobb : nos chemins d'or et de poussière* – Le Rouergue
- Chloé Lume - *Tout ce que je ne sais pas* – Sarbacane

CA Brive - Le début de l'ère Patat

BRIVE - Nouveau visage du CA Brive, Grégory Patat a officiellement pris ses fonctions ce 1er juillet. Le technicien gersois a dévoilé les grandes lignes de son projet lors de la reprise de l'entraînement.



Après trois saisons avec l'Aviron bayonnais, Grégory Patat a rejoint Brive depuis quelques semaines – © JR

En tant qu'adversaire, Grégory Patat ne gardait pas forcément les meilleurs souvenirs de la Corrèze. Comprenez, évidemment, les guerres de tranchées que le CA Brive imposait régulièrement aux visiteurs. « Il y a une identité forte ici, un passé et une vraie ferveur. C'est un club qui génère beaucoup de passion et qui ne m'a jamais laissé insensible. »
Officiellement entraîneur des Coujoux depuis ce 1er juillet, l'enfant du Gers — encore, oui — n'a pas perdu de temps. Installé en Corrèze depuis plusieurs semaines déjà, Grégory Patat a réuni les membres de son staff pour un séminaire, les lundi 29 et mardi 30 juin. « Durant ces deux jours, nous avons pu nous reconnecter et apprendre à nous connaître », glisse-t-il.

Les premiers chambrages avec Fabien Fortassin

Parmi eux, Fabien Fortassin découvre lui aussi le quotidien briviste. Recruté à la demande de Grégory Patat, l'ancien manager de Valence-Romans a démontré qu'il savait faire pratiquer un rugby aussi séduisant qu'efficace. « Avec Fabien, nous sommes issus quasiment du même territoire, mais nous ne nous connaissions pas vraiment. Quand il était joueur à La Rochelle, Patrice Collazo m'avait dit : "Il fera un grand entraîneur", tant il avait une lecture claire de la stratégie. J'ai vu le jeu qu'il a mis en place dans les clubs qu'il a dirigés, et nous sommes totalement alignés sur cette vision. »
Le nouveau tandem fort du CA Brive n'était pourtant pas tout à fait sur la même longueur d'onde le 13 mai dernier. Dans un entretien accordé à *ICI Drôme Ardèche*, Fabien Fortassin avait déclaré : « Je ne pars pas à Brive pour être entraîneur des trois-quarts. On m'a proposé d'être l'architecte du rugby ».
Une sortie qui lui a valu quelques chambrages de ses nouveaux collègues. « Il a pris quelques pièces, rigole Grégory Patat. Sur le groupe WhatsApp du staff, on a désormais une belle photo de lui en architecte ! »

Contacté par le CAB après dix jours de vacances

Cette ambiance bon enfant avait manqué au Gersois, dont l'aventure à Bayonne, après trois saisons et demie, s'était terminée en eau de boudin. « Je suis passé par une période d'introspection. » Une parenthèse finalement de courte durée. « Brive m'a sollicité après dix jours de vacances, sourit-il. Le terrain me manquait et le projet du CAB me parlait. » Dans sa nouvelle tenue noire et blanche, il a dirigé ce mercredi sa première séance avec son groupe. « Ils ont été sages aujourd'hui, ils n'ont pas bougé », plaisante-t-il. Un effectif qu'il découvre progressivement et qui ne devrait plus évoluer. « Le recrutement est bouclé », annonce-t-il.
Le groupe sera donc plus restreint, conformément à la philosophie de l'ancien troisième-ligne. « Je n'aime pas avoir des effectifs trop importants. Par essence, un joueur veut être sur le terrain et performer. Pour cela, il faut jouer. »
Un effectif moins fourni, mais davantage construit autour de la prometteuse jeunesse briviste. « Nous allons les intégrer afin qu'ils apportent de la fraîcheur et, j'espère, qu'ils stimulent les professionnels. En dehors de la première ligne, j'apprécie que les jeunes soient troisièmes dans la hiérarchie à leur poste. Par définition, ils sont motivés, ils ont les dents qui rayent le parquet et ne sont pas blessés. À valeur égale, ce sont eux qui joueront. »

> *« J'apprécie que les jeunes soient troisièmes dans la hiérarchie à leur poste...*

Le technicien compte s'appuyer sur cette fougue, mais aussi sur la puissance du paquet d'avants briviste. Avec la volonté affichée de proposer un rugby moins stéréotypé. « Le jeu commence devant, analyse Grégory Patat. Mais il ne faut pas dépendre d'un seul secteur. Nous devrons être plus complets et plus performants. »
Autour de valeurs comme le plaisir, la souffrance et la résilience, le Gersois affiche ses ambitions. Il compte installer rapidement Brive parmi les candidats crédibles au Top 6 afin de « créer quelque chose dans le money time ».

Un retour à Bugeat et deux matchs prévus

Avant d'en arriver là, les joueurs ont retrouvé le ballon ce jeudi 2 juillet. Exit les stages en altitude, Grégory Patat veut avant tout jouer au rugby. « La randonnée pour créer de la cohésion, je n'y crois pas. Boire des coups, ce n'est pas de la cohésion, c'est du partage. La cohésion se construira par le rugby, et c'est primordial. »
Après une longue coupure, les Brivistes entament huit semaines de préparation mêlant travail physique et jeu. Le groupe effectuera également un passage par le site de Bugeat avant de disputer deux matchs face à Colomiers et au Racing 92, puis de retrouver, pour une quatrième saison consécutive, les terrains de Pro D2.

Jules ROMAN

En vente chez votre MARCHAND DE JOURNAUX

DES RENCONTRES QUI FONT *VIBRER* NOTRE TERRITOIRE



LES THÈMES CÔTÉ CORRÈZE

DÉCOUVERTE : Esprit vagabond, curiosité sans limite

TERROIR : Goûter la Corrèze, pays d'artisans et de saveurs

PATRIMOINE : Mémoire vivante et savoir-faire en mouvement

CULTURE : L'énergie créative d'un territoire



ET AUSSI EN PUY-DE-DÔME

DÉCOUVERTE : Sauvage et vivante, l'âme du Puy-de-Dôme

ARTISANAT : Héritiers et créateurs de matière

SAVOIR-FAIRE : L'art du goût et du feu

PASSION : L'énergie pure des volcans humains

Retrouvez-le près de chez vous : laviecorrezienne.fr

9.80 €

MAGAZINE CO-RÉALISÉ PAR La Vie Corrézienne & Hebdo

NAISSANCES

BRIVE-LA-GAILLARDE

19 JUIN
› Youssef Belkhiria, de Ridha Belkhiria et Rihab Galoul.

CLERMONT-FERRAND (63)

25 JUIN
› Esther Robert, de Laurine Robert.

LA CHAPELLE-AUX-BROCS

25 JUIN
› Raphaël, Adrien, Sébastien Chatelain Salgues, de Jérémy Chatelain et Camille Salgues.

LAGRAULIÈRE

30 JUIN
› Elio Niang, de Charles-Amar Niang et Nina Daubec.

MALEMORT

28 JUIN
› Éxupérie, Christelle, Roselyne, Marie Salmon, d'Édouard Salmon et Eugénie Bléchet.

OBJAT

22 JUIN
› Maho Semren, de Morgan Semren et Mélissa Chastanet.

26 JUIN
› Ambre, Agathe Madupuy, d'Arnaud Madupuy et Céline Durand.

SAINT-CERNIN-DE-LARCHE

23 JUIN
› Coline, Olympe Gestes Mora, de Quentin Gestes et Mélanie Mora.

SAINT-YRIEIX-LE-DÉJALAT

25 JUIN
› Alice Juliand Malagnoux, de Joris Juliand et Laure Malagnoux.

SALIGNAC-EYVIGUES (24)

27 JUIN
› Elyonn, Maurice, Georges, Jean-Marie Coisne, de Mathieu Coisne et Alice Stievenard.

SEILHAC

29 JUIN
› Luna Dulac, de Julien Dulac et Cléa Pacherie.

TERRASSON-LAVILLEDIEU (24)

26 JUIN
› Aurélia, Maya Conde, de Djiba Conde et Zoulayhah Youssouf.

TULLE

29 JUIN
› Izaak, François, Jean Gravier, de Laurent Gravier et Qian Wang.

MARIAGES

BRIVE-LA-GAILLARDE

25 JUIN
› Xavier Baptiste Pouyadoux et Hélène Lachaud.

DÉCÈS

ARNAC-POMPADOUR

28 FÉVRIER
› Georgette Marie Yardin, épouse René Gille, 93 ans.

BEAULIEU-SUR-DORDOGNE

29 JUIN
› Annie Françoise Lesaffre, veuve Melvin Bruches, 82 ans.

BORT-LES-ORGUES

26 JUIN
› René Benguigui, 67 ans.

BRIVE-LA-GAILLARDE

22 JUIN
› Bernard, Pierre Sobel, veuf Monique Bouyer, 79 ans.

23 JUIN
› Jean Gaston Sarrut, veuf Lucienne Peys, 92 ans.
› Antoine Marques, 62 ans.
› René, Pierre, Jacques, Raoul Marcelin, époux Henriette Delpy, 90 ans.

24 JUIN
› Jeannine Floirat, veuve Michel Saudemont, 83 ans.

Pour vos avis ou remerciements *

Contactez Béatrice au **06 85 30 41 63**
b.dupaquier@laviecorrezienne.com

* Jusqu'au mercredi 12 h

Avis de remerciements

PUY D'ARNAC

Une pensée, une présence, un mot réconfortant, un envoi de fleurs ou une prière, témoignés lors du décès de

Julien CALES

ont adouci la peine de :
Sarha TRANCHAND, sa compagne
Charlie, son fils
Anatole, son beau-fils
Marc et Sylvie CALES, ses parents
Clémentine CALES, sa sœur
Jacqueline et Pierre MALMARTEL, sa grand-mère et son oncle.
Sensibles à votre délicatesse, ils vous expriment leurs sincères remerciements et leur profonde reconnaissance.

Pompes Funèbres Capron - 19120 Altillac

25 JUIN
› Renée, Antoinette, Félicie Gasquet, 95 ans.

COSNAC

25 JUIN
› Marie, Christiane, Cognac, veuve André Puybaret, 91 ans.

29 JUIN
› Emée, Yvette Baboulène, épouse Jean Lacoste, 80 ans.

LA FEUILLADE (24)

27 JUIN
› Georgette, Marie, Veyssière, veuve Jean Chabeaudy, 89 ans.

LAGARDE-MARC-LA-TOUR

29 JUIN
› Gérard, Gaston, Irénée Michaud, époux Martine Andres, 77 ans.

MEYMAC

29 JUIN
› Marcel Fourniol, 77 ans.

ROUFFIGNAC (17)

28 JUIN
› Jean-Gérald Vallée, 78 ans.

SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE

26 JUIN
› Mohamed Ameziane, 89 ans.

SAINTE-FORTUNADE

26 JUIN
› Claude Magner, époux Colette Condat, 86 ans.

SEILHAC

29 JUIN
› Jean, Paul, Rémi Lespinas, veuf Marie-José Vedrenne, 79 ans.

TULLE

30 JUIN
› Jacques, Joseph Baudry, époux Marie-Louise Poyet, 81 ans.

USSAC

27 JUIN
› Christian, Joseph, Paul Vidal, époux Béatrice Laperche, 78 ans.

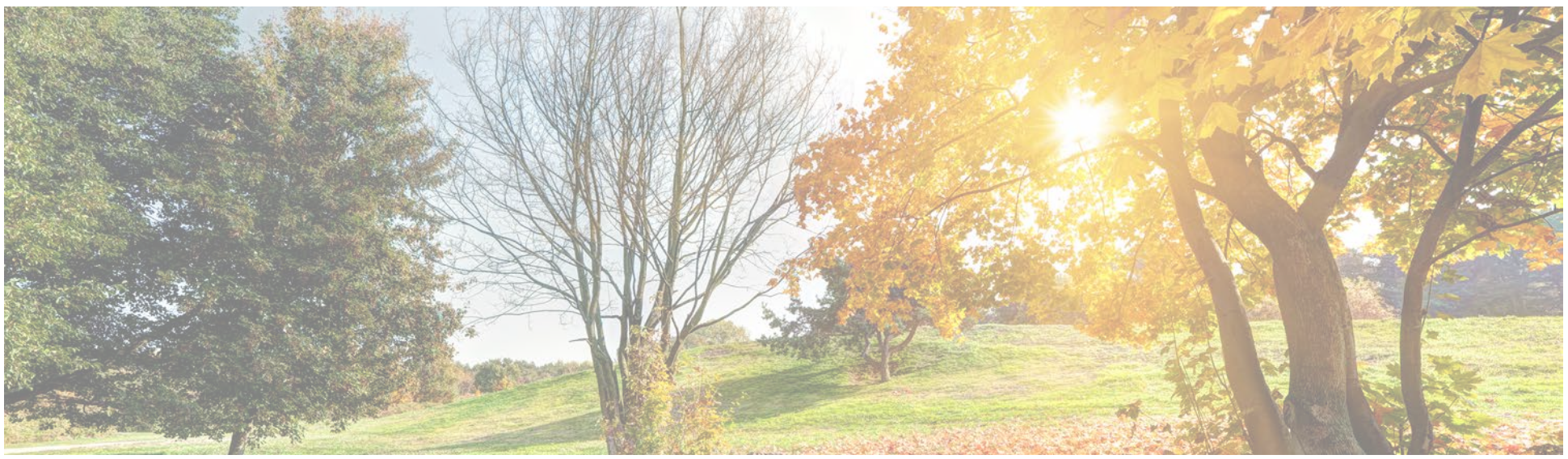
USSEL

27 JUIN
› Monique Le Marchand, veuve Cauquot, 84 ans.

28 JUIN
› Gilberte Beynat, usage Marini, 89 ans.

VARETZ

24 JUIN
› Jocelyne Fouzanet, veuve Henri Vayne, 74 ans.



RÉDACTION

Thibaut FAUVERGUE
15, rue Fernand-Alibert- 19100 Brive
t.fauvergue@laviecorrezienne.com
06 74 00 27 50 - 05 55 24 61 49

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Centre hospitalier général : 05 55 29 79 00
Pompiers : 18
Samu : 15
Pharmacie : composer le 32 37
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

Aménagement - La Ville de Tulle poursuit l'embellissement de l'avenue Victor-Hugo

TULLE - Dans l'attente du réaménagement global de l'avenue Victor-Hugo, la Ville met en place des aménagements transitoires pour valoriser l'image de la ville lors du Tour de France.

La Ville de Tulle déploie un aménagement transitoire de l'avenue Victor-Hugo, dans l'attente d'un réaménagement plus global de cet axe commerçant. Présenté aux commerçants lors d'une réunion d'échanges organisée le 2 juin, ce projet poursuit deux objectifs : valoriser l'image de la ville à l'occasion du passage du Tour de France et engager une première phase d'amélioration de l'avenue, tout en répondant aux obligations réglementaires en matière de sécurité routière. Les services techniques ont, par ailleurs, procédé au nettoyage complet des trottoirs en mai.

Embellir l'avenue pour le passage du Tour de France

Le passage du Tour de France constitue une occasion unique de mettre en valeur le territoire auprès de millions de téléspectateurs. À cette occasion, la Ville a réalisé plusieurs aménagements : la réfection de la chaussée conformément aux exigences de sécurité imposées par l'organisation de la course ainsi qu'une végétalisation de l'artère commerçante grâce à l'installation de grandes jardinières en acier. L'entreprise Eurovia procède, jusqu'au 7 juillet, au rabotage de la voirie pour permettre l'installation et la mise en terre de neuf jardinières (4m x 1,45m) réalisées en régie municipale. Les services techniques procéderont ensuite à la plantation de plantes vivaces et annuelles. Du mobilier urbain (bancs et arceaux à vélos) sera également installé dans le courant de l'été.



Neuf jardinières viendront embellir l'avenue Victor-Hugo.

Cet investissement, évalué à 47 550 € pour la Ville, comprend l'intervention de l'entreprise Eurovia, l'achat des fleurs, des fournitures et des prestations complémentaires. Les éléments installés seront, par la suite, réemployés dans le cadre du projet de réfection globale de l'avenue Victor-Hugo. Des fanions bleus, blancs et rouges sont également installés tout au long de l'avenue afin de renforcer son identité visuelle lors des prises de vues aériennes. Les commerçants participeront eux aussi à cette dynamique grâce à une décoration des vitrines aux couleurs du Tour.

Mettre les passages piétons aux normes

Le projet répond également à une obligation réglementaire. La Loi d'Orientation des Mobilités impose aux collectivités de mettre en conformité les passages piétons avant le 31 décembre. Afin d'améliorer la visibilité entre les piétons et les automobilistes, aucun stationnement ne peut être maintenu dans les cinq mètres précédant un passage piéton. Pour respecter cette réglementation, la Ville doit supprimer 15 places de stationnement situées à proximité des différents passages piétons de l'avenue Victor-Hugo. Cette mise aux normes sera déclinée progressivement dans toute la ville.
Pour les élus, ce projet répond à un double objectif : valoriser l'image de Tulle lors du passage du Tour de France, retransmis a des millions de téléspectateurs, et amorcer, dès cet été, la transformation de l'avenue Victor-Hugo afin de renforcer son attractivité et de soutenir l'activité commerciale.

En bref

Perturbations de circulation dans le quartier de Souilhac : jusqu'au 29 août

Par mesure de sécurité, le Conseil départemental doit procéder à des travaux d'aménagement dans le quartier de Souilhac, afin de réglementer le stationnement et la circulation des véhicules Avenue Alsace-Lorraine et Rue du 4 septembre. Jusqu'au 29 août, le stationnement des véhicules sera interdit sur la zone des travaux, entre le rond-point de Souilhac et le rond-point de la Poste. Jusqu'au 25 juillet, la circulation des véhicules est interdite avenue Alsace-Lorraine dans le sens rond-point de Souilhac vers le rond-point de la Poste Exception : du 12 au 14 juillet, dans le cadre du Tour de France, la circulation sera maintenue. Du 26 juillet au 28 août (24h/24h), la circulation des véhicules est interdite à tous les véhicules du rond-point de Souilhac à l'intersection de la rue du Docteur Faugeron Du 27 juillet au 31 juillet de 19h à 6h, la circulation des véhicules est interdite sur le rond-point de Souilhac jusqu'au rond-point de la Poste inclus. Du 24 août au 28 août de 19h à 6h, la circulation des véhicules est interdite sur la rue du 4 Septembre. Lors de ces travaux des déviations seront mises en place : pour tous les véhicules légers circulant en direction du centre-ville : rue Pauphile, rue de l'Estabournie, rue Henry-Dunant. Pour tous les véhicules circulant en poids lourds, prendre l'itinéraire conseillé vers Tulle Sud.

Ouverture du Cloître jusqu'au 30 août

Du 1er juillet au 30 aout, le Cloître de la cathédrale sera ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et 14h à 18h. L'entrée sera libre et gratuite Du 9 au 26 juillet : installations textiles de Lucile Leloup (vernissage le 9 juillet à 18h avec une lecture poétique à 19h30). Du 5 au 30 août : exposition d'artistes locaux proposée par Judy Desjacques et Alexandro Lebeau. Un concert se déroulera dimanche 5 juillet à 17h avec l'Echo des Muses et Quentin du Verdier (participation libre)

Tulle met en place le Pass'été Jeunes pour les jeunes tullistes !

Du 6 juillet au 28 août, la ville de Tulle propose aux jeunes de 12 à 17 ans de nombreuses animations gratuites tout au long de l'été : multisports, piscine, ateliers graff, jeux collectifs et bien d'autres activités. Toutes les animations sont encadrées par un animateur du service jeunesse de la Ville de Tulle. Gratuit, sur inscription au 06.77.03.67.57. Programme complet : www.ville-tulle.fr

Un été au Chambon ça se prépare !

Pendant les grandes vacances, l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs du Chambon a préparé un programme varié, ludique et adapté à chaque tranche d'âge : 3-4 ans, 5-6 ans, 7-8 ans et 9 ans et plus. Renseignements et inscriptions au 05 55 26 52 80 ou par courriel acentreloisirs.chambon@ville-tulle.fr. Programme complet : www.ville-tulle.fr.

Cercle laïque - Les randonneurs à l'heure du bilan



Les randonneurs du Cercle laïque voguent vers une nouvelle saison.

L'année se termine pour la section rando du Cercle Laïque de Tulle. Dernièrement, une grande partie de ses adhérents se sont retrouvés au restaurant « le Relais St Jacques à Gimel », pour faire le bilan de la saison, et visionner et revivre les diverses activités pratiquées au cours de celle-ci : séjour en Normandie, assemblée générale, galette des rois, rando crêpes, pique nique à Curemonte et journée en Dordogne. Du 30 août au 5 septembre, le séjour annuel conduira 44 personnes sur les bords de l'Yonne, avec au programme, randonnées le long de l'Yonne, dans les vignobles de Chablis, en forêt de Fontainebleau,... avec aussi des visites comme le château de Fontainebleau, Auxerre, Joigny, Guédelon, canal de Briare, etc...
La rentrée est fixée au jeudi 3 septembre pour tous ceux qui ne seront pas à ce séjour, ou au jeudi suivant, c'est à dire le 10 septembre: rendez-vous au dojo à 13h15, départ à 13h30 vers le lieu de la sortie programmée au planning.

Renseignements : 06.71.46.95.21.

Évènement - Des talents mis à l'honneur par le Rotary club



Présidents du Rotary club de Tulle, deux représentantes de la municipalité de Chameyrat, le sénateur, adjointe à la mairie de Tulle.

Le Rotary Club de Tulle met à l'honneur les talents et les initiatives durables.
Mercredi 17 juin à 18 h 30 à son siège, le restaurant *La taverne,* à Tulle, le Rotary Club a procédé à la remise de ses traditionnels Prix des Métiers et Prix du Développement Durable, destinés à valoriser des parcours exemplaires et des actions porteuses d'avenir pour le territoire.
Devant les membres du club, le Prix des Métiers été attribué à Marion HoursT, de Lagarde-Enval/Marc-la-Tour, formatrice animalière, récompensée pour son professionnalisme, la qualité de son savoir-faire et son engagement au service de son activité.
Cette distinction vise à encourager l'excellence dans l'exercice d'un métier et à promouvoir la transmission des compétences auprès des nouvelles générations. Le Prix du Développement Durable a, quant à lui été remis à l'Association des *Croqueurs de Pommes*, reconnue pour son action en faveur de la sauvegarde des variétés de pommes anciennes, de la biodiversité et du patrimoine végétal local. Grâce à ses activités de sensibilisation, de formation et de préservation des vergers traditionnels, l'association contribue activement à la protection de l'environnement et à la transmission de savoirs précieux.
L'association des *Croqueurs de Pommes* a également été récompensée le vendredi 26 juin par le district du Rotary qui lui a décerné un prix d'une valeur de mille euros lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à Eygurande.
À l'occasion de la cérémonie tulliste, le Président du Rotary Club de Tulle, Dominique Laplace a salué « l'engagement, la passion et l'esprit de responsabilité » des lauréats, rappelant que ces récompenses ont vocation à mettre en lumière celles et ceux qui, par leur action quotidienne, participent au développement économique, social et environnemental du territoire.
Cette remise de prix s'inscrit pleinement dans les valeurs du Rotary, fondées sur le service, l'engagement citoyen et le soutien aux initiatives d'intérêt général.
La cérémonie s'est achevée par un moment de convivialité, permettant aux participants d'échanger autour des projets et des actions menés par les lauréats.

Chameyrat - Le RCC prépare l'avenir

Le Rugby Club Chameyracois (RCC) a, récemment, tenu son assemblée générale au stade du Puy de Mirat. Cette réunion a permis de dresser le bilan d'une saison réussie, de présenter les perspectives du club et d'officialiser le passage de relais à la présidence. La soirée s'est ouverte par la remise d'équipements aux jeunes licenciés de l'École de rugby, illustrant l'attention portée à la formation et à l'avenir du club. Les différents rapports ont confirmé la bonne santé du RCC, avec un bilan moral et financier positif. Les dirigeants ont salué l'engagement des bénévoles, éducateurs, joueurs, partenaires et supporters qui contribuent au dynamisme du club. Ils ont également remercié la commune de Chameyrat pour son soutien constant, notamment à travers les récents investissements réalisés au stade du Puy de Mirat avec la modernisation de l'éclairage. L'assemblée a également été marquée par une annonce importante : le lancement du projet de construction de nouveaux vestiaires. Une étape décisive pour accompagner le développement du club et améliorer les conditions d'accueil de l'ensemble des licenciés. Autre temps fort de la soirée, la présentation du nouveau duo d'entraîneurs de l'équipe senior, composé de César Mendes et David Bertrand, qui prendra en charge le groupe pour la prochaine saison.
Enfin, des remerciements unanimes ont été adressés à Christophe Maury, président sortant. Joueur, bénévole, dirigeant puis président, il a consacré de nombreuses années au Rugby club chameyracois (RCC). Son engagement sans faille, sa disponibilité et son attachement au club ont été chaleureusement salués par l'ensemble des personnes présentes.
Le RCC prépare désormais l'avenir avec une équipe dirigeante renouvelée, des projets structurants et l'ambition de poursuivre son développement dans le respect des valeurs qui font son identité : convivialité, solidarité et passion.
Voici le nouveau bureau : Sylvie Auconie, président. Loïc Bossoutrot, vice président. Daniel Charbonnel, trésorier. Stéphanie Chassing, trésorier adjoint. Claude Bardot, secrétaire. Fabrice Laval, secrétaire adjoint.



La remise des équipements aux jeunes licenciés de l'école de rugby a ouvert l'assemblée générale, témoignant de l'engagement du club en faveur de la formation et de sa jeunesse.

En paroisses

Vendredi 3 juillet. Saint Thomas, apôtre. 17h30, messe et adoration à Saint-Jean-Baptiste.

Samedi 4. Sainte Élisabeth du Portugal. Saint Pier Giorgio Frassati. 11h, confessions à Saint-Jean-Baptiste. 18h, messe à Gimel (pour Alain Bellange). 18h30, messe à Laguenne (pour Marguerite Rebuffie), Le Pescher et Saint-Clément. Baptêmes : Lisa Soularue à Corrèze ; Chloé Froidefond et Naël Accary à Saint-Jean.

Dimanche 5. Saint Antoine-Marie Zaccaria. 9h30, messe à Aubazine. 11h, messe à Saint-Jean-Baptiste (pour Pierre Diederich, Michel Massoulier, Antonin Daumard et la famille Daumard), Beynat, Cornil (pour José Rita), Corrèze (pour André Plas, Jean Tourneix) et Seilhac. Baptême de Simon Cuelho à Beynat.

Lundi 6. Sainte Maria Goretti. 14h, chapelet à Sainte-Fortunade. 18h30, messe à Saint-Jean-Baptiste.

Mardi 7. Saint Raoul. 18h30, messe à Saint-Jean-Baptiste.

Mercredi 8. Saint Thibault. 18h30, messe à Saint-Jean-Baptiste.

Jeudi 9. Saint Augustin, sainte Pauline, sainte Amandine. 12h, messe à la maison diocésaine.

Vendredi 10. Saint Ulrich. 17h30, messe et adoration à Saint-Jean-Baptiste.

Samedi 11. Saint Benoît, copatron de l'Europe. 18h30, messe à Saint-Joseph (pour Daniel Cornil, Antoine Fernandès, Édouard Lacroix, Jean Demarty), Chanteix (pour André Peyssonnerie), Lanteuil (pour Élise Laumond, Marcelle Guionie) et Saint-Augustin. Mariage d'Hugo Cenut et Laura Maire à Eyrein. Baptêmes : Marina Cenut à Eyrein ; Jonathan et James Plicot à Saint-Jean-Baptiste.

Dimanche 12. Saints Louis et Zélie Martin. 11h, messe à Saint-Jean-Baptiste (pour Pierre et Thérèse Monnier-Espinasse et les défunts de la famille, Pierre et Janine Salies), Beynat, Corrèze et Seilhac.

SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DE La Vie Corrézienne

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif de :
LA VIE CORRÉZIENNE

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

JE SOUTIENS LA VIE CORRÉZIENNE, JE FAIS UN DON :
○ 50 € ○ 200 € ○ 300 € ○ 1000 €
○ 100 € DON LE PLUS POPULAIRE ! ○ Montant libre : ..... €

MES COORDONNÉES
Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don
Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :
GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9
Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / La Vie Corrézienne

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Don possible en ligne via : PAIEMENT PAR VIREMENT

Presse & Pluralisme

Chameyrat - Une fête de la musique réussie malgré la chaleur

Samedi 20 juin, le Puy de Mirat a accueilli la deuxième édition de la fête de la musique de Chameyrat.
Organisé par la municipalité avec le concours des associations Chameyrat amitiés, Chameyrat animations, la société de chasse et le rugby club chameyracois, l'événement a une nouvelle fois rassemblé artistes, bénévoles et public dans une ambiance conviviale.
Dans un contexte de fortes chaleurs et de vigilance orange canicule, le maintien de la manifestation représentait un véritable défi. La commune et ses partenaires ont fait le choix de l'adapter en mettant en place de nombreuses mesures : points d'eau, distribution d'eau gratuite, brumisateurs, éventails, espaces ombragés et vigilance renforcée tout au long de la soirée.
La scène ouverte a permis de mettre à l'honneur les talents locaux avec les prestations des enfants de l'école, de Lya, Évangeline, du Chœur de Cham, de la section danse de Chameyrat Amitiés, de Jacques Mirat, Martin Morillon, Valentin Maury, Serge, Maëva et Zosh. Le public a ensuite pu apprécier le concert des élèves de l'école de guitare Accor'Rock avant de terminer la soirée avec le groupe pop-rock A4.
Derrière ces quelques heures de spectacle, plusieurs semaines de préparation et une importante mobilisation humaine ont été nécessaires.



La scène ouverte de la fête a permis de mettre à l'honneur les talents locaux.

Associations, bénévoles, artistes, agents communaux et élus ont œuvré ensemble avant, pendant et après la manifestation afin de garantir son bon déroulement.
La municipalité se réjouit : « de cette belle réussite collective, marquée par la qualité des prestations proposées, une forte implication des bénévoles et l'absence d'incident malgré les conditions météorologiques particulières. »
Elle adresse : « ses plus sincères remerciements à l'ensemble des artistes, associations, bénévoles, partenaires et spectateurs qui ont contribué au succès de cette deuxième édition de la fête de la musique. »

St-Hilaire-Peyroux - Un agent saisonnier en renfort pour l'été



Corentin Maury vient renforcer les services techniques pendant l'été.

Afin de renforcer les services techniques durant la période estivale, la commune accueille un nouvel agent technique saisonnier. Corentin Maury, 20 ans, a intégré l'équipe municipale pour toute la durée de l'été 2026. Actuellement en terminale Bac Professionnel Aménagement Paysager et titulaire d'un CAP Jardinier Paysagiste, il dispose déjà d'une première expérience dans le domaine des espaces verts et des aménagements extérieurs, notamment en entretien paysager, pose de clôtures et réalisation d'allées. Aux côtés des agents techniques de la commune, Corentin participe aux travaux d'entretien et d'embellissement des espaces publics, contribuant ainsi à la qualité du cadre de vie des habitants.

La Vie Corrézienne

15 rue Fernand et Jean Alibert,
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Les Éditions Corréziennes :
EURL 99 ans - Cap. 682.000 € - 15 rue Fernand et Jean Alibert, CS 10157 - 19104 BRIVE-LA-GAILLARDE - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BRIVE 675 620 025.

RÉDACTION ·
sr19@laviecorrezienne.com - 05 55 24 11 44
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Cyril Greghi - **Rédacteur en chef adjoint :** Thibaut Fauvergue - **Rédacteurs départementaux :** Céline Kompa & Jules Roman.

PUBLICITÉ ·
b.dupaquier@laviecorrezienne.com
06 85 30 41 63 - 05 55 24 61 53
Chargé des ventes : Béatrice Dupaquier.

ANNONCES LÉGALES ·
annonces.legales@alcregie.com
05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 78 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE ·
GCF : 63 avenue Jean-Mermoz, Allée des Bourdillats, 89000 AUXERRE.

CPPAP : 0126 C 81113 - **ISSN :** 0751-5154
Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal a été imprimé sur du papier recyclé (taux de fibres recyclées compris entre 60 et 100 %) ou sur du papier certifié PEFC issu de forêts durablement gérées. Il a été fabriqué en France, en Espagne ou au Canada. L'eutrophisation des eaux (fabrication pâte et papier) est de 0,01 kg/t.

votre journal

Saint-Germain-les-Vergnes - Un week-end de fête, d'art et d'exotisme



Une fête exotique aux couleurs des îles avec un beau voyage vers le Pacifique proposé par l'association Taulaga de Corrèze.

Le week-end des 27 et 28 juin, la commune de Saint-Germain-les-Vergnes a vibré au rythme de sa traditionnelle fête annuelle, offrant aux habitants et visiteurs deux jours de convivialité et d'animations particulièrement variées.
Le samedi soir était aux couleurs des îles, le point d'orgue de cette journée étant incontestablement le voyage vers le Pacifique proposé par l'association *Taulaga de Corrèze*. Les convives ont pu savourer un délicieux repas polynésien, avant d'être transportés par la grâce et l'énergie d'un spectacle de danse polynésienne en soirée. Pour clôturer cette première journée en beauté, le ciel s'est illuminé grâce au traditionnel et majestueux feu d'artifice.
Tout au long du week-end, la salle polyvalente est devenue le cœur culturel des festivités. Les visiteurs ont pu s'émerveiller devant la magnifique exposition de fleurs orchestrée par l'association *Nature tu nous enchantes*, une véritable parenthèse végétale et parfumée. Dans le même écrin, la sensibilité était à l'honneur avec l'élégante exposition de tableaux signée Aline Danglot, qui a ravi les amateurs d'art.
Chine et artisanat étaient au programme du dimanche où l'ambiance s'est prolongée en extérieur. Les rues ont accueilli un grand vide-grenier, idéal pour les chasseurs de bonnes affaires, ainsi qu'un marché artisanal mettant en valeur le savoir-faire de nos créateurs et producteurs locaux. Une édition particulièrement riche et réussie qui a su conjuguer avec bonheur culture, traditions et dépaysement !

Saint-Mexant - Une belle saison pour les beloteurs d'Albignac



Les présidents ou représentants des différents clubs qui ont participé au challenge.

Le challenge Marthon-Monéger 2025-2026 vient de se clore. Ce tournoi interclubs de belote rassemble onze clubs d'aînés des environs avec un planning bien défini de septembre à juin.
La saison s'est clôturée à Saint-Mexant avec en vainqueur du jour l'équipe de Perpezac le Noir suivie de Lanteuil et Cornil.
Les résultats annuels ont annoncé le classement général suivant : grand vainqueur Albignac qui totalise 94 725 points, suivi de Sainte-Féréole 93 782 points, puis de Perpezac 93 384 points.
De belles surprises ont finalisé les scores de ce challenge où l'affrontement des équipes et l'envie de gagner, c'est bien fait ressentir.
Josy Bordes, la présidente du *Bel Automne,* ainsi que Brigitte Jues, la secrétaire, ont su rafraîchir puis réconforter les joueurs en cette période caniculaire en offrant un repas froid. Les organisateurs ont tenu à les remercier pour leur travail auprès des compétiteurs.
Les amateurs ou débutants peuvent se présenter et s'exercer au club les 2e et 4e mardis, ils seront les bienvenus et passeront de sympathiques moments de jeu.

Saint-Germain-les-Vergnes - Une belle réussite pour la fête de l'école

Samedi 27 juin au matin s'est tenue la traditionnelle fête de l'école à Saint-Germain-les-Vergnes. Malgré une chaleur particulièrement importante, le public a répondu présent en nombre pour encourager les élèves.
Les enfants ont offert une magnifique présentation, fruit de leur travail des dernières semaines.
Un grand bravo à eux pour leur enthousiasme et leur énergie malgré les températures élevées !
Les enseignants ainsi que l'ensemble des enfants peuvent être remerciés pour avoir préparé avec autant d'investissement cette belle fin d'année.
En attendant , ils leur restent à présent à profiter des vacances.

Saint-Hilaire-Peyroux

Horaires de la mairie pendant l'été.
Du 6 juillet au 23 août, la mairie et l'agence postale communale seront ouvertes uniquement le matin. Elles seront fermées le lundi 13 juillet.

La Vie Corrézienne

Cornil - La société historique et archéologique reprend son élan



Fabienne Juin est la nouvelle présidente (en bleu au centre) de la société historique.

Réunis en assemblée générale extraordinaire, les membres et sympathisants de la société historique et archéologique du pays de Cornil ont décidé de redonner vie à une association emblématique de la commune. Après plusieurs mois d'incertitude, une nouvelle équipe dirigeante a été constituée, ouvrant ainsi une nouvelle page de son histoire. La réunion a débuté par un rappel de l'histoire de l'association. Jean Bénédicto, doyen de l'assemblée, est revenu sur les grandes étapes de son développement : sa création par Aimée Marpillat, sa reprise par Jean Bontemps, puis la présidence de Luc Valéry, disparu sans avoir pu trouver de successeur malgré ses efforts. Une première tentative de relance n'ayant pas abouti, cette assemblée avait pour objectif de donner un nouvel avenir à la structure. Ancien membre de l'association, Patrice Martinie a rappelé les missions de l'association. Des missions qui ont fait la richesse de la Société historique : la transmission de l'histoire locale à travers conférences et sorties, le recensement du petit patrimoine, la restauration de sites emblématiques de la commune, les recherches généalogiques et historiques, sans oublier les nombreux projets qui restent à imaginer. Après le vote à l'unanimité de la dissolution de l'ancien bureau, la question de la nouvelle gouvernance s'est rapidement imposée. Trouver une présidence apparaissait comme le principal défi. Les échanges, nourris et constructifs, ont permis à chacun d'exprimer ses interrogations et sa volonté de voir perdurer cette association au service du patrimoine cornilois.

Une nouvelle présidente

Plusieurs participants ont souligné leurs engagements associatifs déjà importants, tandis que d'autres ont rappelé combien il serait regrettable de laisser disparaître une structure aussi précieuse pour la mémoire locale. Un tour de table a permis à chacun de se présenter et de faire émerger des propositions d'aide, notamment dans les domaines de la communication et de l'organisation. Au terme des discussions, un consensus s'est dégagé. Fabienne Juin a accepté d'assurer la présidence pour accompagner la relance de l'association. Elle sera entourée de Denis Devlaminck, vice-président, Denise Guillaumie, trésorière, et Aurore Valéry, secrétaire. La municipalité a réaffirmé son soutien technique et matériel, notamment pour accompagner la nouvelle secrétaire dans les outils numériques. Cette nouvelle équipe se réunira à l'automne afin de proposer une révision des statuts et d'élaborer un programme d'activités. L'objectif est clair : redonner un nouvel élan à une association qui entend poursuivre sa mission de sauvegarde, de valorisation et de transmission du patrimoine historique et archéologique du pays de Cornil. Cette assemblée générale extraordinaire marque ainsi le début d'une nouvelle dynamique, portée par des bénévoles décidés à faire vivre l'histoire locale et à transmettre cet héritage aux générations futures.

Cornil - La douceur au bout des doigts

Cela fait un peu plus d'un an que Leslie Schmitt s'est installée dans la maison de santé de Cornil. Elle y pratique la réflexologie en énergétique chinoise qui consiste à rééquilibrer les émotions et la physiologie de l'être. Concrètement elle propose des massages plantaires, palmaires, du visage et du dos ainsi que des massages AMMA assis. Ces derniers, réalisés sur le haut du corps procurent une détente immédiate. Elle s'appuie aussi sur les fleurs de Bach. Depuis toujours attirée par les métiers du bien-être, après des études d'esthétique, Leslie a dans un premier temps pratiqué les massages et soins du corps en instituts et parfumeries. Puis, un intermède dans la bureautique ne l'a pas convaincue de poursuivre dans ce domaine et c'est naturellement qu'elle est revenue vers un métier en rapport avec le bien-être. Mais « Pourquoi la réflexologie ? »Leslie : « parce que c'est une pratique qui me ressemble. J'ai toujours été sensible au bien-être, à l'écoute du corps et des émotions. Quand j'ai découvert la réflexologie j'ai trouvé une approche douce et profondément humaine. J'ai eu envie de me former pour pouvoir accompagner les autres à mon tour ». Sa formation validée, elle s'installe



Leslie Schmitt travaille à la maison de santé.

et déploie de nombreuses approches pour accompagner chaque personne de façon très individualisée et dans une approche globale, c'est-à-dire en tenant compte des douleurs et ressentis physiques et émotionnels.

Gimel-les-Cascades

Office. Ce samedi 4 juillet, messe à Gimel à 18h.

Avis de la mairie. Samedi 4 juillet, la permanence du maire sera assurée par les adjoints.

Pandrignes

Annulation du rallye. En raison des conditions climatiques et du risque d'incendie le rallye de Pandrignes prévu ces samedi 4 et dimanche 5 juillet est annulé.

Le Chastang - Un solo théâtral très poétique



Les spectateurs attentifs à la représentation.

Les vendredi 26 juin à 20 h et dimanche 28 juin à 11 h ont eu lieu deux séances de 40 minutes d'un solo théâtral dans la cour de l'ancienne école du Chastang au café associatif *L'école buissonnière*. Ce solo était assuré par Véronique Étienne intervenante comédienne et metteur en scène de la compagnie *Art Ensoi*, sur le thème du rêve qui nous concerne toutes et tous. La compagnie regroupe une soixantaine de personnes pour un théâtre ouvert avec des ateliers pour adultes, collégiens, lycéens et personnes handicapées (tous les 15 jours de septembre 2026 à juin 2027).
Le fil rouge de ce solo est une berceuse de 1938 *Le rêve bleu,* que chantait Rina Ketty. En 2024, Véronique Étienne s'est réapproprié cette chanson pour son solo qui se révèle à travers des moments forts de la vie. Un spectacle tout empreint de poésie du début à la fin sur l'influence du rêve dans notre vie quotidienne et qui se modifie avec l'âge. Le spectacle s'est terminé avec la récolte des rêves des spectateurs par le cueilleur et la cueilleuse de rêves qui en permettent la diffusion future en préalable du solo théâtral.
De plus, le samedi 27 juin de 10h à 12h a eu lieu une séance d'immersion théâtrale au travers d'un atelier, ouvert à tous, mêlant théâtre et improvisation gestuelle et vocale. À l'issue de cette expérience, l'une des participantes a précisé : « jamais, je n'aurais cru pouvoir faire de l'improvisation. J'ai découvert une face cachée de mon corps, çà m'a donné de l'énergie ».

Saint-Martial-de-Gimel

Grande soirée grillade. À St-Martial-de-Gimel, la veille de la fête nationale s'annonce résolument festive. Le club *Les Embourbés Corréziens*, en partenariat avec la société de chasse, organise le 13 juillet une grande soirée grillade mêlant convivialité, animations familiales et traditions locales. Les festivités débuteront à 14h avec un concours de pétanque en doublettes. Inscriptions dès 13h30. Dans la foulée, les visiteurs pourront profiter de baptêmes en 4x4 ainsi que d'une exposition de vieilles voitures. À 19h, place au repas (18€), composé de charcuteries, steak de cerf ou chipolatas, frites, fromage et dessert. Une formule simple, généreuse et typiquement corrézienne, pensée pour rassembler autour d'une table conviviale avant la soirée dansante. Dès 22h, l'ambiance montera d'un cran avec la soirée dansante animée par DJ Tchock, figure bien connue des rendez-vous festifs du secteur. À 23h, grand feu d'artifice pour clôturer la journée. Réservation recommandée au 07.89.64.05.30 ou 07.85.25.52.38. Le paiement par carte bancaire est possible.

Marc-la-Tour

Expositions. L'association *Fragments* organise deux expositions gratuites. Une, du 11 juillet au 15 septembre, à la médiathèque de Tulle agglo avec les sculpteurs burkinabés Sylvain Yerbanga et Faustin Tougma. Et une à la médiathèque d'Argentat avec les sculpteurs de Marc-la-Tour du 9 juillet au 19 septembre. Renseignements auprès de Fragments au 06.45.36.42.05 ou marclatourvillagesculpte.blogspot.com.

Les ateliers pour tous. Du 11 juillet au 9 août, plusieurs ateliers sont proposés de 9h à 17h et de 14h à 17h : bronze à la cire perdue, modelage terre, sculpture sur pierre, sculpture sur bois. Renseignements auprès de Fragments au 06.45.36.42.05 ou marclatourvillagesculpte.blogspot.com.

Biennale internationale de sculpture. La XIII[e] biennale *Le Jardin d'Eden* se tiendra du 1[er] au 9 août. Elle mettra à l'honneur Australie, Mexique, Burkina Faso, Palestine. Au programme notamment : le 1[er] août inauguration à 11h30. Gratuit. Tous les jours, sculpture en public. À 9h, 12h, 14h et 18h. Par l'Atelier Marc-La-Tour. Gratuit. De 18h à 20h, exposition, buvette, Boutique, librairie à la mairie de Marc-la-Tour. Le 8 août, à 20h30, concert blues avec Anna Boulic chanteuse, harpiste, australienne. Jardin de sculpture MLT. Prix libre. Le 9 août, de 9h à 18h, marché d'artistes et artisans d'art, village | MLT. À 17h, chorale schola cantorum à l'église. Gratuit. À 18h30, jumelages avec les sculpteurs, tirage grande tombola artistique. À 19h, clôture de la biennale. Renseignements auprès de Fragments au 06.45.36.42.05. jacques.tramont@wanadoo.fr, marclatourvillagesculpte.blogspot.com.

St-Martial-de-Gimel - Un vide-grenier réussi pour les féminines de l'ASSM



De nombreux visiteurs sont venus pour ce premier vide-grenier des féminines de l'ASSM.

Les féminines de l'association sportive St-Martial-de-Gimel (ASSM) ont organisé leur tout premier vide-greniers dimanche 28 juin.
Cette équipe motivée s'est classée première du championnat cette année, et évolueront en D2 la saison prochaine.
Une belle réussite pour cette première édition, qui a réuni une trentaine d'exposants tout au long de la journée, sous la halle de St-Martial-de-Gimel et en extérieur.
Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, visiteurs et exposants ont pu profiter de cet événement placé sous le signe du partage et de la bonne humeur.
Les organisatrices se réjouissent de la participation et de l'accueil réservé à cette initiative, qui a permis de mettre en valeur la section féminine du club tout en créant un moment de rencontre apprécié de tous.
Fortes de ce succès, les féminines de l'ASSM remercient chaleureusement les exposants, les bénévoles et les visiteurs qui ont contribué à la réussite de cette première édition. Rendez-vous l'année prochaine le 13 juin pour la deuxième édition.

Saint-Martial-de-Gimel - Les élèves brillent à un concours national



Les enfants ont reçu des cadeaux pour les féliciter de leur travail.

Cette année, l'école de St-Martial-de-Gimel a mené l'un de ses projets phares : la participation au concours national *L'écriture, c'est la classe !* organisé par les éditions MDI dans le cadre de la semaine de l'écriture. Ce projet ambitieux a mobilisé les dix-sept élèves de l'établissement - 8 CP, 6 CE1 et 3 CE2 - sous la direction de leur enseignante, Violaine Faramond Pessayre. Le thème retenu cette année était l'amitié, un sujet qui a inspiré les élèves : les CP ont rédigé un poème intitulé *Le tourbillon de l'amitié*, soigneusement recopié et illustré dans un cahier dédié. Les CE1 et CE2 ont produit une grande variété d'écrits : récits, portraits, listes, acrostiches, conte… réunis dans un cahier magnifiquement décoré, intitulé *Des liens entre nous tous*. Tous les élèves ont participé avec enthousiasme, créativité et sérieux. Parmi les 207 classes participantes, dont 38 classes de CP, les élèves de St-Martial-de-Gimel ont décroché une magnifique troisième place nationale. Un classement prestigieux, juste derrière deux écoles internationales : la French School of Muscat (Oman), et l'École internationale française de Tunis (Tunisie). Une reconnaissance qui souligne la qualité du travail mené par les enfants et leur enseignante. Pour célébrer cette distinction, Cathia Boucheron, graphopédagogue venue spécialement de Limoges, a remis le prix à la classe. Elle a salué la qualité des productions, la créativité des élèves et l'investissement remarquable de l'équipe pédagogique. La maîtresse, a également offert des cadeaux aux enfants, en remerciement de leur engagement tout au long du projet. La classe a reçu une dotation de 100 €, attribuée par les éditions MDI dans le cadre du concours. Le maire de St-Martial-de-Gimel, Francis Deveix, était présent pour féliciter les élèves. Il a salué « leur travail, leur imagination et leur persévérance », rappelant que l'école est régulièrement distinguée, notamment avec quatre prix obtenus au concours national Dis-moi dix mots. Avec cette nouvelle récompense, l'école confirme son dynamisme et son attachement à la langue française, à la créativité et aux projets culturels ambitieux. Une belle fierté pour les enfants, les familles, l'enseignante et toute la commune.

Sainte-Fortunade - Françoise Chauffier dédicace son deuxième roman

La bibliothèque communale de Sainte-Fortunade a pour vocation le prêt de livres, mais aussi la réception d'auteurs locaux.
Cette semaine ce fut le cas avec l'autrice Françoise Chauffier qui est née en Corrèze et vit une partie de l'année à Sainte-Fortunade. L'autrice a visité des élevages en Haute-Corrèze et à Saint-Viance en particulier des éleveurs de race Highland. Le bien-être animal semble être le moteur de ce roman ainsi qu'une maison familiale point de départ pour plusieurs protagonistes à la recherche de leurs origines.
Dans le détail, Françoise Chauffier a exploité des comptes rendus d'entretien avec les éleveurs et a visité les exploitations.
Après une séance de dédicaces, l'autrice a discuté avec le public.



Françoise Chauffier vit entre la Corrèze et le Poitou.

Sainte-Fortunade - Toilettage des bacs et bassin d'eau

Les services techniques municipaux ont de multiples tâches à accomplir à Sainte-Fortunade.
Cette semaine les employés municipaux étaient chargés d'entretenir le parc du château et de ses abords. Le bassin principal a été vidangé, les poissons récupérés avant d'être réimplantés lors de la remise en eau.
Les deux bacs en granite à proximité du bassin et donnant sur la route départementale ont été également nettoyés. Les mousses et autres feuilles s'étant accumulées il devenait nécessaire de les vider. Ces trois bassins sont alimentés par une source qui vient du col de la Chapeloune et qui arrive par des tuyaux souterrains en passant sous l'école et le bourg.
Selon les employés en charge du travail, cette source a toujours été pérenne même si son débit a diminué. L'eau retrouve ensuite plus en aval son cours naturel et rejoint le ruisseau du Mazet avant de rejoindre la Corrèze quelques kilomètres en amont du pont de Cornil.



Le bassin du parc du château en cours de remplissage après son nettoyage.

Sainte-Fortunade - L'étang de la Morguie va être « effacé »

L'étang de La Morguie est daté, selon ses propriétaires, du XVI[e] siècle et sa digue haute de 4 mètres. Il avait été vidangé dans les années 1980. Depuis peu, un léger tassement de la route constaté par les services de Tulle-Agglo devait entraîner une remise en état qui impliquait une mise en conformité de l'ouvrage avec écréteur de crues, remplacement de la conduite de vidange et autres aménagements de protection environnementale. Les propriétaires aidés du centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) basé à Tulle, sous la houlette de Mme Päget, ont donc décidé de supprimer l'étang. Cela a nécessité de fermer la route reliant La Vésine à Cassou. C'est l'entreprise Bordas basée à Cornil qui est chargée des travaux qui vont s'échelonner sur quatre mois. La première phase a été le siphonnage de l'étang à l'aide de tuyaux par gravité et la création d'un bassin de décantation des boues contenant environ 200 m^3 de boues. Puis ce fut l'ouverture d'une brèche et la pêche de l'étang par un pisciculteur d'Aubazine. Les boues seront transférées dans le bassin de décantation crée. Durant l'été place au terrassement de la route avec pose de dallots en béton pour le passage du ruisseau dit « du bois Coudert » avant de refaire la route avec un enrobé. Cette route sera « descendue » d'environ deux mètres par rapport à son niveau actuel.
Une fois les travaux terminés, la végétation reprendra ses droits avec l'éventuelle plantation par les propriétaires de peupliers et l'extension de prairies.
Un « vent de nostalgie » soufflait dernièrement parmi les spectateurs venus assister à la pêche de l'étang de la Morguie, prélude à l'effacement de l'étang. Ce jour-là, au total, c'est une cinquantaine de carpes et brochets qui ont été pêchés.
À l'image de l'étang de Barreau « effacé » en 2017 sur la Franche Valeine, la tendance actuelle est à la suppression des étangs.



La pêche, réalisée avant la suppression de l'étang, a été « miraculeuse ».

Sainte-Fortunade

Marchés de pays. La saison des Marchés de Pays reprend ses droits. Le premier a lieu ce vendredi 3 juillet dans le parc du château et sera animé par Les Réveilhés et Arthur Fayt.

Tournoi de sixte. Le tournoi « José Da Cunha » organisé par le Sainte-Fortunade-Cornil Football aura lieu ce samedi 4 juillet à partir de 13h au stade du Roc-Blanc de Cornil.

Sainte-Fortunade - Un tournoi d'exception au SFCTT



Plus de cinquante pongistes ont participé au tournoi du SFCTT.

Samedi 27 juin, s'est déroulé le troisième tournoi Jean Marie Doumesche organisé par le Sainte-Fortunade Cornil tennis de table (SFCTT). Dans une ambiance conviviale et malgré les fortes chaleurs cinquante joueurs se sont affrontés tout au long de la journée répartis sur deux tableaux licenciés et non-licenciés.
Dans le tableau non licenciés la victoire est revenue à Louis Dillenschneider au terme d'une finale très disputée face à Pierre Louis Martinie en cinq manches.
Chez les licenciés, Enzo Gadéa numéro 733 français licencié au Panaloisirs TT s'est imposé face à Emma Abdesselam Lacroix, numéro 235 féminine licenciée au Stade Clermontois vainqueure de l'édition précédente.
Cette finale restera dans les mémoires, les échanges étaient accompagnés par une pianiste : Magali Delvaux jouant au rythme des balles. Une première mondiale qui a conquis les joueurs et le public.
Le SFCTT a tenu remercier les participants, les bénévoles, les partenaires, les sponsors et les collectivités qui ont contribué au succès de cette journée.
Tout le monde a pris rendez-vous pour la prochaine édition afin de revivre un aussi beau moment de sport et de convivialité.
L'assemblée générale du club se tient ce vendredi 3 juillet à 19h, à Sainte-Fortunade.

Argentat-sur-Dordogne - La commune accueille ses amis de Bad König



Les amis allemands ont été accueillis avec bonheur pour leur séjour en Corrèze.

Du 3 au 7 juin, cinquante-deux personnes sont arrivées en bus, en voiture et en camping-car et se sont retrouvées dans le jardin Saintangel où les attendaient le maire Francis Lafon, son premier adjoint Alain Seince et les membres du comité de jumelage. Le jeune « Buergermeister » Frank Hofferbert, accompagné d'élus municipaux, découvrait la Corrèze. Des retrouvailles pour les autres et un deuxième séjour pour Riccardo après l'échange scolaire en mars dernier entre le collège Simone Veil et la CWS de Bad König.

Un programme varié avait été préparé pour ces journées d'amitié : visite du marché hebdomadaire et soirée festive animée par *les Amis de la Bourrée* et le *Country Club.*

Le vendredi, bus et voitures particulières se dirigèrent vers la Xaintrie Noire à la découverte des Jardins de Sothys, des Tours de Merle et des alpagas de La Panèterie à Goulles. Le déjeuner rassembla Français et Allemands à la salle Tatiany de Saint-Privat. La journée du samedi était organisée individuellement par les familles d'accueil et le repas d'amitié servi dans le magnifique cadre du domaine de Meilhac clôtura la rencontre des villes jumelées.

Dans leurs discours, les maires des deux communes et les présidentes des comités de jumelage Ellen Nisch et Nicole Farges soulignèrent la qualité des liens qui unissent depuis 44 ans les citoyennes et citoyens des villes jumelées et mirent l'accent sur l'importance de l'entente entre les peuples d'Europe et en particulier entre la France et l'Allemagne.

Argentat - Un atelier photolangage à l'Ehpad



Le photolangage favorise la communication avec les résidents.

Les résidents de l'Ehpad argentacois ont, dernièrement, participé à un atelier de photolangage, animé conjointement par la psychomotricienne et l'animatrice de l'établissement.

Le photolangage consiste à utiliser des images comme support d'échange et d'expression. Chaque participant choisit une photographie qui évoque un souvenir, une émotion ou une réflexion, puis partage son ressenti avec le groupe. Cet atelier favorise la communication, stimule la mémoire, renforce l'estime de soi et encourage les interactions sociales dans un cadre bienveillant et convivial.

Un beau moment de partage, riche en émotions et en souvenirs, qui contribue au bien-être de chacun.

Forgès - Repos estival pour le club de La Souvigne



Les participants des activités du club de La Souvigne se retrouveront à la rentrée.

Le temps de la pause estivale pour les activités est arrivé au *Club de La Souvigne*. L'atelier chant et l'atelier jeux de société ont suspendu leurs réunions jusqu'au lundi 14 septembre, date à laquelle tous retrouveront leurs activités, avec joie et bonne humeur ! Bel été à tous !

Argentat-sur-Dordogne

Services de garde. Médecin : du samedi 12h au lundi 8h, appelez le 15. Pharmacie : dimanche 5 juillet et lundi 6 : Pharmacie Labroue, 05.55.28.10.16. Cabinet infirmier Barrière- Pélissier- Maurand- Péjoine, 48, av. Joseph Vachal à Argentat, 05.55.28.84.37 (gardes tous les weekends). Cabinet infirmier, Céline Courcelaud et Isabelle Valeix au 05.55.91.40.04. Infirmière : Marie Graffoulière au 32, av. François Mitterrand à Argentat, 06.85.38.62.44. Infirmières : Marie-Pierre Delcroix, secteur Albussac, 06.08.40.41.03.48. Infirmières : centre de soins MSA Argentat au 05.19.64.03.07.

Théâtre. Pour sa prochaine pièce, *Mémé la givrée*, la troupe de théâtre amateur d'Argentat-sur-Dordogne *La joyeuse clique*, recherche une actrice ou un acteur débutant ou pas ! Textes et costumes fournis. Bonne humeur et engagement requis. Si l'aventure vous tente, venez vous amuser et faire rire. Appelez Michel au 06.75.34.90.43 ou envoyez un message à lajoyeuseclique@gmail.com.

Monceaux-sur-Dordogne - La Gym féminine dresse son bilan



Le club de gym de Monceaux a fait le point sur la bonne saison écoulée et évoqué la rentrée.

La gym féminine de Monceaux a tenu son assemblée générale, précédée par une assemblée générale extraordinaire, où une modification des statuts a été proposée par le bureau et adoptée à l'unanimité.

Le rapport moral et le rapport d'activité ont été présentés par la présidente Hélène Chibal. Une excellente saison, avec un nombre record d'adhérentes, dont beaucoup sont assidues aux cours. Elle a remercié Lise, la super professeure, pour ses cours très variés, sa bonne humeur et sa capacité incroyable de toujours trouver de nouveaux exercices. Elle a aussi dit sa reconnaissance à la municipalité pour le prêt de la salle et la subvention.

Le rapport financier a été présenté par la trésorière Laurence Mas qui a expliqué les chiffres et la position financière du club, qui est positive. Tous ces rapports ont été votés à l'unanimité.

Pour la saison 2026/2027, la rentrée est prévue le mardi 8 septembre, avec une nouvelle professeure, car Lise ne pourra plus assurer des cours en soirée. L'horaire des cours change et ils auront lieu de 18 heures à 19 heures, toujours le mardi soir dans la salle polyvalente.

Laurence ayant pris la trésorerie d'Amac, a été démissionnaire. Chantal Hospital a été volontaire pour prendre sa place et Sylvie Donné s'est proposée comme trésorière adjointe. Hélène reste présidente avec Anne du Pradel comme secrétaire.

Contact : Hélène au 05.55.28.54.52 ou 06.41.38.05.59.

Monceaux-sur-Dordogne

Marchés des producteurs de pays. L'installation des marchés à Monceaux aura lieu le dimanche 5 juillet. Les bénévoles sont invités à venir aider à partir de 8 h 30. Chapiteau et buvette à monter, la scène à mettre en place, les câbles à tirer, local associatif à organiser et nettoyer... À midi, repas offert par AMAC sur place, pour ceux qui peuvent et veulent rester dans la bonne ambiance habituelle. Vous êtes tous les bienvenus à cette mise en place. Le marché du jeudi 9 juillet sera géré par Cantabile avec le Tambourin club. Venez discuter avec la quinzaine de producteurs autour de la place de l'église, découvrir leurs produits, avec quelques nouveautés. Possibilité de composer votre repas et de vous installer aux tables mises à disposition par nos bénévoles. Barbecues pour faire cuire votre viande achetée sur ce marché. Buvette. Merci d'apporter vos couverts. De 18h à 20h, animation pour enfants - arts plastiques ; maquillage. Vers 19h30, démonstration par l'atelier danse de Familles Rurales. Soirée musicale avec Made in Calypse. Contact : g.amac@orange.fr Tél. au 06.69.42.27.77 ou 06.71.26.25.74.

Communautés locales d'Argentat et de Saint-Privat

Samedi 4 juillet. 11h, messe à Saint-Chamant pour Odette Capitaine. 16h, mariage de Yoann Fiancette et Edwige Mangeot à Hautefage. 18h, messe anticipée à Darazac.
Dimanche 5. 9h30, messe à Saint-Martial-Entraygues. 11h, messe et baptême de Gaëtan Garrelou à Argentat.
Mardi 7. 15h, messe à l'Ehpad de Saint-Privat.
Mercredi 8. 17h, Argentat, chapelet, et messe à 17h30.
Jeudi 9. 14h30, messe à l'Ehpad d'Argentat.
Vendredi 10. 9h, messe à Argentat.
Samedi 11. 15h, mariage de Tugdual David de Drezigue et Sixtine Valentin. 18h, messe anticipée à Belpeuch.
Dimanche 12. 9h30, messe à Saint-Privat. 11h, messe à Argentat.
Contact. 05.32.58.55.80 ou paroisseargentat@gmail.com.

Albussac

Petite faune du ruisseau. Animation organisée les 16 juillet et 13 août aux Cascades de Murel. Les participants pourront ensemble partir les pieds dans l'eau, à la découverte du petit monde, aussi mystérieux que fascinant, des bestioles à 0, 4, 6, 10 ou 14 pattes peuplant ce ruisseau encaissé, ponctué de magnifiques cascades. Ces espèces discrètes, dont la taille ne dépasse guère les quelques cm et les mœurs sont étonnantes, sont indispensables à l'équilibre de l'écosystème de cette rivière, en alimentant de nombreux poissons et oiseaux aquatiques ! Animation ouverte à tous et sur réservation, organisée par Benjamin Potel, guide nature de Biodiversité et Patrimoine des 3 Vallées (BP3V) avec le soutien de la commune d'Albussac. Durée, 2h. Prévoir bottes, sandales ou vieilles baskets ainsi que des vêtements adaptés. Matériel pédagogique fourni (épuisettes, boîtes-loupe, clefs de détermination). Réservation au 06.38 03 36 04 ou bpotel.bp3v@gmail.com. Tarifs pour l'animation du 16 juillet, gratuit pour tous. Tarifs pour l'animation du 13 août 7 €/ adulte, 4 € de 6 à 18 ans, gratuit - de 6 ans.

Nature et patrimoine sur le site panoramique de Roche de Vic. Animation organisée les 30 juillet et 27 août. Balade guidée à la découverte de ce promontoire rocheux emblématique, offrant une vue à 180° sur la marge ouest du Massif central : faune, flore, milieux naturels et paysages, histoire. Durée : 2h15. Parcours de 2,5km sur et autour du site, entre roches, landes, bois et prairies. Prévoir bonnes chaussures et gourde d'eau. Animation ouverte à tous, organisée par Benjamin Potel, guide nature de Biodiversité et Patrimoine des 3 Vallées (BP3V). Réservation au 06.38.03.36.04 ou bpotel.bp3v@gmail.com. Tarifs : 7 €/ adulte, 4 € de 6 à 18 ans, gratuit - de 6 ans.

Eyrein - Le club Les Réveillés célèbre ses 45 ans dans la convivialité



Quarante-cinq ans pour Les Réveillés, un bel anniversaire pour tous les adhérents présents.

Dimanche 21 juin, le club *Les Réveillés d'Eyrein* a fêté avec enthousiasme et émotion ses 45 années d'existence. Malgré une forte chaleur, près d'une centaine de personnes ont répondu présent pour partager ce moment marquant de la vie associative eyreinaise. Un anniversaire placé sous le signe de la reconnaissance. Lors de cette journée festive, deux figures importantes du club ont été chaleureusement mises à l'honneur : Robert Dumont et Mireille Mazeau, anciens présidents qui ont reçu chacun un cadeau en remerciement de leur engagement et de leur dévouement au fil des années. Chaque invité est ensuite reparti avec un petit souvenir de cet anniversaire, tout comme l'ensemble des adhérents, ravis de cette attention qui témoigne de l'esprit familial du club. Le repas, préparé avec soin, a été très apprécié, tout comme l'animation musicale qui a accompagné la journée. Entre échanges, sourires et souvenirs partagés, l'ambiance est restée chaleureuse du début à la fin.
Cap sur les 50 ans ! Cette fête des 45 ans restera un beau moment pour le club Les Réveillés, symbole de dynamisme, de fidélité et de convivialité. Le rendez-vous est déjà pris pour célébrer, dans quelques années, un événement encore plus marquant : les cinquante ans du club.

Eyrein

Pétanque. *Eyrein nature et loisir*s organise un grand concours en doublette, le samedi 11 juillet, à l'étang de la Chèze à Eyrein. Le jet du but est fixé à 14h. La compétition se déroulera sous la forme de trois concours, basés sur un maximum de 32 équipes. Inscription : 12€ par équipe, avec les engagements remis en jeu et 100€ supplémentaires à la clé. Ouvert à tous, ce rendez-vous promet un après-midi placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Bourriche, buvette et grillades seront également proposées sur place.

Chaumeil

Comice agricole. Suivant un ordre préétabli entre les différentes communes de l'ancien canton de Corrèze, c'est à Chaumeil que revient l'honneur d'accueillir l'édition 2026 de cette manifestation. Le commisse aura lieu à la sortie du bourg, route de St-Augustin, sur une parcelle mise à disposition par un éleveur que la municipalité tient à remercier. En effet, ce même dimanche 26 juillet, le centre-bourg vivra au rythme de la fête de la myrtille. Organiser les deux manifestations le même jour reste un défi ambitieux, mais l'occasion de faire se rencontrer le grand public et les éleveurs était trop belle. Ainsi, gens avertis ou simples curieux pourront admirer quelques-uns des plus beaux spécimens de la race limousine (bovins et ovins). Quelques nouveaux éleveurs, convaincus par l'ambiance chaleureuse et amicale de la manifestation apporteront de la nouveauté. Élus municipaux et membres du comice se sont réunis une nouvelle fois ce jeudi 25 juin pour régler les derniers détails afin d'accueillir éleveurs et animaux dans les meilleures conditions. Règlement, fiche de participation... sont disponibles en mairie et auprès du président du comice.

Bar

Marchés de producteurs. Le comité des fêtes et la société de chasse de Bar organisent une série de marchés de producteurs et d'artisans, place de la mairie, les jeudis 9 et 23 juillet, ainsi que les 6 et 20 août, à partir de 18 h 30. Ces soirées estivales mettront à l'honneur les saveurs locales et le savoir-faire des artisans du territoire. Les visiteurs pourront flâner entre les étals, découvrir des produits du terroir, échanger avec les exposants et profiter d'une ambiance conviviale au cœur du village. Une buvette et des grillades seront proposées sur place, permettant de prolonger la soirée autour d'un moment gourmand et chaleureux.

Sarran

Bergère à la belle étoile. Le vendredi 10 juillet, Sarran accueillera une animation originale mêlant savoir faire artisanal et découverte du ciel nocturne. Les Épicés et le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin invitent le public à vivre une expérience rare bergère à la belle étoile, un rendez-vous qui promet douceur, créativité et émerveillement. Dès 14h, les participants pourront s'initier au feutrage, technique ancestrale de transformation de la laine. L'atelier, animé par Martine Chavasse, feutrière, proposera la création collective d'un paysage pastoral, réalisé à partir de laines locales. Cette activité s'inscrit dans les vendredis-nuits du Parc, un programme estival du Parc naturel régional de Millevaches. À 21h, la journée se poursuivra avec une observation du ciel nocturne au Puy de Sarran, au cœur de la Réserve Internationale de Ciel Étoilé (RICE) Millevaches. Une immersion de 3h pour contempler les constellations, comprendre les mouvements célestes et profiter de la magie d'un ciel préservé. Sur réservation obligatoire (places limitées) au 05.55.96.97.00 ou pnr-millevaches.fr/agenda. Entre création textile et contemplation du ciel, cette animation propose un véritable voyage sensoriel. Un rendez-vous à ne pas manquer pour tous ceux qui souhaitent découvrir un savoir-faire local, partager un moment convivial et lever les yeux vers les étoiles.

Vitrac - Une formidable mobilisation pour les Petites fées préma

Du 18 au 23 mai, le magasin Super U Égletons, en partenariat avec la Coop Atlantique, a organisé une grande semaine de collecte au profit de l'association *Les Petites Fées Préma Corrèze*. Et le résultat dépasse toutes les espérances : un élan de générosité qui a profondément touché les bénévoles.
Ce lundi 22 juin, l'association a découvert avec émotion l'ensemble des dons récoltés : paquets de couches petites tailles, bonnets, bavoirs, chaussettes, tétines, et divers accessoires indispensables aux premiers jours de vie. Ces dons seront transmis très rapidement au service Néonat de l'Hôpital de Tulle, afin d'apporter réconfort et soutien aux familles confrontées à une naissance prématurée.
Moment fort de cette opération : la remise d'un chèque de 1 530 €. Cette somme vient renforcer la cagnotte de l'association, destinée à financer l'achat d'un berceau double sur roulettes, un équipement essentiel pour accueillir des jumeaux prématurés tout en leur permettant de rester ensemble. Un matériel précieux, dont la livraison est espérée avant la fin de l'année 2026.
Une mobilisation exemplaire
L'association tient à exprimer sa profonde gratitude au personnel de Super U Égletons, pour son engagement et son organisation impeccable, aux clients et adhérents de la coopérative, pour leur participation enthousiaste, à toutes les personnes ayant contribué, de près ou de loin, à cette belle chaîne de solidarité.
« Nous sommes très touchés et remercions Super U Égletons, la Coop Atlantique et tous les adhérents pour cette énergie et cette générosité », confie Stéphanie Cvitic, présidente des Petites Fées Préma Corrèze.



Après un don de 200 € en janvier, les petites fées préma reçoivent un chèque de 1 530 €.

Grâce à cette mobilisation, l'association poursuit sa mission : accompagner les familles, soutenir les bébés prématurés et offrir un peu de douceur dans un moment souvent difficile.

Vitrac-sur-Montane

Concours de belote. *Les Compagnons de la Montane* organisent un concours de belote le vendredi 10 juillet à 20h30 à la salle polyvalente. Tarif 20 € par équipe. De nombreux lots sont à gagner chaque participant repartira avec un lot. Sur place, il y aura buvette, sandwichs, pâtisserie et bourriche.

COUP DE ♥ LIVRE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE



NATHAN VACANCES ADULTES

de R.J. Ellory
aux éditions NATHAN / ROBERT LAFFONT
paru en avril

120 jeux de grilles addictifs pour un été réussi ! Mots fléchés géants, sudokus, logique... Le cahier 100% détente qui fait fureur.
Que ce soit en vacances, en week-end, dans les transports ou pour une soirée cosy, ce cahier s'adapte à tous vos moments libres. Les jeux géants permettent même de créer des moments conviviaux à plusieurs !

Devenez le détective de vos vacances ! 22 enquêtes captivantes, 130 jeux stimulants = Le cahier adulte qui allie détente et remue-méninges.
Idéal pour vos vacances, week-ends, trajets ou soirées cocooning. Le plaisir de jouer les détectives depuis votre canapé !

Explorez la France depuis votre canapé ! 130 jeux culturels captivants, quiz patrimoine, traditions... Le voyage intelligent qui cultive.
Cultivez-vous tout en vous détendant ! Ce cahier vous fait voyager dans l'Hexagone en révélant ses secrets les mieux gardés. La France n'aura plus de secrets pour vous !

Égletons - Une exposition poétique signée Benoît Peyrat

Jusqu'au 18 juillet, la Galerie d'exposition de l'Office de Tourisme Ventadour Égletons Monédières ouvre ses portes à l'univers sensible du photographe Benoît Peyrat. Avec *Les Veilleurs du Plateau*, l'artiste invite le public à une immersion dans les paysages du plateau de Millevaches, territoire de lumière, de silence et de brume.

À travers une série de photographies où dominent les ciels changeants, les roches, les arbres solitaires et les atmosphères crépusculaires, Benoît Peyrat capture l'instant où la lumière apparaît puis disparaît. Ses images, à la fois sobres et puissantes, révèlent un plateau habité par une présence discrète, presque mystique. Avec *Les Veilleurs du Plateau*, le photographe offre un hommage délicat au plateau de Millevaches, territoire emblématique de la région.

L'exposition met en valeur ce territoire souvent méconnu, où la nature impose son rythme et où chaque variation de lumière transforme le paysage en tableau vivant. Les compositions, soigneusement pensées, invitent à la contemplation et à la rêverie.

Une exposition qui séduira autant les amateurs de photographie que les amoureux de nature et de paysages authentiques. Le vernissage de l'exposition aura lieu ce samedi 4 juillet à 11 heures à l'office de tourisme d'Égletons

Exposition accessible à tous : l'entrée est libre, permettant à chacun de découvrir ce travail photographique qui allie finesse, émotion et profondeur. La galerie, située 1 rue Joseph Vialaneix à Égletons, accueille les visiteurs tout au long de la période d'exposition.



« Les veilleurs du plateau », un regard contemplatif sur un territoire unique - © BP

Pour toute information complémentaire, l'Office de Tourisme est joignable au 05.55.93.04.34.

Égletons - Un été de lectures et de jeux à la bibliothèque municipale

En juillet-août, la bibliothèque municipale d'Égletons invite petits et grands à profiter d'un été placé sous le signe de la lecture, du jeu et du partage. Animations à la bibliothèque, rendez-vous hors les murs et participation à l'opération nationale Cet été je lis rythmeront les vacances estivales.

Afin de mieux répondre aux habitudes de l'été, la bibliothèque adopte de nouveaux horaires d'ouverture du 23 juin et jusqu'au 29 août : du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h 30. Les mercredi et vendredi après-midi, de 14 h à 18 h. Le samedi matin, de 9h30 à 12 h 30.

L'espace ludothèque propose des matinées jeux de société dans le jardin de la bibliothèque, de 10 h à 12 h, les 10 et 24 juillet ainsi que les 7 et 21 août (repli à l'intérieur en cas d'intempéries). La ludothèque sera également présente aux Mardis du Lac, de 14 h 30 à 18 h : le 14 juillet avec des jeux en bois et des jeux géants pour petits et grands, puis le 18 août avec une sélection de jeux de société à découvrir en famille ou entre amis.

La bibliothèque participe à l'opération Cet été je lis, destinée à encourager la lecture pendant les vacances.

Pour chaque livre emprunté et lu en famille, l'enfant reçoit un sticker à coller sur sa carte de lecture. Une fois l'objectif atteint, il pourra choisir un livre qui lui sera offert par la bibliothèque. La carte de lecture sera remise à chaque enfant lors de sa venue à la bibliothèque.

L'inscription à la bibliothèque est obligatoire pour participer à l'opération.

Inscriptions : egletons.bibenligne.fr/inscription. Renseignements auprès de la Bibliothèque municipale d'Égletons au 05.55.93.99.92.

Égletons - Il fallait Osez Libourne

Avec les températures de ces derniers jours, quoi de mieux que d'aller se rafraîchir dans un lac. Et si en plus, on peut coupler cette baignade rafraichissante avec une course d'eau libre, c'est encore mieux.

C'est ce qu'ont choisi de faire Marie-Thérèse Garnier et Franck Bouillaguet, deux nageurs des *Rascasses de Ventadour*. Ils se sont retrouvés à Libourne au lac des Dagueys pour cette occasion. Les deux compétiteurs ont vite oublié l'aspect rafraîchissant de la baignade.

Avec une eau à près de 30°C (29,8) et un air proche des 28°C, le parcours de 5 km s'est avéré exigeant. Le soleil, bien présent, n'a pas arrangé les choses.

Malgré cela, les valeureuses Rascasses ont porté les couleurs du club avec fierté. Franck termine les deux boucles du parcours en 1 h 56'20 (15e et 12e sénior) tandis que Marie-Thérèse finit 2e sénior (5e en toutes catégories) en 1 h 41'13.



Franck Bouillaguet et Marie-Thérèse Garnier ont représenté les Rascasses à Libourne.

Égletons - Les chorales de la Corrèze rassemblées pour les 3es Chor'éziennes



Pour annoncer l'événement, la chorale de Sarran s'est produite sur le marché dominical.

Ce samedi Égletons va accueillir la troisième édition des *Chor'éziennes*, une grande fête du chant choral organisée par la Chorale de Sarran. Cette année, seize chorales corréziennes et le Chœur Artmilles, invité de l'événement, réuniront plus de 450 chanteurs pour une journée placée sous le signe de la musique et du partage.

Les préparatifs sont désormais bien avancés. Il y a quelques semaines, les chefs de chœur des ensembles participants se sont réunis afin de finaliser l'organisation de cette rencontre et de préparer les chants communs qui seront interprétés en fin de journée.

Pour annoncer l'événement à la population, la Chorale de Sarran s'est produite sur le marché dominical d'Égletons le dimanche 28 juin.

Depuis plusieurs mois, les soixante choristes de Sarran se mobilisent activement pour préparer cette édition : recherche de partenaires, réalisation du livret-programme, communication et organisation de l'accueil des chorales. Leur engagement est renforcé par le soutien de la commune d'Égletons, qui met à disposition espaces, salles, matériel, tables et bancs, ainsi que les équipes des services techniques qui participent à l'installation des différents sites.

Ce samedi 4 juillet, de 14 heures à 17 h 30, les chorales proposeront une série de concerts gratuits dans le centre-ville. Les membres de la Chorale de Sarran accompagneront les ensembles invités entre les différents lieux de prestation tout au long de l'après-midi.

À 18 heures, tous les choristes se retrouveront à l'Espace Ventadour pour le concert du Chœur Artmilles. La soirée sera également marquée par l'interprétation de chants communs dirigés par la cheffe de chœur stéphanoise Cécile Mathevet-Bouchet. Rendez-vous donc ce samedi à Égletons pour célébrer ensemble la richesse du chant choral corrézien.

Égletons

Anniversaire. Chamalot-Résidence d'artistes fête cette année les 20 ans de sa création. À cette occasion une exposition et deux concerts sont organisés à la Résidence d'artistes à Chamalot, 3, route du Pilard sur la commune de Moustier-Ventadour. Attention, l'exposition *Naturama* ne sera ouverte au public que le 9 juillet à partir de 18h30, ainsi que pour les concerts. Cette exposition réunit peintures, photographies, photo peintes et dessins autour d'un même sujet : la nature, saisie dans ses contrastes et ses variations. Occasion de partager un verre pour l'anniversaire de la résidence. Entrée libre. Jeudi 16 juillet à 19h, concert de chant lyrique par le duo Cantabile. Jeudi 6 août à 19h, concert de guqin, un instrument de musique traditionnel chinois à cordes pincées, avec Dina Montagnes. Pour les concerts, entrée libre, réservation souhaitée au 06.79.36.90.14. Et à l'issue, buffet participatif : boissons, tapas et desserts bienvenus.

Moustier-Ventadour

Société de chasse. L'assemblée générale de la société de chasse communale se tiendra le samedi 18 juillet à 10h à la salle des fêtes de Moustier-Ventadour. Les chasseurs, les propriétaires fonciers, les agriculteurs ainsi que toutes autres personnes sont invités.

Groupement paroissial Égletons, Lapleau, Marcillac, Neuvic, Soursac

Vendredi 3 juillet. 17h30, Égletons presbytère oratoire, confessions, et messe à 18h. 19h, réunion EAP d'Égletons.
Samedi 4. 11h, Soudeilles, baptême de Noé Kernin. Les Chor'éziennes : rencontre de 16 chorales de la Corrèze ; 14h-17h30, déambulations chantées dans le centre-ville d'Égletons ; 18h, concert avec 450 choristes à l'espace Ventadour (libre participation).
Dimanche 5. 9h30, Marcillac. 11h, Égletons.
Lundi 6. 15h, Marcillac Ehpad.
Mercredi 8. 18h, Égletons oratoire presbytère.
Vendredi 10. 17h30, Égletons presbytère oratoire, confessions, et messe à 18h.
Samedi 11. 9h, Marcillac, baptême de Théa Dudouit. 11h, Sarran, baptême de Léna Klaja-Daubech. 15h, La Chapelle-Spinasse, mariage de Bastien Marut et Cindy Medkour. 18h, Rosiers-d'Égletons, messe avec 1re communion de Brian Planque.
Dimanche 12. 9h30, Soursac. 11h, Égletons.
Jeudi 16. Égletons à l'église, concert avec La Petite Harmonie de pôche (musique classique).
Samedi 18. 18h, Marcillac.
Dimanche 19. 11h, Égletons.
Mercredi 22. Soursac « Lamirande », fête de sainte Marie-Madeleine, avec l'évêque de Tulle, frère Éric Bidot et l'évêque émérite de Metz, Mgr Lagleize : 9h30, accueil ; 10h, pèlerinage, bénédiction de la nouvelle statue puis messe, verre de l'amitié.
Vendredi 24. 18h, Égletons presbytère oratoire, et messe à 18h.
Samedi 25. 15h, Égletons, mariage de Stanislas Labonne et Marie d'Arcangues. 17h, Clergoux, mariage de Nicolas Wagner et Marthe Darney.
Dimanche 26. 9h30, Lapleau. 11h, Égletons.

Soursac - Une agréable journée en Périgord pour le club de l'âge d'or



Le groupe d'aînés de l'âge d'or a apprécié cette journée.

Ce mercredi 17 juin, malgré la canicule, une trentaine de personnes du club de l'âge d'or sont parties à la découverte de richesses du Périgord.

La première visite a permis de se retrouver au frais pour la visite du gouffre de Proumeyssac, baptisé la cathédrale de cristal, et dont le nom n'est pas usurpé tant il est impressionnant. Puis les aînés ont partagé un repas gourmand à midi à la ferme-auberge Le Colombier. L'après-midi, place à une visite audio guidée du château de Joséphine Baker - Les Milandes - avec la découverte du château, de la chapelle et de jardins à la française. Pour terminer la journée, le spectacle de fauconnerie a été apprécié. Sans avoir trop souffert de la chaleur, grâce à un bus bien climatisé et des chauffeurs hyper agréables, tous ont été satisfaits de leur journée.

Altillac

Décès. Le 20 juin de Mme Serpat Marie José, 90 ans. Ses obsèques religieuses ont été célébrées vendredi 26 juin en l'église d'Altillac. Sincères condoléances à ses enfants et toute sa famille.

Espagnac - Le boxeur Tanguy Faramond fait rayonner son village



Tanguy Faramond (au centre) entouré de sa famille, ses coachs et la maire d'Espagnac.

À seulement 23 ans, Tanguy Faramond, originaire d'Espagnac, s'impose comme l'un des boxeurs les plus prometteurs de sa catégorie. Triple champion de France de boxe anglaise moins de 70 kg, il cumule déjà un palmarès impressionnant qui force l'admiration bien au delà du territoire corrézien.
Licencié au Cercle des Boxeurs Tullistes, Tanguy boxe depuis 10 ans et affiche des statistiques remarquables : 37 combats, 31 victoires, 2 Coupes d'Aquitaine, plusieurs titres dont champion de France universitaire, et désormais triple champion de France dans sa catégorie. Un parcours construit avec rigueur, passion et une détermination qui ne faiblit jamais.
En plus de ses performances sportives, Tanguy poursuit des études en droit pénal international, un domaine exigeant qui témoigne de son sérieux et de sa volonté de mener de front réussite sportive et réussite académique.
La maire d'Espagnac, Marie Christine Faure, a tenu à saluer son parcours : « Nous sommes admiratifs de ses résultats. Bravo champion ! ».Tanguy, très attaché à son village, n'a pas manqué de remercier ceux qui l'accompagnent : « Merci à mon club, sans eux tout ça ne serait pas possible. Fier de représenter mon village dans tous mes déplacements et tous mes combats ». Avec son palmarès, son humilité et son engagement, Tanguy Faramond incarne une belle réussite locale. Espagnac peut être fière de compter parmi ses habitants un sportif de haut niveau qui porte haut les couleurs du village, de la Corrèze et de son club.
Tanguy Faramond s'est vu remettre la médaille de la commune par la maire ainsi qu'un cadeau offert par la commune.

Champagnac - Un prix Unicef pour un livre illustré par une Champrunoise

Qui s'occupe de Martha a remporté le Prix Unicef dans la catégorie des 6-8 ans. Écrit par la docteure en psychologie Emmanuelle Toussaint et illustré par Cécile, ce livre traite du complexe sujet du placement des enfants en danger, avec justesse et douceur. Rencontre avec l'artiste, dans son atelier situé à Champagnac-la-Prune.

« Une immense fierté »

La cérémonie officielle de remise des prix a lieu le 26 juin à Rennes, mais l'annonce est déjà officielle : en compétition depuis plusieurs mois, c'est bien le livre illustré par Cécile qui a raflé le titre Prix Unicef 2026.
« C'est une immense fierté, confie avec émotion celle qui a consacré sa carrière à la BD et la littérature jeunesse. Je rêvais de cosigner un ouvrage écrit par une psychologue, et le fruit de notre travail est largement récompensé. » a précise Cécile. Paru en 2024 aux éditions corréziennes *Utopique, Qui s'occupe de Martha* raconte l'histoire d'une petite martre placée en maison d'accueil pour sortir du quotidien violent de son foyer familial. Le sujet est dur, mais raconté avec sincérité et délicatesse, sous le doux crayon de Cécile. « Ici, ce sont des animaux. C'est plus facile pour toucher les enfants, mais tout est réel », raconte l'illustratrice.
Depuis sa parution, « Qui s'occupe de Martha » a été largement plébiscité dans le petit milieu de la protection de l'enfance. « Psys, associations…



L'illustratrice Cécile montre le livre Qui s'occupe de Martha, qui a reçu le prix Unicef.

Nous avons eu de nombreux retours très positifs. »

45 000 enfants votants

Placé entre les mains de ces professionnels, cet ouvrage sert de support à la discussion, pour ouvrir un dialogue parfois difficile avec les enfants placés. Les enfants, aussi, l'ont adoubé : ils sont plus de 45 000 à avoir voté pour le Prix Unicef 2026. Une participation record.

Espagnac - Un été de fêtes, de saveurs et de bonne humeur

Le comité des fêtes et les associations locales donnent rendez-vous aux habitants et visiteurs pour un été riche en animations, du samedi 11 juillet au samedi 22 août, avant la traditionnelle fête votive du dimanche 23 août, ponctuée de randonnées, d'un vide-grenier et d'un repas servi le midi.
Des concours et des animations pour tous : le coup d'envoi sera donné le 11 juillet à 16 heures avec le concours de fléchettes. La pêche à la truite, initialement prévue, est annulée en raison du plan canicule. Le 22 août, place au concours de pétanque dès 13 h 30, suivi en soirée du très attendu feu d'artifice, toujours apprécié des petits comme des grands.
Chaque samedi, Espagnac vivra au rythme des artisans, exposants, groupes musicaux, expositions, jeux, lots à gagner, balades en poneys et même une démonstration des gestes qui sauvent. Une programmation variée qui promet des moments festifs et inoubliables.
Des repas conviviaux et des saveurs locales : comme chaque année, les visiteurs pourront chanter, danser, s'amuser et surtout déguster les menus complets, servis à table, de l'entrée au dessert : 15 € pour les adultes, 8 € pour les enfants de moins de 12 ans. Les 11 juillet et 22 août, les



Espagnac va vous divertir tout l'été.

gourmands retrouveront le célèbre jambon à la ficelle, mijoté et bichonné toute la journée, véritable emblème des festivités espagnacoises.
Une ambiance unique portée par les bénévoles : à Espagnac, l'été rime avec convivialité, partage et enthousiasme. Les bénévoles, toujours présents et investis, contribuent largement au succès de ces animations, dans une atmosphère chaleureuse et joyeuse.
Espagnac vous attend nombreux pour vivre un été festif, gourmand et plein de bonne humeur.
À très bientôt pour célébrer ensemble ces moments incontournables de la vie locale.

Saint-Martin-la-Méanne

Usage de l'eau. Suite au nouvel arrêté du 26 juin, la commune de Saint-Martin-la-Méanne est désormais placée en niveau d'alerte pour l'usage de l'eau. Chacun est invité à limiter strictement sa consommation et à respecter les mesures de restriction en vigueur. Pour connaître les restrictions précises (arrosage, remplissage des piscines, lavage des véhicules…), consulter le site : https://www.correze.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Police-de-l-eau/Ressource-en-eau. La municipalité sait pouvoir compter sur votre coopération afin de garantir la continuité du service pour tous les usagers.

Repas annuel. La société des chasseurs de la Vallée du Doustre organise son repas annuel ouvert à tous et sa tombola le dimanche 26 juillet à 12h, au local du Camp de la Lune. Tarif de 25€ pour les adultes, 12€ pour les enfants de 12 à 14 ans, et sera gratuit pour les moins de 12 ans. Les inscriptions sont à effectuer avant le 20 juillet au 06.74.84.15.86 ou le 06.68.75.28.72.

Espagnac

Randonnées. Rando Doustre propose en juillet : ce vendredi 3 juillet, La Roche Canillac, rando douce. 6 ou 7km. Très facile. Rendez-vous à 9h au parking de l'étang de Laborde, ou à 9h30 pour le départ. Balade menée par Anne Marie. Mercredi 8, Creysse (Lot). Rando + spectacle, 8 km. Facile. Départ en covoiturage à 15 h. Cette sortie originale associe randonnée et spectacle de Clément Bouscarel. Vendredi 10, Pandrignes : rando douce, 6 à 7km. Très facile. Rendez vous à 9h30 à la salle polyvalente. Une marche accessible, parfaite pour accueillir vacanciers et nouveaux marcheurs, encadrée par Anne Marie. Il n'y aura pas de rando santé en juillet/août mais des randos douces pour permettre d'accueillir plus de personnes pendant les vacances. Ces sorties sont idéales pour découvrir les paysages, marcher à son rythme et partager un moment convivial. Merci de prévenir de votre présence au 06.87.87.93.27. Et en cas de mauvaise météo, une randonnée peut être modifiée ou annulée.

Marcillac-la-Croisille - Un partenariat solide pour la formation des élagueurs

Depuis maintenant deux ans, la station sports nature de Marcillac-la-Croisille et la mairie travaillent main dans la main avec la formation des élagueurs grimpeurs de l'École forestière de Meymac. Un partenariat utile, concret et bénéfique pour tous : les élèves disposent d'un terrain d'apprentissage idéal, tandis que la commune profite d'un entretien professionnel de ses arbres. Un travail essentiel sur le parcours accrobranche et le site naturel. Chaque année, les futurs élagueurs grimpeurs interviennent pour assurer l'entretien des arbres du parcours d'accrobranche, ainsi que ceux présents sur l'ensemble du site. Leur expertise permet de garantir la sécurité des pratiquants et des visiteurs, tout en préservant la santé des arbres. Pour cette session d'évaluations 2026 organisées à la plage du Puy Nachet, le site retenu pour les évaluations officielles des élèves a été la plage du Puy Nachet, située à proximité immédiate de la station sports nature. Du 16 au 18 juin, les évaluateurs ont été logés et nourris par la commune et la station, renforçant encore la qualité des échanges et la convivialité autour de cet événement professionnel. Un partenariat renforcé et des arbres sécurisés pour l'été : cette collaboration renouvelée a permis de consolider les liens entre la commune, la station sports nature et la formation de Meymac. Grâce aux travaux réalisés, les arbres de la plage du Puy Nachet sont désormais sécurisés pour l'arrivée de la saison estivale, garantissant un accueil optimal des habitants et des touristes.



Un élagueur grimpeur en évaluation à Puy Nachet.

Marcillac-la-Croisille

Office. Messe dimanche 5 juillet à 9h30 à l'église.

Préservons nos plages. En raison des conditions climatiques de ces derniers jours et d'un niveau d'eau plus bas qu'à l'accoutumée, une action *Ramassage de cailloux* ouverte à tous est organisée ce dimanche 5 juillet de 9h à 12h sur les deux plages du lac de la Valette à Marcillac-la-Croisille. Rendez-vous sur la plage du camping à 9h, un véhicule benne sera mis à disposition, merci à ceux qui participeront, de prévoir un seau et des gants.

Ambiance plage, musique et feu d'artifice. La commune de Marcillac-la-Croisille donne rendez-vous au public le lundi 13 juillet pour une soirée festive au bord de l'eau. À partir de 22h, DJ Arnaud prendra les commandes pour faire danser le public dans une ambiance estivale avec un bal sur la plage du camping. Point d'orgue de la soirée, le feu d'artifice sera tiré à 22h30, illuminant le ciel de Marcillac-la-Croisille pour célébrer la fête nationale dans un cadre exceptionnel. Une soirée conviviale, festive et gratuite, à vivre en famille ou entre amis.

Saint-Paul

Conférence Visages du syndicalisme agricole, unité ou diversité ?. Le monde agricole n'apparaît souvent publiquement qu'en période de crise et donne parfois l'impression d'une unité syndicale. Pourtant, des crises récentes ont révélé des stratégies de mobilisation divergentes montrant un paysage syndical très fragmenté et divisé. Conférence mardi 7 juillet à 20h30 à la salle polyvalente.

Saint-Privat - Les élus perpétuent la tradition du mai



Les élus ont procédé à la plantation du mai communal - © PatMol

Le nouveau maire et de son équipe municipale viennent de planter le mai communal de Saint-Privat. La traditionnelle plantation s'est déroulée samedi dans une ambiance conviviale. L'événement a eu lieu sur le terrain situé à côté du terrain de pétanque en présence des habitants venus partager ce moment symbolique. À l'issue de cette cérémonie, un verre de l'amitié a été offert aux personnes présentes. Ce moment de partage a permis à chacun de poursuivre les échanges et de profiter d'un instant agréable.

Saint-Privat - Une journée de l'amitié varetzienne



Les aînés ont pu visiter les jardins de Colette.

Le samedi 13 juin, quinze adhérents du club *l'Automne seilhacois* ont participé à la journée de l'amitié organisée par *Générations mouvement 19* et le club *Les sans soucis de Varetz*. Au programme était inscrit la visite guidée des jardins de Colette. Celle-ci a été très apprécié par les participants. Cette journée a permis de se rencontrer et partager avec les autres aînés.

Saint-Privat

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie Suder (Servières-le-Château) au 05.55.28.48.80. Cabinet infirmier au 05.55.28.47.22 ; Sandrine Aubreyrie au 06.88.32.63.86.

Visite et concert à l'église. Proposés par l'Apax (Association patrimoine animation Xaintrie blanche) dimanche 5 juillet. Visite guidée à 10h à 17h, concert avec l'Ensemble Cantabile de Monceaux-sur-Dordogne, entrée gratuite, participation libre. Chansons françaises et chants sacrés accompagnés au piano et à la guitare.

Permanences coiffeuse. Prochaines permanences de Corinne Moulin le mercredi 15 juillet entre 8h30 et 12h. Pour votre rendez-vous contacter le 06.33.86.43.92 14.

Kermesse de l'école. Pour fêter la fin de l'année scolaire, l'association des parents d'élèves organise une kermesse vendredi 3 juillet dans la cour de l'école à partir de 16h30. Au programme : boissons, jeux et moments de partage entre parents et enfants dans une ambiance conviviale. Cet évènementiel est ouvert à tous.

St-Martin-la-Méanne - Une conférence autour de la création du CNR

Le 30 mai, le foyer rural de St-Martin-la-Méanne a accueilli une journée de commémoration pour marquer le 82e anniversaire du conseil national de la Résistance (CNR).
Après le mot d'accueil de Guy Veysset, président du comité Anacr du plateau des étangs, Nathalie Sage-Pranchère a tenu une conférence sur le thème *Bâtir une république sociale, le programme du CNR et sa mise en oeuvre*.
Cette historienne a retracé l'histoire du CNR créé en 1943 sous l'impulsion de Jean Moulin. Cet organisme a regroupé des représentants de tous les courants politiques, syndicats et mouvements de résistance.
Son programme *Les jours heureux,* rédigé en 1944, a posé les bases de la sécurité sociale, des nationalisations, du droit de vote des femmes, et de la démocratie sociale. Ces mesures, intégrées dans le préambule de la constitution de 1946, sont toujours présentes aujourd'hui dans celle-ci.
En fin de matinée, Kévin Jonchère, secrétaire général de l'union locale CGT de Tulle, est intervenu pour évoquer le rôle du syndicalisme et de la CGT ainsi que l'importance du CNR dont les acquis sociaux constituent les piliers de la société, tout en insistant sur la nécessité de s'appuyer sur les fondements de la Résistance.

Le plan Langevin-Wallon

Après la pause méridienne, Jean-Pierre Combe a présenté le plan Langevin-Wallon, élaboré par une commission de vingt membres créée en décembre 1944 dans le cadre du programme du CNR.



Nathalie Sage-Pranchère devant son auditoire.

Il a expliqué que ce plan visait une réforme de l'école, avec pour objectifs principaux : mettre l'école en contact avec la vie quotidienne, à tous les niveaux, offrir à chaque élève une formation civique, sociale et humaine, fonder une pédagogie nouvelle sur les sciences et l'éducation, pour moderniser les pratiques enseignantes, reconnaître l'élève comme futur citoyen.
Pour ce dernier point : le plan avait pour objectif de lui donner une compréhension objective des faits économiques et sociaux, cultiver son esprit critique, et lui apprendre l'énergie, la liberté et la responsabilité.
Céline Droal, cosecrétaire départementale du syndicat FSU de la Corrèze, a opposé dans ses propos la vision humaniste du plan Langevin-Wallon à celle de l'extrême droite.
La journée s'est terminée par des chants de la Résistance interprétés par la Chorale Les Amis de Louise.

Saint-Julien-aux-Bois

Décès. M. Lucien Broc, 88 ans, ancien d'Algérie. Ses obsèques ont été célébrées mardi 30 juin en l'église de Saint-Julien-aux-Bois suivies de l'inhumation au cimetière. Condoléances à sa famille.

Saint-Privat - Les élèves découvrent le monde fascinant des insectes

Au cours du mois de juin, les élèves de l'école de Saint-Privat ont chaussé leurs bottes d'explorateurs pour partir à la découverte des insectes qui peuplent les abords de leur école. Une immersion au cœur de la biodiversité locale, ponctuée d'observations sur le terrain et de nombreuses activités pédagogiques. Les enfants ont notamment eu la chance de suivre le cycle de vie des papillons grâce à la mise en place d'un élevage en classe. De la chenille à la chrysalide, puis jusqu'à l'émergence du papillon, cette expérience a permis aux élèves d'observer de près les différentes étapes de la métamorphose et de mieux comprendre le fonctionnement du vivant. Ce thème n'a pas été choisi au hasard. Il s'inscrit pleinement dans le projet du jardin pédagogique. Les élèves ont ainsi découvert le rôle essentiel des insectes dans l'équilibre des écosystèmes : pollinisation des fleurs, décomposition de la matière organique, lutte naturelle contre certains ravageurs… Autant de missions indispensables qui contribuent au bon fonctionnement de la nature et à la richesse de la biodiversité. Ces animations ont été assurées par le pôle environnement de la Ligue de l'enseignement - FAL de la Corrèze, dans le cadre des actions menées par le Territoire éducatif rural (TER) Xaintrie Val'Dordogne. Le territoire éducatif rural a pour vocation de renforcer l'égalité des chances en milieu rural en proposant aux élèves des projets éducatifs ambitieux, innovants et ouverts sur leur environnement. Il favorise la coopération entre les établissements scolaires, les collectivités et les partenaires locaux afin d'offrir aux enfants un parcours éducatif riche, en lien avec les enjeux de leur territoire.



Les enfants réalisent de nombreuses observations sur le terrain.

Seilhac - À la découverte des montagnes volcaniques



L'impressionnant cratère du volcan de Lemptégy qui a servi de site d'extraction de pouzzolane.

Cette année, la sortie de l'*Automne seilhacois* a eu lieu le vendredi 19 juin à destination du volcan de Lemptégy et de la grotte de la pierre de Volvic.
Lors de ce voyage, trente adhérents du club ont effectué le matin la visite guidée en petit train du volcan pour découvrir les trésors et l'histoire du site (bombes, cheminées volcaniques, anciennes machines d'extraction) au travers aussi de films en 3D et 4D dynamique.
L'après-midi s'est poursuivi par la visite de la grotte de la pierre de Volvic site millénaire au cœur de la coulée de lave du Volcan de la Nugère.
Cette journée appréciée par les participants demande à être renouvelée en 2027.

Seilhac - Le préfet en visite dans la commune

Lundi 22 juin, Seilhac a accueilli le préfet de la Corrèze, accompagné de la secrétaire générale, Nicole Chabannier, pour une visite consacrée à la découverte de la commune et à ses projets de développement. Accueillis à la mairie par la maire, Laure Capy, et plusieurs élus municipaux Fabien Mathieu et Pierre Fourches, les représentants de l'État ont pu échanger avec les acteurs locaux et prendre connaissance des principaux enjeux du territoire.
Après un accueil officiel en mairie, la délégation a effectué une visite du centre-bourg, du groupe scolaire, de l'église et du lac de Bournazel, permettant de mettre en lumière les atouts de la commune ainsi que les projets portés par la municipalité.
Au cours de cette rencontre, de nombreux sujets ont été abordés : développement du territoire, équipements publics, attractivité résidentielle, services à la population et projets d'aménagement. Des échanges jugés particulièrement constructifs par les élus seilhacois, qui ont salué l'écoute et la disponibilité du préfet et de la secrétaire générale.
Pour la municipalité, cette visite constitue un signal encourageant pour l'avenir. Les perspectives évoquées renforcent la volonté de poursuivre les actions engagées et de concrétiser les projets au service des habitants.
La maire a tenu à remercier chaleureusement le préfet et la secrétaire générale pour le temps consacré à Seilhac ainsi que pour la qualité des échanges menés tout au long de cette journée.

Lagraulière - La commune a fêté la musique

La chaleur n'aura pas eu raison de l'organisation de la fête de la musique sur la commune de Lagraulière, tant l'enthousiasme et la volonté des organisateurs étaient forts.
Pour une première dans cette belle petite commune, tout le programme a pu être déroulé grâce à une organisation maîtrisée de l'association Tondichter, et ce, malgré un décalage horaire dû aux conditions climatiques.
Le public a ainsi pu découvrir, en première partie de soirée, une scène ouverte présentant de jeunes talents : Louison au piano-chant, Raphaël au chant et Yanis au piano, tous trois élèves en musiques actuelles amplifiées au conservatoire de Tulle, et Léna au chant, originaire du Lonzac et sélectionnée pour le tremplin du Lovely Brive Festival.
En deuxième partie de soirée, la scène principale a accueilli les groupes The Sweeters, Hors Classe et La Voie Maltée, avant que le groupe C-LY ne clôture les festivités.
Malgré les fortes températures, le public était bien au rendez-vous pour cette première fête de la musique à Lagraulière, profitant également d'une restauration sur place pour se rafraîchir et se restaurer entre les concerts.



La place de la mairie a accueilli la fête de la musique.

Une soirée réussie qui laisse pressentir une belle résonance dans les années à venir…

Seilhac

Les personnes vulnérables invitées à s'inscrire sur le registre communal. Afin de renforcer la protection des personnes les plus fragiles en cas d'événements exceptionnels, la commune rappelle l'existence du registre communal des personnes vulnérables. Ce dispositif permet à la municipalité d'identifier les personnes susceptibles de nécessiter une attention particulière lors de situations telles que les épisodes de canicule, les périodes de grand froid, les crises sanitaires ou encore les catastrophes naturelles. Peuvent s'inscrire sur ce registre : les personnes âgées de 65 ans et plus ; les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ; les personnes en situation de handicap ; toute personne isolée ou fragilisée souhaitant bénéficier d'un suivi en cas de situation exceptionnelle. L'inscription, entièrement volontaire, gratuite et confidentielle permet aux services municipaux de prendre contact avec les personnes inscrites lorsque les circonstances l'exigent afin de s'assurer de leur situation et, si nécessaire, de leur apporter une aide adaptée. La demande d'inscription peut être effectuée directement par la personne concernée, par son représentant légal ou encore par un proche avec son accord. Se rapprocher de la mairie pour obtenir des renseignements complémentaires ou procéder à leur inscription. Pour toute information : Mairie de Seilhac. Tél. 05.55.27.06.27. Courriel : accueil@ville-seilhac.com. Site internet : www.ville-seilhac.com.

Chanteix

Festival Aux Champs. L'édition du *Festival Aux Champs* 2026 se déroulera, du 10 au 11 juillet à Chanteix, dans son écrin de verdure. Cet espace, « véritable zénith à ciel ouvert », va accueillir une programmation éclectique qui s'annonce exceptionnelle. La soirée d'ouverture démarrera avec la nouvelle déclinaison du projet *On dit cap' de.* S'en suivront les prestations de Cali, Benjamin Biolay, Orange blossom. Grosse ambiance en prévision pour la soirée du samedi avec Fredz, les Négresses vertes, Têtes raides, Tracy de sa. Des groupes régionaux assureront les inter plateaux et le concert de clôture de chaque soirée. Différents « A CÔTES » seront également proposés : animations, gastronomie... Info : www.tuberculture.fr.

Pierrefitte - Un bel après-midi de contes



Le public a apprécié cet après-midi contes dans la ommune - © MairiedePierrefitte

Samedi 27 juin, le public était réuni pour un bel après-midi poétique à Pierrefitte autour des conteuses et conteurs de *la Petite Fabrique d'Uzerche*. De quoi passer un bon moment.
Pour finir un goûter a été partagé sous le tilleul. Ce genre de manifestation est à renouveler de l'avis de tous les participants !

Chamboulive

Fête votive. *Chamboulive Animations* organise la fête votive à l'étang communal de Chanteloiseau, ce 4 juillet. Au programme : 9h, rando pédestre (9km), accompagnée par le Club Rando Pédestre de Chamboulive, gratuite et ouverte à tous, avec départ et retour à l'étang. 10h à 14h, activité paddle sur l'étang, par *Esprit Nature* (gratuit). 9h, vide-greniers, installation à partir de 8h. Inscriptions gratuites. À partir de 10h, marché gourmand et artisanal. 12h, grillades assurées par la société de chasse de Chamboulive. 14h30, concours de pétanque (5€ par équipe). 15h à 17h, initiation au tir à l'arc, par *Esprit Nature* (gratuit). 18h30, danses africaines avec Mamadou Sene, et Tirage de la tombola, à la fin du spectacle. À partir de 19h, repas-guinguette, avec grillades assurées par la société de chasse de Chamboulive. 23h, feu d'artifice tiré depuis les berges de l'étang (offert par la mairie). Soirée dansante animée par Fred. Toute la journée, buvette et glaces, animation musicale. Cette journée se déroulera grâce à la présence active de nombreux bénévoles des associations de la commune, et des services techniques de la commune. *Chamboulive Animations* remercie déjà tous les participants.

Saint-Clément

Vide-grenier de l'US. Organisé par l'Union Sportive Saint-Clémentoise, le vide-grenier annuel aura lieu ce dimanche 5 juillet au stade de foot à partir de 7h. Les emplacements sont de 5 m de façade et 3 m en profondeur avec en plus les mêmes surfaces à l'arrière du stand pour les véhicules des exposants : tarif 8 € l'emplacement. Pour les visiteurs, grand parking autour du plan d'eau et du stade, buffet, buvette, toute la journée, restauration possible à midi. Inscriptions et renseignements auprès de M. Brousse au 05.55.27.91.03 ou 06.32.12.85.68.

Randonnée La Lolo. En partenariat du vide-grenier de l'US, ce dimanche 5 juillet se déroulera la randonnée la Lolo Saint-Clément au profit du village landais Alzheimer où réside Laurent Diot. Deux parcours sont proposés : 17,5 km (dénivelé +300m), départ à 10h ; et 8,5 km (dénivelé +150m), départ à 10h30. Départ libre entre 8h30 et 9h30 au stade. Renseignements et inscriptions sur le site : www.klikego.com.

Festival de la Luzège. Le mardi 7 juillet, la place de la Liberté de St Clément s'anime pour une soirée théâtrale à ne pas manquer. Au programme : le spectacle *Opérette* interprété et réalisé par les étudiants du GEIQ Théâtre Compagnonnage de Lyon. Dès 19h, ouverture du site au public. Buvette et petite restauration sur place par les Coping du Pong et le Café Clem. Prix libre et conscient (à partir de 5€) : c'est donc à chacun de régler selon ses moyens et son envie pour soutenir le festival (gratuit pour les enfants jusqu'à 8 ans). Réservation fortement recommandée ! Les places sont limitées. En ligne : www.laluzege.fr. Au 06.12.40.05.94 (de 10h à 13h et de 14h à 16h). Par SMS / WhatsApp au 06.12.40.05.94 (7j/7 et 24h/24). Par mail : billetterie@laluzege.fr. Billetterie sur place sera également ouverte 1h avant le début du spectacle (règlement en espèces, chèque ou carte bancaire).

Groupement paroissial de Seilhac

Samedi 4 juillet. 18h, chapelet à l'église de Seilhac. Messe anticipée du 14e dimanche ordinaire.18h30, messe à l'église de Saint-Clément.
Dimanche 5. 14e dimanche ordinaire. 11h, messe à l'église Notre Dame de Seilhac. Repas paroissial ouvert à tous après la messe.
Mercredi 8. 15h, chapelet, église de Saint-Clément.
Bus pour la venue du pape à Lourdes. Lors de la venue du pape Léon XIV à Lourdes, le service des pèlerinages organise un aller-retour en bus sur la journée. Plusieurs bus sont déjà réservés à cet effet. Vous pouvez vous inscrire sur le site du diocèse.
Service diocésain. Contacter le 05.55.26.71.72.



Treignac - Une escapade en Dordogne pour l'association Familles rurales



Les quarante-six participants à cette excursion en Dordogne.

L'association Familles Rurales de Treignac organisait, le samedi 20 juin, une journée en Dordogne.

Au programme : visite du château des Milandes labellisé Maison des Illustres par le Ministère de la Culture et qui permet une merveilleuse plongée dans la vie trépidante de Joséphine Baker, femme hors du commun qui vécut là avec ses douze enfants adoptés dans le monde entier. Petits et grands ont pu apprécier le spectacle de rapaces où chouettes, hiboux et faucons évoluent devant le château.

Le déjeuner était prévu à Beynac, où le château véritable sentinelle de pierre veille depuis plus de neuf siècles sur la Dordogne. Le repas a été suivi d'une balade en gabare sur la Dordogne.

Le bus était complet (46 participants) et conduit par Jacques Verdier.

Au final, ce fut une journée très agréable pour toutes et tous.

Treignac - Une place de Treignac inaugurée à Neuendettelsau



L'inauguration avec Nathalie Dupuy, représentante de la municipalité, Irène Coignac, présidente du comité de Treignac, Christoph Schmoll, maire de Neuendettelsau, Helmut Röedel, président du comité allemand et Souer Röth, traductrice.

À quoi peut bien servir un jumelage ? Et d'abord c'est quoi un jumelage ? Un jumelage est une démarche de coopération internationale qui vise à promouvoir les échanges entre les habitants de deux communes, en ce qui concerne Treignac, avec la Moyenne Franconie, une partie de la Bavière, grande région d'Allemagne. Il permet de créer des ponts dans les domaines scolaires, sportifs, culturels, sociaux et économiques. Et, dans cette Europe qui se cherche, confronter leurs problèmes et pour développer entre elles des liens d'amitié de plus en plus étroits. Comme disait Marc Sangnier, ce Treignacois célèbre (1873-1950) : « L'amour est plus fort que la haine ». Ce promoteur de la démocratie chrétienne, ce militant de l'éducation populaire, ce pionnier du mouvement des auberges de jeunesse en France, serait à nos côtés dans ce jumelage et partagerait les joies de nos rencontres toujours enrichissantes. Chacune et chacun d'entre vous peut rejoindre le comité de jumelage et continuer cette belle aventure. En 2011, à Treignac, nous avons inauguré un square de Neuendettelsau et avons planté en son cœur un arbre « de la liberté, de l'égalité et de la fraternité ». À Neuendettelsau, depuis longtemps, il y avait une stèle de granite rappelant le jumelage, placée près de la gare. Cette année, il a été inauguré une place de Treignac, justement devant la gare, très utilisée là-bas. Un moment fort entre nos deux villes qui, au fil des années, installent des jalons d'amitié et de fraternité qui restent des ciments indispensables à l'Europe de demain que nous souhaitons tous, sociale, plus égalitaire et plus fraternelle.



Chamberet - Les moniteurs de pêche réussissent leur examen grandeur nature



Près de soixante-dix enfants ont reçu des conseils des futurs moniteurs guides de pêche.

Le centre national de formation aux métiers de la pêche a dernièrement organisé à Chamberet une journée d'évaluation pas comme les autres.
Pour valider leurs compétences pédagogiques, les futurs moniteurs guides de pêche ont accueilli et encadré pas moins de soixante-dix élèves des écoles maternelle et primaire de la commune lors d'une grande journée consacrée à la découverte de la nature et des milieux aquatiques.
Sous le regard attentif d'un jury composé de huit professionnels, les stagiaires ont animé différents ateliers destinés à sensibiliser les enfants de l'école de Chamberet à leur environnement tout en leur transmettant les bases de la pêche de loisir.
Au programme : découverte du cycle de l'eau, compréhension de la chaîne alimentaire, filtration naturelle de l'eau, observation des petites bêtes aquatiques, connaissance des poissons, apprentissage du vocabulaire spécifique à la pêche, choix des appâts et des hameçons pour la pêche au coup ou encore initiation au lancer de ligne.
Les enfants ont également participé à un atelier original de fabrication d'amorce à partir de produits du quotidien avant de s'entraîner à amorcer avec précision, comme les compétiteurs de la Fédération Française de Pêche Sportive. Des lots ont été offerts à chaque enfant ainsi qu'aux huit membres du jury pour leur expertise et leur disponibilité.
La journée s'est conclue par une séance de pêche au coup particulièrement réussie. Gardons, tanches et perches soleil ont répondu présents pour le plus grand bonheur des jeunes participants.
À l'issue de cette épreuve, les futurs moniteurs guides de pêche ont obtenu un taux de réussite de 100 %, récompensant plusieurs mois de travail, de formation et d'investissement.
Au-delà de la pratique de la pêche, cette journée a une nouvelle fois démontré l'importance de l'éducation à l'environnement et de la sensibilisation des plus jeunes à la préservation des milieux aquatiques, des valeurs qui occupent une place centrale dans la formation des futurs moniteurs guides de pêche.

Chamberet - Une fête de la cerise sans pépin



Les majorettes ont assuré l'animation de la fête de la cerise.

C'est sous un soleil resplendissant que la fête de la cerise de Chamberet organisée par l'association culturelle et animation de Chamberet s'est déroulée samedi 13 et dimanche 14 juin.
Comme tous les ans, le samedi était consacré à la partie musicale de la fête. L'apéro concert a été assuré par le groupe Les Vois'in, originaire de Vitrac-sur-Montane, qui propose des reprises de chansons françaises et étrangères.
Puis, ce sont deux groupes habitués de la scène chambertoise qui se sont succédé.
The Crook and the Dylan's avec son chanteur à la voix rocailleuse suivi par les Humeurs Cérébrales, que l'on ne présente plus, ont produit un spectacle de qualité qui a enchanté et ravi le nombreux public présent avant que cette soirée ne se termine par un bal en plein air.
Le dimanche, les promeneurs ont déambulé dans les différents stands qui offraient nourriture, produits du terroir et objets de l'artisanat entre autres…
Le repas servi le midi a, comme à l'accoutumée, eu beaucoup de succès.
L'animation était assurée par les majorettes d'Oradour-sur-Glane. Ce club, plusieurs fois primé, a offert un spectacle varié, de qualité et haut en couleur par la diversité des costumes. Des chorégraphies rythmées ont enchanté le public lors de leur prestation à la salle des fêtes. Les majorettes ont ensuite poursuivi leur démonstration dans les rues de Chamberet à la grande satisfaction des passants.
Au final, c'était encore une fête de la cerise réussie !

Chamberet

Bal du four. Organisé par les associations Découverte et patrimoine et Panache samedi 4 juillet à 19h, salle Buisson et square Roux. Apportez vos tartes pour les cuire dans le four communal. Concerts : blé noir et trio Mascaret + animation bal trad. Buvette et petite restauration. Entrée libre.

Concours de pétanque. Concours en doublette ouvert à tous (pas obligé d'être licencié) organisé par la Pétanque Chambertoise ce samedi 4 juillet à l'Arboretum, route d'Eymoutiers à Chamberet. Inscription à partir de 14h, début de la partie à 14h30. Petite restauration, buvette. Renseignements au 06.28.51.06.34.

Concert. Avec les Cravates en bois le mercredi 8 juillet à 20h30 à la salle des fêtes de Chamberet. Ce groupe est composé d'une trentaine de chanteurs amateurs de la région clermontoise. Leur créneau ? La chanson humoristique parfois décalée : des Frères Brothers à François Morel, de Chanson Plus Bifluorée aux Goguettes, de Oldelaf à Bénabar sans oublier Fersen, Brassens, Souchon et bien d'autres encore que vous connaissez assurément… Il cherche avant tout à offrir un spectacle alliant rythme, dynamisme, fantaisie, couleurs et humour et détente. Toutes les harmonisations des chants sont composées par la chef de chœur Caroline Saint-Martin. La plupart des chansons sont précédées d'une introduction burlesque. Ouverture des portes à 20h. Entrée libre.

Nouvelle chasse au trésor numérique. La commune de Chamberet annonce la création d'une toute nouvelle aventure familiale : une chasse au trésor numérique. Cette activité vient étoffer une offre familiale déjà bien fournie, parcours dans les arbres, écomusée, arboretum, location de vélos et permettra le temps d'une demi-journée de découvrir la commune et ses trésors de façon ludique. À travers un parcours varié mêlant découverte, énigmes et patrimoine local, les participants seront invités à explorer la commune tout en suivant les indices laissés sur leur chemin. Leur mission : retrouver le trésor de la commune avant qu'il ne soit trop tard ! Accessible à toute la famille, cette expérience immersive permet de découvrir autrement l'histoire et les richesses du territoire, tout en partageant un moment convivial et amusant. Munis de leur smartphone, les aventuriers devront faire preuve d'observation, de réflexion et d'esprit d'équipe pour résoudre les différentes énigmes qui jalonnent le parcours. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de valoriser le patrimoine local grâce à des outils numériques innovants et accessibles à tous. Pour jouer, téléchargez l'application « Geogaming » sur Android ou AppStore.

Le Lonzac

Hommage au père Henri Busset. À l'occasion du 15e anniversaire de son décès, une messe sera célébrée à son intention dimanche 12 juillet à 11h dans l'église du Lonzac, où il a officié pendant 50 ans.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
LA VIE CORRÉZIENNE

Le Lonzac - Un moment convivial à l'Orée des bois



Les aînés de l'Ehpad ont mis en couleur une frise sur le thème de la bientraitance.

L'Ehpad l'Orée des Bois du Lonzac a dernièrement célébré la bientraitance à travers un moment convivial avec résidents, familles, bénévoles et membres du personnel. À cette occasion, tous ont participé à la mise en couleur d'une frise illustrant un poème sur la thématique écrit par la commission de bientraitance de l'établissement.
En effet, ce sujet est au cœur des préoccupations de l'Ehpad. Tout le personnel est engagé dans les valeurs de respect des choix et de la dignité des résidents. De nombreux échanges ont eu lieu sur le sujet.
Cette activité créative s'est clôturée avec un goûter partagé. Un agréable après-midi qui a rassemblé de nombreux participants autour de cette notion de bientraitance fondamentale.

Madranges

Vide-grenier. Le comité des fêtes de Madranges organise son vide-grenier annuel ce dimanche 5 juillet sur le site habituel du Pontors, route de Chaumeil. Parking sur place. Restauration et buvette prévu par l'organisation.

Passage du Tour de France. Samedi 11 juillet, décoration de la route de Chaumeil, vélos fleuris, banderoles, fleurs etc. Tous les bénévoles seront les bienvenus. Buvette en prévision de l'attente du passage de la caravane du Tour le 12 juillet vers 14h30, puis du passage des coureurs vers 16h30.

Information municipale. L'étape corrézienne du tour de France traversera Madranges le 12 juillet. Les horaires prévus sont : pour la caravane publicitaire, 14h20. Passage des coureurs entre 16h et 16h30. Le parcours : D121 (route de Chaumeil) / carrefour D 121-chemin du Puy Colomb / carrefour D 121, route de Feugeas / carrefour D 121-rue des chalets et D121-route des Gouttes / carrefour D 121, délaissé du Pont Tors / carrefour D 121, rue du terrain de jeux / carrefour D 121, D180 (route de Veix) / carrefour D121 D44 route de Treignac, carrefour D44, rue du Puy Madran et rue du Puy Chabrier / D44-D940 (Boulou). La circulation sera interdite sur le parcours ainsi que le stationnement (vous serez informés des horaires précis ultérieurement). Les routes débouchant sur le parcours seront interdites à la circulation. Merci de respecter les consignes du service d'ordre et des signaleurs. En ce qui concerne les animaux (chiens, chats, chevaux et même troupeaux), il sera nécessaire d'anticiper leurs réactions aux bruits, sirènes, klaxons, moteurs, hélicoptères qui pourraient les effrayer et les inciter à avoir un comportement dangereux.

Concours de pétanque. Samedi 18 juillet à partir de 13h30, Madranges Vélos Loisirs organise un concours de pétanque en doublettes square René Vareille allée du terrain de jeux. Début du concours à 14h. Inscriptions : 7 € par personne à partir de 13h30. Buvette sur place. Remise des prix et récompenses vers 18h30. Réservations à l'avance au 05.55.98.21.84.

Uzerche - Basket : une brillante fin de saison pour les Seniores féminines



Les Seniores Féminines du Basket Club Uzerchois clôturent la saison en beauté.

Score de la Finale de la Coupe de la Corrèze Seniores Féminines Consolante : BC Uzerche 58 - US Beaulieu 44. Pour cette finale de la Coupe de La Corrèze des Seniores Féminines Consolante, l'équipe du BC Uzerche a battu non sans difficultés l'équipe de Beaulieu, dans le complexe sportif de la Peyre d'Uzerche. Devant un nombreux public et sous une chaleur étouffante, l'équipe Uzerchoise a rapidement pris le score sans toutefois se détacher nettement. Le score final est lourd pour cette valeureuse équipe de Beaulieu-sur-Dordogne. Les Seniores uzerchoises qui ont réalisé une belle saison retrouveront le Championnat Régionale 3 la saison prochaine.

Uzerche

Service de garde. Médecin : appeler le 15. Pharmacie au 32.37.

Cinéma. Ven 21h, Sam 21h, Lun 15h, Mer 15h : *« Toy Story 5 »*. Lun 21h : *« Scary Movie »*. Mer 21h : *« Disclosure Day »*. Jeu 21h en VO : *« The Christophers »*. Ven 10 juillet à 18h : *« Le Vertige »*.

Temps d'échange. Envie d'agir pour le territoire ? Une rencontre pour passer à l'action. Comment transformer une idée en projet concret au service du territoire ? Comment s'engager, créer ou développer une initiative utile localement ? Autant de questions au cœur de la rencontre proposée par l'incubateur Rhizome, avec le soutien de la communauté de communes du pays d'Uzerche ce vendredi 3 juillet, de 17h30 à 19h, à la maison des entreprises, le Tremplin à Salon la Tour. Inscription en ligne. Ouvert à tous (habitants, associations, collectifs, élus ou acteurs locaux). Il s'adresse aussi bien à celles et ceux qui ont identifié un besoin sur le territoire qu'à ceux qui souhaitent simplement découvrir les dynamiques de projets collectifs.

Mardis d'Uzerche. La ville d'Uzerche organise le festival Les Mardis d'Uzerche du mardi 7 juillet au mardi 18 août. Dans la Perle du Limousin, le public est invité à assister à de nombreux spectacles en tous genres : cirque, théâtre, jonglage, acrobaties... Fort de 16 années d'expérience, le rendez-vous uzerchois a vu croître son public au fur et à mesure des éditions. À ce titre, le cru 2025 a été un excellent millésime avec 3 100 spectateurs au total sur 7 spectacles. En 2026, la recette reste inchangée : tous les mardis soir, à 21h, dans le cadre magnifique de la cour Jean Jaurès, une pastille artistique est offerte. En cas de pluie... direction la Halle Huguenot ou l'auditorium Sophie Dessus. Le 7 juillet, *Gros débit* par la Cie Facile d'excès. Tout public. 45 mn. Fantaisie musicale. Le 14 juillet, *Zorro* par Le Guichet. À partir de 5 ans. 50 mn. Théâtre gestuel et musical. Renseignement sur les spectacles : ville d'Uzerche au 05.55.73.17.00 ou culture@uzerche.fr.

Uzerche aux Lampions. Mercredi 8 juillet à partir de 21h30 aura lieu une visite guidée nocturne. Rendez-vous à 21h30 à la Porte du Château Bécharie. Tarif : 9 € par adultes, 6 € (6 à 15 ans), gratuit pour les plus petits. Renseignements après de l'office de tourisme au 05.55.73.15.71.

Pétanque. Jeudi 9 juillet au Quai Julian Grimau d'Uzerche aura lieu un concours de pétanque en doublettes ouvert à tous. Inscriptions sur place jusqu'à 19h45, limité à 60 équipes. Jet du but à 20h précises. 10 € par équipe. Possibilité de restauration sur place. Renseignements au 06.80.63.66.13.

AG du basket. L'assemblée générale du Basket Club Uzerchois aura lieu le vendredi 10 juillet à 19h dans l'ancien lycée de garçons, place de la mairie à Uzerche. L'ordre du jour est le suivant. Rapport moral de la présidente, rapport sportif de la saison 2025/2026, bilan financier, présentation de la saison 2026/2027, questions diverses.

Marché de pays. Le premier marché de pays festif de la saison estivale aura lieu le vendredi 10 juillet à partir de 17h sur l'Esplanade de La Papeterie d'Uzerche. Cette soirée sera assurée par l'amicale du personnel de la mairie d'Uzerche et sera animée par DJ Dav. Renseignements à la mairie d'Uzerche au 05.55.73.17.00.

La Garenne en Fête. Lundi 13 Juillet, place de la petite gare et au bord de la Garenne aura lieu la Garenne en Fête dont voici le programme : à partir de 14h, animations gratuites ; à partir de 17h, marché semi-nocturne ; à partir de 19h, repas champêtre au bord de la Garenne. De 21h à 23h, bal folklorique avec Rémi Reffroy ; à 23h, descente de la Vézère en canoé aux flambeaux par la base de la minoterie ; à 23h15, feu d'artifice avec embrassement de la vieille ville.

Ateliers artistiques. La ville agrémente les soirées des Mardis d'Uzerche en offrant aux familles et jeunes des ateliers de pratiques artistiques en amont de chaque spectacle. L'objectif est de défendre la démocratisation culturelle par la pratique, en valorisant les ressources artistiques locales, car ces ateliers sont dispensés par des associations et artistes professionnels du territoire. De 17h à 19h, gratuit. Le 7 juillet, atelier théâtre forum par Les Ateliers de la Brèche. Expérimentez à travers le jeu et l'improvisation le dialogue bienveillant. À partir de 7 ans. Le 14 juillet, atelier d'initiation cirque par les Romain-Michel. Découvrez la variété et la diversité des arts du cirque (jonglage...). À partir de 6 ans. 21 juillet, atelier dessin par Eléonore Ampuy de La Calade. Dessinez Uzerche et ses recoins cachés. À partir de 12 ans. 28 juillet : Atelier vidéo par Corrèze Télévision. Réalisez en 2 heures un court-métrage de 2 minutes à partir d'un mot. Entre 10 et 15 ans. 4 août, atelier de fil en kraft par la médiathèque. Composez des tableaux grâce à des tissus et du fil kraft. À partir de 8 ans.

Uzerche - Des conditions d'accueil maintenues à l'école malgré la canicule



Il suffit aux élèves de traverser la cour de récréation pour rejoindre le gymnase, rénové thermiquement, pendant la pause de midi.

Alors que la France traverse un épisode de canicule exceptionnel, de nombreuses écoles et collèges ont été contraints de fermer ou d'adapter leurs horaires. À l'échelle nationale, 845 établissements n'ont pas ouvert leurs portes aux élèves le lundi 22 juin et environ 1 800 les accueillent uniquement le matin. À Uzerche, la situation est différente. Grâce à une combinaison de travaux récents et d'initiatives coordonnées, l'école peut continuer à accueillir les enfants toute la journée dans des conditions satisfaisantes. Pour rappel, en 2024, l'établissement a bénéficié d'une rénovation énergétique complète, avec la mise en place d'une isolation extérieure et l'installation de brise-soleil aux fenêtres exposées sud. Et au cours des derniers jours, plusieurs mesures temporaires ont été mises en place, notamment le fait que chaque soir des élus et des représentants des parents d'élèves se déplacent pour aérer les classes durant la nuit ; sachant que l'association des parents d'élèves (APE) a également apporté sa contribution en équipant les classes de ventilateurs. Couplée à ces bonnes pratiques, la restructuration du bâtiment démontre aujourd'hui toute son efficacité : malgré des températures extérieures atteignant pratiquement les 40°C, les conditions d'apprentissage dans les salles de classe restent tout à fait acceptables. Par ailleurs, le restaurant scolaire a été climatisé cette année, offrant un espace lui aussi adapté aux fortes chaleurs. Sur le temps de la pause méridienne, des jeux d'eau sont initiés dans la cour, et les enfants peuvent également se rendre au gymnase Micheline Buisson, récemment rénové, où la température reste plus fraîche. Ils y sont accompagnés et encadrés par des adultes. Pour Catherine Chambras, maire d'Uzerche, « cet épisode de chaleur met en lumière la pertinence des choix que nous avons faits en matière de rénovation énergétique. Ces travaux montrent aujourd'hui leur utilité concrète : ils permettent d'assurer la continuité de l'accueil des enfants et de leur instruction dans de bonnes conditions, même lors d'épisodes climatiques exceptionnels ».

Uzerche - Un programme riche pour Terres de Corrèze

Loin d'être démodées, les visites guidées séduisent autant les habitants que les visiteurs. Le programme 2026, concocté par l'Office de tourisme Terres de Corrèze à Uzerche et Archéologie Paysage promet de belles découverte. Avec plus de cinquante dates de visites pour des expériences immersives et personnalisées !
À côté des rendez-vous incontournables sur le patrimoine, la Vézère, l'art urbain, le monde équestre ou l'hydroélectricité, une nouvelle visite nommée descente pur malt permettra de découvrir Uzerche en canoë avec une dégustation de bière en fin de parcours.
Cette descente pur malt propose une expérience inédite entre nature et saveurs propose une visite d'Uzerche en canoë se terminant par une dégustation de bières dans une brasserie. Les 16, 30 juillet et 13 août à 10 heures. Tarif : 35 euros.
Uzerche la Perle du Limousin : balade matinale dans Uzerche pour découvrir son histoire, ses monuments remarquables et ses beaux points de vue. Les 6, 13, 20, 27 juillet et 3, 10, 19 août à 10 h 30. Tarifs : 6 euros adultes, 3 euros de six à quinze ans. Durée : 1h30.
Uzerche aux lampions : au crépuscule, quand le soleil cède sa place aux étoiles, la vieille ville se transforme en un théâtre d'histoires mystiques et de légendes anciennes. Les 8, 15, 22, 29 juillet et 5, 12 août à 21 h 30. Tarifs : 9 euros adultes, 6 euros de six à quinze ans. Durée : 1 h 15.
Street art et graffitis à Uzerche : aux pieds de la cité médiévale d'Uzerche, l'éco quartier de la Papeterie cache un lieu surprenant : la Graffeterie. Cet espace entièrement dédié à l'art urbain, transporte le visiteur dans un monde haut en couleur, entre tag, graffitis et fresques monumentales. Les 9, 16, 23, 30 juillet et 6, 13, 20, 27 août à 16 heures. Tarifs : 6 euros adultes, 3 euros de six à quinze ans. Durée : 1 heure.
Les coulisses d'un évènement équestre à Pompadour : découvrez le stade équestre du Puy Marmont lors d'une visite guidée spéciale à l'occasion de la 1re édition du festival du cheval de trait. Le 14 juillet à 14 heures. Tarifs : 9 euros adultes, 5 euros enfant. Gratuit moins de six ans. Durée : 2 heures.
Quartier de la Papeterie d'Uzerche : pour plonger au cœur d'une épopée industrielle fascinante, qui a marqué l'histoire locale, jusqu'à la renaissance d'une friche industrielle. Les 10, 17, 24, 31 juillet et 7, 14 août à 17 heures. Tarifs : 6 euros adultes, 3 euros de six à quinze ans. Durée : 1 heures.

Saint-Ybard

Office. Messe à l'église de Saint-Ybard le samedi 4 juillet à 18h.

Salon-la-Tour

Jeux de société. Samedi 4 juillet, de 10h à 12h, matinée jeux de société avec la Case départ, à la bibliothèque. Entrée libre. Ambiance conviviale garantie. Plus d'infos au 05.55.98.88.13.

RÉDACTION

Céline KOMPA
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
c.kompa@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : en dehors des heures d'ouverture, contactez le commissariat au 05 55 96 11 29
Pompiers : 18
Samu : 15
Police : 05 55 21 72 00
Gendarmerie : 05 55 21 50 50

Exposition - Le pastoralisme retrouve toute sa place sur le Plateau de Millevaches

MEYMAC - Depuis le 29 juin et jusqu'au 6 septembre, le musée Marius Vazeilles accueille l'exposition « Revenons à nos moutons ». Un exposition consacrée au pastoralisme.

L'année 2026 a été proclamée par les Nations unies, année des parcours et des éleveurs pastoraux. Cette pratique d'élevage ancestrale concerne tous les pays du monde. Le pastoralisme est intimement lié à son environnement puisqu'il utilise les ressources fourragères spontanées des espaces naturels dans lesquels évoluent les troupeaux.

Une pratique ancienne modernisée

Cette technique nous ramène avec une certaine nostalgie au 19e et début du 20e siècle où de nombreuses cartes postales montrent des paysages de landes à bruyère à perte de vue et des bergers ou bergères posant devant un troupeau de brebis de la race Limousine.
Revenons à une réalité d'aujourd'hui où le nombre d'éleveurs de brebis sur la montagne limousine pratiquant une partie de l'année le pastoralisme avec parfois une transhumance, augmente après avoir connu une chute drastique. Les conditions d'élevage ont forcément évolué sous l'influence de contraintes économiques et de concurrences internationales.
Les éleveurs redécouvrent les avantages d'utiliser des parcours en allant là où l'herbe et bien d'autres végétaux des plus appétants poussent le plus naturellement possible. De plus ce pâturage contribue à l'entretien de milieux naturels qui s'en cela se fermeraient, s'enfricheraient et même se boiseraient. On estime qu'une quarantaine d'éleveurs contribuent de cette manière à l'ouverture des paysages sur le Plateau de Millevaches.

Dans l'ombre de Marius Vazeilles

La fondation Marius Vazeilles en cours de restructuration a trouvé une opportunité de mettre en valeur tout le travail qui se réalise actuellement autour du pastoralisme et de la filière brebis. La vocation première cette association vise à faire perdurer l'oeuvre de Marius Vazeilles, forestier, archéologue et homme politique qui a marqué de son empreinte ce territoire de Millevaches et bien au delà au cours du XXe siècle. En analysant finement les travaux de Marius Vazeilles on constate une modernité dans les sujets qu'il abordait comme par exemple celui de la gestion de l'eau ou celui du revenu des éleveurs, et bien d'autres thèmes.
Il s'est donc mis en place un collectif pour coordonner la réalisation d' une exposition temporaire avec les acteurs du territoire suivants : Haute-Corrèze Communauté, parc naturel régional (PNR) de Millevaches en Limousin, commune de Meymac et association Fondation Marius Vazeilles. L'accueil d'artistes ou/et d'artisans dotés de spécialités variées permet de faire découvrir la richesse de cette filière d'avenir et surtout de contextualiser les activités qui en découlent sur un territoire en pleine mutation.
Les organisateurs de l'exposition se sont entourés de partenaires qui dans leurs spécialités œuvrent également pour le développement de cette filière. L'association pour le pastoralisme de la Montagne limousine (APML) accompagne le retour de cette pratique par une animation et une mise en réseau des acteurs locaux composés d'éleveurs, de bergers, de propriétaires et d'institutions. Elle contribue également à la création de groupements pastoraux qui réunissent les troupeaux et mutualisent les espaces pâturés. De son côté l'association Lainamac basée à Felletin valorise la création et le fait-main de laines françaises. Elle intervient sur 4 enjeux : la transmission de savoir-faire rares, le soutien d'entreprises engagées, la relocalisation autour des laines locales et la valorisation du patrimoine de la filière. Elle mobilise les métiers de feutriers, teinturier, tisserands...



La laine travaillée est présentée sous l'imposante charpente de l'abbaye du XVIIe siècle.

L'exposition

Au rez de chaussé quelques pièces d'archéologie rappellent les travaux de fouilles et de découvertes de Marius Vazeilles. Puis au 1er étage (non accessible aux personnes à mobilité réduite) des panneaux, des objets et des photographies développent : les définitions des pratiques du pastoralisme, les paysages où évoluent les troupeaux et les nourritures qu'ils y trouvent, la transhumance, la rencontre avec une éleveuse et l'avenir de la filière. Au 2e étage la laine présentée dans tous ces états montre la diversité de ses usages. Les visiteurs seront accueillis par deux médiateurs. L'exposition sera complétée par des visites et des rencontres, au cours de l'été de bergers avec leurs troupeaux, organisées par le conservatoire des espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine et par le PNR de Millevaches.

François MONTAGNON (CLP)

Musée d'archéologie et du patrimoine Marius Vazeilles place du bûcher tél : 05.55.95.19.15. L'exposition est visible jusqu'au 6 septembre de 15 h à 19 h tous les jours sauf le mardi. Tarif plein : 5 € / Tarif réduit : 3 € / Gratuit : moins de 12 ans, visite de groupe possible le matin sur réservation.

LES ARTISTES ET ARTISAN(E)S

Daniel Bayle (lissier), Claude Belime (observatoire photographique participatif du PNR Millevaches), Muriel Blanc Duret (artiste textile atelier Tributs), Martine Chavasse (feutrière Monfeutre), Céline Ferron (atelier Brindelaine Felletin), Patrick Georget (photographe), Stella Cohen Hadria (auteure, comédienne), Guillaume Lebaudy (ethnologue), Charlotte Marembert (teinturière végétale Myrobolan Felletin), Lise Rolland et Fanny Parrical (les Bergères s'emmêlent), Clara Salomon avec : Wiebke Aumann, Rémi Marilleau, Aëla Maï Cabel, Natacha Sansoz et Lucie Damond (Laboratoire d'arts textiles Aubusson), Florence Wuillai (designer textile).



Lors de l'inauguration, les élus ont rappelé l'oeuvre de Marius Vazeilles et présenté l'exposition.

Ussel en bref

Plan canicule

À l'approche de l'été, la commune met en place un dispositif de prévention canicule en direction des personnes âgées et handicapées. L'objectif est de faire intervenir rapidement les services d'aide si besoin. La loi du 30 juin 2004 organise la prévention du risque « canicule » en confiant au maire le soin d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et handicapées de la commune, vivant à domicile et qui en font la demande.
Ce registre, établi à partir des renseignements fournis par la personne ou sa famille, est confidentiel. Il ne peut être communiqué qu'au préfet, sur sa demande. Si vous êtes âgé, handicapé, isolé, vous pouvez vous inscrire dès aujourd'hui sur le registre de la mairie en demandant un formulaire au Centre communal d'action sociale (mairie, 26 avenue Marmontel, 19200 Ussel ; tél. 05.55.46.54.11). En cas de fortes chaleurs et donc de déclenchement du plan canicule, ce service aura soin de vous contacter régulièrement pour voir si vous avez besoin d'aide et vous donner les recommandations nécessaires.

Cyclotouristes des Monédières

La sortie hebdomadaire du club des cyclotouristes des Monédières aura lieu le samedi 4 juillet. Ce sera une sortie délocalisée au départ de Guillerin (route à gauche face au carrefour du Mas d'Artiges). Le départ est fixé à 8h en direction du lac de Vassivière : 3 parcours au choix : 93 km , 76 km ou 45 km. Renseignement : 06.84.72.91.69. Site internet : cyclomonedieresussel.wixsite.com/ct-monediers.

Galerie Aigua de Rocha

Frédérique Chabin-Rivière expose ses œuvres à la galerie Aigua de Rocha d'Ussel jusqu'au 11 juillet prochain.



Athlétisme - Charline Bise et Lubin Flamment font rayonner l'Élan

Dimanche 28 juin au matin, Charline Bise a pris la 14e place féminine (6e française) de la 47e édition du mythique cross international du marathon du Mont Blanc. Sur les hauteurs de Chamonix, l'athlète de l'*Élan Ussel* a couvert les 23 km, avec 1 680 m dénivelé positif, en 2h45'57. Elle termine à moins de 4 minutes de la championne de France de cross Cécile Jarousseau. Cette grosse performance lui vaut également la médaille en chocolat du classement espoir, seulement devancée par Tiphaine Bazile récente 3e du France de trail, Axelle Genoud (Suisse) et Ida Waldal (Norvège). Plus de 800 concurrentes étaient au départ ! Du côté de Talence, en région bordelaise, Lubin Flamment a fait respecter son rang, avec un modeste 25°C au départ du 2 000 m steeple. Les conditions étaient donc idéales pour courir, même si l'absence d'adversaires de valeur ne favorisait pas la performance. Menant de bout en bout la course, le cadet usselois a remporté aisément le titre de champion de Nouvelle-Aquitaine en bouclant la distance en 6'01« 75, améliorant au passage de 5 » son record personnel.Du même coup, ce chrono de qualité vaut à Lubin de remonter au 8e rang du bilan français, lui assurant ainsi la qualification pour le championnat de France prévu à Charlety, le 16 juillet prochain.



Charline Bise termine au pied du podium du classement espoir.

Sport - De nouvelles ceintures pour les jeunes judokas



Les combats lors de la remise des ceintures pour les jeunes au dojo d'Ussel.

Le Judo Club Ussel a, récemment, organisé sa traditionnelle cérémonie de remise des ceintures. Un moment fort de la saison qui récompense l'investissement et les progrès réalisés par les judokas tout au long de l'année. Devant les familles, et dans une ambiance conviviale et chaleureuse, chaque remise de ceinture est venue symboliser bien plus qu'une évolution technique : elle représente le fruit du travail, de la régularité, de l'engagement et de la persévérance de chacun sur les tatamis. Sous la conduite de Sébastien Fonmartin, professeur du club, les judokas ont pu évoluer au fil des entraînements en développant leurs compétences, mais également en s'appropriant les valeurs fondamentales qui font l'essence du judo : le respect, la politesse, le courage, le contrôle de soi, l'honneur, la modestie, la sincérité et l'amitié. Lors de cette cérémonie, Laurent Rastier, président du Judo Club Ussel, a tenu à saluer l'investissement de l'ensemble des licenciés ainsi que le travail réalisé par l'encadrement et les bénévoles. Il a rappelé que chaque ceinture obtenue représente une étape importante dans le parcours du judoka et qu'au-delà des résultats, le club porte avant tout un projet éducatif et humain. Cette remise des ceintures a permis de mettre à l'honneur les efforts accomplis tout au long de la saison. Pour les plus jeunes comme pour les plus expérimentés, cette reconnaissance marque une progression construite avec sérieux, exigence et plaisir de pratiquer. Le Judo Club Ussel remercie également les familles pour leur présence et leur soutien indispensable tout au long de l'année sportive. Le rendez-vous est fixé à la saison prochaine pour continuer à grandir et faire vivre les belles valeurs du judo.

Contact : Sébastien Fonmartin au : 06.19.92.27.65.

En paroisses

Samedi 4 juillet. 11h, Soudeilles, baptême. 18h, messe à Bugeat, Palisse et Bussejoux.

Dimanche 5. 9h15, Eygurande chapelle, messe. 9h30, messe à Marcillac et Combressol. 10h30, messe à Neuvic. 11h, messe à Égletons, Meymac et Ussel (action de grâce des catéchistes).

Lundi 6. 15h, Marcillac, messe à l'Ehpad. 17h, Meymac, visite de l'orgue par Anne Guerrand (entrée libre et gratuite).

Mardi 7. 18h, Ussel, messe.

Mercredi 8. 18h, messe à Égletons et Ussel.

Jeudi 9. 18h, Ussel, messe.

Vendredi 10. 15h, Bugeat, adoration. 17h30, Égletons oratoire, confessions. 18h, messe à Égletons et Ussel. Les vendredis de Neuvic : 15h, chapelet de la Miséricorde Divine ; 15h45, confessions ; 16h30, adoration ; 17h30, messe.

Bort-les-Orgues - Le chef Eloy Spinnler en visite à Bort ce week-end

Après avoir accueilli dans ses cuisines des personnalités telles que Virginie Efira, Clara Luciani, Squeezie, Maxime Biaggi ou encore Kyan Khojandi, le chef Eloy Spinnler fera escale à Bort-les-Orgues ce week-end, où il découvrira la ville aux côtés de son équipe.
Cette venue est à l'initiative de Marion Donner, sa manageuse, originaire de Bort-les-Orgues, qui a souhaité lui faire découvrir la ville où elle a grandi et à laquelle elle est restée profondément attachée.
Propriétaire des restaurants parisiens Orgueil, Colère et ENVIE, Le Banquet, Eloy Spinnler s'est imposé comme l'une des figures de la nouvelle génération de chefs français. Il réunit aujourd'hui près d'un million d'abonnés sur l'ensemble de ses réseaux sociaux, où il partage une cuisine créative, engagée et accessible.
Diplômé de l'école Ferrandi, Eloy Spinnler s'est formé au sein de maisons prestigieuses telles que La Tour d'Argent, le Plaza Athénée à Paris et le Dorchester à Londres, avant de créer ses propres établissements.
Lauréat du prix Jeune Talent Gault et Millau 2023, il défend une gastronomie plus responsable, mettant à l'honneur les producteurs, la saisonnalité et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Très engagé pour faire évoluer les métiers de la restauration, il prend également la parole contre les violences en cuisine et œuvre pour promouvoir un management plus humain et bienveillant, afin de faire évoluer les pratiques dans toute la profession.
Le temps d'un week-end, Eloy Spinnler et son équipe partiront à la découverte de Bort-les-Orgues, de son patrimoine, de ses paysages et des richesses de la Haute-Corrèze. Une belle parenthèse loin de l'effervescence parisienne, à l'invitation d'une Bortoise fière de faire découvrir son territoire à l'un des chefs français les plus suivis de sa génération.



Le chef cuisinier et vidéaste Eloy Spinnler sera en visite à Bort-les-Orgues ce week-end.

Eloi Spinnler devient populaire sur les réseaux sociaux en 2022 lorsqu'il apparaît dans une vidéo de Squeezie Qui est l'imposteur ?, qui rassemble 29 millions de vues. En décembre 2025, il cumule 340 000 abonnés sur Instagram, 302 000 abonnés sur YouTube et 183 000 abonnés sur TikTok.

Bort-les-Orgues - Les vedettes panoramiques sont à l'arrêt cet été

Depuis plus de trente ans maintenant, les deux vedettes panoramiques du lac font partie du décor sur le barrage de Bort-les-Orgues. Elles sillonnent les 23 kilomètres de la retenue d'eau embarquant à leur bord des milliers de visiteurs chaque année. Mais ces deux célèbres vedettes des années 1980 sont à vendre et elles n'assureront pas leur mission lors de la saison estivale. Elles n'ont pas encore trouvé de repreneurs.
La mise en eau du barrage en 1951 a créé ce qui était alors le plus grand lac artificiel, le lac de Val-Bort d'une superficie de 1 400 hectares.
Bien vite, l'idée de promenade sur l'eau pour le public germa dans l'esprit des défenseurs du tourisme et les premières « pinasses » bateaux longs et étroits en bois apparurent au départ du barrage en 1953.
Dès 1966, Michel et Jean-Claude Brouste ont tenu fermement la barre d'une flottille de vedettes panoramiques qu'ils ont vendues en 2011 à William et Julien Hadjout. Pour se lancer dans l'aventure, les deux frères passent le diplôme de capitaine de bateau à passagers fluvial. Depuis, plus de 200 000 passagers ont vogué sur les flots du barrage avec la famille Hadjout qui proposait deux circuits principaux, au départ de l'embarcadère du château de Val : la remontée des gorges de la Dordogne, durant laquelle les capitaines expliquaient l'histoire des villages engloutis par la construction du barrage, et une croisière vers le barrage pour une vue spectaculaire de l'ouvrage et l'histoire de sa construction. Les coureurs du célèbre trail Aquaterra les empruntaient aussi chaque édition pour rejoindre le départ. L'Aventurier et L'Intrépide, ce sont les noms des deux bateaux bortois, tous les deux équipés de fenêtres tout le long de leur pont pour admirer la vallée. « Ce sont des anciens bateaux-mouches. L'Aventurier est d'ailleurs l'un des premiers bateaux-mouches, il naviguait en 1980 au départ du pont d'Iéna à Paris. Dans les années 1990, il a été racheté pour naviguer sur le lac de Vassivière puis est arrivé ici au milieu des années 1990 », raconte Julien Hadjout.



Les vedettes panoramiques amarrées au pied du château de Val sont à vendre.

Aujourd'hui, au-delà d'une simple vente, l'avenir des vedettes panoramiques pose une question essentielle pour l'avenir du territoire : celle de la transmission d'un outil touristique devenu emblématique.
Car plus que des bateaux, elles sont une vitrine pour la Corrèze et le Cantal, et une activité économique locale à préserver. Rester ici, sur ces eaux qu'elles sillonnent depuis des décennies, serait sans doute leur plus belle destination.

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook LA VIE CORRÉZIENNE

Bort-les-Orgues - La Guinguette prend ses quartiers d'été



La Guinguette de Bort est située en surplomb de la plage des Aubazines.

La *Guinguette de Bort*, qui surplombe la plage des Aubazines et offre une vue panoramique imprenable sur le barrage et le Château de Val est ouverte tout au long de l'été. « J'ai repris La Paillotte et j'ai changé le nom », pose Jérémie Ablin, le nouveau gérant. Après seulement quelques jours, l'établissement tourne à plein régime dans ce décor idyllique. Un lieu déjà apprécié de tous les clients. « On a vraiment envie d'être à la hauteur des attentes » estime Jérémie Ablin qui est entouré d'un cuisinier, de deux serveuses, d'un commis et un plongeur. « Nous sommes tributaires de la météo, mais les premières retombées sont excellentes », relance-t-il, heureux. Âgé de 43 ans, Jérémie Ablin est natif des Bouches-du-Rhône. Il a fait l'école hôtelière d'Avignon il y a 25 ans, puis a acquis une société de taxis en Savoie. « C'est mon activité hivernale », glisse-t-il. Mais pourquoi avoir choisi la haute Corrèze ? « Mon meilleur ami s'est installé il y a six ans en Corrèze. Il a fait une excellente promotion du département et j'y suis venu plusieurs fois ». À la guinguette, Jérémie Ablin a fait le choix « d'une cuisine simple, qui satisfasse le plus grand nombre, avec planches à partager, un burger qui plaît beaucoup, du saint-nectaire rôti, de la truffade ou en encore des gambas à la provençale ». Des soirées moules frites sont programmées chaque jeudi et des concerts sont régulièrement organisés comme ce fut le cas lors de la fête de la musique. Sans oublier de quoi boire et grignoter au bord de l'eau les après-midi, avec cocktails et boissons fraîches.

La Guinguette de Bort est ouverte lundi de 16 h à minuit et du mardi au dimanche, de 10 h à minuit en continu. Réservations conseillées au 06.71.45.86.43.

Bort-les-Orgues

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie du Soleil au 05.55.96.01.86.

Décès. M. Jean-Pierre Guerif, 83 ans. M. Michel Guillaume, 69 ans.

Office. Une messe sera célébrée en l'église de Bort-les-Orgues, dimanche 5 juillet, à 11h.

Maison France Services. Conseil départemental de l'Accès au Droit : permanence mercredi 8 juillet à partir de 10h30. Contact au 05.87.49.62.05 ou 06.19.62.77.80.

Les balades de Bort Rando. Ce samedi 4 juillet, petite rando La Grange Bleue (13 km) à Bort-les-Orgues. Circuit un peu difficile, avec 470 m de dénivelé + et un indice d'effort de 45. Participation, 2 €. Rendez-vous à 14h, place du Champ de foire. Dimanche 5 juillet, journée rando Au fil de la Dordogne, (14 km) à Confolent-Port-Dieu. Parcours un peu difficile, avec 500 m de dénivelé +, un indice d'effort de 59. Repas tiré du sac. Participation, 3 €. Rendez-vous à 9h, place de la mairie. Covoiturage possible depuis Bort-les-Orgues à 8h30. Inscription préalable au plus tard la veille par tél. ou SMS au 06.81.33.73.29 (Luc Chaumont, président animateur de l'association).

Concours de pétanque. Organisé par les sapeurs-pompiers, ouvert à tous, en doublettes et en 4 parties, samedi 4 juillet sur la cendrée du stade Jean-Baptiste-Brun. Inscriptions (12€/équipe) à 16h et jet du but à 17h. 1er prix : deux bons d'achat de 150€ à Carrefour Market. Un lot à chaque participant. Restauration et buvette.

Soirée guinguette. Samedi 4 juillet, à partir de 20h, le comité des fêtes organise une soirée guinguette sur l'esplanade Olympe de Gouges. Réservations pour le repas préparé par la Boucherie des Orgues (14 € par personne) au 06.37.13.98.14 ou au 06.37.42.37.71. Un bal gratuit ouvert à tous sera ensuite animé par l'accordéoniste auvergnate Stéphanie Methot.

Collecte de sang. Lundi 6 juillet de 15h30 à 19h, salle Jean-Moulin. Prendre rendez-vous sur le site : dondesang.efs.sante.fr.

Marchés de pays. Les marchés de pays festifs de Champs-sur-Tarentaine, commune proche de Bort-les-Orgues, reviennent chaque samedi, à partir de 19h, à la salle Henri-Moins. Ils auront lieu les 11, 18 et 25 juillet, ainsi que les 1, 8, 15 et 22 août avec animation musicale assurée par un orchestre, buvette et restauration sur place. À l'affiche en juillet : samedi 11, Tony Brunel. Le 18, Guy Loubeyre. Le 25, Angélique Servant. En août, le 1er, Tony Brunel. Le 8, Alain Soubrane. Le 15, Alain Robert et le 22, Alain Soubrane. Informations complémentaires auprès de Marie-Thérèse Chabrier, présidente de l'association organisatrice, au 06.83.12.49.51.

Confolent-Port-Dieu

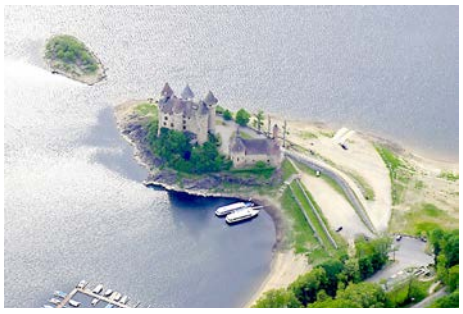
Concert à L'Estanco. Samedi 4 juillet à 19h, un concert avec Wetam est organisé sur le site de Port-Dieu par le bar associatif *L'Estanco* en partenariat avec le Food Truck *L'Atelier*. Réservations pour le repas uniquement par SMS au 07.81.62.19.64.

Thalamy

Village en fête. La fête patronale de Thalamy, portée par le comité des fêtes, aura lieu les 3, 4 et 5 juillet. Vendredi 3 juillet, dès 18h, marché de pays avec producteurs locaux et artisans. Samedi 4 juillet, à 20 h, repas jambon à la broche préparé par Le Petit Cochon pour 18€ par adulte et 12€ pour les moins de 10 ans. Puis concert gratuit donné par Sébastien Salesse. À 23h, bal gratuit avec DJ Pat-Passe-Partout. Dimanche 5 juillet, de 8h à 17h, vide-greniers (2€ le mètre). À midi, repas paëlla pour 15€ par adulte et 10€ pour les moins de 12 ans. De 12h à 17h, animations bandas. Jeux d'adresse pour petits et grands tout au long de la journée. Réservations pour les repas par SMS ou téléphone, au 06.78.77.91.78 ou au 06.30.35.72.91.

Bort-les-Orgues - Un accès payant pour la cour du château de Val

La ville de Bort-les-Orgues a le château de Val à entretenir, notamment des travaux réguliers sur les toitures qui, au final, s'avèrent particulièrement onéreux, explique le maire, Patrick Jouve.
La commune corrézienne, propriétaire de cet édifice exceptionnel construit au XVe siècle à la frontière de l'Auvergne et du Limousin, a donc décidé de revoir les tarifs par délibération municipale.
Ainsi, pour entrer dans la cour du château jusqu'alors gratuite, il faut désormais s'acquitter de la somme de 3 €, ce qui permet de visiter les expositions picturales d'artistes amateurs et d'associations, ou bien encore de découvrir la chapelle gothique Saint-Blaise.
« Dans tous les sites de France, on ressort par la boutique et on était jusqu'à présent la seule exception. Nous avons de surcroît agrémenter la boutique du château avec des produits locaux », complète l'édile, par ailleurs vice-président en charge du tourisme et de l'attractivité au sein de Haute-Corrèze Communauté (HCC).
Tarif : cour adulte, 3 €. Enfant 2 € et gratuité pour les moins de 8 ans. Tarif château : adulte, 8 €. De 8 à 14 ans, 5 € et gratuité pour les moins de 8 ans. Tarif réduit adulte : 7 € (personnes en situation de handicap, étudiants, demandeurs d'emploi).
En juillet et août, le château est ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 19h. Tél. au 04.71.40.30.20 (château de Val) ou 05.55.46.17.60 (mairie de Bort-les-Orgues).



Pour entrer dans la cour du château, les visiteurs doivent dorénavant payer trois euros.

Bort-les-Orgues - Pas d'ouverture cet été pour le centre aqua-récréatif

Le centre aqua-récréatif des Aubazines n'ouvrira malheureusement pas ses portes cette saison. À cheval sur les communes de Bort-les-Orgues et Sarroux-Saint Julien, ce site emblématique du territoire est géré par le Syndicat Mixte de l'Aménagement Touristique du Lac de Bort (SMAT) qui a une composition tripartite : Bort-les-Orgues (48 %), Sarroux-Saint Julien (2 %) et Département de la Corrèze (50 %).
« Il y a un problème d'eau sur le Plateau Bortois et il était plus raisonnable de fermer le centre aqua cet été, d'autant que la structure connaît d'importantes fuites d'eau journalières », confirme le nouveau président du SMAT et maire de Bort-les-Orgues, Patrick Jouve.
Ce phénomène est en effet devenu récurrent au fil du temps. Pour rappel, le centre aqua avait déjà dû être fermé en 2019 et 2020, mais également durant la deuxième quinzaine d'août dernier, en raison de la sécheresse d'une part, mais aussi et surtout suite à la détection de multiples fuites d'eau décelées.
De nombreux m³ d'eau avaient ainsi été perdus, quotidiennement, ce qui n'est pas concevable, ni pour le contribuable et ni pour l'environnement en cette période de raréfaction de la ressource en eau.



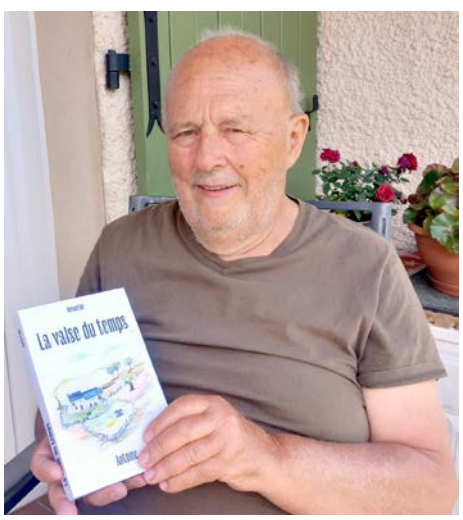
En raison, des épisodes de sécheresse et d'importantes fuites d'eau, le centre aqua est fermé durant cette saison estivale.

C'est certainement à des réparations importantes auxquelles il faudra procéder à terme pour que le centre aqua-récréatif puisse continuer à fonctionner. Mais une étude complémentaire permettra-t-elle d'identifier précisément les désordres et l'opportunité des réparations ? À suivre…Info plus.
Outre les plages du lac, les amateurs de baignade pourront profiter de la piscine municipale couverte de Bort-les-Orgues qui est désormais ouverte en juillet et août.

Bort-les-Orgues - Gérard Dif a présenté son nouveau roman

Le troisième volet de *la valse du temps : Antoine,* de l'auteur régional Gérard Dif, vient de paraître aux *Éditions Cratère* installées à Champagnac (Cantal). Chaque volume raconte une histoire, chaque prénom est un roman. Le chaînage familial de ces titres est voulu par l'écrivain dans le but de parcourir le vingtième siècle à l'aide d'archives locales et nationales. *Marie :* la vie en Artense avant la guerre de 1914, *Jean :* la phase du conflit, et la dernière parution est *Antoine.*
« Cet ouvrage retrace en partie la période post-conflit, avec en toile de fond la recherche de réponses à un secret pieusement gardé de génération en génération dans la famille Tournadre, explique Gérard Dif. Ce voyage dans le temps, passablement romancé n'en demeure pas moins de trouver sa structure dans les réalités de cette époque historique, en appui évidemment des différentes sources recensées ».

Informations additionnelles auprès de l'auteur au 06.69.26.77.31.



Gérard Dif vient de sortir le 3e volet de la *Valse du temps* autour du personnage d'Antoine.

Bort - Un nouveau commandant pour la communauté de brigades

L'adjudant-chef Diego Diaz a récemment pris ses fonctions de commandant de la Communauté de brigades de Bort-les-Orgues qui est composée des brigades de gendarmerie de Bort-les-Orgues et Neuvic. L'effectif est actuellement de quinze militaires dont le commandant de COB : huit pour Bort-les-Orgues et six à Neuvic.
Âgé de 43 ans, promu adjudant-chef en 2024, Diego Diaz était auparavant commandant de la brigade de Bugeat et adjoint au commandant de COB de Meymac. Originaire du Poitou-Charentes, il a intégré l'école de gendarmerie de Châtellerault (Vienne) en 2006.
Diego Diaz a ensuite été affecté à la brigade de La Verpillière (Isère) avant de rejoindre le département de la Corrèze en 2011, précisément la brigade de Corrèze, au sein de la COB d'Égletons. Il a préparé et réussi en 2015 l'examen d'officier de police judiciaire (OPJ), puis il a exercé à la brigade de recherches de Tulle de 2016 à 2024.
Depuis son arrivée au pied des Orgues, l'adjudant-chef Diego Diaz qui sera élevé au grade de major en novembre prochain, a déjà pu faire un peu connaissance avec le terrain, juger des difficultés propres qui sont les siennes et surtout, découvrir son équipe qui lui a réservé un accueil chaleureux.
« On espère la concrétisation du projet de construction de la nouvelle brigade prévue en 2028 », conclut celui qui est désormais à la tête de la COB de Bort-les-Orgues.



L'adjudant-chef Diego Diaz, nouveau commandant de la communauté de brigades de Bort.

Sarroux-Saint-Julien - L'école de tennis de table était en mode compétition

Les jeunes pongistes de Sarroux-Saint Julien avaient revêtu les tenues « compétiteurs » lors de la soirée de vendredi dernier à la salle omnisports.
Six inscrits, sur les dix que comprend l'effectif habituel, se sont ainsi rencontrés en mode compétition. Les mamans et les papas disponibles ont pu assister à des parties particulièrement intéressantes. Le niveau de jeu, très satisfaisant, a mis en évidence les progrès réalisés tout au long de la saison.
À l'issue du tournoi, Justine Champaloux, présidente du club, a décerné une récompense à chaque participant. Célian (premier), Nathan (second) et Baptiste (troisième) ont soulevé un trophée. Charles (quatrième), Owen (cinquième) et Charlie (sixième) ont arboré leur médaille. Les encadrants ont tenu à féliciter les jeunes pour ces résultats encourageants.
Ils ont souligné « le bon niveau d'investissement de tous les inscrits à l'école de tennis de table et, surtout, l'excellent état d'esprit qui s'installe progressivement ». Charles a fait part de son expérience personnelle dans les compétitions départementales au cours de la saison. Il sollicite ses copines et ses copains et les incite à le rejoindre dès la saison prochaine.
Il semble que le message soit bien reçu ! Les débats se sont achevés autour d'une collation bien agréable.


Les six jeunes pongistes participants ont été récompensés.

Bort-les-Orgues - Une salle comble pour le gala de Z'Danse



La zumba était à l'honneur pour ce gala.

Samedi soir 20 juin, la salle Jean-Moulin affichait complet pour le gala de l'association Z'Danse. L'occasion pour le public d'embarquer sur la croisière Zumba World Cruise, thème retenu cette année. Ce spectacle haut en couleur, fruit du travail passionné mené tout au long de la saison écoulée par les quatre-vingts élèves de zumba®, était spécialement mis en sons et lumières par GBL Animation.
Énergie, sourires et émotion étaient donc au rendez-vous, illustrant parfaitement les valeurs de partage, de convivialité et de dépassement de soi portées par Z'Danse que préside Béatrice Rousseyre.

Bort - Une journée de sensibilisation au réemploi

La cellule zéro déchet de Haute-Corrèze Communauté (HCC) et la ressourcerie Terre d'éco d'Antignac étaient dernièrement présentes à la déchèterie de Bort-les-Orgue, située dans la zone artisanale du Ruisseau-Perdu.
Tri et recyclage avec échanges autour des consignes de tri et valorisation du métier des agents de déchèterie étaient notamment au programme de la journée, ainsi qu'un atelier réemploi avec démonstration d'aérogommage par Terre d'éco pour apprendre à rénover facilement ses vieux meubles.
Une collecte sur place était par ailleurs organisée par la ressourcerie qui récupérait directement sur site des meubles et objets en bon état afin de leur donner une seconde vie.

Sarroux-Saint-Julien

Assemblée. Le Ping Sarroux-St-Julien tiendra son assemblée générale ordinaire à la salle Omnisports, samedi 4 juillet, à 10h30. À l'ordre du jour : bilans moral et sportif, rapport financier, renouvellement du comité directeur et du bureau conformément aux statuts de l'association, questions diverses.

Bugeat

Vie paroissiale. Samedi 4 juillet à 18h, messe. Vendredi 10 juillet à 15h, adoration.

Sarroux-Saint-Julien - Une deuxième remise des ceintures au dojo



En fin de séance, les judokas ont reçu leur nouvelle ceinture.

Après une première vague de remises organisée à Bort-les-Orgues, le judo club a poursuivi ce temps fort de fin de saison la semaine dernière au dojo de Sarroux-Saint-Julien.
Les licenciés des différents groupes se sont retrouvés pour cette cérémonie traditionnelle qui vient clôturer plusieurs mois d'entraînement et de progression sur les tatamis.
Devant leurs familles venues partager ce moment important de la saison sportive, les judokas ont reçu leur nouveau grade.
Sous la direction de leur professeur, Sébastien Fonmartin, les pratiquants ont une nouvelle fois démontré les valeurs qui accompagnent la pratique du judo.
Tous ont été mis à l'honneur dans une ambiance conviviale et chaleureuse, ponctuée par les applaudissements des familles.
Cette deuxième remise des ceintures marque la fin d'une année sportive riche pour le club dans le nouveau dojo, qui donne désormais rendez-vous à ses adhérents pour la reprise de la prochaine saison (septembre 2026).

Renseignements et informations pour la saison prochaine au 06.19.92.27.65.

Meymac - Une fête de la musique vivante et bien organisée

Quand vient le temps de l'été, les manifestations festives se bousculent parfois se cumulent et arrivent même à se concurrencer.
Pour cette édition 2026 de la fête de la musique les organisateurs : les associations fête commune et Animey, les commerces bistrot des Cath et comptoir Saint André avec le soutien de la municipalité se concertaient pour partager le temps de l'après-midi et de la soirée du 21 juin.
En première partie l'école Aguilar faisait résonner les batteries et percussions sous un rythme soutenu. Puis la chanteuse Karin'K se produisait dans le registre de la chanson française. M. Kovalsky enchaînait avec du reggea ska du Costa Rica.
En fin de soirée la température baissait légèrement mais l'ambiance montait d'un cran avec le groupe Shezlöng spécialisé dans le groove traditionnel anatolien qu'il réarrange en funk psychédélique.
Installé en bordure de l'ancien cloître de l'abbaye pris comme décors le groupe entraînait les spectateurs dans des mélodies profondes aux rythmes euphorisants. Changement de continent avec le groupe Junior y su calypso pour un petit voyage de retour au Costa Rica et plus largement dans les Caraïbes. Un air de fête et de carnaval soufflait dans la Grand'rue avec l'envie de danser malgré la chaleur.
La nuit s'enfonçait et il arrivait du lourd et du super rythmé avec successivement les DJ sets Géométrie variable et un enchaînement fluide des morceaux sortis des platines et puis DJ Karlfroye en musiques électroniques aux sons synthétiques à enregistrer sur bandes magnétiques.
Cette fête de la musique regroupée au centre bourg ancien, particulièrement réussie par la diversité de sa programmation permettait à tous de trouver son bonheur musical dans une bonne ambiance festive.


Le groupe Junior y su calypsoa offert un voyage musical aux Caraïbes.

Meymac - De bons bilans pour le CAM section rugby

L'assemblée générale du Club Athlétique Meymacois (CAM) section rugby se déroulait vendredi 26 juin au stade municipal en présence de Marie-Jo Guignabel adjointe et Jean-Charles Beyne conseiller représentant le maire.
En préambule la présidente Sandra Charrière rendait un hommage aux anciens dirigeants du club décédés au cours de la saison : Jean-Claude Estager et Alain Brette et du joueur disparu tragiquement : Valentin Guerry. Elle informait ensuite de la remise par la ligue de Nouvelle-Aquitaine de la médaille vermeil de la fédération française de rugby à Jacqueline Charrière.
Au niveau du championnat l'équipe a évolué en régionale 3 avec trente-quatre licenciés et six double-licenciés et connu un bon début de saison terminant 4e à la pause hivernale. La 2e phase a été plus compliquée avec des joueurs blessés, des absences et des suspensions qui occasionnèrent des résultats en baisse.
Avec 7 victoires et 11 défaites l'équipe termine à la 6e place et se maintient donc en régionale 3.
Les 6 féminines licenciées senior jouent avec l'entente Neuvic-Egletons-Meymac au sein Ovale féminin haute Corrèze (OFHC). Un point sur les résultats était donné par Jacqueline Gout présidente de l'OFHC.
Ce regroupement de 32 joueuses a permis de réaliser une belle saison. Au niveau des cadettes le CAM amène 2 joueuses à l'entente qui a atteint le championnat de France en terminant 4e.
Enfin, l'école de rugby compte une vingtaine de jeunes licenciés qui se forment avec l'Union Sportif Ussel (USU) et qui représentent la relève.



Le bureau a animé l'assemblée générale en présence des élus meymacois.

Le budget présenté par le trésorier Christian Gauzy montre des comptes équilibrés avec des participations financières du conseil départemental, de la municipalité et d'une dotation exceptionnelle de performance attribuée par la fédération nationale. Le trésorier indiquait de notables économies réalisées grâce aux prêts de fourgons pour les transports par la mairie et également le soutien de nouveaux sponsors pour la saison à venir.
Un collectif de joueurs présentait ensuite les nouveaux maillots et débardeurs agrémentés du logo relooké mais avec toujours les trois bandes bleues qui se trouvent sur le blason de la ville. Le financement a été assuré par trois sponsors dont les noms figurent sur les maillots.
La présidente reprenait la parole pour remercier tous ceux et toutes celles qui s'impliquent pour le bon fonctionnement du club : arbitre, représentant fédéral, entraîneur, bénévoles multi-fonctions, les sponsors et les institutionnels : conseil département et mairie.
La reprise se fera le 29 juillet avec neuf nouveaux joueurs, pour une nouvelle saison avec des victoires qui porteront haut les couleurs du CAM et les valeurs du rugby.

Meymac - L'écriture des corps avec Arabesque



Le final a regroupé les élèves d'Arabesque de tous les niveaux.

L'association de danse Arabesque présentait samedi 20 et dimanche 21 juin, au cinéma le Soubise, son gala de fin d'année, fruit du travail de ses trente-cinq élèves. Plusieurs techniques étaient mise en scène comme la « pole dance », une discipline sportive et artistique qui mêle la danse et les acrobaties autour et sur une barre verticale. Les élèves évoluent avec souplesse et grâce entre un subtil mélange de sensualité, de fitness et de gymnastique qui par ailleurs permettent d'améliorer ou d'entretenir sa forme physique générale. De la « heels » une danse sur les talons mais qui procure surtout des sensations d'assurance, de puissance et d'expression. Le « hoop-dance » consiste à pratiquer un enchaînement de mouvements de hula-hoop grâce un déhanchement rapide accompagné d'une chorégraphie effectuée sous fond musical avec comme accessoire un cerceau. Cette activité se révèle très physique. Le tout s'accompagnait de danses en duos ou en trios. D'autres chorégraphies mises en scène par Lucie Gonet dévoilaient l'écriture des corps. L'association participera à la journée des associations en septembre et retrouvera ses élèves à la rentrée pour une nouvelle saison.

Meymac - Le Pays d'art et d'histoire présente son programme estival

Les animations de l'été du Pays d'art et d'histoire (PAH) des hautes terres Corréziennes et de Ventadour vont débuter début juillet.
Au programme de cet été : 41 animations dans 22 communes différentes seront proposées avec : 8 apéros art et histoire à l'occasion d'une pause patrimoniale et gustative, 5 balades à vélo pour explorer les patrimoines, 6 visites de bourgs et villages, 6 enquêtes géantes dans 6 villages différents et 16 animations au château de Ventadour avec des visites, des balades contées, des enquêtes et des ateliers.
Le programme complet est disponible sur le site : www.pahcorrezeventadour.com et sous forme papier dans les bureaux d'information touristique, dans les mairies et commerces sur les communes où se déroulent les manifestations.
PAH profite de cette annonce pour lancer un appel à la population pour une recherche de « cantous » sur le territoire, afin de préparer la saison hivernale et les veillées art et histoire.

PAH, au 6 place de l'église, à Meymac. Tél. au 05.87.31.00.57, 06.58.37.45.84. Courriel : pah.communication@payshautecorrezeventadour.fr, présent sur les réseaux sociaux.

Meymac - New dance a enflammé la salle des fêtes



Le groupe danse en harmonie au rythme de la country pendant ce gala de fin d'année.

Pour conclure sa saison l'association New dance présentait un grand gala samedi 27 juin à la salle des fêtes de Meymac.
Le thème choisi faisait référence aux musiques sorties des jukebox. Le spectacle se décomposait en deuc parties avec chacune une douzaine de tableaux dansés par des groupes classés en fonction de l'âge : petits, adolescents, moyens, adultes.
D'autres groupes se produisaient selon les musiques : New line, celtic, partner, country et catalane. En tout cinquante danseurs et danseuses montraient leur talent et pour les plus jeunes les progrès accomplis au cours de l'année.
À l'issue du spectacle, les responsables remerciaient les encadrantes, les bénévoles, la municipalité pour le prêt des salles et les sponsors.
Le public saluait chaleureusement tous ceux et celles qui ont conçu et fait le spectacle en reconnaissant la performance de danser par une chaleur tropicale heureusement atténuée par quelques ventilateurs et par des boissons fraîches.
L'association forte de 74 membres propose de l'expression corporelle, du renforcement musculaire et de la danse country. Elle sera présente à la journée des associations le samedi 5 septembre pour prendre de nouvelles inscriptions.

Contact au 06.24.12.09.88.

Meymac - Jeanne Maleyrat a soufflé ses 107 bougies

Le 23 juin 1919 naissait au village de Beynette commune d'Ambrugeat Jeanne, Marie, Augustine Bordas fille de Léonard et de Jeanne Estrade tous deux cultivateurs. Le 10 septembre 1938 elle épouse toujours à Ambrugeat Louis Maleyrat né à Meymac le 28 juillet 1914 fils de François ébéniste et de Marguerite, Marie Monteil couturière. Ils s'installeront à Meymac où Louis exerçait le métier de tapissier et de matelassier-litier. Jeanne après avoir enseigné une année en qualité d'institutrice, participera aux activités professionnelles de son mari. Ils prendront également une sous agence d'assurances. De cette union naîtra huit enfants : quatre garçons, quatre filles et une descendance composée de quatorze petits enfants, trente arrière-petits-enfants et sept arrière-arrière-petits enfants. Malheureusement, Louis partira bien trop tôt le 16 mai 1979. Retirée depuis une dizaine d'années à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) les Chanterelles elle vit tranquillement ses journées agrémentées de nombreuses visites de son impressionnante famille. C'est entourée d'une de ses filles Suzanne, d'une de ses



Quatre générations de la famille Maleyrat étaient réunies pour cet anniversaire.

petites-filles Odile et d'une arrière-petite-fille Louise qu'elle fêtait le 23 juin son 107e anniversaire et qu'elle recevait des bouquets. Questionnée sur sa longévité sa famille se souvenait d'une femme très active qui vivait sainement, se nourrissait bien avec de bons produits et qui s'ouvrait aux autres. Peut-être une recette pour vivre âgé et encore plus pour Jeanne à qui l'on souhaite encore des années de bonheur.

Meymac

Décès. De M. Marcel (dit Gérard) Fournol le 29 juin à l'âge de 77 ans.

Jeu de piste. Samedi 4 juillet, de 14h à 16h30, dans le cadre de l'astro fête, le PNR propose un jeu de piste grabuge dans les étoiles. Durée 1h, départ toutes les 10 minutes, sur réservation au 05.55.96.97.00. ou accueil@pnr-millevaches.com.

Vie paroissiale. Dimanche 5 juillet à 11h, messe. Lundi 6 juillet à 17h, visite de l'orgue avec Anne Guerrand (entrée libre et gratuite). Dimanche 12 juillet à 11h, messe (sous réserve, en raison du Tour de France).

Chien de troupeaux. Dimanche 5 juillet, l'association Corrézienne d'utilisateurs de chiens de troupeau (ACUCT 19) organise le concours de qualification pour les championnats de France des chiens de troupeaux sur bovins à Lontrade. Épreuve sur génisses limousines. Repas le midi sur réservation au 06.98.44.52.90 ou acuct19@gmail.com

Marchés. Tous les mercredis de juillet et d'août, Le Collectif Dynamique Meymacois vous accueillera dans la cadre des marchés de producteurs de pays qui se dérouleront, de 17h à 20h, et festifs jusqu'à 23h sur la place de l'église. Programme du mercredi 8 juillet Clément Vigier variété pop et Color' Pourpre jazz, soul, rythm and blues.

Atelier aquarelle. Jeudi 9 juillet à 18h30. Au beau MilLieu 5 place du bûcher, réaliser un paysage, animé par Morgan Philip. Tarif 20€ par personne durée 2h, matériel fourni. Contact et inscriptions au 07.60.60.97.27. Courriel : collectif.rozeau@gmail.com.

Concours de pétanque. Vendredi 10 juillet au stade municipal organisé par le CAM football, à 18h début des inscriptions, à 19h début des parties en doublettes. Tarif 12€ par équipe. Buvette, restauration, bourriche.

Programme des vacances. Espace jeunes site www.intramuros.org/meymac/agenda/806034, centre de loisirs site www.intramuros.org/meymac/agenda/806038.

Combressol

Paroisse. Dimanche 5 juillet à 9h30, messe.

Festivités à Combressol. Organisées par Combressol Anim' et les Amis de l'église, ce vendredi 3 juillet à 20h30 à l'étang de la Ville en bois. Concours de pétanque en doublette : 16 € par équipe. Buvette et crêpes. Samedi 4 juillet, à 19h30, à la salle des fêtes de Combressol. Apéro dinatoire : assiette de charcuteries, melon, fromage et tartelette, 12 €. Boissons en supplément à partir de 2,5 €. Soirée animée à partir de 20h30 par Clément Live Music. Dimanche 5 juillet, place St Pierre, grand vide-greniers à partir de 7h30, 2€ les 3m. Réservation au 06.44.84.59.21 ou au 06.02.24.38.86. Restauration et buvette. Présence des associations de Combressol : société de pêche la Combressoloise, société de chasse.

Ambrugeat - La compagnie Tarabal a fait rêver les enfants

Cécile et Bertrand de la compagnie Tarabal faisait une étape dimanche 28 juin sur la plage verte du lac de Sèchemailles. En itinérance depuis trois ans, ils voyagent à travers la France en roulotte tirée par deux juments comtoises.
Cécile ingénieure en biologie de formation a travaillé dans le monde agricole puis en qualité d'animatrice par des interventions sur des projets pédagogiques en milieu scolaire.
Depuis, elle a choisi d'allier ses passions : les chevaux et la musique. Bertrand commençait sa vie professionnelle par du théâtre de rue puis il partait pendant trois ans en itinérance à cheval à travers l'Europe de l'est avec la troupe Ambulans Théâtre. Il se formait également à la conduite de chevaux attelés et à la maréchalerie. Aujourd'hui tous deux, adeptes d'une vie d'errance, proposent des spectacles et des ateliers sur leur route.
Dans la première partie du spectacle, ils présentaient leur mode de vie et détaillait une journée type. Bertrand précisait : « nos 2 juments : Felda et Loushka font partie de la famille et elles nécessitent une attention toute particulière, il faut chaque soir leur trouver un carré d'herbe et de l'eau. Elles tirent une roulotte de 5 m de long sur 2,1 m de large et d'un poids à vide de 700 kg, autonome en électricité grâce à un panneau solaire ».
Dans la 2e partie, ils contaient l'histoire d'Alizure d'un petit garçon gâté qui possède tout sauf le sourire. Pour le retrouver, il va sur les conseils d'une musicienne devoir suivre la musique. Après une longue marche à travers le pays, la forêt, les alpages et les rochers il arrive au sommet d'une montagne. Fatigué de ce long périple il s'endort et au matin, miracle il retrouve le sourire. Cécile accompagnait les textes à l'accordéon et Bertrand jouait de la clarinette.



Enfants et parents ont écouté le conte musical joué par la compagnie Tarabal.

Dans l'assistance composée d'une trentaine d'enfants accompagnés des parents le dialogue s'instaurait et les questions fusaient notamment sur la conduite des chevaux et la vie en roulotte. Cécile et Bertrand qui voyagent de manière écologique ont offert aux enfants une belle rencontre et un bon moment de poésie avec un éveil à l'imagination.
Ils avouaient cependant chercher un point de chute notamment pour la période hivernale et depuis que la famille s'est enrichie d'un petit garçon. Enfin ils poursuivront leur périple en direction du Puy-de-Dôme puis ils se dirigeront vers l'Est de la France vers de nouvelles rencontres et aventures.

Contact courriel : roulotte.tarabal@gmail.com.

Ambrugeat

À la Maison sur la place. Samedi 4 juillet, à 20h30, concert du trio Kazbak dans le registre jazz, électro, klezmer. Au 5, rue Saint Salvy. Tél. au 07.48.11.99.78.

Soudeilles

Vie paroissiale. Samedi 4 juillet à 11h, baptême.

Neuvic

Un jour pour elles. Dès le 5 juillet, l'association La Maison d'à côté au 18, rue de l'agriculture lance tous les mois Le jour des femmes, un moment de convivialité autour d'un repas de libre participation financière ou d'un café ouvert à toutes. Sur réservation. Renseignement auprès de Marion au 06.78.94.55.17 ou jourdefemmes@proton.me. Ouverture à 10h.

Permanences. À France Services, au 6 place Henri-Queuille, en juillet : le lundi 6, Adil 19, de 10h à 12h, sur RDV au 05.55.26.56.82. Vendredi 10, mission locale de Haute-Corrèze, de 14h à 17h, sur RDV au 05.55.96.27.69. Vendredi 17, conseil budget assuré par Familles Rurales Corrèze de 9h à 12h, sur RDV au 05.55.26.86.49. Conciliateur de justice sur RDV au 06.19.62.77.80 ou le 3039.



Liginiac - Paul Thurin a reçu le prix des lecteurs corréziens



Remise de prix et de livres avec Paul Thurin, nouveau prix des lecteurs corréziens - © ML

Jeudi 11 juin, Paul Thurin a reçu le prix des lecteurs corréziens pour son roman *Le Livre de Joan* en présence de Philippe Lescure, conseiller départemental délégué à la culture et de Jean Manzagol, maire de Liginiac, à la salle des fêtes de la commune.
La rencontre avec l'auteur a été agrémentée de lectures d'extraits de son ouvrage par le comédien Olivier Besse. Les lecteurs tirés au sort ont ensuite reçu des mains de l'auteur, un exemplaire du livre lauréat.
La soirée s'est poursuivie par une séance de dédicaces sur le stand de la librairie usselloise Mymylibri. Les nombreux lecteurs présents ont grandement apprécié ce moment convivial et riche en échanges.

Liginiac

Concours de pétanque reporté. Le comité des fêtes organise un tournoi de pétanque en semi nocturne samedi 4 juillet. Inscription 17h30, début du concours 18h. Rue du stade. 10€/équipe. Petite restauration. Renseignements au 06.85.76.53.12.

La tête dans les étoiles. Au Mont bas de Liginiac, au café de chez Kant'in, sera proposée, le 8 juillet, une soirée concert astronomie. Au programme : 19h30, Jean-Paul et son saxo pour un apéro jazz de 1h. 20h30, repas sur réservation avec taboulé méchoui, frites et dessert. 22h30, soirée astronomie animée par le club d'astronomie de Haute Corrèze. Participation de 10 €. Pour la réservation du repas, le concert (avant le 5 juillet) ou tout autre renseignement prendre contact au 06.70.02.40.35 ou par mail jeanjac19@gmail.com.

Jour de femmes. L'association Kant'in informe d'une erreur de date pour les rendez-vous pour *Jour de femmes*, ce n'est pas le 5 juillet comme annoncé mais le lundi 6 juillet et pour contact jourdefemmes@ proton.me.

Lamazière-Basse

Marché au village. Tous les jeudis, de 18h à 22h30, du 16 juillet au 20 août, sur la place de la mairie. Apportez vos couverts.

Repas des chasseurs. Mardi 14 juillet à 12h au stade. Repas à volonté, buvette sur place. Gratuit pour les enfants de moins de 10 ans. Réservations au 06.07.24.27.28 ou 06.03.30.14.39 ou 06.40.10.51.75.

Millevaches - Les prochaines animations du parc naturel régional

Le programme d'animations du Parc naturel régional (PNR) de Millevaches se poursuit et d'intensifie en ce début d'été.
Samedi 4 juillet, dans le cadre de l'Astro fête de Meymac, le Parc propose une animation familiale « Grabuge dans les étoiles ». Il s'agit d'un jeu de piste à faire en famille ou entre amis : une aventure cosmique entre découverte des constellations, mythologies et émerveillement ! À partir de 14 heures. Durée : une heure. Un départ toutes les dix minutes. Gratuit.
Sur réservation auprès du Parc au 05.55.96.97.00 ou via le formulaire : www.pnr-agenda.fr/agenda.
Dimanche 5 juillet, rendez-vous aux Moulins de Razel à Pérols-sur-Vézère pour découvrir le métier de bergère. À cette occasion vous visiterez les moulins et visionnerez également un film sur ce métier.
L'inscription est obligatoire au 06.66.90.54.82 ou par e-mail à contact@pastolimousin.fr.
Lundi 6 juillet, Adèle, éleveuse-bergère, accueille le public à Senoueix (Gentioux-Pigerolles) où elle garde son troupeau de brebis. Elle vous expliquera son métier et vous partagerez ensemble un apéritif de produits locaux (prix libre). À partir de sept ans. Chien interdit. Le lieu de rdv sera communiqué aux inscrits avant l'événement.
Sur réservation obligatoire par SMS au 06.66.90.54.82 ou par mail à contact@pastolimousin.fr. Animation proposée par le Parc et l'APML.
Les rendez-vous du Club des Loutrons (pour les enfants à partir de six ans) reprennent à la Maison du Parc tous les mercredis de l'été !
Mercredi 9 juillet, rendez-vous à 10 heures à Millevaches pour un atelier « insectes et autres petites bêtes ». Allez à la découverte des petites bêtes des prairies de la Maison du parc. Observez et dessinez les petites bêtes pour apprendre à les identifier… Déambulation dans une prairie à herbes hautes, prévoyez des vêtements couvrants ! À partir de six ans. Gratuit.
Sur réservation auprès du parc au 05.55.96.97.00. ou via le formulaire sur : www.pnr-agenda.fr/agenda
Mercredi 8 juillet, c'est le premier apéro-pasto de la saison à Vassivière ! Participez à l'estive autour du lac de Vassivière en compagnie du troupeau de brebis lors d'une garde ou d'un déplacement du troupeau. Ce sera aussi l'occasion d'en apprendre plus sur le métier de bergère et le pastoralisme. Apéritif de produits locaux offert à l'arrivée. À partir de sept ans. Gratuit, offert par le lac de Vassivière et le Conservatoire du littoral. Chiens interdits. Le lieu de rendez-vous sera communiqué aux inscrits avant l'évènement. Organisé avec l'APML.
Sur réservation obligatoire par SMS au 06.66.90.54.82 ou par e-mail à contact@pastolimousin.fr.
Également le mercredi 8 juillet, à Pradines pour une balade immersive en forêt ! Profitez d'une balade forestière d'environ quatre kilomètres, pour découvrir la charte forestière du territoire, les espèces d'oiseaux, le dispositif Natura 2000 et les relations écologiques au cœur de la forêt. Un temps d'échange et d'observation pour tous, à partir de six ans. Rendez-vous au gîte de Larfeuil à 9 heures. Prévoir des habits adaptés à la météo, chaussures de randonnée, chapeau ou casquette, bouteille d'eau.
Réservation obligatoire au 06.80.25.76.86 ou en ligne : www.pnr-agenda.fr/agenda.

Sornac

Office. Samedi 11 juillet à 18h, messe.

RÉDACTION

Jules ROMAN
15, rue Fernand-Alibert - 19100 Brive
j.roman@laviecorrezienne.com
05 55 24 61 51

SERVICES DE GARDE

Médecin : composer le 15
Pharmaciens : composer le 32 37
Dentiste : composer le 15
Samu : 15 - **Pompiers** : 18
Centre hospitalier : 05 55 92 60 00
Clinique des Cèdres : 05 55 87 27 64
Clinique St-Germain : 08 26 30 55 18
(n° à tarif spécial)

Tourisme - Plus de cinquante animations gratuites pour rythmer l'été

BRIVE - Concerts, spectacles, découvertes patrimoniales... Brive Tourisme a concocté une programmation riche et entièrement gratuite pour séduire habitants comme vacanciers.

Top départ pour les festivités du bassin de Brive ! L'office de tourisme de la cité gaillarde a dévoilé, le 26 juin, son programme d'animations estivales. Fort d'une fréquentation jugée « stable » en 2025 – avec des retombées économiques estimées à 101,8 millions d'euros pour l'agglomération – il s'appuie sur ces résultats pour proposer une nouvelle édition toujours plus attractive.
« Plus de 50 animations attendent les habitants et les touristes, explique Maxime Jargot, responsable événementiel chez Brive Tourisme. Notre rôle n'est pas de faire venir les visiteurs, comme peuvent le faire le Brive Festival ou la Foire du Livre, mais de leur donner envie de rester plus longtemps sur le territoire et d'y revenir. »



Toutes les animations sont gratuites – © Brive tourisme

Un centre-ville animé tout l'été

La saison débutera avec les Samedis en musique. Après le marché de la Guierle, les visiteurs pourront profiter gratuitement de concerts, de 10h à 12h, sur l'esplanade Bernard-Murat, devant le théâtre. Luna Nova, Wave Duo ou encore Purple Pepper se succéderont tout au long de l'été.
Pour ceux qui souhaitent récupérer après une soirée festive, Brive Tourisme reconduit également les Dimanches détox. Rendez-vous devant la Halle Gaillarde pour une séance de yoga de 10h à 11h, suivie d'un concert de midi à 14h.
Deux spectacles viendront compléter cette programmation : le traditionnel spectacle équestre laisse place, cette année, à une démonstration de mât chinois, le 25 juillet à 19h, tandis qu'un spectacle de feu illuminera le centre-ville le 8 août à 21h45.

Le lac du Causse fête ses 50 ans

À une quinzaine de minutes de Brive, le lac du Causse célèbrera son cinquantième anniversaire les 4 et 5 juillet, de 10h à 18h. Les nombreuses associations installées autour du site – comme Les Amis du Lac, le club VTT Aventure ou encore la Fédération française de randonnée – assureront notamment la restauration et la buvette. Les bénéfices leur seront intégralement reversés. Depuis 2017, près de 18 000 euros ont ainsi été récoltés. Face à l'affluence attendue, les organisateurs conseillent d'apporter une nappe afin de pique-niquer sur les espaces verts ou sur la plage.
Le dimanche, les festivités se poursuivront jusqu'à minuit avec une guinguette animée par Bodega Tour. Deux DJ promettent une ambiance de férias, où les tenues rouges et blanches seront les bienvenues. Ces guinguettes se poursuivront ensuite jusqu'au 23 août, avec concerts et food trucks.
Les Cours du lac feront également leur retour. Yoga, zumba et tai-chi seront proposés gratuitement les jeudis, vendredis et dimanches à 19h, sur la plage du Moulin. Les jeudis soirs, la plage des Peupliers quant à elle se transformera en véritable scène à ciel ouvert.

Des « Mousta'chuts » pour faire découvrir le territoire

Depuis cinq ans avec Mousta'chut, Brive Tourisme met en relation des habitants passionnés et des visiteurs curieux à travers les visites des « Vrais Gaillards et Gaillardes ». Faune, flore, patrimoine, histoire locale ou savoir-faire sont ainsi racontés par celles et ceux qui connaissent le territoire de l'intérieur. Une quinzaine de rendez-vous sont proposés cet été.
Les amateurs de nature pourront notamment découvrir la Montagne Pelée et la vallée sèche de Lissac-sur-Couze avec Christophe Lagorsse (8 juillet), ou participer à une balade sensorielle à La Rivière-de-Mansac, conclue par un pique-nique et une observation des étoiles (28 juillet, 7 et 17 août). Le patrimoine sera également mis à l'honneur avec des visites de Saint-Robert, Vars-sur-Roseix, Dampniat, Donzenac ou encore Chabrignac, où sera racontée l'histoire de la dernière impératrice du Viêtnam (les Pans de Travassac seront également à découvrir autrement grâce à un parcours éphémère de géocaching proposé du 1er au 23 août sur l'application Tèrra Aventura).

Les visites guidées incontournables

En parallèle de cette programmation estivale, Brive Tourisme poursuit ses visites guidées traditionnelles. La visite historique de Brive permettra de découvrir les principaux monuments et les grandes figures de la cité en 1h30, plusieurs fois par semaine durant l'été. Les gourmands pourront eux opter pour une visite gastronomique, mêlant découverte du patrimoine et dégustations.
D'autres formats plus originaux sont également proposés : visite express, immersion dans le Brive du début du XXe siècle, balades secrètes à la découverte de lieux habituellement fermés, ou encore visite de la collégiale.
Enfin, des visites historiques de Turenne, des visites costumées retraçant l'histoire de la Vicomté ainsi que la découverte de la commanderie des Templiers à Varetz complètent cette offre estivale.

Jules ROMAN

Toutes les infos sur la programmation sur brive-tourisme.com/fr/agenda/grands-rendez-vous/ete.

UN ÉTÉ RESPONSABLE

Brive Tourisme s'engage depuis plusieurs années à limiter son impact sur l'environnement. « On essaie d'aller plus loin chaque année, souligne Maxime Jargot. On encourage les gens à venir avec leurs propres couverts, nous utilisons des matériaux réutilisables, des éco cups, proposons des solutions de tri et travaillons avec des

Brive en bref

Des ateliers pour passer un été sans déchet

En proposant des ateliers, l'association Zéro Déchet Brive œuvre pour montrer qu'un mode de vie écolo-nomique (écologique et économique) est possible. Samedi 4 juillet, de 10h à 12h, à la Pause Emmaüs, couture zéro déchet avec la fabrication d'un emporte-tarte avec des tissus d'occasion et échanges d'astuces pratiques pour des pique-niques et barbecues (presque) zéro déchet. Atelier gratuit.

Du jeudi 16 au dimanche 19 juillet, l'association tiendra un stand au Lovely Brive Festival. Après une première participation réussie avec plus d'un millier de personnes qui sont passées au stand en 2025, la coopération est renouvelée avec toujours des jeux pour comprendre l'empreinte carbone, un atelier créatif et des défis.

En partenariat avec la boutique Dayby-Day, Zéro Déchet Brive sera présente à la Braderie du centre-ville vendredi 24 et samedi 25 juillet avec un stand de rue devant le magasin, au niveau du 23 rue Gambetta. Stand gratuit. Plus d'informations : zerodechetbrive@gmail.com, facebook et Instagram.

La Grande Brocante de Cultura

Le 4 juillet prochain, le magasin de Cultura Brive Centre mettra à l'honneur des milliers de produits culturels d'occasion pour permettre aux amateurs de culture de chiner, découvrir et se faire plaisir à petits prix. Côté librairie, le magasin proposera également une offre attractive avec trois livres de poche d'occasion pour 7,50 €.

Près de 40 logements supplémentaires en construction

Sogeprom a officiellement lancé, le 24 juin, les travaux du Clos Méridien. Cette opération de réhabilitation d'envergure permettra de transformer l'ancien bâtiment des PTT en une résidence de 38 logements, du T1 au T5, adaptés à une diversité de parcours résidentiels : étudiants, jeunes actifs, familles, seniors ou investisseurs. L'opération bénéficie d'un emplacement recherché, à proximité immédiate des Halles Gaillardes, des commerces, des services, des établissements scolaires et des espaces verts.

La Ville ouvre les inscriptions aux Écoles Municipales de Sport

Encadrées par des éducateurs diplômés, les Écoles Municipales de Sport permettent de découvrir et de s'initier à différentes activités physiques avant une éventuelle pratique en association ou en club sportif de la ville. Elles s'adressent aux enfants nés à partir de 2022, aux adolescents ainsi qu'aux adultes. Les cours débuteront à partir de la semaine du lundi 7 septembre, à l'exception de l'équitation, dont les séances commenceront la semaine du 5 octobre ainsi qu'au patinage, avec un démarrage prévu la semaine du 21 septembre. Pour cette nouvelle saison, plusieurs disciplines viennent enrichir l'offre proposée aux jeunes la gymnastique, la boxe éducative, la course d'orientation ou encore les sports de sable. Les inscriptions peuvent être effectuées en ligne sur www.brive.fr ou auprès de la Direction des Sports, 13 rue du Docteur Massénat.

Une formation pour les aidants

L'association France Alzheimer Corrèze proposera, à Brive les jeudis 23 et 30 juillet de 9h à 12h et de 13h à 17h, une session de « Formation des aidants » pour soutenir les aidants non professionnels (familles, amis, voisins). Cette formation gratuite a pour objectif d'apporter des informations sur la maladie d'Alzheimer ainsi que des outils concrets pour com-

Foire du livre - James Noël reçoit le Prix Mallarmé

Cette année , le prix Mallarmé 2026 est décerné au poète haïtien James Noël pour le recueil Paons paru cette année Au diable Vauvert. Figure de premier plan de la scène contemporaine, il est l'auteur d'une œuvre dense et récompensée ainsi que de performances remarquées. James Noël est né à Hinche (Haïti) en 1978, James Noël est l'auteur de treize recueils de poèmes dont *Le sang visible du vitrier* (Vents d'ailleurs, 2009) et *Le Pyromane adolescent* (Mémoire d'encrier, 2013), réédités aux éditions Points en 2015, *Des poings chauffés à blanc* (Bruno Doucey, 2010), *Brexit* suivi de *La Migration des murs* (Au Diable Vauvert, 2020) et *Paons* (Au Diable Vauvert, 2026) chant universel dans lequel il rend un vibrant hommage au peuple haïtien. Il a également publié le roman *Belle merveille* (Zulma, 2017), qui s'est vu décerner le Grand Prix de littérature de Berlin 2020, ainsi qu'une *Anthologie de poésie haïtienne contemporaine* (Points, 2015, rééd. 2025). Ancien pensionnaire de la Villa Médicis, puis résident du prestigieux Berliner Künstlerprogramm du DAAD et président d'honneur du Marché de la Poésie de Paris 2024, James Noël est également le maître d'œuvre de la revue IntranQu'îllités. James Noël sera présent à Brive et recevra son prix samedi 7 novembre dans le cadre de la 44e Foire du livre de Brive. Le Prix Mallarmé, l'une des plus anciennes et des plus prestigieuses distinctions poétiques, récompense un auteur d'expression française pour un recueil de poèmes ou pour l'ensemble de son œuvre. Présidé par Sylvestre Clancier, le jury est constitué de l'ensemble des membres de l'Académie Mallarmé (28 membres). Le Prix est doté par la ville de Brive, qui offre également au lauréat une résidence poétique d'un mois.



Le Prix Mallarmé a été décerné au poète haïtien James Noë.

Patinage - Deux Brivistes au plus près des champions



Camille et Maël Chambaret sont classés sur la liste des hauts potentiels sportifs de la région.

Du 7 au 11 juin dernier, Camille et Maël Chambaret ont été convoqués par la Direction Technique Nationale de la Fédération Française des Sports de Glace à un regroupement novices, catégorie dans laquelle ils vont évoluer la saison prochaine, à Courchevel, en compagnie de huit autres couples venant de différents clubs.
Ce regroupement visait à travailler sur les programmes de la saison prochaine en compagnie des cadres techniques de la fédération et d'intervenants remarquables. Parmi eux, se trouvaient Samuel Chouinard, chorégraphe de danse qui a signé 14 des chorégraphies des Jeux Olympiques de Milan-Cortina, Marjorie Lajoie, patineuse canadienne, et son nouveau partenaire Jean-Luc Baker, patineur britannique-américain. Barbora Silna, entraîneuse de danse sur glace tchéco-autrichienne et Nathan Chen, patineur artistique américain, triple champion du monde (2018,2019, 2021) et double champion olympique 2022, étaient également présents.
Un encadrement de choix qui a pu conseiller au mieux les patineurs brivistes en leur permettant de travailler une technique avec une manière différente de l'aborder, qui leur a permis de réussir à passer des difficultés auxquelles ils se heurtaient. La patinoire étant fermée depuis le 3 mai, ils sont arrivés à ce stage sans avoir pu travailler leur programme sur glace au contraire des autres couples présents. Ils avaient un handicap qu'ils ont essayé de compenser au mieux. Comme la période scolaire n'était pas terminée, un temps réservé à la scolarité était prévu dans leur planning de manière à poursuivre ce travail également important.
L'entraîneur présent à ce regroupement, Alban Lemoine, a pu également bénéficier d'une formation continue très enrichissante qu'il pourra partager avec sa collaboratrice sur la glace Sabina Casse puisque seul un entraîneur était autorisé à participer à ce stage. Camille et Maël sont classés sur la liste des hauts potentiels sportifs de la région Nouvelle-Aquitaine pour 2026-2027. Ils sont tous deux proposés pour la liste des sportifs de haut niveau pour 2026-2027 par la fédération, liste qui sera établie par le Ministère début juillet.

Pour rejoindre le BPC : BPC19001@gmail.com ou 06.83.44.90.84 / 06.23.94.20.99.

En bref

Des ateliers pour passer un été sans déchet

En proposant des ateliers, l'association Zéro Déchet Brive œuvre pour montrer qu'un mode de vie écolo-nomique (écologique et économique) est possible. Samedi 4 juillet, de 10h à 12h, à la Pause Emmaüs, couture zéro déchet avec la fabrication d'un emporte-tarte avec des tissus d'occasion et échanges d'astuces pratiques pour des pique-niques et barbecues (presque) zéro déchet. Atelier gratuit.

Du jeudi 16 au dimanche 19 juillet, l'association tiendra un stand au Lovely Brive Festival. Après une première participation réussie avec plus d'un millier de personnes qui sont passées au stand en 2025, la coopération est renouvelée avec toujours des jeux pour comprendre l'empreinte carbone, un atelier créatif et des défis.

En partenariat avec la boutique DaybyDay, Zéro Déchet Brive sera présente à la Braderie du centre-ville vendredi 24 et samedi 25 juillet avec un stand de rue devant le magasin, au niveau du 23 rue Gambetta. Stand gratuit. Plus d'informations : zerodechetbrive@gmail.com, facebook et Instagram.

Coups de cœur du week-end

Vendredi 3 juillet

Allassac : Marché du jour toute la matinée sur la Place de la République.

Brive : Ciné-thé : La Vénus électrique au Cinéma Rex à 14h. Renseignement : 05.55.22.41.69.

Juillac : Marché du jour de 16h30 à 19h, sur le parking face à Vival.

Saint-Pantaléon-de-Larche : Les vendredis St Pa', restauration et animation musicale à partir de 18h. Marché festif sous la halle avec la participation de toutes les associations de St-Pardoux-l'Ortigier. Renseignement : 06.88.16.37.50.

Samedi 4 juillet

Brive : Visite guidée : Brive, son Histoire et son Patrimoine à 10h30. Rdv à l'Office de Tourisme place du 14 juillet. Durée : 1h30.

Ciné-Goûter : Nouveaux copains à Puffin rock au cinéma Rex à 16h. À partir de 3 ans.

Soirée USA à La Banou à partir de 19h. Concert de Don Troop, bières, burgers maisons et animations.

Chasteaux : Chasteaux en fête : les festivités débutent à 18h30 avec la banda Les p'tits culs ivres à 19h. Puis un repas proposé à 20h (sur réservation). 21h30, soirée dansante animée par Romain Lajoinie et à minuit, le traditionnel feu d'artifice.

Nespouls : Mousta'chut : Découverte d'un mirage F1 à 15h30. Rdv à 15h30 au hangar de l'association Airac à proximité de l'aéroport. Gratuit.

Dimanche 5 juillet

Brive : Brocante mensuelle à la Halle Brassens.

Première édition de la foire du jeu au Parc de la Guierle de 10h à 19h. Au programme : jeux en tous genres (de société, experts, familiaux, de rôle, de figurine, en bois, pour enfants...), rencontres avec des auteurs, dessinateurs, associations locales, ateliers découvertes. Animation, buvette et grignotage.

Malemort : Marché du jour toute la matinée.

Bourse mensuelle des Collectionneurs Malemortois de 9h à 12h à la Salle Fréchinos.

Noailles : Vide-greniers à partir de 8h - renseignement : 06.01.63.69.94.

Objat : Marché du jour toute la matinée.

Saillant : Vide-greniers à partir de 8h - renseignement : 05.55.84.26.01.

Sainte-Féréole : Sainte-Féréole fait Montmartre de 10h à 18h. Proposée par l'association A, B, C. Déambulation artistique avec plus de 30 artistes dans les rues du bourg, autour de l'église. Des animations pour le jeune public et une buvette sont également proposées.

Turenne : Vide-greniers à partir de 8h - renseignement : 06.44.89.27.32.

Culture - Speedy Graphito interroge la mémoire visuelle

« Cultures » de Speedy Graphito est la quatrième exposition organisée par l'équipe du musée Labenche à la Galerie du Théâtre de Brive. L'artiste français, reconnu pour son univers coloré mêlant culture pop, street art et surréalisme, a répondu positivement à l'invitation de la Ville de Brive. Ses œuvres seront ainsi présentées du 18 juillet au 20 septembre.
La culture constitue un vaste réservoir d'images, de récits et de symboles dans lequel chacun puise pour construire son rapport au monde. Des livres de l'enfance aux jeux vidéo de l'adolescence, des films aux expositions qui jalonnent l'âge adulte, ces références composent une mémoire visuelle et sensible qui participe à la construction de notre identité. L'exposition met en lumière les influences qui ont nourri le parcours artistique de Speedy Graphito : la culture populaire, les comics et les mangas, l'esthétique pixelisée des premiers jeux vidéo, mais aussi les grandes figures de l'art moderne et contemporain. Loin de se limiter à de simples citations, ces références sont recomposées et réinterprétées dans un langage pictural singulier.
Libre et foisonnante, son œuvre, caractérisée par des couleurs vives, détourne avec humour et ironie les images de notre culture visuelle. Par le jeu des hybridations, des détournements et des superpositions, l'artiste révèle la manière dont les images façonnent notre perception du réel. En convoquant des références immédiatement reconnaissables, il interroge les mécanismes de la mémoire visuelle contemporaine tout en insufflant à notre quotidien une dimension poétique et personnelle.



La jeune fille à la perle - © Speedy Graphito 2004.

Renseignements : 05.55.18.17.70.

Urbanisme - Hyper 19, gendarmerie et caserne de pompiers... Malemort poursuit sa mue

MALEMORT - Les projets s'accumulent sur le bureau du maire, Laurent Darthou. Entre la reconversion de l'ancien Géant Casino, l'arrivée d'une caserne de pompiers et d'une brigade de gendarmerie, ou encore l'ouverture de nouveaux commerces, tour d'horizon des grands chantiers qui rythmeront les prochains mois de la cité malemortois

La quatrième commune de Corrèze continue son développement. Une ambition assumée par le maire, Laurent Darthou, qui entend continuer à dynamiser et embellir le cœur de ville. Et les projets ne manquent pas. Pour les automobilistes empruntant régulièrement l'avenue du 15 août 1944, à hauteur d'Animalis et du tabac-presse, Le Malabar, un important chantier a d'ailleurs débuté il y a plusieurs semaines.



Ces parpaings abriteront prochainement la future pharmacie de la commune.

La pharmacie déménage, un giratoire en projet

Juste avant le McDonald's, une nouvelle pharmacie est en cours de construction. L'officine actuellement installée au 10, rue Jean-Jaurès – dont les locaux sont toujours en vente et intéressent du monde – viendra s'y installer. « Le terrain comportait une maison et des garages qui constituaient entre guillemets, l'une des verrues de Malemort depuis des décennies. Le problème a été réglé », se félicite Laurent Darthou. Le maire en a profité pour rappeler que plusieurs bâtiments dégradés ont disparu ces dernières années. « Il y a encore quelques années, il y avait plusieurs verrues dans la commune. Aujourd'hui, elles ont toutes été traitées. Notre objectif est de rendre Malemort attractive, propre et verte. »

Ce déménagement permettra également à la municipalité de revoir la circulation en créant un giratoire à la place des actuels cédez-le-passage. « Cela facilitera la desserte du quartier de Sérignac, où résident de nombreux habitants, tout en accompagnant le développement du centre-ville autour de Géant Casino. »

Pour Géant Casino, « tout se passe comme prévu »

Sujet majeur de la dernière campagne municipale, l'avenir de l'Hyper 19 se précise peu à peu, même si le projet reste, selon le maire, « dans le secret des affaires ». Les noms des enseignes qui prendront place dans le futur ensemble commercial devraient être dévoilés à l'automne. « Tout se passe comme prévu. L'ouverture est programmée dans un peu moins d'un an. Une dizaine de magasins, ouverts sur l'extérieur, accueilleront de l'habillement, de l'alimentaire, des services à la personne et des loisirs. J'ai également demandé au promoteur de rechercher des enseignes de vêtements et de chaussures, car cela manque de ce côté de Brive. »

Pompiers volontaires et gendarmes en renfort

Il manquait également de services de sécurité sur la commune selon Laurent Darthou. Président du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de la Corrèze, il a porté le projet d'une nouvelle caserne de pompiers, attendue d'ici un an et demi à deux ans. Le centre accueillera uniquement des sapeurs-pompiers volontaires, présents en journée. « Une caserne à Malemort, c'est en moyenne 16 vies sauvées chaque année. Cela représente aussi entre 800 et 1 000 interventions en complément de la caserne de Brive. »

Le projet de brigade de gendarmerie est, lui, beaucoup plus proche d'aboutir. L'ouverture est en effet prévue entre septembre et octobre dans les locaux de l'actuel point d'accueil, avant de s'implanter du côté de l'avenue Honoré de Balzac. « Des travaux vont débuter dans les prochaines semaines afin d'accueillir huit gendarmes malemortois, déjà en formation », précise le maire. À terme, les effectifs pourraient être renforcés par deux à quatre militaires supplémentaires. « Il y a cinq ans, lorsqu'on voulait déposer plainte, il fallait aller jusqu'à Larche. Aujourd'hui, nous avons un point d'accueil, c'était l'acte 1. »

L'acte 2 prend donc forme et permettra « une ville plus sécurisée grâce aux patrouilles du soir, pour le bien-être de toute la population ».

Le V and B pour continuer à dynamiser le centre-ville

Avis donc aux amoureux des boissons houblonnées : il faudra déguster avec modération les bières du V and B. La franchise devrait pouvoir ouvrir ses portes à l'automne. « Je suis passé devant récemment, les travaux avancent bien. C'est un véritable lieu de vie qui arrive à Malemort. Plus il y a de lieux de vie, plus il y a de commerces, plus les gens circulent, et plus cela donne envie à d'autres enseignes de s'installer. »

Pour le maire, cette ouverture s'inscrit dans une dynamique plus globale. « Entre le V and B, Géant Casino et la pharmacie, c'est l'acte 2 du centre-ville. Nous avons réalisé les aménagements, désormais, il faut faire vivre ce centre-ville. »

La commune, qui s'apprête à franchir le cap des 9 000 habitants, souhaite toutefois ralentir son développement. « Ce que je veux désormais, c'est le bien-être des habitants. Il faut préserver cet esprit de ville à la campagne. »

Un dernier grand projet figure néanmoins dans les cartons : une pré-étude est actuellement menée sur la route de Tulle, entre le pont de Beaurivage et le giratoire des contournements. Elle doit préparer un vaste chantier prévu à l'horizon 2030, comprenant la réfection de la voirie, le renouvellement des réseaux d'eau et l'éclairage public.

Jules ROMAN

LAURENT DARTHOU, FUTUR PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT ?

La rumeur enfle à mesure que se rapprochent les élections sénatoriales, prévues le 27 septembre. Le nom de Pascal Coste circule avec insistance pour briguer un siège au Sénat. Une candidature qui laisserait vacant le fauteuil de président du Conseil départemental de la Corrèze, qu'il occupe depuis 2015. Dans ce scénario, Laurent Darthou ferait partie des prétendants à sa succession. Interrogé sur cette éventualité, le maire de Malemort préfère botter en touche. « Aujourd'hui, Pascal Coste n'est pas candidat au Sénat. Donc vous me demandez : si Pascal Coste est candidat, s'il devient sénateur, si je suis candidat à la présidence du Département... En Corrèze, avec les "si", on coupe du bois, mais on ne fait pas de politique », sourit-il.

En paroisses

Samedi 4 juillet. 10h45-11h45, Saint-Martin, adoration et confessions, et messe à 12h. 11h, Rosiers, baptême d'Ella Faye et Andréa de Jesus Lourenco. 11h30, Ussac, baptême de Noam Gill. 15h, Malemort, mariage de Nicolas Guelho et Charlène Ray. 17h15, Cosnac, baptême de Maïna Vedrines. 18h, messe anticipée aux Chapélies (pour Jeannine Saudemont †), Estavel et Cosnac et Mansac.

Dimanche 5. 9h30, messe à Nespouls (pour Chloé Sanches Cessac †), Sainte-Féréole et Ussac. 11h, messe à Saint-Martin (pour Eduardo Teixeira †), Rosiers, Malemort et Saint-Pantaléon (pour Clément Paillot †, et baptême de Margot Petit, Marius Chirac Leygnac et Sacha Minina Vinguedassalom). 12h15, baptême à Malemort de Noah Dos Santos et Noah Reymondie. 17h, Saint-Sernin, adoration, confessions et vêpres, et messe à 18h30 pour Antoine Marques †.

Lundi 6. 7h30, Estavel, messe grégorienne.10h, Maison Saint-Joseph, messe.

Mardi 7. 7h15, Estavel. 12h, Saint-Martin, messe.

Mercredi 8. 7h15, Estavel, messe grégorienne. 12h, Saint-Martin, messe.

Jeudi 9. 7h15, Estavel, messe grégorienne. 9h30, Malemort, messe et adoration. 12h, Saint-Martin, messe.

Vendredi 10. 7h15, Estavel, messe grégorienne. 12h, Saint-Martin, messe.

Samedi 11. Saint Benoît. 10h45-11h45, Saint-Martin, adoration pour la vie et confessions, et messe à 12h. 18h, messe anticipée aux Chapélies, Estavel et Venarsal.

Noailles

Vide-grenier. Ce dimanche 5 juillet. Tarif : 9 € les 3 mètres linéaires. Inscriptions au 06.01.63.69.94.

Indépendance américaine. À l'occasion du 250e anniversaire de la proclamation d'indépendance américaine, le 4 juillet 1776, la commune de Noailles propose deux conférences, à la salle polyvalente, sur les liens entre la famille de Noailles et la guerre d'indépendance ce samedi 4 juillet. En préambule à 11h, visite guidée de l'église et du bourg : un lieu une famille, une histoire. À 14h, Pierre Courteix évoquera Adrienne de Noailles, épouse de Gilbert de Motier de La Fayette. Thierry Lacore rappellera ensuite la vie de Louis Marie de Noailles, acteur de l'indépendance américaine et de la révolution française qui suivit. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles. Restauration possible à midi : burger de la ferme du Puy Lenty.

Cressensac - Grand thé dansant des Amis de Lulu

L'association « les Amis de Lulu » a le plaisir de vous inviter au grand thé dansant qu'elle organise ce **dimanche 5 juillet**, à la salle des fêtes de Cressensac (climatisée), à partir de 14 heures.

Ce thé dansant sera animé par l'Orchestre de Didier Mazeaud et Laurent Seguy. Un après-midi festif avec l'animation musicale par Didier Mazeaud et son chanteur José. Une ambiance conviviale autour de la danse traditionnelle musette, mais aussi un répertoire varié pour satisfaire tous les goûts.

« Les Amis de Lulu » vous attendent nombreux pour ce thé dansant, ainsi que celui du dimanche 16 août, qui sont des rendez-vous complémentaires au programme 2026. Une buvette sera à votre disposition ainsi que les fameuses crêpes dont la renommée n'est plus à faire.

Réservez de suite votre place au 06.07.73.11.52. Prix de l'entrée : 13 euros (nouveauté : une bouteille d'eau sera offerte à chaque danseur).

Cressensac-Sarrazac

Nouveau mariage à Cressensac. C'est avec plaisir que nous annonçons le nouveau mariage célébré en la mairie de Cressensac, entre Mathieu Chaumeil, directeur financier et Valérie, Sophie Frenoy, auxiliaire de puériculture, tous deux domiciliés à Saint-Pierre-la-Palud (69, Rhône). Vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Obsèques religieuses. De Mme. Neyrac, samedi dernier 24 juin, à Cressensac. C'est avec peine que nous annonçons les obsèques religieuses de Francine Neyrac, née Durand, qui ont été célébrées en l'église de Cressensac, samedi dernier 24 juin, à 10 h. Mme Neyrac était domiciliée à Chartrier-Ferrière et décédée le 24 juin, à l'âge de 77 ans. L'inhumation a suivi dans le cimetière de Chartrier. Nous présentons nos sincères condoléances à toute sa famille.

Concours amical de pétanque. Un concours amical de pétanque est organisé ce vendredi 3 juillet, à 20h30, à Cressensac-Sarrazac, au Moulin d'Antoine, il est ouvert à tous. Un concours, du plaisir et surtout de la bonne humeur !

Réunion publique. Franck Roche, maire et son conseil municipal invitent toute la population à une réunion publique d'information. Cette dernière se tiendra ce samedi 4 juillet, à 11h, dans la salle polyvalente de L'Hôpital-Saint-Jean.

La Chapelle-aux-Brocs - Tempête 2025, la municipalité remercie les bénévoles

Samedi 27 juin, Michel Béril a organisé une cérémonie pour dire « Merci » aux Chapellois qui se sont mobilisés lors de la tempête du 25 juin de l'année dernière. Comme beaucoup d'autres communes alentour, la Chapelle avait subi des dégâts importants. Ils étaient une trentaine de bénévoles, invités à 11 heures à l'Étape, pour écouter le maire qui dans son discours les a mis à l'honneur, a souligné leur générosité et leur esprit de solidarité, par des paroles qui leur sont allées droit au cœur : « Vous étiez là pour aider les habitants, déblayer les routes, soutenir les plus vulnérables, vous avez démontré, de la jeunesse jusqu'aux plus anciens, que vous étiez une véritable force pour la commune… main dans la main, sans que personne ne vous appelle. Au nom de la commune que j'ai l'honneur de représenter et au nom de mes collègues du conseil municipal, nous tenons à vous adresser nos plus sincères remerciements ».



Les bénévoles de l'été dernier sont touchés par les remerciements de la municipalité.

Les participants sensibles à cette marque de reconnaissance, ont échangé autour d'un buffet organisé sur la terrasse de l'Étape Chapelloise où soufflait un vent estival.

Dampniat - Récital piano et flûte pour le 18e Concert aux Champs

Samedi 11 juillet, à 21 h à l'église, Dampniat accueille le 18e concert aux Champs. Il s'intitule L'autre visage : quand la musique se raconte autrement. Un récital qui réenchante le répertoire pour flûte et piano au travers de pièces de compositrices des XIX° et XX° siècles.
Ce programme raconte une histoire aux multiples facettes ; histoire de la musique - il met en lumière la musique romantique française, histoire de leurs compositrices - célébrées en leur temps puis oubliées pour certaines, et histoire sociale - les dédicataires de ces pièces étaient exclusivement des hommes car les instruments à vent n'étaient pas convenables pour les femmes. Seront joués notamment : *Idylle* d'Hedwige Chrétien, Le *Syrinx* de Marthe Bracquemond. *Sonatine* pastorale, le *Concertino* de Cécile Chaminade et une **sonate** pour flûte et piano.
Pour ce concert, le public pourra écouter deux artistes d'exception. À savoir : Anastasie Lefebvre de Rieux, flûtiste. Cette artiste a bénéficié de l'enseignement de grands noms de la flûte tels que Magali Mosnier, Pierre Dumail, Georges Alirol, Sabrina Maaroufi et Vincent Cortvrindt. Membre de l'Orchestre des Frivolités Parisiennes, elle est également régulièrement invitée par les grandes phalanges orchestrales : l'Orchestre Philharmonique de Radio France, l'Orchestre de l'Opéra de Paris, l'Orchestre National de France, l'Orchestre de Chambre de Paris ou encore Les Dissonances.
Et Laurent Bourreau, pianiste concertiste né à Angers. Ses études en piano et flûte traversière au Conservatoire Régional se prolongent au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris puis au CNSM de Lyon. Il enseigne au



Anastasie Levefbre de Rieux - © J-BMillot

conservatoire de musique de Brive et joue dans des formations de musique de chambre : Sacre du Printemps à 2 pianos et percussions de Stravinsky, Quintet de Schumann, ou en soliste : Fantaisie pour piano, chœur avec l'Orchestre de Limoges, concerto de Bach avec l'ensemble instrumental de Brive et *Rhapsodie in Blue* de Gershwin.

Entrées : 15€, 5€ (12-17 ans), Gratuité pour enfants de - 12 ans. Cocktail corrézien offert après le concert. Réservations indispensables : concert.aux.champs@gmail.com ou au 06.77.03.73.50.

Dampniat - Un fauconneau secouru

Un jeune fauconneau crécerelle a été découvert vendredi 26 juin au sol du jardin du presbytère de Dampniat, à l'ombre d'un arbre, dans l'herbe, par des yeux attentionnés, ceux de Nadine, habitante des lieux. Le jeune rapace était tombé du clocher de l'église ou avait échoué dans sa première tentative d'envol ; il n'a pas voulu le dire.

Des premiers soins toujours primordiaux

Le faucon a été récupéré et placé dans une cage pour le sécuriser. Il a été aussitôt hydraté par le maire Richard Godart à l'aide d'une seringue, ses coups de bec étant déjà puissants, signe de vitalité.
Ne sachant pas comment procéder, Arnaud, adjoint et par ailleurs ornithologue a été immédiatement contacté. Celui-ci a recommandé de replacer l'oiseau dans le clocher, ses parents étant susceptibles de le rechercher et d'en prendre soin.
Après avoir attendu la fin de la sonnerie de 16 h pour accéder au clocher en toute sécurité, le jeune faucon a été déposé dans une petite ouverture que la famille fréquente depuis plusieurs années.
Comment procéder en cas d'oisillons au sol ? S'agissant d'un bébé faucon déjà recueilli, deux solutions sont possibles : le surveiller très attentivement jusqu'à son envol la plupart du temps assez rapide, ou bien le placer immédiatement dans une cage très aérée et obscurcie, lui donner de l'eau, puis le reconduire à l'endroit de son premier envol pour peu que l'on sache où il se trouve.



Le fauconneau à nouveau perché et en sécurité - © RG

S'agissant de bébés chouettes, les parents continuent toujours de les nourrir au sol. La seule précaution à prendre consiste alors à éloigner autant que possible de tous prédateurs à quatre pattes ou bien de les poser précautionneusement tout près de l'endroit où ils se trouvent, en un lieu où ils seront plus en sécurité : linteaux de porte, branches basses etc.

Contact correspondants locaux LPO au 06.27.57.41.68 ou 06.77.03.73.50.

Ayen - Blandine Dousseaud, artiste peintre, lance son activité

Depuis huit ans Blandine, Ayennoise d'origine, cherchait à parfaire le dessin dont l'intérêt avait commencé à naître chez elle.
Pour cela au gré des conseils de personnes qui l'incitaient à perfectionner le talent qu'elles décelaient en elle, Blandine intègre les cours du centre culturel de Brive pendant deux ans puis s'oriente vers la technique du dessin au fusain et au pastel pendant deux ans à l'école d'arts plastiques de Brive.
Elle poursuit ensuite en s'inscrivant dans des cours à Objat, Chavagnac et Varetz. C'est dans l'art du pastel sec que Blandine s'est tournée et depuis elle ne cesse de reproduire en peinture des photos qui l'inspirent et a un faible pour les insectes, les animaux mais réalise aussi des paysages ou des portraits de peuplades oubliées. Elle réalise aussi des tableaux à la demande sur photo.
Elle met un point d'honneur à dessiner elle-même et non en la calquant, l'esquisse de son modèle qu'elle colorie ensuite au pastel sec. Elle dessine et peint, selon le rendu recherché, sur supports comme le Pastel Card, support en carton pur bois sans acide de 360 g/m² et d'une couche de particules de liège dont le pH est neutre et ainsi n'altère pas les pigments avec le temps ou bien sur papier velours.
Elle s'approvisionne en crayons et bâtonnets pastel chez le fabriquant Pastels Girault à Montignac-Lascaux, la plus ancienne fabrique de pastels secs qui lui garantit le top qualité. Elle



Blandine terminant un tableau.

utilise la gomme dite « pain de mie », en pâte modelable, qui permet d'ajuster, d'éclaircir ou d'effacer avec précision certaines zones du dessin.
Blandine est arrivée aujourd'hui à une maîtrise de cet art et d'en être passionnée au point d'en faire son activité professionnelle à plein temps.
Outre la réalisation de tableaux elle donne des cours pour enfants à son domicile et envisage de les élargir aux adultes. Pour se faire connaître elle a réalisé dernièrement une première exposition de ses œuvres à St Robert et les étalera tout l'été sur les marchés artisanaux de la région.

Pour la contacter : sa page Facebook « Blandine Dousseaud » ou son mail « dousseaud19@aol.com.

Communautés locales d'Allassac, Donzenac, Objat, Uzerche-Vigeois

Vendredi 3 juillet. 11h, Ehpad de Donzenac, messe. 15h, Ehpad d'Objat, messe. 17h50, Objat église, vêpres et messe pour une action de grâce.
Samedi 4. 9h, Saint-Bonnet-Larivière, messe de fiançailles de Julie Rigot et Titouan Collet. 11h, messe à Voutezac (et adoration du saint sacrement), et mariage de Fanny Verdier et Mickaël Saint Marcou au Saillant. 15h, mariage de Mélodie Pagnon et Pierre Neiva à Donzenac. 15h30, Masseret, mariage de Fanny Duverger et Romain Vincent. 18h, messe à Donzenac, Saint-Ybard et Objat (pour Marcel Charbonnel, Didier Broussou).
Dimanche 5. 9h30, messe à Saint-Bonnet-Larivière (pour Sylvie Therier, Roger Veyrieras, baptême de 3 enfants Milet, et accueil d'Agathe Mazaud), Salon-la-Tour (pour Christine Nouailhetas) et Saint-Pardoux-l'Ortigier. 11h, messe à Allassac (pour Jean Raynaud, Odette Deguilly née Boisnard, Georgette David, et baptême de Mathilde Maury), Orgnac (en plein air devant l'église, pour Louis Segéral, procession de la Saint-Martial), Uzerche SP et Varetz.
Lundi 6. 17h30, Objat église, chapelet, et messe pour Gérard et Maguy Grégoire à 18h05.
Mardi 7. 10h, Uzerche SE, chapelet et messe. 17h, concert du Festival de la Vézère au Saillant, et adoration du saint sacrement à Donzenac (messe à 18h). 18h05, Objat église, messe.
Mercredi 8. 14h, foyer de vie Vigeois, catéchèse. 17h, Allassac, adoration du saint sacrement, et messe à 18h. 18h05, Objat église, messe.
Jeudi 9. 18h, Donzenac chapelle des Pénitents, messe. 18h05, Objat église, messe.
Vendredi 10. 15h, Ehpad d'Allassac, messe. 17h50, Objat église, vêpres et messe pour une action de grâce.

Ayen

Collecte de sang. Jeudi 9 juillet, de 15h30 à 19h, dans la salle polyvalente Gérard Veillet. Don possible avec ou sans RDV (www.https://dondesang.efs.sante.fr/). Pour l'occasion, et dans le but de participer à la promotion du don de sang, les bénévoles du sang de la commune et l'association Ayen marchés animations proposeront aux donneurs de cette collecte de se retrouver sur le marché de pays du soir à partir de 18h30, pour partager une petite dégustation de produits des producteurs du marché.

Bal des pompiers. Samedi 11 juillet à partir de 19h sur la place du foirail, les sapeurs pompiers du centre de secours d'Ayen organisent leur bal annuel. Entrée gratuite. Buvette, sandwichs, frites.

Brignac-la-Plaine - Un beau spectacle pour clôturer l'année scolaire



Les écoliers ont présenté un spectacle sur le thème du cirque.

Les écoliers de Brignac-la-Plaine ont offert un beau spectacle de fin d'année le vendredi 26 juin au soir dans la salle polyvalente.
Les parents, grand parents et familles ont apprécié leurs numéros sur le thème du cirque orchestrés de main de maître par les enseignantes de l'école.
Les participants ont pu se rafraîchir et déguster des planches de tapas grâce à l'association des parents d'élèves (APE) présidée par Audrey Marchive.

Objat

Annulation. Dans un contexte marqué par des conditions climatiques défavorables, MSA Services Limousin et la MSA du Limousin annule la matinée de présentation du dispositif Formizana prévue le vendredi 10 juillet à la MARPA La Correzana. Pour garantir la sécurité de l'ensemble des participants et des résidents, ainsi que le bon déroulement de cet événement, cette présentation est reportée à l'automne.

Premier swimcross en Corrèze. Pour la première fois à Objat, la commune accueille un événement sportif inédit alliant course à obstacles, exercices aquatiques et découverte de disciplines variées. Ce sera le samedi 4 juillet, à la piscine et plan d'eau d'Objat, un swimcross. Il s'agit d'une une course hybride où les participants enchaînent une vingtaine d'obstacles (ramper, escalader, exercices de précision, de force, de vitesse) et une partie en piscine (structure gonflable, immersion, remorquage), le tout en tenue de sport. Une formule ludique, accessible et spectaculaire, jamais organisée à Objat jusqu'à présent. Ouvert à tous, sportifs ou amateurs en quête de défi et de bonne humeur. Accueil à 9h15, échauffement collectif à 10h, départs par vagues. Organisé par l'EcoPiscine en partenariat avec de nombreux acteurs locaux, cette journée promet dépassement de soi, convivialité et ambiance festive pour les participants comme pour leurs supporters.

3es rencontres internationales de La Corrèze en partage. Samedi 18 juillet, à partir de 15h30, à la salle des congrès d'Objat. Entrée libre et gratuite. Créée pour fédérer les Corréziens d'ici et d'ailleurs, La Corrèze en partage valorise les richesses humaines, culturelles, et patrimoniales du département. L'association anime un réseau international d'Ambassades de la Corrèze, présent en France et à l'étranger, qui contribue à promouvoir le territoire, créer des passerelles et développer les échanges. 1er temps fort, à 16h sera remis le 1er grand prix du rayonnement ambassadeur de la Corrèze 2026. À 17h, présentation des initiatives de La Corrèze en partage et des Ambassades de la Corrèze. 18h, conférence de François Soustre Colette de Jouvenel, courage et résistance. 19h, apéritif musical et bal pop' animé par l'accordéoniste Fabrice Charpentier. Expositions et animations: les Sucs de la Corrèze (portraits de personnalités d'exception parfois oubliées), les œuvres d'Hervé Treuil (peintre paysan corrézien) et d'Hervé Cheguillaume (peintre du paysage), une exposition consacrée au petit pois d'Objat, des stands de partenaires, une librairie corrézienne, une restauration locale et le Bar Le Partage.

Brignac-la-Plaine

Les chorales en concert. Les chœurs des hommes et des femmes se produiront à Arnac-Pompadour le dimanche 5 juillet à 20h30.

Récital. Mercredi 8 juillet à 21h le chef de chœur Jean Roux se produira à l'église de Brignac-la-Plaine pour un récital de chansons françaises au piano et à la guitare. Participation au chapeau.

Marché de pays. Le club de football sera ravi de retrouver le public pour une soirée placée sous le signe de la convivialité, de la musique et du partage. Elle aura lieu le samedi 25 juillet à partir de 18h30 place de la mairie à Brignac-la-Plaine. Buvette producteurs et artisans locaux. DJ toute la soirée. Une ambiance festive pour petits et grands. Dress code : blanc et rouge.

Communautés locales de Beaulieu et Meyssac

Samedi 4 juillet. 18h, messe anticipée à Beaulieu.
Dimanche 5. 11h, messe à Meyssac.
Mercredi 8. 14h-17h, permanence au secrétariat maison paroissiale à Beaulieu. 17h, messe à la chapelle de la Miséricorde.
Jeudi 9. Causerie de l'été : 18h, Meyssac, « Chrétiens de rite oriental au cœur des tourmentes » avec le père Elisée.
Samedi 11. 18h, messe anticipée à Meyssac.
Dimanche 12. 11h, messe à Beaulieu avec baptême de Liana Boudou.

Chenailler-Mascheix

Méchoui communal. Le conseil municipal organise, le lundi 13 juillet, son méchoui annuel organisé dans le cadre de la fête nationale. La soirée commencera à partir de 19h dans les locaux et la cour de la mairie. Au menu : apéritif, charcuterie, agneau, grillades, légumes, fromage, dessert, café vin compris. La soirée à 23€ pour l'adulte, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans et à 12€ pour les jeunes de 10 à 15 ans. Inscription obligatoire. Réservation 06.30.29.04.08 ou 06.45.83.59.76. Paiement à la réservation. Règlement par chèque à l'ordre du trésor public.

Vars-sur-Roseix - L'Entente SR3V dresse un bilan sportif très positif

Dimanche 28 juin au matin, au stade de Vars-sur-Roseix, l'assemblée générale de l'Entente SR3V s'est déroulée en présence de nombreux licenciés, bénévoles et élus locaux.
Le président Laurent Buisson a ouvert la séance en remerciant les personnalités présentes : Thierry Fanthou, maire de Vars-sur-Roseix, Jean-Pierre Luçon, maire de St-Robert, Alexandre Mathe, conseiller municipal de Vignols, Didier Verardo, adjoint au maire de Voutezac, Pascale Boissieras, conseillère départementale du canton de l'Yssandonnais, Jean-François Bonnet, président du District de foot de la Corrèze, ainsi qu'Alexandre Boudet, élu du district.
Il a également salué l'engagement de l'ensemble des acteurs du club : joueurs, arbitres, éducateurs...
Sabine Bourdu a ensuite présenté le rapport moral, marqué par une saison particulièrement réussie. Toutes les équipes seniors se sont maintenues dans leurs championnats respectifs : l'équipe première masculine en régional 3, la réserve en départemental 2, l'équipe C en départemental 3 et a également remporté le challenge des réserves, et l'équipe féminine en départemental 1.
Le bilan de l'école de football a été présenté par Vivian Vier, avant les bilans sportifs des différentes équipes par leurs entraîneurs : Yannick Roche pour l'équipe A, Franck Gramond pour la B, Mario Drdic pour la C et Guillaume Lindo pour les féminines.
La trésorière, Lucie Lacheze, a ensuite détaillé un bilan financier sain.
Le comité directeur a ensuite validé la composition du bureau pour la saison 2026-2027 : Laurent Buisson (président), Sylvain Sengens, Julien Géraud, Alain Machut et Quentin Devillers (vice-présidents), Chantal Géraud (trésorière), Héloïse Floirat (trésorière adjointe), Sabine Bourdu (secrétaire) et Guillaume Raffin (secrétaire adjoint).
Le prochain rendez-vous du club est fixé au samedi 18 juillet, à partir de 19 h 30, place du village à Vars-sur-Roseix, avec la traditionnelle soirée entrecôte-frites au tarif de 25 €; Réservations au 06.80.17.19.70 ou sabine.bourdu@orange.fr.)



De nombreux licenciés ont participé à l'assemblée générale de l'entente SR3V.

Beaulieu - Un séjour scolaire au centre ODCV de l'île d'Oléron



La classe de CM1-CM2 a profité d'un séjour découverte sur l'île d'Oléron

Du 15 au 19 juin, les élèves de la classe découverte de l'école primaire CM2-CM1 de Béatrice Grégoire-Monfreux se sont rendus au centre ODCV de La Martière, sur l'île d'Oléron, pour un séjour riche en découvertes et en activités de plein air.
Un vaste programme les attendait : à commencer par du char à voile, les enfants ont pu s'initier à cette activité sportive et ludique sur la plage, alliant vitesse, vent et sensations fortes. Et aussi, la découverte des marais salants : une immersion passionnante dans le patrimoine oléronais avec la visite des salines et l'apprentissage de la méthode traditionnelle de récolte du sel.
Les élèves ont profité des pistes cyclables pour de belles balades à vélo à travers les paysages variés de l'île, entre forêts, dunes et bord de mer.
Le séjour a permis la rencontre d'une classe locale autour de son aire marine éducative, dans le cadre de la labellisation E3D (Établissement en démarche de développement durable). Cet échange a également permis d'envisager la mise en place d'une aire terrestre éducative au sein de l'école bellocoise.
Le soleil, la curiosité, les rires et la bonne humeur ont accompagné chaque journée de ce séjour. Les élèves sont revenus enrichis de nombreuses découvertes environnementales, scientifiques et humaines.

Puy-d'Arnac

Repas soirée concert. Ce samedi 4 juillet sur le site de la Cafoulière, repas et soirée-concert et DJ à partir de 19h. Prix du repas adulte 20 €, enfants moins de 12 ans, 10 €. Réservations pour le repas au 06.38.16.05.05.

Décès. Accidentel de Julien Calès à l'âge de 36 ans. Julien habitait le village de Belpeuch dans la maison qu'il avait construite avec sa compagne Sarah. Charlie et Anatole complétaient leur bonheur. Ses obsèques religieuses ont été célébrées lundi 22 juin. Après les hommages du maire soulignant la perte d'un enfant de la commune, une foule immense et recueillie a assisté à l'office religieux avec de nombreux témoignages de la famille et des amis. La cérémonie religieuse a été empreinte d'émotion. C'était un garçon exceptionnel, serviable, généreux (Julien militait pour les dons d'organe), estimé de tous. Il s'intéressait à tout. C'est au son de l'accordéon qu'il a été conduit à sa dernière demeure. Condoléances à sa famille et à ses proches.

Beaulieu - Une semaine de fête autour du latin et du grec au collège

La semaine de fête du latin et du grec, organisée par les élèves et leur professeure Céline Lelièvre, a permis de mettre en valeur les langues et cultures anciennes de manière ludique et créative au collège bellocois.
Dès le début de la semaine, les couloirs se sont parés de nombreuses et magnifiques affiches réalisées par les élèves.
Les 4es latinistes ont quant à eux conçu un quiz mythologique particulièrement réussi, mis à disposition de tous les collégiens. Le succès a été au rendez-vous : plus de 80 quiz ont été rendus et ont nécessité une correction conséquente !
Parallèlement, les latinistes ont activement promu l'option latin auprès des classes de 6e, suscitant curiosité et vocations.
Le point d'orgue de cette semaine festive a eu lieu le vendredi 5 juin avec une journée de manifestation antique qui a transformé le collège en un véritable forum romain ou en une agora grecque.
Dès le matin, l'ambiance était exceptionnelle : élèves, professeurs et membres de l'administration avaient joué le jeu à fond en arborant de superbes costumes antiques. On a ainsi croisé des patriciens en toge, des gladiateurs impressionnants, des légionnaires romains, ainsi que de nombreuses divinités, dont plusieurs Cupidon particulièrement réussis.
Même la sonnerie a été remplacée par une musique antique, plongeant tout le collège dans l'atmosphère de la Rome et de la Grèce anciennes.



Les élèves ont revêtu les classiques toges romaines.

Le procès de Socrate

L'après-midi, de 13h à 14h, deux animations phares ont captivé l'ensemble des élèves. Il s'agissait du procès de Socrate, reconstitué avec talent par les 3es hellénistes devant un public nombreux. Après une belle invocation à Athéna (Mme David, CPE, s'est vue réquisitionnée pour le rôle avec beaucoup de bonne humeur !), les discours d'accusation, de défense et le plaidoyer de Socrate lui-même ont été brillamment interprétés. Des témoins ont été entendus, puis l'ensemble des collégiens a procédé au vote. Résultat historique : Socrate a été condamné à mort à une voix près pour impiété et corruption de la jeunesse. Un moment à la fois émouvant et pédagogique !
La remise des prix du quiz mythologique a été assurée par les 4e latinistes. Les lauréats, Lénaïs, Aria et Malo (tous élèves de 5e), ont été récompensés pour leurs excellentes connaissances. Une mention spéciale a été décernée à Mme Nénil, professeur de français, qui a réalisé un sans-faute remarquable.
La journée s'est clôturée en beauté par un défilé de costumes antiques orchestré avec soin par les 5e latinistes, qui ont fait défiler les tenues les plus réussies sous les applaudissements de tous.
Cette semaine a été un véritable succès, témoignant de l'engagement des élèves, de la créativité des professeurs et de la vitalité des options latin et grec au collège.

Chenailler-Mascheix - Une balade pour découvrir la gestion d'une forêt


Le garde forestier explique aux promeneurs la gestion durable d'une forêt.

Le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) de la Vallée de la Dordogne, aidé des élus de Chenailler-Mascheix, a organisé une découverte de la forêt de la commune le dimanche 14 juin. Guy Chassagne, le maire, les adjoints, Gregory Labauni de l'Office national des forêts (ONF), Catherine Teyssier du PETR, Nonique Desvargues de la Ligue de protection des oiseaux, ont accueilli les citoyens pour cette découverte. Autour d'un café offert par la mairie, animateurs et participants se sont retrouvés avant de suivre le garde forestier. Le public a ainsi pénétré dans une partie de la jeune forêt corrézienne pour entendre les explications du garde forestier sur la gestion de la forêt. Pour rappel, la tempête de 1999 a permis le reboisement de la forêt de Chenailler. Dans le cadre d'une gestion durable, cette décision est importante car les châtaigniers étaient atteints de diverses maladies et que suite au dérèglement climatique le remplacement par d'autres essences prime. Ainsi, la commune en collaboration avec ONF veille à la biodiversité de ce patrimoine communal « ce qui impose une période d'exploitation sur un temps qui échappe aux exigences d'une exploitation industrielle ». L'heure n'étant pas propice pour entendre le chant des oiseaux, la fauvette noire a néanmoins salué les promeneurs qui ont ensuite pu profiter d'un concert de harpe dans la clairière toute proche.

Chenailler-Mascheix - La nuit des forêts en plein jour


Marine Auger joue à la lisière du bois.

Le 14 juin, en fin d'après midi, les personnes qui ont participé à la découverte de la forêt de Chenailler achèvent leur promenade. La forêt s'est assoupie… Marine Auger, elfe éphémère du domaine forestier, la harpe sur l'épaule, s'est installée à la lisière du bois. Avec leurs guides, les participants de cette balade découverte se sont regroupés auprès de la sylphide harpiste. La harpiste a rendu un hommage à la « diversité du vivant en offrant une ode au temps qui passe ».

La Chapelle-aux-Saints - Une matinée sous les chênes, entre effort et tradition


À gauche, les deux jeunes lauréats avec leur trophée et coupe entourés des autres participants et bénévoles.

À la Chapelle-aux-Saints, la matinée du samedi 20 juin s'est ouverte dans le pré situé face au musée de Neandertal, où l'association Qualité de Vie à la Brande, la Chapelle-aux-Saints, Végennes réunissait faucheurs et curieux autour de son concours annuel de fauchage à la faux. Depuis 2019, un trophée imaginé et façonné par Michel Louradour y circule de main en main, symbole d'un savoir-faire rural qui continue de se transmettre avec fierté.
Malgré la tenue récente d'un premier concours à Lostanges, les participants étaient cette année encore plus nombreux, preuve que la pratique garde tout son attrait. La chaleur annoncée n'a pas entamé l'enthousiasme des concurrents.
Dès 8h, un atelier d'affûtage donnait le ton, permettant à chacun de préparer son outil et d'échanger quelques astuces avant l'épreuve. Dix-huit faucheurs venus de Saint-Bazile-de-Meyssac, Marcillac-la-Croze, Végennes, Vayrac, mais aussi d'Ussel, de Laguenne et d'autres communes plus éloignées, se sont ensuite élancés dans l'herbe haute, cherchant la régularité du geste et la coupe la plus nette. Cette édition a mis en lumière la jeunesse, avec la victoire de Maxime Laumont, de Condat, et de Jean-Camille Beauverie, du Pescher, dont la maîtrise a été remarquée.
À 10h30, l'effort a laissé place à la convivialité. Sous l'ombre des six chênes, les bénévoles ont servi une cinquantaine de repas « Tête de veau », un moment apprécié de tous, certains allant même jusqu'à dire qu'une soupe aurait été bienvenue tant l'atmosphère restait douce. Entre discussions, rires et commentaires sur les performances du matin, la rencontre s'est achevée dans une ambiance simple et chaleureuse, fidèle à l'esprit de ce rendez-vous qui fait vivre, année après année, un geste ancestral.

Beynat - De la cueillette à l'assiette


Les randonneurs ont découvert les richesses des plantes avec Frédéric Huguet.

Le dimanche 14 juin, l'amicale du Parjadis a organisé une sortie botanique animée par Frédéric Huguet, membre de l'association formé au collège pratique d'ethnobotanique de François Couplan. Au programme, une marche autour du Parjadis pour découvrir l'univers des plantes sauvages et de leurs multiples usages par l'homme à travers le temps. Le botaniste a expliqué comment identifier les plantes sauvages comestibles, médicinales et vénéneuses et donné quelques recettes simples en se basant sur les propriétés nutritionnelles de certains végétaux. Tous ont pu déguster des confitures et boissons à bases de plantes comme le kombucha et la limonade à la mélisse par exemple. Cette promenade éducative en compagnie du puits de science qu'est Frédéric Huguet, a montré à quel point la nature offre une richesse incomparable que ce soit dans le domaine médical que gustatif.

Beynat

Grande braderie d'été. L'unité locale de la Croix Rouge Midi Corrézien organise une grande braderie d'été ce vendredi 3 juillet, de 14h à 17h, et demain samedi 4 juillet de 10h à 17h. À cette occasion, un article sera offert pour l'achat d'un premier article. Vêtements et chaussures : 2 € pièce. Linge de maison à partir de 1 €. Toutes les recettes générées par cet événement seront utilisées pour aider les familles les plus démunies de nos villages. Besoin d'aide ou envie d'aider ? Tél. au 05.55.23.78.04.

Assemblée. Le Beynat Lanteuil Football Club (BLFC) tiendra son assemblée générale le vendredi 10 juillet, à 19 h, au stade Auguste Brousse de Lanteuil. Ce moment important de la fin de saison est ouvert à tous et se clôturera autour d'une soirée dînatoire.

Horaires. À partir du mois de juillet et jusqu'à la fin du mois d'août, la médiathèque passe en mode été ! Les horaires d'ouverture sont les suivants : le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h, le samedi et le dimanche de 10h à 12h.

Dépistage des IST. La Maison de santé du pays de Beynat (M.S.P) organise jusqu'au 11 juillet, des dépistages des IST (Infections sexuellement transmissibles). Quelques soient les raisons qui vous poussent à vouloir vous faire dépister, vous pouvez le faire sans rendez-vous et sans ordonnance, avec une prise en charge par l'assurance maladie. Les prochaines permanences à la MSP accueillent majeurs et mineurs accompagnés d'un adulte : les samedis 4 et 11 juillet de 11h à 12h. Il est important de rappeler que de nombreuses IST peuvent être présentes sans symptômes.

Exposition art voyageur et sagesse ancestrale. Le dimanche 19 juillet, de 9h à 18h, Fanny, alias Plumazul proposera une exposition/vente à la maison du cabas à Beynat. Ce sera l'occasion pour les visiteurs, de découvrir son univers et ses diverses créations: attrape soleil, peintures originales, cartes ; Ojos de Dios (tissages), objets illustrés, puzzle, t-shirt, sacs, carnets. Elle exposera également le dimanche 23 août au même lieu et aux mêmes horaires. Contact au 07.45.83.47.94.

Aubazine - Gilles Deverchère expose au restaurant du Coiroux

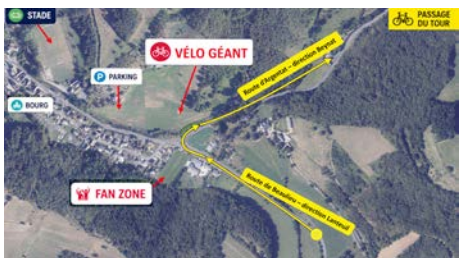
À partir du 18 juin et jusqu'à la fin de saison du restaurant du Golf, Gilles Deverchère, artiste plasticien autodidacte depuis 1986, expose ses œuvres au sein du restaurant inclusif du Coiroux à Aubazine.
Il connaît très bien la région puisqu'il a vécu à Beynat dans sa jeunesse, aujourd'hui installé à Turenne. Dans un premier temps, il exerce le métier de décorateur floral où il brille et obtient de nombreux trophées.
Puis lors d'une visite au centre Beaubourg à Paris en 1977, il découvre l'artiste Dali et sa vocation naît. Son art ne se limite pas à la peinture mais également à la sculpture. Il reçoit le grand prix de sculpture de la ville de Saint-Tropez en 2009.
Ont suivi de nombreuses expositions et manifestations nationales et internationales qui lui valent le surnom de « chasseur de lumière » : de 2010 Turin en Italie ; 2011 Bruxelles en Belgique ; 2010-2012-2014-2016 Cercle Munster au Luxembourg ; 2013 Gémenos à Marseille ; 2015 Guangzhou, 2016 Shangaï en Chine ; 2023 musée de Sommeville à Gradignan.
Revenu en Corrèze depuis quelques années, il propose des tableaux récents réalisés à l'acrylique et posca entre abstraction mouvement et lumière, ses peintures dévoilent un univers coloré et sensible ainsi que des sculptures faites de verre et de métal.
La force du métal construit l'ossature de l'œuvre tandis que le verre, par ses reflets, ses irisations et ses prismes, lui apporte légèreté et vibration.
Son parcours atypique : artiste plasticien depuis 1986, artiste professionnel exclusif depuis 2005, membre de la fondation Taylor, association d'artistes qui a vocation de soutien à la création artistique et le développement de la connaissance des arts, président fondateur du Point K, président cofondateur de l'association L'art en liberté.



Gilles Deverchère devant le tableau Chutt.

Restaurant ouvert du mercredi au samedi de 11h30 à 22h, le dimanche de 11h à 18h30. Fermé le lundi et mardi. Mail : deverchereartiste@yahoo.fr.

Lanteuil - Une fan zone pour le passage du Tour



Cette fan zone est située entre le garage AD et le lotissement.

Le dimanche 12 juillet, le public pourra assister au passage du Tour de France à Lanteuil dans la fan zone qui sera ouverte de 11h à 15h. Cette fan zone est située entre le garage AD et le lotissement.
Idéalement située sur le passage du Tour, vous pourrez voir passer la caravane (à 12h23) et les coureurs (à 14h34) et profiter de l'espace buvette et restauration.
Une animation musicale sera également proposée par le groupe folklorique Les Rescalaires. Un stand de vélos fleuris sera installé. Petits et grands : apportez votre vélo et décorez-le sur place ! Un vélo géant sera confectionné par les agriculteurs.
Cet évènement est proposé par les associations et les agriculteurs de Lanteuil et d'Albignac.

Donzenac - Trois actions soutenues avec les Tulipes contre le cancer



Raphaël Bidoux, Jean-Louis Jayat, Nikki Christou et Antoine Molina du Lions Club de Corrèze.

Les Lions Club de la Corrèze ont dernièrement remis pour vingt-trois mille euros de dons grâce à l'opération Tulipes contre le cancer à trois actions œuvrant pour la recherche, le soin et le soutien aux malades du cancer.
Réunis récemment au restaurant Le Périgord de Donzenac, les sept Lions Club et leur président de la zone Corrèze, Antoine Molina, ont concrétisé leur soutien à la professeure Nikki Christou avec un chèque de neuf mille deux cents euros pour son programme Exocolon sur le cancer colo-rectal à l'Université de Limoges, puis au président de la Ligue contre le cancer, Jean-Louis Jayat avec un chèque de neuf mille deux cents euros pour le projet de services de soins oncologiques de support à domicile sur le bassin de vie rural, et au président de l'association Trait d'Union, Raphaël Bidoux avec un chèque de quatre mille six cents euros pour le soutien aux enfants hospitalisés en hématologie-oncologie.
Cette remise de dons a été l'occasion pour Antoine Molina de remercier tous les acteurs de cette lutte et de rappeler « que cette vingt-deuxième édition de l'opération des sept Lions Club de la Corrèze (depuis 2004) de planter à l'automne quatre-vingt mille tulipes sur des terrains mis à disposition par l'Agglo de Brive, a permis de redistribuer au total cinq cent cinquante-cinq mille euros à différents organismes de lutte contre le cancer ».

Allassac - Le Volley Club Allassac a réussi son tournoi sur herbe

Le site de Garavet a accueilli une nouvelle édition du tournoi de volley sur herbe organisé par le Volley Club Allassac. Sous un soleil radieux, plus de cent joueuses et joueurs ont participé à cette journée sportive.
Présidé par Stéphane Truffe, le club avait choisi d'innover cette année en proposant deux compétitions distinctes : un tournoi en 6 contre 6 et un autre en 4 contre 4. Près d'une vingtaine d'équipes se sont affrontées tout au long de la journée.
Le tournoi a attiré des participants venus de nombreux territoires. Des équipes bretonnes avaient notamment effectué le déplacement, l'une d'elles parvenant jusqu'en finale. Des joueurs de Grenoble, de Biars-sur-Cère dans le Lot ou encore de Limoges étaient également présents. Les clubs de la région avaient eux aussi répondu à l'appel avec des représentants de Laguenne, du CABVC Brive, de Saint-Germain AVB et de Sainte-Féréole. Les locaux étaient bien représentés grâce à la présence d'équipes allassacoises, notamment des collégiens et des membres de l'ASV Football.
Dans une ambiance conviviale, les rencontres ont offert un beau spectacle aux spectateurs.
Au terme de la journée, l'équipe d'Allassac s'est imposée dans le tournoi 6 contre 6. Dans le tableau 4 contre 4, la victoire est revenue aux Bouclettes du CABVC Brive.
Pour clôturer cette journée, le Volley Club Allassac a offert un repas à l'ensemble des participants, permettant à chacun de prolonger les rencontres.
Grâce à l'investissement des bénévoles et à la mobilisation des joueurs, cette édition du tournoi sur herbe s'est révélée être à nouveau une belle réussite.



Plusieurs équipes locales étaient présentes dont le CABVC Brive.

Allassac - Le village de La Roche s'est remémoré son école avec nostalgie

À l'occasion de ses 25 ans, l'Amicale des rochers a proposé une immersion dans l'histoire de l'ancienne école du village à travers une exposition installée au sein même du bâtiment scolaire.
Pendant plusieurs mois, les bénévoles de l'association présidée par Sébastien Peuch ont mené un important travail de recherche. Archives communales, photographies de classes, documents administratifs, cahiers et souvenirs confiés par d'anciens élèves ont permis de retracer l'histoire de l'établissement jusqu'à sa fermeture en 1985.
Les visiteurs ont ainsi pu découvrir une riche collection de documents, mais aussi une reconstitution fidèle d'une salle de classe d'autrefois. Anciens bureaux en bois, tableau noir et craie, cartes de géographie et de sciences accrochées aux murs, livres d'époque ou encore blouses d'écoliers ont replongé petits et grands dans l'ambiance des écoles du siècle dernier.
Avant l'ouverture au grand public, le pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise a accueilli deux classes du groupe scolaire Pierre Maurice Restoueix pour un retour dans le temps. Les élèves ont découvert les méthodes d'apprentissage d'autrefois et se sont prêtés à l'exercice de la dictée à la plume.
Ouverte durant deux jours, l'exposition a attiré de nombreux visiteurs. Parmi eux, beaucoup d'anciens élèves sont revenus souvent accompagnés de leurs familles. Les discussions autour des photographies et des souvenirs ont donné lieu à de nombreux moments de nostalgie.
La dictée organisée à cette occasion a également rencontré un franc succès auprès des visiteurs.



Thomas Jacquement, médiateur au pays d'art, a immergé les élèves dans l'école d'autrefois.

Cette animation était par ailleurs associée à la célébration du feu de la Saint-Jean et à son traditionnel repas, qui a réuni plus d'une centaine de participants.

Donzenac

Conseil. Le prochain conseil municipal de Donzenac aura lieu ce vendredi 3 juillet, à 20h30, avec en priorité la désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales, suite à l'annulation du tribunal administratif de Limoges des opérations électorales du 5 juin.

Les vieilles mécaniques sont à la fête. L'association Donzenac passion mécanique et collection (DPMC) organise les samedi 4 et dimanche 5 juillet sa fête annuelle des vieilles mécaniques. Installée dans le parc ombragé près du gymnase Max Dumont de Donzenac, l'association propose de nouvelles animations autour du battage à l'ancienne, de la fabrication du pain, ainsi qu'une bourse d'échange. Il y aura une possibilité de restauration et buvette sur place pour les deux journées et un repas champêtre le samedi soir. Renseignements au 06.42.36.69.41. Entrée gratuite.

Allassac

Vide-grenier. Dimanche 5 juillet, place du Marché de Pays au Saillant. Organisé par l'Amicale Saillantaise.

Conseil municipal. Jeudi 9 juillet, 20h30, salle du conseil municipal en mairie.

Exposition. L'association Adage propose une exposition des peintures de Christian Mayne du 4 au 19 juillet à la chapelle des Pénitents de Donzenac. L'exposition est visible tous les jours de 10h à 19h. Entrée libre.

Juillac - Un dixième vernissage pour l'atelier peinture



Le groupe des artistes de l'atelier peinture qui expose à la médiathèque - © CM

L'atelier peinture présente pour la dixième fois une exposition à la médiathèque de Juillac.
Lors du vernissage, Maryke Visser-Munne a tenu à remercier le maire ainsi que toutes les personnes présentes, avant de présenter les neuf membres de l'atelier qui a débuté en 2016. Il s'agit de : Michèle, Marie-Claire, Christine, Christiane, Claudine, Maryelle, Michèle (bis), Pascale qui a rejoint le groupe cette année, et Jacky. Dans ce groupe, chaque artiste développe son propre style, certains préfèrent les détails fins et précis, d'autres s'expriment à travers des coups de pinceau plus spontanés et expressifs. L'exposition montre également de nombreux genres : paysages, natures mortes, des fleurs mais aussi des portraits, et parfois des tableaux qui viennent tout droit de l'imagination de l'artiste. Ce sont des œuvres réalisées à l'acrylique ou à l'huile. Dans ce groupe fidèle, enthousiaste, où règne une ambiance conviviale, ce qui touche le plus Maryke, c'est les progrès que réalise chaque artiste. L'exposition est visible pendant l'ensemble de la période estivale. Les cours reprendront en octobre, pour une nouvelle année de créations. Le vernissage s'est terminé autour du verre de l'amitié.

Juillac

Vide-greniers. Ce samedi 4 juillet, le comité des fêtes organise un vide-greniers, de 14h à 20h, à Juillac. Les tarifs sont : 2 € le mètre linéaire sous la halle, 1 € sur le parking. Pour s'inscrire, appeler au 05.55.25.60.57.

Concert de chorales reporté. Renée Longuechaud, présidente de rencontres et loisirs, et membre de la chorale À chœur joie a tenu à « présenter au nom de tous les membres de la chorale, ses sincères excuses pour l'annulation du concert du dimanche 28 juin. Ces excuses s'adressent tout particulièrement aux musiciens, aux deux chorales que l'on accueillait : "la ruche" de Concèze et la chorale de La Bachellerie, ainsi que toutes les personnes qui avaient décidé de venir nous applaudir. Ce n'est que partie remise, nous nous concertons avec tous nos partenaires pour choisir une date qui convient à toutes et tous. Nous vous souhaitons un très bon été ».

Chabrignac

Mardis musicaux. La reprise de cette opération a lieu ce mardi 7 juillet, à 20h30, au jardin d'été ou sous la halle selon la météo. Le groupe Swing Ohm proposera une animation où le public pourra taper du pied sur un style musical parfait pour créer une ambiance chaleureuse. Cette formation locale promet de faire chanter le public avec un répertoire de chansons populaires françaises et internationales, pour un bon moment de partage, toutes générations confondues. Les équipes organisatrices, comité des fêtes et mairie, souhaitent un public nombreux pour partager ce rendez-vous festif et passer une excellente soirée. Entrée gratuite et ouverte à tous.

Voutezac

Cluedo géant. Le mardi 7 juillet à 15h, le Festival de la Vézère et le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise proposent un Cluedo géant au Saillant, sur la commune de Voutezac. Cette enquête grandeur nature, sur le thème "Qui a volé le précieux violon ?", entraîne les participants au cœur d'un des sites emblématiques de la vallée de la Vézère. Rendez-vous au pont du Saillant. Le scénario plonge les enquêteurs dans une course contre la montre. Quelques heures avant l'un des concerts du Festival de la Vézère, un violon a mystérieusement disparu. Sans cet instrument, le concert ne pourra avoir lieu. Les participants devront interroger les différents suspects, recueillir des indices et faire preuve de logique afin de retrouver le précieux violon avant le lever de rideau. Qui est le coupable ? Quel était son mobile ? Comment le vol a-t-il été commis ? Tarifs : 10 € / 6 € / gratuit. En partenariat avec le Festival de la Vézère. Renseignements auprès du Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise, Manoir des Tours, au 24, rue de la Grande Fontaine, à Allassac. Tél. au 05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr, www.vezereardoise.fr.

Cublac

Services de garde. Cabinet infirmier Laval et Teil (place de l'église) au 05.55.24.38.58. Pharmacie à Cublac au 05.44.31.54.16. Groupe médical de Terrasson au 05.53.50.04.80. Dentiste : Marie-Laure Hénarès-Chazarain (Cublac) au 05.55.85.17.63.

Mairie. En raison des congés d'été, le secrétariat de la mairie de Cublac sera exceptionnellement fermé au public les samedis matin 11 juillet et 1er août.

Cérémonie du 14 juillet. Le rassemblement des habitants, anciens combattants et porte-drapeaux aura lieu le mardi 14 juillet, à 10h15, devant la mairie pour se rendre sur la place de l'église à 10h30, avec un dépôt de gerbe au monument aux morts.

Marchés festifs. À partir du 21 juillet, des marchés festifs se dérouleront chaque mardi soir de l'été sur la place de l'église de Cublac, près de la halle. Ce rendez-vous hebdomadaire est organisé par le comité des fêtes. Restauration sur place ou à emporter à partir de 19h. Pensez à apporter vos propres couverts ! Cette manifestation se poursuivra chaque semaine jusqu'au mardi 18 août.

Sanglier à la broche. La société de chasse de Cublac organise un repas sanglier à la broche le samedi 11 juillet à midi en plein air (ou à la salle polyvalente). Au menu : kir, jambon de pays, melon porto, haricots verts, salade fromage, dessert, café et vin compris. Tarif : 20 €. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Nombre de places limité. Pensez à prendre vos couverts et assiettes. Réservations auprès de Michel au 06.76.77.38.86.

Ouverture de l'école de foot du FC Cublac. Destinée pour les enfants né en 2020 ou 2021. Ouvert aux filles et aux garçons. Entraînements le mercredi après-midi. Matchs le samedi. Licence et t-shirt d'entraînement offerts par le club. Les responsables du FCC ont hâte d'accueillir les « futurs petits champions et championnes ». Prévoir une tenue de sport et une gourde. À noter : organisation d'une journée découverte gratuite le samedi 4 juillet à partir de 10h30 sur le stade municipal de Cublac. Au programme : jeux autour du ballon, découverte du club et de ses installations, rencontre avec les éducateurs et une collation offerte aux enfants (filles et garçons). Prévoir une tenue de sport et une gourde. Renseignements complémentaires et inscriptions auprès d'Olivier au 06.25.95.07.47.

Concours de pétanque. Organisé par Cublac Amicale Bouliste le mardi 14 juillet aux boulodromes. Inscriptions sur place à partir de 13h30 contre la salle polyvalente de Cublac et jet du but à 14h30. 4 parties de 50 minutes. 10 € par doublette. Nombreux lots. Buvette et restauration (frites) sur place. Ouvert à tous.

Opéra. L'opéra Carmen de Georges Bizet sera joué par la Compagnie Più di Voce le vendredi 24 juillet ; à 21h, à la salle polyvalente de Cublac. Mise en scène dans une version captivante et moderne, cette œuvre intemporelle vous plongera au cœur d'une histoire passionnée, portée par des airs inoubliables et une interprétation musicale de haut niveau. Ce spectacle, accessible à tous, est une occasion unique de (re)découvrir l'un des chefs-d'œuvre les plus célèbres du répertoire lyrique, dans une atmosphère à la fois intense et émouvante. Tarif : 25 €. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Réservations sur internet : https://www.billetweb.fr/cublac12 ou au 06.45.48.27.67.

Saint-Cyr-les-Champagnes - Saveurs ensoleillées avec la paella du fournil

La bonne humeur et la gourmandise étaient au rendez-vous à la section « Fournil » du comité des fêtes qui a organisé un grand repas autour d'une spécialité : la paella. L'évènement a rassemblé une cinquantaine de fidèles, confortablement installés dans la salle où ils ont pu profiter d'un agréable moment de partage et d'échanges dans une atmosphère amicale. La très bonne organisation revient à la dizaine de dames de l'association qui, avec beaucoup de cœur et d'efficacité, ont pris en charge la préparation de ce plat généreux ainsi que le service. Elles ont veillé avec attention à ce que chacun ne manque de rien et les bénévoles étaient aux petits soins. Une belle initiative de la section « Fournil », qui prouve que le dévouement des bénévoles est le moteur de la vie au village. Un coup de chapeau à ces cuisinières et serveuses pour cette pause gourmande parfaitement réussie.



Les assiettes des convives sont bien garnies et ils savourent la paella du fournil - © BF

St-Cyr-les-Champagnes - Un lieu unique consacré aux chevaux et aux chiens

La commune de Saint-Cyr-les-Champagnes abrite un concept unique et d'envergure internationale. À l'occasion des portes ouvertes du centre dirigé par Stéphanie Strijbosch, les visiteurs ont pu plonger dans l'univers fascinant de l'art de l'alignement émotionnel intégral (AAEI), et découvrir les pratiques, méconnues dans la région, de l'équi-émotion et cani-émotion. Stéphanie Strijbosch est une figure incontournable de cette méthode. Son centre ne propose pas que des séances, il est aussi un véritable centre de formation d'envergure mondiale qui forme les futurs coachs professionnels en France, en Suisses et aussi au Québec. Cette journée « portes ouvertes » a permis de comprendre concrètement comment les chevaux et les chiens deviennent de véritables partenaires de vie et de thérapie. Sans monter à cheval, simplement par l'interaction au sol, les participants ont pu observer comment l'animal capte et reflète les émotions les plus profondes : stress, blocages, confiance. Une journée riche en enseignements et en émotions qui, une nouvelle fois, prouve que la relation homme-animal est une source inépuisable de bien être et de développement personnel. Renseignements au 06 63 42 98.97, email - contact@alignementemotionnel.com.



Stéphanie et ses adorables équins très « pot de colle » - © BF

Saint-Cyr-les-Champagnes

Retour du marché festif nocturne. Organisé par le comité des fêtes lundi 13 juillet à partir de 19h sur la place. Amener ses couverts (assiettes, verres et couverts). Les producteurs seront sur place et les bénévoles auront fait pain, crêpes, et feront cuire viande et frites. Tables disponibles. Soirée animée par Julien Proulhac.

Mansac

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie au 32.37. Cabinet infirmier au 05.55.85.39.01.

Paroisse. Samedi 4 juillet, messe à 18h à Larche. Samedi 11 à 18h, messe à Mansac. Dimanche 12, baptême à Chasteaux et messe à 11h à Saint-Pantaléon. Les messes dominicales ont lieu tous les 15 jours au bourg de Mansac dans l'église Saint Sigismont pendant l'été jusqu'à Toussaint. Chapelet le lundi à 14h30 à l'église de Larche, le vendredi à 15h à Saint-Pantaléon, centre paroissial. Catéchisme : inscription pour les enfants qui font leur rentrée de CE1 à 6e.

Pèlerinages. Pelé VTT pour tout le diocèse au Lonzac du 27 au 31 juillet. Pèlerinage du 15 août à Fournet, pour tout le pôle missionnaire sous la présidence de Mgr Bidot. Pèlerinage à Lourdes, pèlerins et hospitalités du 17 au 21 août s'inscrire dans les paroisses où auprès du diocèse à Tulle.

Fête patronale interparoissiale. Ce dimanche 5 juillet aura lieu une grande fête patronale interparoissiale à Saint-Pantaléon-de-Larche, avec tous ceux qui ont perdu un être proche, qui ont fait baptiser un enfant, les mariés de l'année... Messe à 11h, suivie à 12h15 d'un apéritif offert par la paroisse pour tous les présents. À 13h, repas dans les jardins à la grange de Mme Dominique Plat. À ce jour 80 personnes sont inscrites. Tél. 06.33.25.09.13.

Conseil municipal. Il aura lieu ce vendredi 3 juillet à 20h30 à la mairie. À l'ordre du jour : approbation du PV de la séance du 5 juin. Information sur la gestion communale et plusieurs délibérations dont règlement intérieur du conseil, attribution de marché de la voirie de la Rue, ordinateur tour et logiciel mairie, paiement CESU, avis sur le parc solaire Solarvia (dossier consultable en mairie), référent déontologue, rapport d'observation de la Cour des comptes pour la gestion de l'Agglo, ressources humaines, motion FDEE et informations diverses.

Inscription aux écoles. Pour les enfants nés en 2023, à faire avant le 5 juillet en mairie avec carnet de santé et livret de famille.

Les chasseurs font le point. L'amicale des chasseurs de Mansac tiendra son assemblée générale ce dimanche 5 juillet à 10h au local de chasse derrière la mairie de Mansac. À l'ordre du jour : bilan moral et financier saison 2025/2026. Renouvellement du bureau. Préparation saison 2026/2027. Manifestations à venir. Questions diverses. À l'issue de l'assemblée générale un pot de l'amitié sera proposé.

Bibliothèque. Fermeture du 13 au 18 juillet et du 10 au 15 août.

Transport scolaire. Inscription avant le 16 juillet au 05.55.74.99.27.

Pazayac

Soirée réunionnaise. L'association Anim'Pazayac organise une soirée réunionnaise : ciné débat et rougail saucisse le 17 juillet à partir de 20 h à la salle des fêtes de Pazayac. Projection du film *À court d'enfants* en présence de Marie-Hélène Roux, réalisatrice et scénariste et Cynthia Pinet, productrice pazayacoise. Synopsis : inspiré d'un fait réel, communément appelé les Réunionnais de la Creuse, ce film retrace le parcours d'un enfant réunionnais Camélien 10 ans et de sa sœur Lenaïs 5 ans, arrachés à leur mère afin de contribuer à la politique de repeuplement des campagnes française. Nous sommes l'hiver 1963 dans une ferme isolée de la Creuse... À noter, les séquences creusoises ont été tournées sur Brignac, Pazayac et Yssandon. Côté repas : ti-punch et jus de fruits exotiques, rougail saucisse, dessert exotique. Sur réservation uniquement avant le 11 juillet. Participation soirée : 15 €(Adultes). 10 € - de 12 ans. Renseignements et réservation au 06.98.49.66.36 (Béatrice) ou au 06.85.88.92.25.

Lubersac

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie Duru (Masseret) jusqu'au 10 juillet.

Piscine communautaire. Ouverte au public jusqu'au vendredi 3 juillet : samedi et dimanche de 15h à 19h et de 17h à 19h les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Du samedi 4 juillet au dimanche 30 août : du mardi au dimanche de 10h40 à 13h et de 14h à 19h. Ticket valable la journée.

Ludothèque. Jusqu'au 9 juillet, vous avez la possibilité de soutenir *Case départ* en finançant une partie des achats de jeux et jouets. Ainsi vous contribuerez à une meilleure expérience dans les temps de jeux proposés. À partir de 10€, votre geste compte !

Exposition de peinture. L'atelier de peinture de Lubersac expose le fruit de leur travail annuel à La Conserverie du 15 juillet au 21 août. Concours de dessin (3 à 16 ans) le mercredi 29 juillet à 14 h.

Citation. « Dans des temps de tromperie généralisée, le seul fait de dire la vérité est un acte révolutionnaire. » Georges Orwell.

Lubersac - Un week-end de fête sur le site du foirail



Le feu de la Saint-Jean a illuminé la soirée.

Malgré les fortes chaleurs qui ont marqué le week-end du 19 juin, Lubersac a vécu un avant-goût de la période estivale grâce à la mobilisation de nombreux acteurs locaux.
Le feu de la Saint-Jean organisé par les sapeurs-pompiers de Lubersac a permis aux habitants de se retrouver dans une ambiance chaleureuse.
Cette soirée a également été l'occasion pour de nombreux enfants de découvrir les véhicules d'intervention, de monter dans les camions et d'échanger avec les pompiers sur leurs missions. Des démonstrations de matériel et d'équipements de lutte contre l'incendie ont également été proposées au public.
Le feu, installé sur une zone adaptée et sous la surveillance des sapeurs-pompiers, s'est ensuite consumé naturellement.
Des moments qui peuvent aussi susciter des vocations, alors que les services de secours recherchent régulièrement de nouveaux volontaires.
La municipalité a tenu à remercier les sapeurs-pompiers, les forains présents tout au long du week-end, les bénévoles, les associations mobilisées ainsi que l'ensemble des participants qui ont contribué à la réussite de ces animations.

Lubersac - Clap de fin de saison pour le club de tennis

Le Tennis Club du Pays de Lubersac-Pompadour boucle une nouvelle fois la saison sur une note très positive.
Avec 141 licenciés, dont 56 jeunes, le club confirme sa dynamique de développement engagée depuis plusieurs années. Encadrés par Julien Vigliotti, les cours proposés sont adaptés à tous les âges et à tous les niveaux, du débutant au compétiteur, sur les sites de Lubersac et de Pompadour.
Au-delà de la pratique sportive, le club continue à proposer des repas et soirées thématiques à ses adhérents. Quant aux plus jeunes, ils ont profité d'animations spécialement organisées à Halloween, à Pâques ainsi qu'à l'occasion de la clôture de la saison.
Pas moins de vingt-huit équipes ont représenté le club dans les différentes compétitions disputées cette année. Lors du dernier championnat, six équipes sur huit ont décroché leur montée en division supérieure, récompensant ainsi le travail des joueurs, des entraîneurs et des bénévoles.
Le club s'est également illustré dans l'organisation d'événements avec cinq tournois adultes et trois tournois jeunes organisés durant cette première partie de saison.



Les jeunes sportifs, avec Julien Vigliotti, se retrouvent une dernière fois avant la pause estivale - © JFP

Cet été s'annonce tout aussi animé avec, depuis le 1er juillet et jusqu'au 31 août, quatre tournois adultes et huit tournois jeunes.
Chaque journée proposera restauration, buvette, tombola et soirées à thème, offrant ainsi aux joueurs, comme aux spectateurs, un cadre idéal pour se détendre dans l'effort !

Toute l'actualité du tennis club en vous connectant sur Facebook et Instagram.

Lubersac - Succès lors des portes ouvertes au club billard

La journée du 27 juin dédiée au billard au féminin, strictement réservée à la gente féminine, a été, pour les organisateurs, une très belle surprise à Lubersac. « Une douzaine d'entre elles ont osé franchir pour la première fois la porte de l'école de billard qui leur était pourtant grande ouverte depuis sa création », a témoigné Alain Maurie, cheville ouvrière de ce (très) jeune club sportif.
Double succès pour cet événement promotionnel puisque de « nouvelles licenciées vont rejoindre le groupe, mais surtout parce que l'image de ce sport continue d'évoluer ».
Pour s'en convaincre, il suffisait de lire sur le visage de ces dames le plaisir qu'elles ont pu éprouver tout au long de ces séances de découverte.
La prochaine action de promotion s'adressera, le 25 juillet, uniquement aux jeunes.
N'hésitez pas à franchir la porte du 2, rue de la Prade (ancienne caserne des pompiers) à Lubersac pour découvrir la pratique du billard dans un club.



Des premiers pas convaincants pour les participantes novices à la pratique du billard.

Contact : 07.70.78.77.35

Lubersac - La doyenne de l'EPDA a fêté ses cent six ans !

Le 24 juin dernier, une effervescence toute particulière régnait dans les couloirs de l'Ehpad de Lubersac. « L'ensemble du personnel a capté un rayon de soleil bien précis, celui des 106 ans de notre chère Léa Simonet », dixit d'une d'entre elle.
Pour célébrer ce cap exceptionnel, l'équipe s'est réunie autour d'elle pour partager à ses côtés ce moment de tendresse et de respect.
Née Simonnet le 24 juin 1920 à Concèze, Anne-Léa est la cadette d'une fratrie de dix enfants, fille de Pierre Simonnet et Jeanne Vignaud. Veuve de Julien Simonet, elle est mère d'une fille, grand-mère de deux petits enfants (l'un décédé) et arrière grand-mère d'une petite fille.
Tout au long de sa vie, elle s'est montrée dévouée. Tout en travaillant sur le secteur de Pompadour (en particulier à la Sicame), elle a soigné ses parents. Passionnée de jardinage, elle aimait tricoter et crocheter, et rendait souvent service aux voisins, notamment en participant au ramassage des pommes.
Admise à l'Ehpad de Lubersac le 17 novembre 2022, elle y reçoit aujourd'hui toute l'attention et l'affection du personnel.



Entourée du personnel, la doyenne s'est vu offrir une belle composition fleurie.

L'établissement a tenu à remercier son service cuisine pour le gâteau délicieux qui a clôturé cette belle journée.

Arnac-Pompadour - L'Impérial Casino Pompadour, le pari gagné d'Alain Tisseuil

INAUGURATION - Samedi 27 juin, devant plusieurs centaines d'invités, en présence de nombreux élus et de représentants de l'État, Alain Tisseuil a partagé son émotion et son soulagement en inaugurant le casino de Pompadour.



Entouré de nombreuses personnalités locales, Olivier Pollet-Villard a coupé le ruban d'inauguration de l'Impérial Casino Pompadour.

Quelle satisfaction pour tous ceux qui ont cru, soutenu et œuvré à ce projet de casino, initié il y a dix ans par le maire Alain Tisseuil. En présence de nombreux élus et de représentants de l'État et devant plusieurs centaines d'invités, Alain Tisseuil a partagé son émotion et son soulagement en inaugurant le casino de Pompadour samedi 27 juin. Un aboutissement au terme d'une décennie de combat et de persévérance. Il a tenu à remercier l'ensemble de celles et ceux qui l'ont accompagné dans cette aventure, avec une pensée particulière pour son épouse, Béatrice. Ce projet n'aurait jamais vu le jour sans l'implication constante des élus de la Corrèze. Avec le concours d'Hélène Bourbouloux, un véritable élan collectif s'est progressivement structuré, jusqu'à convaincre les plus hautes sphères de l'État ainsi que les deux assemblées parlementaires.

Un véritable élan collectif

Défendu au Sénat par Claude Nougein, puis à l'Assemblée nationale par les députées Frédérique Meunier et Laëtitia Saint-Paul, le projet de loi a été adopté sans qu'aucune modification n'y soit apportée, un fait suffisamment rare pour être souligné.

Après cette première victoire législative, peu d'observateurs auraient parié sur une réalisation aussi rapide. Et pourtant, après seulement une année de travaux, non sans quelques difficultés, le casino a vu le jour. Un second pari réussi, pour la plus grande satisfaction des habitants du quartier du Vieux Lavoir, qui n'auront finalement subi les désagréments du chantier que sur une période relativement courte.
Ouvert depuis le début du mois de mai, le restaurant, confié à Christophe Besse, affiche complet midi et soir. L'établissement connaît une fréquentation au-delà des espérances, une excellente nouvelle pour la commune, engagée aux côtés du Conseil départemental, de la mairie de Saint-Sornin-Lavolps, de la communauté de communes, du casino et du Crédit agricole au sein d'un groupement d'intérêt public dédié à la sauvegarde et au développement de l'activité équestre, dans la Cité du Cheval. Soutien de la première heure, le président Pascal Coste a rappelé que l'ensemble de ces acteurs était prêt à poursuivre la dynamique engagée, tout en soulignant que la suite dépendrait désormais des décisions de l'État.

Un projet parfaitement intégré

Lors de cette journée inaugurale, le président Olivier Pollet-Villard a ouvert le bal des discours en rendant hommage à son père, présent au premier rang, et en se félicitant de pouvoir exploiter un établissement de cette qualité. Le groupe PVG s'est rapidement imprégné des caractéristiques atypiques de la Cité du Cheval, de son identité à la fois rurale et patrimoniale, dont les habitants sont fiers. Supervisé par le directeur général Éric Perrin, le projet s'intègre harmonieusement dans son environnement.
Après la partie protocolaire, chacun a pu apprécier les animations, programmées pour l'occasion, par la directrice marketing et commerciale des casinos PVG, Karine Perrin, épaulée par un personnel toujours disponible et accueillant. Magicien, caricaturiste, échassiers, cracheuse de feu et trio jazz ont rythmé la journée, divertissant invités et clients. Le cocktail, préparé par les équipes de Christophe Besse, a également rencontré un franc succès.
Pompadour se trouve aujourd'hui à l'aube de nouvelles évolutions prometteuses. Si le casino ne saurait répondre à tous les enjeux, il y contribuera pleinement. Son ouverture a d'ores et déjà permis de fédérer et de remobiliser de nombreux acteurs autour du maire Alain Tisseuil et de l'atout majeur du territoire : le cheval.

Laurent ESTRADE (CLP)



Un clin d'œil aux cygnes du plan d'eau tout proche ?



Les entreprises engagées sur le projet, ont accompli une sacrée belle réalisation, en un temps record - © LE

Beyssenac - Le budget communal est voté

Le conseil municipal de Beyssenac s'est dernièrement réuni sous la présidence de Francis Comby, maire, pour le vote du budget 2026.
L'excédent global 2025 à reporter en 2026 est de 46 419 €. Le budget 2026 s'équilibre à 299 414 € en investissement et à 395 419 € en fonctionnement pour un budget total de près de 700 000 €.
Les taux d'impôts 2026 ont été votés sans changement (taux identiques depuis 2022).
La plupart des subventions 2026 aux associations ont été reconduites.
Les investissements 2026 concernent la fin de l'aménagement d'un logement dans la grande classe de l'ancienne école, la mise en place de six cases supplémentaires au columbarium du cimetière, les travaux de voirie 2026 à la Valade, les Pradelles, la Brégère, le Venot, les Garennes, Champ blanc et la Borne, l'installation de quatre caméras de vidéosurveillance, l'achat de panneaux indicateurs et de signalisation, le remplacement du portail de l'atelier municipal et une nouvelle grande table pour la salle de réunions de la mairie.
La vente de l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques situés sur l'atelier municipal est de 3 458 € pour l'année écoulée.
L'ordinateur de la mairie sera remplacé pour une location de trois ans.
Les logements communaux seront gérés par une agence immobilière.
La candidature au renouvellement du label Beyssenac Village fleuri, 2 fleurs a été finalisée pour une visite du jury régional en juillet.
La composition des commissions communales a été finalisée.
Les élus municipaux invitent la population à une réception pour le mai communal collectif le dimanche 14 juin à midi.
Plusieurs manifestations sont prévues à Beyssenac durant l'été : comice agricole inter-cantonal samedi 18 juillet, rando du Loup Garou samedi 25 juillet, concours de labours samedi 22 août, course cycliste dimanche 23 août, thé dansant le dimanche 13 septembre, marche octobre rose pour la santé samedi 10 octobre.



Arnac-Pompadour - Trente années dignement fêtées

Samedi 27 juin, l'ACPP a présenté son gala annuel sur les terrasses du château. Malgré des conditions météorologiques incertaines et quelques adaptations rendues nécessaires par la canicule, l'association est parvenue à offrir au public, venu en nombre (un peu plus de 850 personnes), une soirée placée sous le signe de la danse, du partage et de la convivialité.
Le spectacle a débuté avec la prestation des élèves « enfants » et « ados ». Pendant plus d'une heure, les plus jeunes, des cours d'éveil jusqu'aux groupes adolescents, ont présenté le fruit de leur travail de l'année devant un public conquis. Un entracte a ensuite permis aux spectateurs de profiter des trois foodtrucks présents sur le site, ainsi que de la buvette, des crêpes et des gâteaux proposés par l'association, grâce à la mobilisation des parents bénévoles. La soirée s'est poursuivie avec le spectacle « ados/adultes », articulé en deux temps. La première partie a mis à l'honneur des créations inédites, avant de laisser place à une seconde partie entièrement consacrée aux 30 ans de l'ACPP. Orchestrée par une « Madame Loyal », cette rétrospective a permis au public de redécouvrir plusieurs chorégraphies emblématiques qui ont marqué l'histoire de l'association, tout en retraçant leur année de création et leurs auteurs. Ce moment anniversaire a également été marqué par le retour sur scène de deux anciennes professeures, Bérengère et Mélanie, venues partager cette célébration avec les danseurs et le public. Le gala s'est conclu par une chorégraphie des professeurs, suivie d'un final sur The Greatest Show, réunissant l'ensemble des participants dans une ambiance festive et chaleureuse.
Tout au long de la soirée, les spectateurs ont également pu repartir avec un souvenir grâce aux rétromatons installés sur le site. L'événement a été immortalisé par les photographes Cris Bastiane et Fanchon Tessier, tandis que Théo Noyer en a assuré la captation vidéo.
La réussite de cette édition repose également sur l'engagement de nombreux bénévoles. Habillage des danseurs, accueil, caisses, buvette, restauration, installation et rangement : près d'une cinquantaine de personnes ont contribué au bon déroulement de cette soirée.
L'association tient à remercier l'ensemble de ses bénévoles, ses professeurs, ses danseurs, les parents ainsi que le public pour leur confiance



Les plus confirmées ont dansé en fin de soirée - © Cris Bastiane

et leur fidélité mais également au Château de Pompadour, pour son accueil et la mise à disposition des terrasses, dont le cadre exceptionnel a largement contribué à la réussite de cette soirée anniversaire.
Ce gala des 30 ans restera comme un moment fort de la vie de l'ACPP, célébrant trois décennies de passion pour la danse, de transmission et de vie associative.

Communauté locale de Lubersac - Arnac-Pompadour

Samedi 4 juillet. 12h, baptême de Noé Colombeau-Monzange, à Lubersac, église Saint-Étienne. 18h, messe anticipée du dimanche à Saint-Eloy-lès-Tuileries pour les familles Castel-Hainaux.
Dimanche 5. 11h, messe à Pompadour, chapelle Saint-Blaise.
Mercredi 8. 17h, messe au presbytère de Lubersac.
Jeudi 9. 18h30, réunion de l'EAP au presbytère.
Samedi 11. 11h30, baptême de Nyna et Angélyna Kohler à Saint-Martin-Sepert. 16h30, mariage de Jean Gabriel Sautour et Océane Batise à Lubersac, église Saint-Étienne. 18h, messe anticipée du dimanche à Beyssac.
Dimanche 12. 11h, messe à Lubersac, église Saint-Étienne.

Beyssenac

Balade de tracteurs anciens. L'association Beyssenac mécaniques anciennes organise une sortie avec des tracteurs anciens samedi 4 juillet à 8h30. Rendez-vous place de l'église Saint Médard à Beyssenac. Un parcours est prévu en passant par plusieurs villages de la commune.

Arnac-Pompadour

La Favorite. Rendez-vous le samedi 4 juillet pour la traditionnelle course et marche caritative à Pompadour. Ouverture des inscriptions à 14h30. 15h, animations. 16h, course ouverte aux enfants. 17h, course et marche familiale. Tous ensemble contre le cancer du sein.

Marché festif. Il se tiendra, également le samedi 4 juillet, à partir de 19h. Organisé par le comité des fêtes, le CAP rugby et l'amicale des sapeurs-pompiers de Pompadour. Soirée animée par l'orchestre Alexis Musette.

Concert interchorales. Pour son dernier concert de la saison, l'Ensemble vocal du pays de Pompadour que dirige Gilles Rosso, recevra les deux chœurs de Brignac-la-Plaine le dimanche 5 juillet à 20h30 en la prieurale d'Arnac-Pompadour. Le chœur de femmes est composé de 38 choristes et le chœur d'hommes de 22 choristes. Chaque chœur a son répertoire propre qui se compose de chants en français et différentes langues. Au programme des œuvres variées : chants sacrés, pièces classiques de Mozart ou Gabriel Fauré, extraits de comédie musicale ou de la chanson française. L'entrée est libre.

Courses hippiques. Dimanche 5 juillet, l'hippodrome vous attend pour 6 courses de plat et d'obstacle. En raison des fortes chaleurs, début des opérations 8h30. Journée Race & Care. Grand Prix de Saumur. Restaurant panoramique et animations.

Grand concours de pêche. L'association Le Roseau Pompadour organise, le samedi 18 juillet, son traditionnel grand concours de pêche sur l'étang du Saupiquet (près du Casino). Un concours en deux parties : le matin : concours de pêche ouvert à tous. Inscription dès 7h30 début du concours 8h30. Tarif : adultes 8 €. Enfants 4 € (nombreux lots de valeur). Après-midi : concours à l'américaine sur inscription au 07.80.58.44.63 avant le 11 juillet (tarif 20 € par équipe). Un lot à chaque participant. Repas le midi sur réservation au 07.80.58.44.63. Sur place : buvette, buffet et bourriche.

Nouveaux horaires de la mairie. Le secrétariat accueille le public du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17 h. Le samedi de 9h à 12h, uniquement sur rendez-vous avec le maire ou les élus et ce, à compter du 1er juillet. Tél. au 05.55.73.30.43, secretariat@ville-pompadour.fr.

Collecte de sang. Jeudi 30 juillet, de 14h30 à 19h, salle polyvalente. Uniquement sur rdv : dondesang.efs.sante.fr.

Saint-Sornin-Lavolps - Les élus ont planté le mai communal



Les élus devant le mûrier platane planté pour le mai communal.

Le matin du dimanche 14 juin, le maire de Saint-Sornin-Lavolps, Éric Lascaux, avait invité la population à la plantation du mai des élus du nouveau conseil municipal.
Après un discours chaleureux, les volontaires ont aidé à la plantation de l'arbre, un mûrier platane, sur l'esplanade devant l'espace culturel et sportif. Un arbre qui devrait permettre de faire, agréablement, de l'ombre sur une partie de la pelouse.
La population était venue nombreuse (environ 180 personnes), et tout le monde a partagé un apéritif déjeuner dans une atmosphère conviviale et détendue.

Saint-Sornin-Lavolps - Les Jardins de la marquise en escapade dans le Gers

C'est sous un soleil de plomb que les bénévoles de l'association les jardins de la marquise ont dernièrement pu visiter deux jardins dans le Gers et le Tarn-et-Garonne.
En effet, pour remercier ses bénévoles pour leur implication lors de la fête des plantes du mois de mai, l'association avait décidé de les conduire à la découverte de ses îlots de verdures et de fraîcheurs.
En premier lieu au Jardin d'Entêoulet à Lasseube, élu jardin préféré des Français en 2014, de 2 hectares avec une très belle collection d'hémérocalles.
C'était ensuite la pause repas avant de se rendre au jardin de la Roque à Escatalens. Un jardin remarquable de 2 hectares avec énormément de pièces d'eau qui ont permis un bon rafraîchissement.



Une pause fraîcheur bienvenue pour les adhérents de Jardins de la Marquise en visite.

Après en avoir pris pleins les yeux et les jambes, tout le monde a pu, au retour, déguster un bon repas concocté par Daniel et Dany.

Collonges - Le Syndicat Bellovic reste attentif à la situation de gestion de l'eau

Le 18 juin 2026, le préfet a émis son deuxième arrêté relatif aux restrictions provisoires de l'usage de l'eau sur le département de la Corrèze. Dans ce document, l'état définit les niveaux d'alerte de l'usage de l'eau par zone hydrographique et appelle aux citoyens à maintenir un comportement responsable en ce qui concerne l'usage et la consommation de l'eau. Néanmoins, l'arrêté préfectoral du 18 juin 2026, indique : « La zone d'alerte "rivière Dordogne" n'étant soumise à aucun niveau de gestion, les prélèvements régulièrement autorisés dans la Dordogne ne sont pas soumis à restriction. Ceci vaut en particulier pour l'eau issue du réseau d'alimentation en eau potable du Syndicat Bellovic ».
Les communes alimentées par le Syndicat Bellovic via la rivière Dordogne ne sont actuellement soumises à aucune restriction de prélèvement pour l'eau potable.
Ainsi, la ressource utilisée pour l'eau potable pour les 38 communes du Syndicat Mixte Bellovic, reste stable et sécurisée, car elle provient uniquement de la station de pompage et de production située sur la rivière Dordogne.
Toutefois, le Syndicat appelle ses dix mille abonnés à faire preuve de vigilance dans leurs usages quotidiens, comme l'arrosage des jardins, le lavage des véhicules ou encore le remplissage des piscines. La préservation collective de la ressource reste une responsabilité partagée.
Malgré l'absence de ces restrictions pour sa zone hydrographique, le Syndicat reste attentif à l'évolution de la situation et rappelle qu'il appartient à chacun d'adopter un usage raisonné de cette ressource en eau.
Les communes alimentées en eau potable par le captage Dordogne du Syndicat Mixte Bellovic sont : Albignac, Albussac (uniquement le secteur des 4 Routes), Altillac, Astaillac, Aubazine, Bassignac-le-Bas, Beaulieu-sur-Dordogne, Beynat, Bilhac, Branceilles, Chauffour-sur-Vell, Chenailler-Mascheix, Collonges-la-Rouge, Curemonte, La Chapelle-aux-Saints, Lagleygeolle, Lanteuil, Le Pescher, Ligneyrac, Liourdres, Lostanges, Marcillac-la-Croze, Ménoire, Meyssac, Neuville, Noailhac, Nonards, Palazinges, Puy-d'Arnac, Queyssac-les-Vignes, Saillac, Saint-Bazile-de-Meyssac, Saint-Julien-Maumont, Sérilhac, Sioniac, Tudeils, Turenne, Végennes.

Curemonte - L'école s'adapte pour accueillir les enfants

L'école de Curemonte a choisi de rester ouverte malgré la canicule, en s'adaptant jour après jour pour garantir aux enfants un accueil supportable. Aux côtés de la directrice Hélène Cossaune, en charge de la classe de CE2/CM1, et d'Anthony Trelet, enseignant des CE1/CM2, la commune a misé sur l'ingéniosité et l'entraide alors que de nombreux établissements ferment.
Samedi 20 juin, la maire Isabelle Barrier et son mari ont installé l'ensemble des stores extérieurs pour renforcer la protection déjà assurée par les stores intérieurs. Un parent d'élève a prêté une climatisation et, après quelques ajustements techniques, une salle fraîche a pu être aménagée. Chaque nuit, l'élue ouvre puis referme les fenêtres au petit matin pour optimiser la ventilation. Dans les classes, ventilateurs et refroidisseurs complètent le dispositif, tandis que la climatisation fonctionne en continu depuis dimanche, maintenant un espace à environ 25 degrés.
Face aux températures extrêmes, un fonctionnement à la carte a été proposé aux familles. Les parents peuvent choisir de ne pas envoyer leur enfant si une solution plus confortable existe, ou de le récupérer avant ou après le repas, ou encore après l'activité piscine. Cette souplesse évite notamment de solliciter des grands-parents parfois moins équipés pour faire face à la chaleur.
Ce jeudi matin, 18 élèves sur 37 étaient présents. L'après-midi, le groupe CE1/CM2 d'Anthony Trelet poursuivait l'apprentissage de la natation



Dans l'espace fraîcheur, les enfants partagent un moment créatif.

à Meyssac avec huit élèves au lieu de quatorze. Demain, ce sera au tour de la classe d'Hélène Cossaune, qui accompagnera seize enfants sur les vingt et un inscrits. Le matin se déroule en espace classe, l'après-midi dans l'espace fraîcheur, et chacun compose selon ses possibilités. Cet épisode souligne l'importance des choix à venir, pour les élus, dans le cadre de la rénovation énergétique du bâtiment, afin d'assurer la continuité de l'accueil et de l'instruction dans de bonnes conditions, même lors de phénomènes climatiques appelés à se répéter.

Marcillac-la-Croze - Armoni en escale musicale avec C'est ma tournée !

La quinzième édition de C'est ma tournée ! fera halte cet été à Marcillac-la-Croze, poursuivant son chemin musical à travers la Corrèze.
Portée par la FAL 19 et Des lendemains qui chantent, l'opération sillonne depuis des années les petites communes du département pour y proposer des concerts dans des lieux inattendus, qu'ils soient publics, patrimoniaux, naturels ou même chez l'habitant. L'esprit reste le même : amener la musique au plus près des habitants, créer des rencontres et faire vibrer des espaces qui ne demandent qu'à s'animer.
Mercredi 8 juillet à 20 h 30, c'est à La Barrière que le public est invité à découvrir cette nouvelle étape, avec repli prévu dans la salle polyvalente en cas de météo capricieuse. L'accueil se veut convivial, avec buvette et petite restauration pour prolonger la soirée autour d'un verre. Derrière cette halte à Marcillac-la-Croze se cache une coopération à plusieurs niveaux.
Au plan départemental, la Ligue de l'Enseignement-FAL 19, engagée de longue date dans l'accès à la culture, et Des Lendemains Qui Chantent, structure labellisée par l'État et gestionnaire de la salle de concerts tulliste, unissent leurs forces pour faire circuler les artistes.
Localement, habitants, élus, commune et communauté de communes du Midi Corrézien se mobilisent ensemble. Cette dernière a d'ailleurs centralisé les candidatures des villages volontaires afin de construire, sur plusieurs années, une programmation cohérente et vivante.
Pour cette soirée, Marcillac-la-Croze accueil-



Armoni et « C'est ma Tournée ! » font étape à Marcillac-la-Croze ce mercredi 8 juillet.

lera Armoni, projet porté par la musicienne clermontoise Marion Lhoutellier. Multiinstrumentiste, elle explore sans relâche les liens entre l'acoustique pure et les textures synthétiques. Sur scène, elle passe avec une aisance déconcertante de la boîte à rythme à un violon virtuose, tissant des morceaux à la fois épiques et profondément sensibles.
Sa musique, où mélodie, rythme et inventivité se répondent, s'envole portée par une voix douce et précise, donnant naissance à un univers flamboyant et délicat.

Meyssac

Plouf !. Ça y est, depuis mercredi, et jusqu'au 31 août, la piscine La Valade est ouverte tous les jours de 11h à 18h.

Vernissage de l'expo « Voyages ». Durant les mois de juillet et d'août, la médiathèque de Meyssac vous proposera une exposition des photos de Daniel Roblin, intitulée *« Voyages »*. Le vernissage de cette exposition se fera ce samedi 4 juillet à 11h.

Premier marché d'été. Ce dimanche 5 juillet, sur la place du Jet d'eau, se tiendra le premier marché dominical de la saison estivale, de 8h à 13h. L'occasion de venir faire vos emplettes auprès des producteurs locaux.

Création d'une fresque. Dans le cadre de la 12e édition de *« Partir en livre, nos petits et grands héros »*, la médiathèque de Meyssac propose aux enfants de venir créer une fresque sur l'héroïsme, avec Marie Mazas et Anne-Lise Boutin le mardi 7 juillet de 10h à 16h. Les 6 ans et plus ont la possibilité de venir avec leur pique-nique pour partager le repas du midi. Pour les plus petits, avec un départ de la médiathèque à 10h, les plus jeunes sont invités à une ballade en compagnie de représentants de l'association Lire et faire lire.

Passage du Tour de France. Comme nous vous l'avons déjà annoncé, pour l'étape entièrement corrézienne du 12 juillet prochain, le Tour de France va passer par Meyssac, sachant que celui de la caravane publicitaire est programmé entre 12h03 et 12h07 et celui des coureurs entre 14h05 et 14h22, ces horaires étant donnés à titre indicatif. Dans ce cadre par arrêté municipal, le stationnement dans la commune sera interdit dès la veille, soit samedi 11 juillet à partir de 18h, sur l'itinéraire emprunté par les coureurs, soit la D38 arrivant de Collonges, depuis le panneau d'entrée de Meyssac et ce jusqu'au Relais du Quercy, toute l'avenue de l'Auvitrie et la D14 en allant vers Lagleygeolle, soit l'avenue de la Libération jusqu'au panneau de sortie de Meyssac. Quant à la circulation, elle sera interdite le matin du dimanche 12 juillet à partir de 8h. De plus, hors agglomération, la D14 sera fermée jusqu'au lieu-dit Cheyssiol. Le rétablissement des conditions normales se fera à partir de 16h.

Brocante traditionnelle. Comme il est de tradition le 14 juillet, le cœur de ville de Meyssac sera monopolisé par une brocante vide-grenier. Elle est organisée par Meyssac Collonges Tennis. Il reste encore quelques emplacements pour les retardataires qui souhaiteraient y participer. Renseignements au 06.52.50.87.58.

Collecte de sang. L'Établissement Français du Sang s'inquiète de voir les stocks au plus bas. Aussi l'association des donneurs de sang de Meyssac nous lance un appel pour nous mobiliser pour la collecte qui va être organisée le 23 juillet prochain de 9h à 13h à la salle Versailles.

Branceilles

Concert de jazz. Place du bourg à Branceilles ce samedi 4 juillet, à 20h45, grâce à l'initiative de l'association Branceilles patrimoine arts et culture avec le groupe de renommée internationale Aristofan. Forts de trois décennies d'expérience, les musiciens puisent leur répertoire parmi les plus grands noms du genre : Louis Armstrong, Kid Ory, Cab Calloway, Sidney Bechet, Thelonious Monk, Art Tatum, et bien d'autres. Leur musique, à la fois joyeuse et vibrante, est un hommage aux standards du jazz Nouvelle-Orléans, Chicago et New York. Avec une instrumentation typique : trompette, clarinette, saxo, banjo... Tous les ingrédients seront réunis pour passer une bonne soirée dans une ambiance chaleureuse et festive. Entrée, à partir de 20h30, 10€. gratuite pour les moins de 12 ans. Sur place, une buvette et pâtisseries seront disponibles pour accompagner cette magnifique soirée musicale.

Noailhac - Une fête du RPI matinale réussie



Les enfants ont présenté aux parents un travail sur les insectes.

Malgré la canicule, le regroupement scolaire Noailhac Lagleygeolle a maintenu la fête de l'école. Toutefois, afin d'éviter les grosses chaleurs, cette joyeuse animation s'est déroulée tôt le matin et à Lagleygeolle sous les arbres derrière l'église et avec un léger souffle d'air rafraîchissant. Les vingt enfants scolarisés à Noailhac de la maternelle au CP ont travaillé toute l'année sur les insectes. Comme en témoignaient les dessins sur leur tee-shirts ! Quant aux vingt-cinq élèves de l'école primaire de Lagleygeolle, ils ont fait voyager le public. Le thème du voyage a été travaillé toute l'année et dans toutes les matières mais la géographie a logiquement été particulièrement à l'honneur. À l'issue de la fête, les équipes pédagogiques comme les enfants pouvaient être félicités pour cette fête très réussie. L'assistance a été très fournie malgré l'heure matinale.

Curemonte

Service de garde. Médecin au 15. Pharmacie de garde : le samedi 4 juillet au matin à Meyssac : Masson (05.55.25.30.68) et toute la journée Puyjalon (05.55.25.40.66). Dimanche 5 juillet à Meyssac : Masson (05.55.25.30.68).

Mairie. Ouverture au public le mercredi matin de 9h à 12h. Contacts : mairie@curemonte.fr ou 05.55.25.34.76. Site internet www.curemonte.fr.

Poste, point I, bibliothèque. Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Deux ateliers créatifs. À l'église Saint-Hilaire de la Combe, où elle expose du 1er au 15 juillet à l'invitation des Amis de Curemonte, l'artiste Flo-Lou ajoutera une touche de partage à son exposition en proposant deux ateliers de peinture et de création. Le jeudi 9 et le lundi 13 juillet, de 15 h à 17 h, elle accueillera débutants comme confirmés pour un moment de pratique autour du carnet de croquis, une approche vivante qui invite à dessiner et peindre rapidement avec l'aquarelle, le pastel ou l'encre. Dans ce cadre paisible, les participants pourront découvrir son univers et s'essayer à des gestes simples et spontanés, guidés par une artiste qui aime transmettre autant qu'elle crée. La participation est fixée à 25 € par personne. Les ateliers se dérouleront directement dans l'église de la Combe, route de Branceilles. Renseignements et inscriptions au 06.79.11.47.93.

Ligneyrac

Pique-nique tour. Les associations de la commune, en collaboration avec la municipalité, organisent l'étape du Ligneyrac Pique-Nique Tour dimanche 12 juillet au Moulin du Peuch à l'occasion du Tour de France. Apportez votre pique-nique. Passage de la caravane du Tour à 11h50 et des coureurs vers 14h. Buvette, tables et chapiteau disponibles sur place dès 9h30. Des parkings seront indiqués à proximité.

Saint-Bazile-de-Meyssac

Spectacle musical. Dimanche 5 juillet à 20h30, les Cravates en bois se produiront sur le site champêtre de La Gare de St-Bazile-de-Meyssac. Cette chorale en provenance du Puy de Dôme propose un spectacle théâtral original, dont elle a le secret, mélangeant joyeusement le chant à cappella, le théâtre, l'humour décalé et malicieux. Entrée gratuite, au chapeau. Buvette et restauration rapide à disposition.

Communautés locales de Meyssac et Beaulieu-sur-Dordogne

Samedi 4 juillet. 18h, messe anticipée à Beaulieu.
Dimanche 5. 11h, messe à Meyssac.
Mercredi 8. 14h-17h, permanence au secrétariat maison paroissiale à Beaulieu. 17h, messe à la chapelle de la Miséricorde.
Jeudi 9. Causerie de l'été : 18h, Meyssac, « Chrétiens de rite oriental au cœur des tourmentes » avec le père Elisée.

Saillac - Le bourg prépare activement les marchés de pays



Les bénévoles installent le matériel pour cette nouvelle saison estivale.

Une grosse journée de préparation s'est déroulée samedi 13 juin à Saillac pour la mise en place du matériel pour la 22e saison des marchés de pays. Une vingtaine de bénévoles se sont retrouvés sur la place, sous la conduite du président Bernard Delpech pour l'installation du matériel qui comptera trois chapiteaux, quelque quatre-vingts tables et bancs, le parquet pour la danse, barbecue, friteuses, buvette, etc. Une préparation anticipée pour également recevoir le samedi 27 juin la fête des écoles du RPI. La bonne ambiance régnait au moment de la petite collation.
Gageons que cette nouvelle belle saison sera animée et conviviale comme Saillac sait nous la réserver. Du vendredi 3 juillet au vendredi 28 août de 17h à 23h, barbecue, crêpes, frites, musique et danse seront au rendez-vous pour rire et festoyer dans la bonne humeur et aux saveurs des bons produits des producteurs locaux.
La municipalité remercie l'efficace noyau de bénévoles qui œuvrera tous les vendredis de cet été et la Chambre d'agriculture pour sa confiance et sa fidélité envers cette manifestation au large rayonnement départemental et au-delà.

Saillac - Une joyeuse fête des écoles



Pour clôturer leur année scolaire, les écoliers du RPI ont présenté un beau spectacle.

Malgré son report ce mardi soir 30 juin, avec des températures plus supportables, ce fut une fête des écoles du RPI toujours aussi réussie et avec une foule venue nombreuse pour applaudir petits et grands dans leur beau spectacle de fin d'année scolaire.
Les parents, mamies, papys et amis étaient réjouis de cette traditionnelle animation de leurs chers enfants et petits-enfants avant une petite collation bien méritée.
Dans son petit mot, la présidente Charlotte Rocher a adressé des remerciements appuyés aux trois maîtresses, aux Atsem, à l'Association des parents d'élèves, aux municipalités et aussi à Saillac Animation qui, comme les autres années mettait à disposition les installations des futurs marchés de pays qui démarrent ce vendredi 3 juillet. Notons la bonne santé de ce RPI Collonges/Saillac et Chauffour avec d'assez bonnes perspectives pour les trois années à venir.

Vigeois - L'AVCK19 continue de faire rayonner la Corrèze

Créée fin 2023 à Vigeois, l'association Vézère canoë kayak (AVCK19) accompagne ses adhérents dans leur pratique du canoë Kayak, en les soutenant matériellement et financièrement. Véritable vivier de talents, plusieurs athlètes évoluent au plus haut niveau national et international.
Originaire de Vigeois, Tom Pagnon s'est imposé dans le raft français. Grâce à ses performances, il a participé à sa première Coupe du monde et intégré l'équipe de France de raft. S'entraînant quotidiennement sur le bassin de Pau, Tom rejoindra dès 2027, Suzanne Brossard et Félix Chevallier en nationale 1, confirmant ainsi la progression constante des athlètes accompagnés par l'AVCK19.

Une dynamique exceptionnelle

Suzanne Brossard, Félix Chevallier, Lucas Grandjean et Tom Pagnon ont intégré très jeunes les pôles espoirs de Pau et d'Angoulême. Tous poursuivre aujourd'hui leur progression eu plus haut niveau.
L'association peut également compter sur Ma-



Tom Pagnon.



Quelques membres du club.

non Prioux, présente en nationale 1 depuis plus de dix ans ainsi que Léana Grandjean qui, à seulement 15 ans, évolue en nationale 2 en kayak et canoë. En 2025, les quatre sportifs issus des pôles espoirs ont participé aux sélections de l'équipe de France U18. Suzanne Brossard a ensuite intégré l'équipe de France de kayak, tandis que Lucie Prioux s'est qualifiée en équipe de France de canoë.
Les résultats internationaux se sont rapidement enchaînés : Suzanne Brossard a décroché une médaille aux championnats du monde en Australie et Félix Chevallier est monté sur le podium d'une compétition internationale en Slovaquie.
L'AVCK19 compte désormais sept bateaux en nationale 2 et cinq embarcations en nationale 1. Félix Chevallier a terminé troisième des Championnats du monde de Kayak extrême, tandis que Tom Pagnon a intégré l'Equipe de France de raft.
La petite association vigeoyeuse continue plus que jamais de faire rayonner la Corrèze au plus haut niveau.

Turenne - La commune a reçu le prix patrimoine du Limousin

Ce jeudi 18 juin sur le parvis de l'église, la mairie de Turenne s'est vue remettre un chèque de 10 000 € pour le prix du patrimoine du Limousin. Jean-Jacques Brunie, délégué départemental de la Fondation du patrimoine a remis ce chèque à Sophie Chambon, la maire de Turenne devant l'entrée principale de l'église avec son échafaudage encore en place.
Un parterre de personnalités venues saluer l'événement notamment M. Brière de la Drac, Yves Gary, ancien maire, les élus, les partenaires et des donateurs qui ont soutenu financièrement ce projet à travers la souscription lancée par l'intermédiaire de la Fondation du patrimoine.
Cette distinction récompense le projet de restauration, lauréat parmi trois sites corréziens grâce au vote des internautes qui a bousculé, après deux semaines de mobilisation tous les pronostics et obtenu le plus grand nombre de suffrages des deux autres sites en lice : l'église Saint-Martin de Lonzac et la chapelle du Puy-Grand à Beaumont.
C'était une première édition du Prix du patrimoine organisée par la Fondation du patrimoine qui avait pour objectif de valoriser les initiatives locales et de soutenir les projets de restauration. Cet édifice classé monument historique fait partie intégrante du patrimoine culturel de la commune. La maire a remercié l'architecte Luc Joudinaud qui dirige les opérations de chantier avec l'ancien maire.

Un chantier à 4,5 millions d'euros

Fin connaisseur de l'édifice, Yves Gary avec ce suivi régulier du chantier, est devenu guide d'un jour pour faire visiter l'église, les combles aux personnes présentes, la charpente dans les règles de l'art et sa passerelle, les problèmes de « désordres », sur la voûte, moins visible et plus spectaculaire avait été la dépose pierre par



Un chèque de 10 000 € a été remis pour aider aux travaux de la collégiale de Turenne.

pierre de la voûte, le rejointement et le badigeon des pierres, les vitraux… Pour financer ce chantier exceptionnel de 4,5 millions d'euros, Yves Gary est allé frapper à toutes les portes. Et ça a marché.
Soutenue par l'État, la Région, le Département, l'Agglo de Brive, la Fondation du patrimoine, la commune ne débourse qu'une partie de l'enveloppe totale. Vu de l'extérieur, l'église est magnifiquement restaurée, les joints des pierres ont été refaits. Les travaux de rénovation ont bénéficié d'une exécution exemplaire par des entreprises sérieuses et régionales.
Cette restauration est l'exemple parfait de ce que permet l'union des volontés : une commune déterminée, des partenaires engagés, des professionnels passionnés, des donateurs généreux et des habitants mobilisés.
Ce chèque est le bienvenu et un soutien très précieux pour les finances de la commune. Engagés depuis 2021, les travaux de restauration de la collégiale se poursuivent et le timing de fin de travaux semble tenir bon pour les vacances de Noël 2026.
Longue vie à notre collégiale Notre Dame et St-Pantaléon de Turenne.

Saint-Bonnet-l'Enfantier

Village en fête. Les week-end des 25 et 26 juillet. Samedi 25, le foyer rural organise une exposition de vieilles mécaniques (mobylettes, engins agricoles et de chantier, voitures) organisée en plein air, sur le terrain jouxtant la salle polyvalente. Vers 20h, DJ Daniel Vilela animera la soirée, également en extérieur et gratuite, autour du le thème des années 80. Pendant toute la journée, buvette à disposition ainsi qu'un foodtruck de proximité et la fontaine à pizza de Christiane pour la restauration. Dimanche 26 juillet, à partir de 8h, la traditionnelle foire aux vins, produits régionaux et artisanaux étoffera l'exposition des vieilles mécaniques. Buvette, foodtruck et la fontaine à pizza toute la journée. À partir de 20h, le foyer rural propose un repas. Au menu : tête de veau et pièce de bœuf (25€ pour les adultes et 15€ pour les enfants de moins de 12 ans). Pour y participer, il est obligatoire de réserver pour le 18 juillet dernier délai, les places étant limitées, au 06.73.67.53.49 ou 06.84.50.05.50.

Estivaux - Les écoliers estivalois lauréats du concours de la Résistance

Vendredi dernier, le 26 juin, en milieu de matinée, les élèves de Patrice Millery et leur maître ont accueilli dans leur classe le maire Christian Chatras, sa première adjointe Laurence Husson, Franck Lejeune (représentant le premier magistrat perpezacois Jérôme Sagne) et cinq personnes de l'ANACR Corrèze.
Ces adultes étaient là pour féliciter les enfants de CM1-CM2 du RPI d'avoir participé au concours national de la Résistance et de la déportation et surtout d'avoir été distingués par le jury spécialisé pour la grande qualité de leur travail.
Pourtant, le sujet « imposé » cette année (« La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi - survivre, témoigner, juger ») n'était pas spécialement facile pour des enfants de cet âge là. Mais les écoliers estivalois aiment beaucoup l'histoire et leur maître aussi ! Il n'y a pas de hasard !
Patrice Millery a reconnu la motivation et l'appétence de l'ensemble la classe pour ce travail collectif difficile mais formateur. Extrêmement vaste et varié, il a mêlé recherches historiques, synthèses, rédaction des textes (écriture graphique et traitement de texte), dessins, mise en page… Il a permis aux enfants de comprendre comment « la petite histoire » (le secret du Mas du Bois - hameau Perpezacois avec la famille juive Littman) s'imbrique dans « la grande ».
Ce travail a perpétué le devoir de mémoire tout en nourrissant la culture historique de ces écoliers et leur conscience citoyenne ; peut-être même commencé à éclairer leur rapport au monde contemporain.
C'est Odile Delaunay, membre de l'Anacr départementale et ancienne professeure d'histoire qui a transmis à l'ensemble de la classe et à leur maître les félicitations de l'inspecteur d'académie et de l'Anacr.
Elle leur a aussi remis des cadeaux individuels (deux beaux stylos individuels et un diplôme d'honneur) et collectifs (livres d'histoire et… un ballon de football, lui aussi très apprécié).
Avant le verre de l'amitié, le maire estivalois a félicité les enfants de la classe pour leur prix et ils les a remerciés, ainsi que les deux enseignants pour leur participation toujours très bien préparée et fort appréciées aux cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai.



Parmi les personnes de l'ANACR, outre Odile Delaunay : Marie Laapacherie de Larche, Françoise David d'Allassac, Jean-Marc Simonnot de Chanteix et Yves Guillaumie, fils de résistant.

Estivaux

Marché gourmand. Pour marquer le véritable départ de la saison estivale, l'association Via Estivaux organise ce dimanche 5 juillet un marché gourmand sous la halle. Buvette et restauration sur place, n'oubliez pas vos couverts !

St-Bonnet-l'Enfantier - Familles rurales peut envisager l'avenir avec confiance



Près de 70 participants ont participé à l'assemblée générale de Familles rurales du plateau.

L'association Familles Rurales du Plateau a tenu son assemblée générale extraordinaire puis son assemblée générale ordinaire à Saint-Bonnet-l'Enfantier, dans la toute nouvelle salle des fêtes récemment réhabilitée par la commune. Un équipement particulièrement apprécié par les 70 participants présents : adhérents, maires des communes partenaires ou leurs représentants, ainsi que Bruno Vernedal, coprésident de la fédération Familles Rurales Corrèze. La séance a débuté par l'assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle Cécile Redondin, directrice de la Fédération Familles Rurales Corrèze, a présenté les nouveaux statuts de l'association. Ceux-ci ont été approuvés à l'unanimité par les adhérents. L'assemblée générale ordinaire a ensuite permis à chaque responsable d'atelier de présenter les activités menées tout au long de l'année. De la gymnastique à la chorale, en passant par l'art floral, le théâtre ou encore les ateliers cuisine, chacun a pu mesurer le dynamisme et la diversité des actions proposées sur le territoire. Max Chavagnac a ensuite présenté le bilan financier détaillé de l'association, mettant en évidence une gestion saine et rigoureuse des ressources. Dans son rapport moral et d'orientation, la présidente Isabelle Baudry a souligné la vitalité de l'association et sa volonté de poursuivre son développement. Une dynamique particulièrement encourageante puisque cinq nouvelles personnes ont présenté leur candidature pour rejoindre le conseil d'administration. La présidente s'est réjouie de cet engagement qui permettra non seulement de renforcer l'équipe dirigeante, mais aussi de poursuivre et développer les activités proposées sur les communes d'Estivaux, Saint-Bonnet-l'Enfantier, Perpezac-le-Noir, Sadroc et Saint-Pardoux-l'Ortigier. Cette perspective a été accueillie avec enthousiasme par l'ensemble des participants, heureux de constater que les activités de leur association continueront à faire vivre le territoire et à créer du lien entre les habitants. À l'issue de cette assemblée, un buffet convivial et particulièrement apprécié, préparé par Sabine Jaugeas, a permis à chacun de prolonger ce moment d'échanges dans une ambiance chaleureuse.

SAMEDI



Rugby : Argentine / Écosse, TF1

TF1
21.00 SPORT
RUGBY : ARGENTINE / ÉCOSSE
23.05 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
20.50 DIVERTISSEMENT
FORT BOYARD
21.55 Cyclisme : L'image du Tour de France, sport
22.55 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À BAYEUX 10
22.45 Meurtres à Saint-Malo, téléfilm
CANAL+
21.05 FILM
THE CONJURING : LAST RITES
23.15 Hot ones
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Japon, les surprises de tokyo
22.40 Échappées belles
M6
21.20 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
22.35 Avant-match, mag.
22.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
ASCENSEUR POUR LES ABYSSES
22.25 Abysses, la face cachée des océans, doc.

DIMANCHE



Scènes de ménages, M6

TF1
21.10 FILM
PLANCHA
Avec Lambert Wilson
23.05 Esprits criminels, série
FRANCE 2
21.10 FILM
SOUDAIN SEULS
Avec Gilles Lellouche
23.00 Mourir peut attendre, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
HUDSON AND REX
Avec Luke Roberts
22.35 Hudson and Rex, série
CANAL+
21.00 DOCUMENTAIRE
I'M CARL LEWIS !
22.45 Icefall, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
FRANCO, LE DERNIER DICTATEUR 10
Première partie - Au nom du Christ et de l'Empire
22.00 Franco, le dernier dictateur, doc.
M6
20.35 SÉRIE
SCÈNES DE MÉNAGES
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
21.00 FILM
L'IMPASSE 12
Avec Al Pacino, Sean Penn
23.20 Disco Sex Machine, doc.

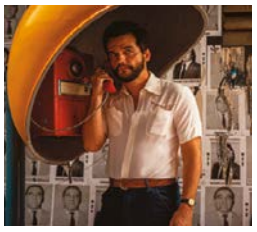
LUNDI



Meurtres au paradis, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
CAMPING PARADIS
Avec Laurent Ournac
23.05 Camping Paradis, série
FRANCE 2
20.55 SÉRIE
MEURTRES AU PARADIS 10
Avec Don Warrington
21.55 Meurtres au paradis
FRANCE 3
21.10 FILM
L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE
Avec François Cluzet
23.10 Outremer.ledoc, doc.
CANAL+
21.05 SÉRIE
LA VILLE NOUS APPARTIENT 10
23.05 Sugar, série
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
SALE TEMPS POUR LA PLANÈTE
Guadeloupe, beauté fragile
21.55 Sale temps pour la planète, doc.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026
23.05 Cauchemar en cuisine
ARTE
20.55 FILM
LE BOUCHER 10
Avec Jean Yanne, Stéphane Audran
22.30 Nickelodeon, film

MARDI



L'agent secret, Canal+

TF1
21.10 FILM
COUP DE FOUDRE À NOTTING HILL
Avec Hugh Grant
23.25 La proposition, film
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
RÈGNE ANIMAL, LES JEUX DE L'AMOUR
22.45 Règne animal, les jeux de l'amour, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
ALEXANDRA EHLE
CANAL+
21.05 FILM
L'AGENT SECRET
Avec Wagner Moura
23.40 Eagles of the Republic, film
FRANCE 5
21.05 FILM
TENDRE POULET
Avec Annie Girardot
22.50 C dans l'air, mag.
M6
20.40 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
GARDIENS DE LA RÉVOLUTION
Les maîtres de l'Iran
Les maîtres de l'Iran
22.40 Iran, la guerre intérieure, doc.

MERCREDI



Samba, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
ALL HER FAULT 10
Avec Sarah Snook
22.05 All her fault, série
FRANCE 2
21.10 TÉLÉFILM
LE CRIME LUI VA SI BIEN
Avec Hélène Seuzaret
22.45 Drag Race France
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
LE VILLAGE PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS 2026
23.25 Des racines & des ailes
CANAL+
21.05 TÉLÉFILM
CHAMOUXLAND 2 10
Avec Camille Chamoux
22.05 Juliette Armanet - Brûler le feu, spectacle
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
PARTENAIRES PARTICULIERS, UN VOYAGE PAS COMME LES AUTRES
23.00 C dans l'air, mag.
M6
21.10 FILM
LES TROIS MOUSQUETAIRES : D'ARTAGNAN
Avec François Civil
23.30 Une zone à défendre, téléfilm
ARTE
20.55 FILM
SAMBA
22.55 Giorgio Moroder & Donna Summer : "I Feel Love", doc.

JEUDI



Zodiaque, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
ZODIAQUE 10
22.15 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
ET ÇA VOUS FAIT RIRE ?
Rire avec son temps
22.40 Et ça vous fait rire ?
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.55 La stagiaire, série
CANAL+
21.05 SÉRIE
MINIATURE WIFE
Avec Elizabeth Banks
22.25 Les braises, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES
Présenté par Philippe Gougler
Costa Rica
22.50 Des trains pas comme les autres, doc.
M6
20.40 MAGAZINE
COUPE DU MONDE DE LA FIFA - LE MAG
21.35 Avant-match, mag.
21.50 Football : Coupe du monde de la FIFA 2026, sport
ARTE
20.55 SÉRIE
HAPPY VALLEY
Avec Sarah Lancashire
21.55 Happy Valley, série

VENDREDI



Florent raconte Pagny, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND QUIZ
22.20 Le grand quiz
FRANCE 2
20.55 SÉRIE
CÉSAR WAGNER
22.30 César Wagner, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
FLORENT RACONTE PAGNY
22.45 David Hallyday - Requiem pour un fou, spectacle
CANAL+
21.05 FILM
BOB L'ÉPONGE - LE FILM : UN POUR TOUS, TOUS PIRATES !
22.30 Le jour J, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LES TRÉSORS DES FAVORITES DES ROIS DE FRANCE
22.40 Les trésors des jardins français - les jardins du XXe siècle, doc.
M6
20.50 SPORT
FOOTBALL : COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2026
22.45 Coupe du monde de la FIFA - Le Mag.
ARTE
20.55 SÉRIE
MEURTRES À SANDHAMN
Avec Jakob Cedergren
22.25 Meurtres à Sandhamn

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

La Vie Corrézienne

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Corrèze.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TRIBUNAUX

Greffe du Tribunal de Commerce de Brive

Ouverture de liquidation judiciaire

En date du 05 juin 2026

NUNES CIAMPONE Kauli
6 Rue des Sources, 19150 Laguenne.
Activité : Fabrication De Stickers.
Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 mars 2026 , désignant liquidateur SCP Btsg² représentée par Me Denis Gasnier 2 Avenue Thiers CS 30159 19100 Brive-la-Gaillarde. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

CONSTITUTIONS

A2618**165**

SOJEC AVOCATS

Aux termes d'un acte ssp en date 23/06/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile
Dénomination : PARENT IMMO
Siège : BRIVE LA GAILLARDE (19100), 124 avenue Jean Luçat,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : achat, propriété, gestion civile par bail ou autrement, de tous biens immobiliers, ceci pouvant inclure la revente exceptionnelle desdits biens à condition que cette revente ne remette pas en cause de la nature civile de l'objet social.
Capital : 1.000 €, constitué par des apports en numéraire, divisé en 1.000 parts d'intérêt au nominal de 1 € chacune.
Durée : 99 ans.
Gérant : Manuel PARENT, né à ROUBAIX (Nord), le 07/02/1974, de nationalité française, demeurant à ST BRIVE LA GAILLARDE (19100), 48 quai Tourny, nommé pour une durée non limitée.
Les cessions de parts entre associés et au profit des héritiers en ligne directe du titulaire sont libres. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément des associés.
La société sera immatriculée au R.C.S. de BRIVE.

A2618**375**

les avocats

Céline DOMINGOS
Avocats
6 Bis, rue Jules Bouchet
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte électronique en date du 29 Juin 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **SCI 2AP**
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société.
Siège social : 50, Rue Marie Curie - 19270 DONZENAC.
Capital social : 1.000 €uros
Agrément des cessions de parts : Les cessions de parts au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés
Gérance : est nommé gérant pour une durée illimitée : Monsieur Jean-Baptiste PEJOINE,
Durée de la Société : 99 ansà compter de son immatriculation au RCS de BRIVE.
Pour avis.

A2618**530**

AVIS DE CONSTITUTION

GFR DE LA DOULLANGE

Suivant acte reçu par Maître Louise FEYSSAC en date du 29/06/2026, il a été constitué un groupement foncier rural aux caractéristiques suivantes : Raison sociale : **GFR DE LA DOULLANGE** Objet social : La propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine. Conformément aux dispositions de l'article L 322-16 du Code rural et de la pêche maritime qui renvoie aux articles 793 (1-4°) et 793 bis du Code général des impôts, ce groupement foncier rural s'interdit de procéder à l'exploitation en faire-valoir direct des biens à destination agricole constituant son patrimoine : ceux-ci doivent être donnés à bail à long terme dans les conditions prévues aux articles L 416-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime. La constitution, l'exploitation, l'amélioration, l'équipement, la conservation et la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers non soumis au «régime forestier», mais susceptibles d'aménagement et d'exploitation régulière, ainsi que leurs accessoires et dépendances indissociables qui seront compris dans son patrimoine ou dont il aura la jouissance par suite d'apport, d'acquisition ou de prise à bail et pour lesquels le groupement souscrira un engagement d'exploitation normale pendant trente ans conforme aux dispositions de l'article 848 bis du Code général des impôts, ainsi que de tous terrains à boiser, friches et landes se rattachant à ces massifs forestiers et pour lesquels le groupement prendra l'engagement de boiser dans les cinq ans de leur apport ou de leur acquisition ou de leur prise à bail Siège social : La Doullange SAINT-PARDOUX-LE-NEUF (19200) Capital : 40 100 euros Co-Gérance : M. Rémy EYMARD demeurant à SAINT-PARDOUX-LE-NEUF (19200) et Mme Maryse EYMARD demeurant demeurant 2 La Doullange à SAINT-PARDOUX-LE-NEUF (19200) Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de BRIVE LA GAILLARDE
Pour avis.
Me Louise FEYSSAC

A2618**322**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement les 22 et 23 juin 2026 , il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **AFS PATRIMONIO**
Siège social : 8, impasse du Printemps, 19100BRIVE LA GAILLARDE
Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 1000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire
Objet : La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social et leur activité ; l'emprunt, l'octroi de garantie sous quelque forme que ce soit au bénéfice de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directement ou indirectement et de sociétés filiales ou sous filiales ; la réalisation de toutes opérations de trésorerie et la gestion de trésorerie de sociétés filiales ou sous filiales; la gestion de titres et de valeurs mobilières; l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion; la gestion financière d'entreprises; l'animation des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directement ou indirectement et de sociétés filiales ou sous filiales; l'assistance administrative, commerciale, technique, informatique, financière, juridique et l'assistance à l'animation marketing et commerciale et la fourniture de prestations administratives, comptables, informatiques, financières, commerciales, techniques, marketinget juridiques, dans les sociétés, dans lesquelles elle détient une participation directement ou indirectement et de sociétés filiales ou sous filiales; la participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement
Exercice du droit de vote: Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions
Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés
Président : Dionisio SANCHEZ RUBIO, demeurant 8, impasse du Printemps, 19100 BRIVE LA GAILLARDE
Directeur Général: Corinne SANCHEZ, demeurant 8, impasse du Printemps, 19100 BRIVE LA GAILLARDE
La société sera immatriculée au RCS de BRIVE

A2618**207**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 12/06/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : GALERIE DUBURE
Objet social : Exploitation d'une galerie d'art, comprenant l'exposition d'oeuvres d'artistes, l'organisation d'évènements autour de la promotion d'oeuvres d'arts et d'artistes, le négoce d'oeuvres d'art et le dépot-vente d'oeuvre d'arts La participation de la société par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rapporter à l'objet social Toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus
Siège social : 8 Avenue Marmontel, 19200 USSEL
Capital : 1 000 €
Durée : 97 ans à compter de son immatriculation au RCS de BRIVE
Président : Mme DUBURE Dominique 21 rue de la pierre blanche 19200 USSEL
Admission aux assemblées et droits de votes : tout associé peut participer librement aux assemblées et exercer son droit de votre ; il n'y a pas d'actions à caractère prioritaire
Clause d'agrément : selon article 11 des statuts
La Présidente

A2618**114**

Les CorréziennesSarl au capital de 14 000 euros 1872 rue des Fauconnelles19130 VOUTEZAC AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous seing privé en date à VARETZ (19) du 4 juin 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : Les Corréziennes Siège social : 1872 rue des Fauconnelles 19130 VOUTEZAC Objet social : en France et hors de France : A titre Principal : les activités d'exploitation, de promotion et de développement commerciaux de la marque «Les Corréziennes» par tous moyens et supports de communication, A titre Secondaire : Organisation de toutes activités évènementielles et séminaires liés à la marque «Les Corréziennes». Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 14 000 euros dont 3000 euros en numéraire et 11 000 euros d'apports en nature Cogérantes : Madame Pauline CHASSAING demeurant au 1872 rue des Fauconnelles 19130 VOUTEZAC et Madame Charlyne DODIER demeurant au 2 rue du Puy des Druides 19150 CHANAC LES MINES nommées pour une durée indéterminée. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BRIVE. Pour avis d'insertion

A2618**342**

SOJEC AVOCATS

Aux termes d'un acte ssp en date 25/06/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : TBNS
Siège : SAINT CERNIN DE LARCHE (19600) 4, rue des Vignes de Fournet,
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1.000 euros
Objet : Prise de participation par achat, souscription apport, fusion de tous biens mobiliers et valeurs mobilières de toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale y compris toutes opérations annexes ou connexes à ladite prise de participation et la réalisation de toutes opérations commerciales. Gestion et animation sous toutes formes appropriées de ses participations. La participation de la société par tous moyens dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement.
Agrément : L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Président : M. Nicolas TASSEL, né le 12/07/1974 à MORLAIX (Finistère), de nationalité française, demeurant à SAINT CERNIN DE LARCHE (19600), 4 rue des Vignes de Fournet.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BRIVE.

A2617**944**

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

Parc d'Ester - 9, allée Loewy, 87068 LIMOGES AVIS DE CONSTITUTION Suivant Acte S.S.P.E du 21/06/2026, il a été constitué, pour une durée de 99 ans, une Société à Responsabilité Limitée dénommée KOAN, au capital de 10 000 € composé d'apports en numéraire, dont le siège est fixé à ROSIERS D'EGLETONS (19300) – 8, La Fontaine du Trait, dont l'objet est café, bar, brasserie, activité de traiteur, d'organisation de réceptions et accessoirement toutes sortes de manifestations culturelles, musicales ou sportives à l'exception de spectacles. Les Co-gérants de la société sont Mme Erell SAOUT et M. Erwan FIEYRE, demeurant ensemble à ROSIERS D'EGLETONS (19300) – 8, La Fontaine du Trait. La société sera immatriculée au RCS de BRIVE.

A2617**141**

Maître Olivier BROUSSE
14 bld Mirabeau
19100 BRIVE
Tél : 05.55.87.45.53

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un ASSP en date du 15/06/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : LE MIAM'S Objet social : Sandwicherie, restauration rapide, Siège social : 7 allée Daniel de Cosnac, 19100 BRIVE LA GAILLARDE Capital : 500 € Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BRIVE Président : M. MARSIT Imed 7 allée Daniel de Cosnac 19100 BRIVE LA GAILLARDE Admission aux assemblées et droits de votes :Être propriétaire d'une action au jour de l'Assemblée. Une action donne droit à une voix Clause d'agrément : En cas de pluralité d'associés, les cessions de titres sont soumises à agrément donné par décision collective des associés statuant à la majorité desvoix des associés disposant du droit de vote.

FONDS DE COMMERCE

A2618**112**

SARL DUNOUHAUDSARL au capital de 7 500 euros Le Mazaleigue19370 CHAMBERETRCS BRIVE 444 996 128 CESSION DE FONDS ARTISANAL Par acte signé par processus électronique des 1er et 2 juin 2026 (enregistré auprès du SPFE de TULLE le 8/06/2026, dossier 2026 00011961, réf 1904P01), l'indivision DUNOUHAUD Didier et Alain représentée par Monsieur Alain DUNOUHAUD demeurant au 28 Combe la Rose 19140 UZERCHE a cédé son fonds artisanal de sciage à façon et d'exploitation forestière sis et exploité Le Mazaleigue 19370 CHAMBERET à lasociété SARL DUNOUHAUD, Sarl au capital de 7 500,00 euros, sise Le Mazaleigue 19370 CHAMBERET immatriculée au RCS de BRIVE sous le numéro 444 996 128, représentée par son gérant, Monsieur Didier DUNOUHAUD moyennant le prix global de VINGT CINQ MILLE EUROS (25000 €), s'appliquant exclusivement à des éléments incorporels. La prise de possession et la jouissance du fonds sont intervenues à effet du 1er juin 2026. Pour la validité des oppositions à intervenir dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, domicile est élu auprès de la Société d'Avocats LEX I.D. AVOCATE , au siège social sis à VARETZ (Corrèze) 14 avenue du 11 Novembre , les oppositions devant être effectuées par acte extra judiciaire ou lettre recommandée avec accusé de réception. Pour avis d'insertion

A2618**110**

SARL DUNOUHAUDau capital de 7 500,00 euros le Mazaleigue19370 CHAMBERET AVIS DE RESILIATION DE LOCATION GERANCE Par acte signé par processus électronique les 1er et 2 juin 2026 (enregistré auprès du SPFE de TULLE le 8/06/2026, dossier 2026 00011961, réf 1904P01), l'indivision DUNOUHAUD Didier et Alain représentée par Monsieur Alain DUNOUHAUD demeurant au 28 Combe la Rose 19140 UZERCHE a résilié à effet du 1er juin 2026 et d'un commun accord avec le locataire gérant la société SARL DUNOUHAUD, sarl, au capital de 7 500,00 euros, sise Le Mazaleigue 19370 CHAMBERET , immatriculée au RCS de BRIVE sous le numéro 444996128 et représentée par son gérant, Monsieur Didier DUNOUHAUD, le contrat de location gérance signé le 1er janvier 2003 qui porte sur un fonds artisanal de sciage à façon et d'exploitation forestière sis et exploité Le Mazaleigue 19370 CHAMBERET. Pour unique avis signé par Monsieur Alain DUNOUHAUD représentant l'indivision DUNOUHAUD.

A2617**999**

Cabinet MYRIAM GUARREL AVOCAT
14 Rue des Recollets
19100 BRIVE LA GAILLARDE

LE VICTOR HUGOSNC au capital de 10.000 euros 58 avenue Victor Hugo19000 TULLE102 462 389 RCS BRIVE CESSION DE FONDS DE COMMERCE Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 29 mai 2026, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de CORREZE, le 11 juin 2026, dossier 2026 00012531 référence 1904P01 2026 A 00648, la SELARL LGA, au capital de 61.353 euros, dont le siège social est à BERGERAC (24) 37 rue du professeur Pozzi, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le n°444 762 330, et son établissement à BRIVE (19) 2 boulevard du Salan prise en la personne de Maître Nicolas LEURET, agissant en qualité de Mandataire Liquidateur de la société «SNC B.G.B», SNC au capital de 10.000 euros, dont le siège social est à TULLE (19) 58 avenue Victor Hugo, immatriculée au RCS de BRIVE sous le n° 894 135 672, désignée à cette fonction en vertu du jugement du Tribunal de Commerce de BRIVE en date du 27 juin 2025, prononçant la liquidation judiciaire à l'encontre de la société «SNC B.G.B» a cédé, à la société LE VICTOR HUGO,SNC au capital de 10.000 euros, dont le siège social est à TULLE (19) 58 avenue Victor Hugo, immatriculée au RCS de BRIVE sous le n° 102 462 389, représentée par son gérant, Monsieur Pascal MENDES, un fonds de commerce de bazar, journaux, librairie, papeterie, jeux, confiserie, cadeaux, auquel est associée la gérance de débit de tabacs exploitée dans le même local, petite restauration sur place et à emporter, dépôt de pain, bimbeloterie sis à TULLE (19) 58 avenue Victor Hugo, moyennant le prix de 50.000 euros s'appliquant aux éléments corporels pour 38.000 € et incorporels pour 10.000 euros et aux marchandises pour 2.000 euros. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au siège social de la société LGA 2 boulevard du Salan 19100 BRIVE, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au BODACC. Pour avis L'acquéreur

A2617**722**

Cabinet MYRIAM GUARREL AVOCAT
14 Rue des Recollets
19100 BRIVE LA GAILLARDE

EBB COFERSAS au capital de 5.000 euros 8 rue Majour19100 BRIVE104 379 458 RCS BRIVE CESSION D'UN FONDS DE COMMERCE Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BRIVE (19) du 22 mai 2026, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de la CORREZE, le 5 juin 2026, dossier 2026 00012186 référence 1904P01 2026 A 00642, la sociétéF.S.F, SARL au capital de 5.000 euros, dont le siège social est à BRIVE LA GAILLARDE (19100) 8 rue Majour, immatriculée au RCS de BRIVE sous le n° 518 868 989 représentée par ses co-gérants, Monsieur Pascal FAUGERAS et Madame Jacqueline FAUGERAS, a cédé, à la société EBB COFER, SASau capital de 5.000 euros, dont le siège social est à BRIVE (19100) 8 rue Majour, immatriculée au RCS de BRIVE sous le n° 104 379 458, représentée par son Président, Monsieur Bertrand COLLET et son directeur général, Monsieur Dylan FERNANDEZ, seuls associés, un fonds de commerce de restaurant, licence restaurant, plats cuisinés à emporter sis et exploité à BRIVE (19100) 8 rue Majour, moyennant le prix de 56.000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 30.000 euros, aux éléments corporels pour 26.000 euros. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au siège social de la société MYRIAM GUARREL AVOCAT à BRIVE (19) 14 rue des Récollets, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au BODACC. Pour avis L'acquéreur

DIVERS

A2617**794**

FIDUCIAL SOFIRAL Avocats

Parc d'Ester - 9, allée Loewy, 87068 LIMOGES FUEL 19 SAS au capital de 60 000 € 114, avenue Carnot – 19200 USSEL 830 168 639 RCS BRIVE Rectificatif à l'annonce référence ALP01387121 parue dans La Vie Correzienne, le 13/02/2026 concernant la société FUEL 19, lire «Suivant PV AGE du 24/09/25 l'Associé unique a pris acte de la démission de de M. Pascal OLIVE de ses fonctions de Président et a nommé, à compter du 01/10/25, M. Maxime OLIVE, demeurant à USSEL (19200) – 114 B avenue Carnot en remplacement. Monsieur Pascal OLIVE, demeurant à ROYAN (17200) – 25 rue Paul Doumer est nommé Directeur Général, à compter du même jour.»

A2617**728**

Cabinet MYRIAM GUARRIEL AVOCAT
14 Rue des Recollets
19100 BRIVE LA GAILLARDE

LES P'TITS LOUPIOTSSASU au capital de 1.000 euros 23 avenue Honoré de Balzac19360 MALEMORT RECTIFICATIF A l'annonce parue le 12 juin 2026 relative à la constitution de la société SASU LES P'TITS LOUPIOTS, il fallait lire que la société a été constituée aux termes d'un acte sous seing privé en date à MALEMORT (19) du 20 mai 2026 et non le 19 mai 2026.

TESTAMENT

A2617**981**

Notaire

Etude de Maîtres Emmanuelle MARLIAC, Laurent CARRETO et Elodie DURAND-RAYNAUD Notaires associés à Tulle (Corrèze), 5 et 7 place Carnot

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

Suivant testament olographe en date du 18 Avril 2001,Madame **Michèle Claude PONTHIEUX**, en son vivant retraitée, demeurant à PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015), 21 place du Commerce. Née à PARIS 10ÈME ARRONDISSEMENT (75010), le 3 avril 1940. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à CORNIL (19150) (FRANCE), le 31 mars 2026. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurent CARRETO, Notaire Associé, Membre de la SELARL «Emmanuelle MARLIAC, Laurent CARRETO, Elodie DURAND-RAYNAUD», Titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à TULLE (Corrèze), 5 et 7, Place Carnot, avec Bureau Annexe à SAINT-CLEMENT (Corrèze), 31 Les Pouges, soussigné, le 24 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Laurent CARRETO, Notaire à TULLE (19000) en CORREZE, référence CRPCEN : 19003 dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de TULLE (19000) en CORREZE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

A2618**131**

SCP MANIERES-MEZON & GAZEAU Notaires à Malemort (Corrèze) 21, avenue Jean Jaurès BP 41

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 24 décembre 2022, Madame Jeannine CHAPOULIE, en son vivant Retraitée, demeurant à COSNAC (19360) 230 Av du 8 mai 1945 EHPAD du Château de Cosnac, née à SERILHAC (19190), le 8 novembre 1935, veuve de Monsieur André MEYJONADE, est décédée à BRIVE-LA-GAILLARDE (19100) le 17 avril 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Olivier GAZEAU, Notaire associé soussigné, membre de la Société Civile Professionnelle «Marie-Pierre MANIERES-MÉZON et Olivier GAZEAU, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à MALEMORT (Corrèze) avec bureau annexe à AUBAZINE (Corrèze), le 24 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Olivier GAZEAU Notaire à MALEMORT (19360) 21 Av Jean Jaurès référence CRPCEN : 19037, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de BRIVE LA GAILLARDE de l'expédition du

procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure

d'envoi en possession.

A2618**168**

Notaires de France

SELARL CAIGNAULT - PATIER - BROUSSOLLE Notaires associés 4 Passage Pierre Borély 19000 TULLE et 15 Rue des Sources 19700 SEILHAC

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 10 novembre 2023, Monsieur Jean-Pierre CHOUFFOUR, en son vivant retraité, demeurant à NAVES (19460) Chez Mme GORSE Renée 7 route Clément Pélissier.

Né à VIGNOLS (19130), le 10 décembre 1949.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à NAVES (19460) (FRANCE) , le 29 avril 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Matthieu BROUSSOLLE, Notaire de la SELARL «Priscille CAIGNAULT - Pierre PATIER - Matthieu BROUSSOLLE», titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à TULLE (Corrèze), 4 passage Pierre Borely, avec bureau annexe permanent sis à SEILHAC (Corrèze), 15 rue des Sources, le 22 juin 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Matthieu BROUSSOLLE, Notaire à SEILHAC , référence CRPCEN : 19004, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de TULLE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis
Le notaire

MODIFICATIONS

A2616**859**

SOJEC AVOCATS

MNC

Société civile au capital de 2 000 euros
Siège social :
60 Boulevard Général Koenig
19100 BRIVE LA GAILLARDE
829 139 484 RCS BRIVE LA GAILLARDE

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'un procès-verbal de décisions extraordinaires du 26 février 2026, l'associée unique de la société MNC, société civile au capital de 2 000 euros dont le siège social sis 60 Boulevard Général Koenig, 19100 BRIVE LA GAILLARDE, inscrite sous le numéro 829 139 484 RCS BRIVE LA GAILLARDE a approuvé le traité de fusion par voie d'absorption de la société par la société BRIVE AUDITION, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social 43 avenue Pasteur, 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE, RCS BRIVE LA GAILLARDE N°500 322 359 en date du 25 février 2026. L'assemblée a, en conséquence, décidé sa dissolution anticipée, sans liquidation, son passif étant entièrement pris en charge par la société BRIVE AUDITION et les actions échangées à raison de 5 actions de BRIVE AUDITION pour 1 action de la société MNC.

L'assemblée générale des associés de la société BRIVE AUDITION en date du 26 février 2026 ayant approuvé ledit traité de fusion et augmenté corrélativement son capital, la fusion et la dissolution définitive de la société MNC sont devenues définitives à cette date.

A2616**602**

SOJEC AVOCATS

BRIVE AUDITION
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 43 avenue Pasteur, 19100
BRIVE-LA-GAILLARDE
500 322 359 RCS BRIVE LA GAILLARDE

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes d'un ASS en date du 1er octobre 2025 à BRIVE LA GAILLARDE , la société MNC, société civile au capital de 2.000€ dont le siège social sis 60 boulevard Koenig à BRIVE LA GAILLARDE (19100), RCS BRIVE LA GAILLARDE N°500 322 359, a fait apport à titre de fusion à la société BRIVE AUDITION, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, dont le siège social 43 avenue Pasteur, 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE, RCS BRIVE LA GAILLARDE N°500 322 359 de tous ses éléments d'actif, sur la base d'une situation comptable arrêtés au 31 mai 2025 pour une valeur de 296.820 euros moyennant la prise en charge de l'intégralité de son passif, pour une valeur de 0 euros, soit un apport net de 296.820 euros.

Il a été prévu que toutes les opérations, actives et passives, réalisées par la société MNC entre la date ci-dessus et celle de la réalisation définitive de la fusion, seraient considérées comme faites pour le compte de la société BRIVE AUDITION.

Pour rémunérer cet apport, la société BRIVE AUDITION a augmenté son capital de 10.000 euros par émission de 1.000 actions nouvelles de 10,00 euros chacune, entièrement libérées, attribuées à l'associée unique de la société MNC Madame Nathalie MENARD, à raison de 5 actions de BRIVE AUDITION pour 1 action de la société MNC.

La prime globale de fusion est de 14.526,47 euros.

La fusion est devenue définitive le 25 février 2026, ainsi qu'il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société BRIVE AUDITION du 26 février 2026 et du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société MNC du 26 février. La société BRIVE AUDITION a la jouissance des biens à compter rétroactivement du 31 octobre 2025.

Capital

Ancienne mention : Le capitalsocial reste fixé à la somme de 10.000 € et divisé en 1.000 actions de même catégorie.

Nouvelle mention : Le capital social de la société est fixé à la somme de VINT MILLE EUROS (20.000 €). Il est divisé en 2.000 actions de 10 euros chacune de même catégorie.

En conséquence, les articles 7 & 8 des statuts, relatifs aux apports et au capital social ont été ainsi modifiés

A2618**109**

JURISOPHIA SAVOIE Avocats Associés Chambéry-Annecy
tél. 04 79 88 72 93
secretariat@ja-avocats.com

CASINO IMPERIAL POMPADOURSociété par actions simplifiéeau capital de 100.000 eurosSiège social : 17, place du Vieux Lavoir19230 Arnac-Pompadour938 144 029 RCS BRIVE Par décisions en date du 21/04/26, la collectivité des associés prend acte que le mandat le mandat de Directeur Général de Monsieur Eric Perrin est arrivé à son terme le 31 octobre 2025. Elle prend également acte de la démission de Monsieur Olivier Pollet-Villard de ses fonctions de Président de la société et décidé de nommer en qualité de président pour une durée indéterminée, à compter du 1er mai 2026, Monsieur Eric Perrin demeurant 63 Chemin de Bessonnet Seynod 74600 Annecy. Il a également été décidé de nommer en qualité de Directeur Général, Monsieur Olivier Pollet-Villard demeurant 784 chemin de l'arrête - 74290 MENTHON SAINT BERNARD. Pour avis

A2617**969**

Gestélia EXPERTISE-COMPTABLE

BENDO Société à responsabilité limitéeau capital de 3 000 eurosSiège social : 5 Cours Martignac19100 BRIVE LA GAILLARDE917 896 664 RCS BRIVE LA GAILLARDE Aux termes d'une délibération en date du 1er Juin 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. - statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis La Gérance

A2618**257**

Maîtres VIGNAL-FEYSSAC-BESSE Notaires associés à USSEL (19200)

DEMISSION CO-GERANT - NOMINATION CO-GERANT -

LA CIVADIERE

Société Civile Immobilière
au capital de 1829.39 euros
Siège social
5 chemin de Montplaisir
19200 USSEL
RCS BRIVE LA GAILLARDE 388 521 932

Par assemblée générale extraordinaire en date du 25/12/2019, il a été constaté la démission de Madame Monique FAUGERON de ses fonctions de co-gérante et nomination de Mme Aurélie BANCAREL, nouveau co-gérant de la société.

Pour avis
La Gérance

A2617**749**

Aux termes d'une AG Mixte du 09/06/26 de la SCM CABINET D'INFIRMIERES LIBERALES UZERCHE GAGNEPAIN - ROUSSEAU – GASCOU au capital de 1 200 €, sise 57 avenue du Stade – Immeuble Henri Queuille – 19140 UZERCHE, immatriculée sous le n°954 053 625 RCS BRIVE, les associées ont décidé (i) de remplacer à compter du 09/06/26 la dénomination sociale CABINET D'INFIRMIERES LIBERALES UZERCHE GAGNEPAIN - ROUSSEAU - GASCOU par CABINET D'INFIRMIERES LIBERALES UZERCHE GAGNEPAIN – GASCOU - DEMOULINS, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts, et (ii) de nommer Elena DEMOULINS, demeurant 22 Lotissement des Gilles – 19410 VIGEOIS, en qualité de gérante en remplacement de Charlène ROUSSEAU, démissionnaire. Modification sera faite au GTC de BRIVE. Pour avis, la Gérance

A2617**879**

Maître CHRISTOU CHRISTAKIS 6 , rue François Miallet - 19100 BRIVE

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Par délibérations du 27 AVRIL 2026, le Conseil d'Administration de la SA «**VITHALIA**», au capital de 535 710 euros, dont le siège social est à 19360 MALEMORT - 22, Avenue du Progrès, immatriculée au RCS de BRIVE sous le numéro 422 094 391, a nommé Monsieur Paul EGUIA, demeurant à 24390 TEILLOTS - 369, Impasse de Puyredon -, en qualité de Directeur Général, en remplacement de Madame Anne PAUFIQUE, démissionnaire, à compter du 27 Avril 2026

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BRIVE.

POUR AVIS,

A2618**429**

Maître CHRISTOU Christakis Avocat à Brive (19100) 6 rue François Miallet

AVIS DE MODIFICATION

Suivant délibérations de l'AGE du 22 JUIN 2026, la Société **SILATECH** au capital de 501 000 euros, dont le siège social est à 19360 MALEMORT - Le Mas - immatriculée au RCS de BRIVE sous le numéro 825 406 853, a décidé de transférer le siège social de 19360 MALEMORT - Le Mas - à 19360 MALEMORT - 77, Avenue du Tour de Loyre -, avec effet du 22 JUIN 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour insertion.

A2616**471**

FIDAL AVOCATS

19100 BRIVE

Aux termes des décisions du 27.05.2026 de la Société ALIARA SARL, au capital de 1.000 euros dont le siège est situé à Brive la gaillarde (19100) 4, rue Alfred Deshors, immatriculé au RCS BRIVE LA GAILLARDE sous le n° 999.886.070, les associés ont pris acte de la démission de Monsieur RAVELLI Adrien de ses fonctions de co-gérant, à compter dudit jour.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

DISSOLUTIONS

A2618**561**

les avocats

Maître Bertrand DUPUY Avocat 13 rue Toulzac 19100 BRIVE LA GAILLARDE

Avis de Dissolution sans Liquidation

Aux termes d'un «Procès-Verbal des Décisions» de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 Juin 2026 de l'Association des Familles d'Enfants Handicapés de la Poste et Orange, sigle en abrégé «AFEH», Association régie par les dispositions de la loi du 1er Juillet 1901, ayant son siège social à PARIS (75013), 8 rue Brillât Savarin, régulièrement déclarée le 30 Mai 1969 auprès de la Préfecture de Police de PARIS et publiée au Journal Officiel du 12 Juin 1969, identifiée sous le numéro SIREN 381.470.749 et sous le numéro SIRET 381.470.749.00023, identifiée au Répertoire National des Associations sous le numéro W 751189887, catégorie juridique 9220, ayant pour code APE 55.20 Z, associé unique de la société dénommée VSA CORREZE, société par actions simplifiée au capital de 200.000,00 € dont le siège est situé à ALLASSAC (19240), 50 Chemin des Cancous, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BRIVE LA GAILLARDE (19100), sous le n° 790.140.792, il a été décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la société dénommée VSA CORREZE.

Conformément aux dispositions de l'article 1844 - 5 alinéa 3 du Code civil et du Décret n° 2024 - 751 du 7 Juillet 2024, les créanciers de la société dénommée VSA CORREZE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours courant le lendemain du jour de la publication de la dissolution faite auprès du Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de BRIVE LA GAILLARDE.

Pour avis.

A2616**754**

DISSOLUTION ANTICIPEE

P. BRUDIEUX ARCHITECTES

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée unipersonnelle
d'architectes en liquidation
Au capital de 7500 euros
Siège social : 1, Rue Portes de Fer
19000 TULLE
Siège de liquidation :
187 le Puy des Horts 19460 NAVES
317 824 167 RCS BRIVE LA GAILLARDE

Aux termes d'une décision en date du 8 juin 2026 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er juillet 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. A été nommé liquidateur Monsieur Pierre BRUDIEUX, domicilié-sis187 le Puy des Horts 19460 NAVES , pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé sis 187 le Puy des Horts 19460 NAVES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BRIVE LA GAILLARDE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2618**261**

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

SAS LÉON DE BRIVE

Société par actions simplifiée
à associé unique
Capital : 1 000 €
Siège social : 7 rue Paul Bert
19100 Brive-la-Gaillarde
SIREN : 899 355 945
RCS Brive-la-Gaillarde

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 26 juin 2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 26 juin 2026.

M. Vincent DIGNAC, demeurant 7 rue Paul Bert, 19100 Brive-la-Gaillarde, a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

Pour avis,
Le liquidateur : Vincent DIGNAC

A2617**959**

Aux termes de l'assemblée générale du 3 juin 2026, les associés de la société **CLEIS France**, société par actions simplifiée au capital de 60 000 euros, siège social : 88, avenue Turgot, 19100 BRIVE LA GAILLARDE, immatriculée au RCS de BRIVE sous le numéro 676520125 ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 3 juin 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Gilles SOURIE, demeurant 538, Puy la Reyne, 19330 SAINT MEXANT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 538, Puy la Reyne, 19330 SAINT MEXANT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BRIVE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis - Le Liquidateur

A2618**279**

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

SAS STUDIO GONTRAN

Société par actions simplifiée
Capital : 100 €
Siège social : 20 boulevard Gontran Royer
19100 Brive-la-Gaillarde
SIREN : 905 059 903
RCS Brive-la-Gaillarde

Aux termes d'une décision de l'assemblée des associés en date du 1er juin 2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er juin 2022.

M. Vincent DIGNAC, demeurant 7 rue Paul Bert, 19100 Brive-la-Gaillarde, a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.

Pour avis,
Le liquidateur : Vincent DIGNAC

A2617**826**

FIDUCIAL SOFIRAL
AVOCATS

Parc d'Ester - 9, allée Loewy, 87068 LIMOGES SCI MAUBEC au capital de 100 000€Place des Vignerons - 19140 UZERCHE797 508 231 RCS BRIVE Suivant AGE du 06/05/26, l'Assemblée Générale a décidé à compter du même jour la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé en qualité de liquidateur Mr Thierry BOISAUBERT, demeurant à UZERCHE (19140) 1, route d'Eyburie, pour toute la durée de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à UZERCHE (19140) 1, route d'Eyburie.

A2617**791**

FIDUCIAL SOFIRAL
AVOCATS

Parc d'Ester - 9, allée Loewy, 87068 LIMOGES MAUBEC SAS au capital de 10 000€1, route d'Eyburie - 19140 UZERCHE795 259 274 RCS BRIVE Suivant DAU du 06/05/26, l'Associé Unique a décidé à compter du même jour la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable. Il a nommé en qualité de liquidateur Mr Thierry BOISAUBERT, demeurant à UZERCHE (19140) 1, route d'Eyburie, pour toute la durée de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à UZERCHE (19140) 1, route d'Eyburie.



ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2616**334**

AVIS D'ENQUETE PUBLIC

SIVOM DU RIFFAUD

Projet ; révision du zonage d'assainissement de la commune de LIGINIAC

Par arrêté du 8 juin 2026
Le Président du SIVOM DU RIFFAUD a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du zonage d'assainissement sur le territoire de la commune de LIGINIAC.
A cet effet,
M. Jean-Marc CROIZET a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Mme Hélène PEYROCHE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant par M. le Vice-Président du tribunal administratif.
Le dossier d'étude d'impact, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés au SIVOM DU RIFFAUD et à la mairie de LIGINIAC pendant 33 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de ces derniers, du 29 juin 2026.au 3 juillet 2026. inclus ;
Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, les adresser par écrit au SIVOM DU RIFFAUD - à l'attention de M. le commissaire enquêteur - SIVOM DU RIFFAUD - 2, rue du STADE - 19160 LIGINIAC, ainsi que par courrier électronique à l'adresse contact@sivom-riffaud.fr.
Le commissaire enquêteur recevra :
le lundi 29 juin de 9 heures à 12 heures au SIVOM DU RIFFAUD
le lundi 20 juillet de 9 heures à 12 heures à la mairie de LIGINIAC
le vendredi 31 juillet de 14 heures à 17 heures au SIVOM DU RIFFAUD
Son rapport et ses conclusions transmis au Président dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public au SIVOM DU RIFFAUD. Les personnes intéressées pourront consulter le rapport et les conclusions au SIVOM DU RIFFAUD aux jours et heures habituels d'ouverture.
Toute information concernant le projet de révision du zonage d'assainissement sur le territoire de la commune de LIGINIAC pourra être demandée à Monsieur Francis ROQUES, Président du SIVOM DU RIFFAUD.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur le Président, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le Président,

A2618**404**

Préfecture de la Corrèze

AVIS AU PUBLIC

Par arrêté préfectoral du 22 juin 2026 portant déclaration d'utilité publique des travaux de prélèvement des eaux et de l'instauration des périmètres de protection et d'autorisation pour utiliser de l'eau en vue de la consommation humaine pour la production et la distribution par un réseau public, le Préfet de la Corrèze a autorisé le président du Syndicat des eaux de la Diège, à exploiter le forage de La Vedrenne, sur la commune de Saint-Exupéry-les-Roches .
Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance des arrêtés :
- en mairie de Saint-Exupéry-les-Roches
- à la Préfecture de la Corrèze (Bureau de l'environnement et du cadre de vie)

A2618**532**

COMMUNE DE LARCHE

Définition des modalités de mise à disposition du public de la modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme
Par délibération en date du 30 juin 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Larche a défini les modalités de mise à disposition du public de la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette modification porte sur l'identification des constructions susceptibles de changer de destination en zone A et N, de modifier le règlement écrit, de supprimer des emplacements réservés, d'ajuster le schéma d'orientation d'aménagement et de programmation sur un secteur.
Cette mise à disposition du dossier aura lieu du 20 juillet au 20 août 2026 en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture. Un registre sera disponible, dans lequel pourront être consignées les observations du public.
Cette délibération est affichée et peut être consultée en mairie pendant toute la durée de la mise à disposition du public.

A2618**509**

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Mairie de CONCEZE
Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 21190590600015
Ville : Conceze
Code Postal : 19350
Groupement de commandes : Non
Section 2 : Communication
Lien vers le profil d'acheteur :
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_RRCGEw20lb
Identifiant interne de la consultation : 2026-M01
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : HERMAND PASCAL
Adresse mail du contact : mairie.conceze@wanadoo.fr
Numéro de téléphone du contact : 05.55.25.61.51
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Se référer au RC article 6 - Certificats de qualification professionnelle
La preuve de la capacité du candidat à réaliser la prestation peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Se référer au RC article 6 - Certificats de qualification professionnelle
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Se référer au RC article 6 - Certificats de qualification professionnelle
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : 21 juillet 2026 à 12 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : programme de voirie 2026 commune de Concèze
Code CPV principal
Descripteur principal : 45233142
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : programme de voirie 206 commune de Concèze
Lieu principal d'exécution du marché : Corrèze
Durée du marché (en mois) : 7
La consultation comporte des tranches : Oui
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non
Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : 3.2. Visite des lieux d'exécution
Une visite des lieux, par le candidat, est recommandée par le pouvoir adjudicateur.
Au besoin un rendez-vous sur place, pourra être demandé au maître d'oeuvre, par le candidat.
(Maître d'oeuvre : Corrèze Ingénierie - M. Bossoutrot - Tel : 06.71.01.79.22 - Mail : nbossoutrot@correze.fr)
Date d'envoi du présent avis : 30/06/2026

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2618**280**

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

SAS STUDIO GONTRAN

Société par actions simplifiée
Capital : 100 €
Siège social : 20 boulevard Gontran Royer
19100 Brive-la-Gaillarde
SIREN : 905 059 903
RCS Brive-la-Gaillarde

Suite à la dissolution anticipée prononcée le 1er juin 2022, le liquidateur M. Vincent DIGNAC a établi les comptes définitifs de liquidation. Les comptes font apparaître un résultat nul. Les associés ont approuvé ces comptes, donné quitus au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation.
La radiation de la société sera requise auprès du Registre National des Entreprises.

Pour avis,
Le liquidateur : Vincent DIGNAC

A2618**271**

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

SAS LÉON DE BRIVE

Société par actions simplifiée
à associé unique
Capital : 1 000 €
Siège social : 7 rue Paul Bert
19100 Brive-la-Gaillarde
SIREN : 899 355 945 RCS Brive-la-Gaillarde

Suite à la dissolution anticipée prononcée le 26 juin 2026, le liquidateur M. Vincent DIGNAC a établi les comptes définitifs de liquidation. Les comptes font apparaître un résultat nul. L'associé unique a approuvé ces comptes, donné quitus au liquidateur et constaté la clôture des opérations de liquidation.
La radiation de la société sera requise auprès du Registre National des Entreprises.

Pour avis,
Le liquidateur : Vincent DIGNAC

A2617**693**

GAEC PERRIERE

Groupement Agricole d'Exploitation
en commun en liquidation
Au capital de 203 400 euros
Siège social et de liquidation :
La Bourgeade
19340 EYGURANDE
RCS BRIVE 788 835 403

Aux termes d'une décision en date du 30 avril 2026 au siège de liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Martial PERRIERE demeurant «la Bourgeade» - 19340 EYGURANDE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à compter du même jour.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BRIVE LA GAILLARDE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, Le Liquidateur

PETITES ANNONCES

VIDE-MAISON

Achète meubles anciens,, pendules, tableaux, violons, vielles montres, pièces de monnaie, Tél: 06 17 99 08 90

BONNES AFFAIRES

AV cuve 3000 l, ronde métal pour récupérateur d'eau pluviale prix raisonnable Tél: 06 72 56 40 60

MATÉRIELS AGRICOLE

Av faucheuse Kunh, 6 assiettes, faneuse 2 toupies Brabant Huard grand dégagement très bon état T 0555271625

VÉHICULES

A vendre Hyundai Tucson, noir an 2007 192000km 9cv fiscaux 5000 € Tél: 06 70 85 36 37

Destination Santé

Le goûter, un levier anti-grignotage !

Un goûter est une collation, définie comme un « repas léger ». Bien constitué, il vous permettra de moins manger au dîner et ainsi, de mieux dormir. Bien sûr, le classique pain (complet ou au son, par exemple) beurre et chocolat reste une référence, au même titre qu'un fruit frais. Mais au-delà, vous pouvez miser sur :

- un laitage, de préférence fermenté pour faciliter la digestion (un morceau de fromage ou un yaourt, par exemple) ;
- des aliments riches en magnésium : c'est idéal pour lutter contre le « coup de pompe » de 17 heures. Et pour cela, rien de mieux que quelques fruits secs : raisins, abricots, noisettes, amandes...

Pas de produits industriels

Dans tous les cas, préférez les produits naturels à ceux transformés, industriels ou autres viennoiseries. Côté liquide, il s'agit surtout d'éviter les excitants (thé, café) et les sodas, riches en sucres. Optez plutôt pour les tisanes, le rooibos chaud ou froid selon la saison ou un jus de fruit frais.

Le goûter n'est pas une obligation

Souvenez-vous surtout que cette collation ne doit pas constituer une obligation, ni s'inscrire dans une prise alimentaire incontournable, comme le sont les autres repas. Autrement dit si, sur les coups de 16h30-17 heures, vous n'avez pas faim, inutile de vous forcer !

Une fringale ?

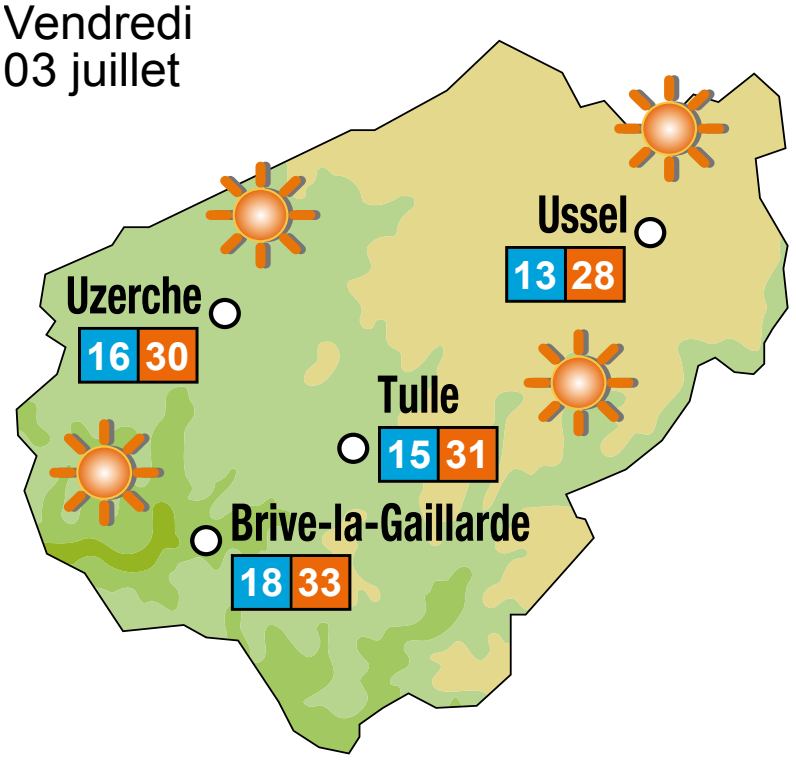
Un dernier point : si vous ressentez non pas une petite faim, mais une véritable fringale durant l'après-midi, portez plutôt votre regard vers le petit-déjeuner et/ou le déjeuner qui ont sans doute été trop légers et peu rassasiants. Alors, le lendemain, glissez-y des aliments riches en fibres, comme des légumes secs (haricots, lentilles, pois chiches...) ou des féculents complets (riz complet, semoule complète, pâtes complètes...). Les fibres permettent d'augmenter la durée de la sensation de satiété entre les repas. De quoi éviter d'avoir rapidement à nouveau faim.

Retrouvez toute votre météo
www.meteofrance.com

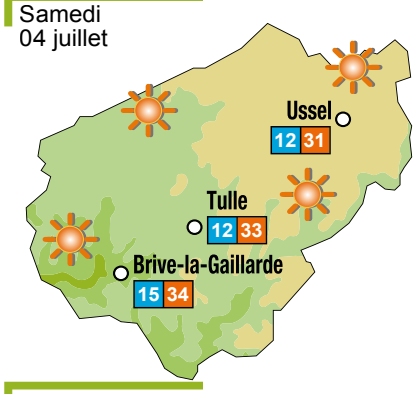
3250 Service 2,99 € / appel + prix appel

METEO FRANCE
À VOS CÔTÉS, DANS UN CLIMAT QUI CHANGE

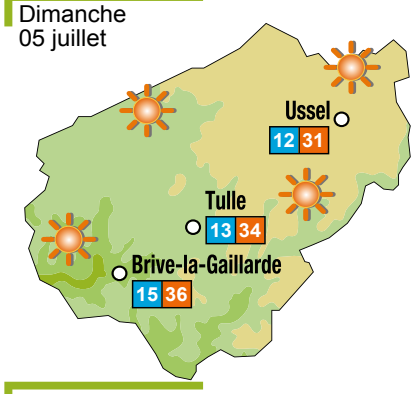
Vendredi 03 juillet



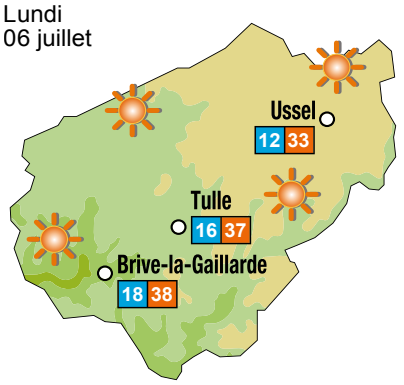
Samedi 04 juillet



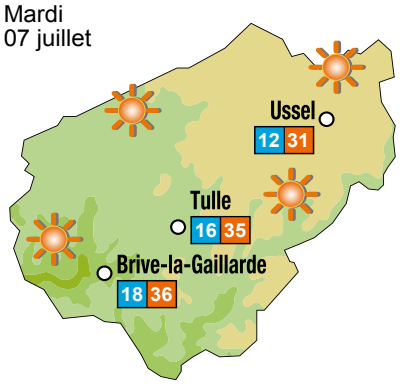
Dimanche 05 juillet



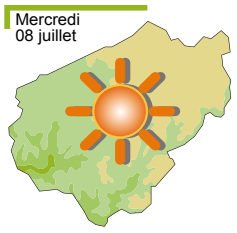
Lundi 06 juillet



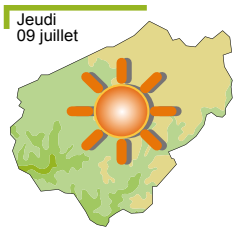
Mardi 07 juillet



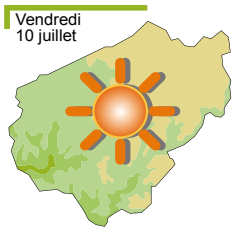
Mercredi 08 juillet



Jeudi 09 juillet



Vendredi 10 juillet



- Soleil
- Peu nuageux
- Nuageux
- Très nuageux
- Couvert
- Averses
- Pluie
- Neige
- Orages
- Brouillard

Prévision élaborée le jeudi 02 juillet 2026



OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL

au journal papier + internet

SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 78 €
52 numéros
soit 13 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 146 €
104 numéros
soit 31 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :

- Le journal livré chez vous chaque semaine
- L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
- Les articles en illimité sur laviecorrezienne.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



SAGA FAMILIALE



THRILLER PSYCHO.



RÉCIT AUTOBIO.

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
***Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert** (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de **La Vie Corrézienne** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE :**

Groupe Courrier Français – Service Abonnement
La Vie Corrézienne - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

La Vie Corrézienne